

LETTRES

É DIFIANTES

ET CURIEUSES.

AFFERTANA ST. T.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

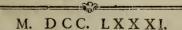
DES MISSIONS ÉTRANGERES.
NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DÉS INDES.

TOME DOUZIENDS. COLLEGE



Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.



AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

ARATETALA.

a showed

STEEL MAN TO PROBLEM AND THE STREET

THE PROPERTY OF

THE PROPERTY OF

Alternative and the state of

15 1 1 25 11 18

1 12 1 - - - -



LETTRES

EDIFIANTES ET CURIEUSES,

ECRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE

LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

Du Pere Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere du Trevou, de la même Compagnie, Consesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.

A Chandernagor, ce 18 Janvier 1711.

Mon Révérend Pere, La paix de Noure Seigneur.

Quoique mes fréquens voyages m'aient empêché de me joindre aux Ouvriers A iii Evangéliques qui travaillent bien avant dans les terres à la conversion des Infideles, & que maintenant je sois privé de ce bonheur à cause de mon grand âge & de mes continuelles infirmités, je n'ai pas laissé pourtant de participer un peu cette année au zele & aux sous-frances de ces Hommes Apostoliques, dans le voyage que je viens de faire de Pondichery à Bengale. Les circonstances m'en ont paru édifiantes, & je me flatte qu'elles attireront votre attention.

Ce fut avec regret que je quittai Pondichery. Je savois assez la langue Ma-labare pour confesser, pour catéchiser, & même pour lire & entendre les livres du pays. Il falloit à Bengale commencer à apprendre une langue toute nouvelle: ce qui n'est pas aisé à l'âge de soixante ans. Je m'embarquai donc fur un petit vaisseau qui partoit pour Bengale. Le Frere Moricet qui m'accompagnoit, avoit enseigné la Géométrie & la navigation au Capitaine & aux deux Pilotes du vaisseau. Le premier, qui étoit d'Anvers, étoit venu à Pondichery sur les vaisseaux de la Royale Compagnie, en qualité de simple soldat. Se dégoûtant d'un métier qui ne

conduit à rien dans les Indes, & qui est très-dangereux pour le salut, il lui prit envie d'apprendre le Pilotage. Deux ans d'une application constante le mirent en état de commander une petite barque, & cette année il commande une caiche (1) de cent tonneaux.

Les deux Pilotes, l'un Portugais & l'autre Indien, avoient appris aussi leur métier parmi nos Pensionnaires de Pondichery; car nous avons cru, mon Révérend Pere, que rien n'étoit plus important pour le salut de cette Nation, que de tenir des Ecoles publiques, où l'on pût élever les jeunes Indiens. L'oisiveté & le défaut d'éducation les plongent d'ordinaire dans les plus grands désordres : abandonnés dès l'enfance à des esclaves, ils apprennent presque au sortir du berceau à commettre les actions qui font le plus d'horreur. En les élevant dans nos maisons, nous les occupons utilement; nous tâchons de les former aux bonnes mœurs, & de leur inspirer de bonne heure la crainte de Dieu. On leur apprend à lire, à écrire, à dessiner: on leur enseigne l'Arithmétique, le Pilotage & la Géométrie:

⁽¹⁾ Petit bâtiment Indian.

ceux qui sont de naissance, y étudient la langue Latine, la Philosophie & la Théologie. Tandis que j'ai demeuré à Pondichery, j'y ai vu plus de trente Pensionnaires rassemblés de toutes les parties du monde; nous avions deux Européens, l'un qui étoit de Paris & l'autre de Londres; c'est le fils du Gouverneur Anglois de Godelour. L'Afrique nous avoit envoyé cinq jeunes enfans nés à l'Isle de Mascarin. Nous avions de l'Amérique un jeune Espagnol né aux Philippines, dont le pere étoit Général des Galions d'Espagne. Tous les autres étoient du Pégou, de Bengale, de Madras, de Saint-Thomé, de Pondichery, de Portonovo, de Surate, & d'Ispahan, capitale de la Perse. Dieu a béni nos soins; plusieurs de ces jeunes gens se sont avancés sur mer ou dans les comptoirs de la Royale Compagnie: d'autres sont dans les Ordres sacrés, ou ont embrassé la vie Religieuse.

Ce fut le neuvieme de Septembre que nous nous embarquâmes à Pondichery; & , le 11 au matin, nous mouillâmes à Madras, où M. du Laurens devoit remettre quelques caisses d'argent à un riche Marchand Anglois. Quoiqu'en Europe il y ait guerre entre les Fran-

çois & les Anglois, & qu'on fe la fasse aux Indes sur mer, lorsque les vaisseaux se rencontrent, cependant ces deux Nations vivent sur terre dans une parfaite intelligence, ce qui leur est trèsutile pour l'exercice de seur commerce. Je sus reçu sort civilement de M. le Gouverneur Anglois; il me pressa de dîner avec lui, & j'eus bien de la peine à lui faire goûter les raisons qui m'obligeoient de ne pas répondre à son honnêteté.

Après avoir pris congé de M. le Gouverneur, je partis pour Saint-Thomé, qui n'est éloigné que de deux lieues de Madras. J'étois dans l'impatience de voir M. Laynés, Evêque de cette ville, & ancien Missionnaire de Maduré. La bonté & la tendresse avec laquelle ce faint Prélat me reçut, surpasse tout ce que je vous en pourrois dire: son élévation n'a rien changé dans son ancienne saçon de vivre: à l'habit près, on le prendroit encore pour un Missionnaire de notre Compagnie. Je mangeai le lendemain à sa table, où l'on ne sert jamais que des légumes & du lait.

Le même jour j'eus le bonheur de célébrer le saint facrifice de la Messe dans une Chapelle attenante à la Cathédrale, où l'on dit que faint Thomas demeura quelque temps. On y garde encore diverses reliques de ce grand Apôtre, entr'autres le fer de la lance dont il fut percé, une partie de ses ossemens, & des morceaux de ses habits. Quelques mois auparavant, j'avois eu la consolation de considérer à loisir les autres monumens de piété qui attirent en soule les anciens & les nouveaux Fideles de toute l'Inde. Les principaux se voient au grand Mont & au petit Mont. On appelle ainsi deux montagnes éloignées de deux grandes lieues de Saint-Thomé.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés; ce n'est que vers le sud-ouest qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises, l'une qui regarde le nord vers Madras, & qui est située au milieu de la montagne; on y monte par un degré de pierre fort spacieux, où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une esplanade de terre qu'on a faite sur le rocher. De cette esplanade, on entre dans l'Eglise de Notre-Dame. Sous l'autel qui est élevé de sept à huit marches, est une caverne d'environ quatorze pieds de largeur, & de quinze à seize pieds de proson-

deur; ainsi il n'y a que l'extrémité occidentale de la caverne qui soit sous l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de sept pieds dans sa plus grande hauteur: on s'y glisse avec assez de peine par une crevasse du rocher, haute de cinq pieds, & large d'un peu plus d'un pied & demi. On n'a pas jugé à propos d'embellir cette entrée, ni même de rien changer à toute la grotte, parce qu'on est perfuadé que faint Thomas se retiroit souvent dans ce lieu solitaire pour y faire oraison. Nos Missionnaires ont dressé un autel vers l'extrémité orientale de la grotte. C'est une tradition parmi le peuple, qu'une espece de fenêtre d'environ deux pieds & demi, qui est au sud, & qui donne un jour fort obscur à toute la grotte, a été faite par miracle, & que ce fut par cette ouverture que le faint Apôtre se fauva des mains du Brame qui le perça de sa lance, & qu'il alla mourir au grand Mont qui n'est qu'à une demi-lieue de-là vers le sud-ouest. Cependant, tout le monde ne convient pas de ce fait; quelques-uns disent, au contraire, qu'il sut blessé au grand Mont, tandis qu'il étoit en prieres devant la croix qu'il avoit luimême taillée dans le roc, & qu'on y

voit encore.

De l'Eglise de Notre-Dame, on monte sur le haut de la montagne, où nos Peres ont élevé un petit bâtiment. Il est fondé sur le rocher qu'on a eu bien de la peine à applanir pour rendre ce petit hermitage tant soit peu commode. Vers le sud du logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la Résurrection. On y trouve une croix d'un pied de hauteur dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'autel de l'Eglise. Cette petite croix, qui est en relief & gravée dans le trou du rocher, à la grandeur près, ressemble tout-àfait à la croix du grand Mont. On y remarque les mêmes prodiges; &, si j'ose m'exprimer ainsi, les mêmes symptomes miraculeux. Je veux dire, que quand la croix du grand Mont change de couleur, qu'elle se couvre de nuages & qu'elle sue, on voit sur la croix du petit Mont de pareils changemens, des nuages & une sueur semblable, mais non pas si abondante. Le Pere Sylvestre de Sousa, Missionnaire de notre Com-pagnie dans la Province de Malabare qui demeure depuis long-temps au petit Mont, m'a assuré qu'il a été témoin

oculaire de ce prodige. J'en parlerai

plus bas.

On monte à l'Eglise de la Résurrection par un grand escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied occidental de la montagne jusqu'à une esplanade quarrée, qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'autel vers le sud, on trouve une ouverture de rocher qui a quatre ou cinq pieds de longueur, un pied & demi de largeur, & cinq à fix pieds de profondeur; on l'appelle la Fontaine de faint Thomas. C'est une tradition assez commune dans le pays, que le faint Apôtre qui demeuroit au petit Mont, vivement touché de ce que les peuples qui venoient en foule entendre ses prédications, soussroient extrêmement de la foif, parce qu'on ne trouvoit de l'eau que fort loin dans la plaine, se mit à genoux dans le lieu le plus élevé de la montagne, qu'il frappa de son bâton le roc où il étoit en priere, & qu'à l'instant il en jaillit une source d'eau claire, qui guérissoit les malades, quand ils en buvoient avec confiance à l'intercesfion du Saint. Le ruisseau qui passe maintenant au pied du petit mont, ne parut qu'au commencement du fiecle passé: il se forma par le débordement des eaux d'un étang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie sit crever: ce qui produisit ce petit canal, qui, dans des temps de sécheresse, n'est rempli que d'une eau saumache (t), parce qu'à deux lieues du petit Mont, il communique avec la mer.

Il y a encore des personnes vivantes, qui assurent avoir vu, il y a plus de cinquante ans, ce trou de rocher tel que je viens de le décrire; & ils ajoutent que des semmes hérétiques y ayant jetté des immondices, pour s'opposer, disoient-elles, à la superstition des peuples, l'eau se retira aussi-tôt; & que les semmes, en punition de leur témérité, moururent le même jour d'une colique extraordinaire. On ne laisse pas de venir prendre de cette eau, & d'en boire: les Missionnaires, aussi-bien que les Chrétiens, assurent qu'elle produit encore des guérisons subites & surprenantes.

Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont, qui n'étoit auparavant qu'une éminence escarpée de rocher, commen-

⁽¹⁾ Eau douce un peu salée par l'eau de la mer.

ça à être défriché & applani pour la commodité des Pélérins, ainsi qu'il est marqué sur une grosse pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'escalier vers le nord de la montagne. L'Eglise de Notre-Dame y sut bâtie, & on la donna aux Jésuites Portugais. Ceux-ci bâtirent ensuite le petit Hermitage qui est au haut du rocher, & l'Eglise de la Résurrection, où est la croix de pierre en relief, dont je viens de parler.

Il faut l'avouer, mon Révérend Pere, ce petit mont est un véritable sanctuaire de dévotion; tout y inspire le recueil-lement & la piété; & l'on ne sçauroit parcourir les saints monumens qu'on y trouve, que le cœur ne soit attendri & touché de desirs viss & pressans de se

donner à Dieu.

Le grand mont n'est éloigné du petit que d'une demi-lieue; je n'en ai pas mesuré la hauteur, mais il me parut à l'œil trois ou quatre sois plus élevé & plus étendu que l'autre. Il n'y a pas plus de 50 ans qu'il étoit aussi desert que le petit mont, où il n'y a que deux maisons au bas de la montagne, encore n'ont-elles été bâties que depuis trois ou quatre ans. Mais à présent les avenues du grand mont sont toutes pleines de

maisons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & fur-tout aux Anglois. Pendant les deux mois que je demeurai l'année derniere au petit mont, il ne se passa gueres de jour que je ne visse des cavaliers, des caleches & des palanquins aller au grand mont & en revenir; & l'on m'a assuré que quand les vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde, de cette grande ville va passer les mois

entiers dans ce lieu champêtre.

L'Eglise de Notre-Dame est bâtie au sommet de la montagne; c'est sans contredit le monument le plus célebre, le plus autorisé & le plus fréquenté par les Chrétiens des Indes, & sur-tout par les Chrétiens qu'on nomme de Saint Thomé. Ceux-ci qui habitent les montagnes de Malabar, y viennent de plus de deux cens lieues. Ils ont un Archevêque nommé par le Roi de Portugal; c'est maintenant M. Don Jean Ribeiro, ancien Missionnaire de notre Compagnie dans le Malabar. Ce Prélat est fort habile dans les langues du pays, sur-tout dans le Syriaque qui est la l'angue sçavante. La Liturgie des Prêtres Malabares appellés Caçanares, est écrite en cette langue. Ces Caçanares sont les Curés des différentes Paroisses établies dans ces montagnes, où il y a plus de cent mille Chrétiens, dont quelques-uns sont encore Schismatiques; les autres surent réunis à l'Eglise Romaine au commencement du siecle passé par M. Don Alexis de Menezes, alors Evêque de Goa & Visiteur Apostolique. Ce sut lui qui tint le fameux Concile de Diamper (1), dont les actes surent imprimés depuis à Lisbonne.

La Croix taillée dans le roc par faint Thomas, est au-dessus du grand Autel de l'ancienne Eglise, qui a été depuis sort embellie par les Arméniens Orthodoxes & Schismatiques, & qu'on appelle maintenant Notre-Dame du Mont. Aussi-tôt que les vaisseaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en mer, & qu'ils le voient par son travers, ils ne manquent pas de faire une salve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux pieds en quarré; les quatre branches en sont égales; elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. J'avois cru sur le té-

⁽¹⁾ Diamper est un bourg considérable dans le Malabar.

moignage du Pere Kirker qu'elle avoit des paons aux quatre extrémités; mais ayant sçu le contraire par des personnes qui l'avoient examinée attentivement, je voulus l'examiner de près moi-même, & je sus convaincu par mes yeux que le Pere Kirker avoit écrit sur de faux mémoires, & que c'étoit essectivement des pigeons & non des paons qui se

voyoient aux extrémités.

C'est une persuasion générale parmi les Indiens, soit Chrétiens, soit Idolâtres, que cette Croix est l'ouvrage de saint Thomas, l'un des douze Apôtres de Jesus-Christ, & que c'est aux pieds de la même Croix qu'il expira d'un coup de lance, dont il sut percé par un Brame Gentil. Paroître avoir d'autre sentiment sur la mission & la mort de ce grand Apôtre, ce seroit s'exposer à l'indignation & au ressentiment des Chrétiens de toute l'Inde: c'est une tradition constante contre laquelle il seroit dangereux de s'élever.

On ne peut nier qu'il ne se fasse de continuels miracles à Notre-Dame du Mont; on y voit, comme dans les Eglises d'Europe où il y a des images miraculeuses, diverses marques de la piété des Fideles, qui ont été guéris de

différentes maladies. Huit jours avant Noel les Portugais célebrent avec beaucoup de solemnité une fête qu'ils appellent de l'Expectation de la fainte Vierge. Il arrive quelquefois en ce tempslà un prodige qui contribue beaucoup à la vénération que les peuples ont pour ce faint lieu. Ce prodige est si avéré, si public, & examiné de si près par les Chrétiens & les Protestans, qui viennent en foule ce jour-là à l'Eglise, que les plus incrédules d'entr'eux ne peuvent le révoquer en doute. On en conviendra aisément par les circonstances sui-vantes, que j'ai apprises d'un de nos Missionnaires qui en a été deux fois témoin avec plus de quatre cens personnes de tout âge, de tout sexe, & de toute Nation, parmi lesquels il y avoit plusieurs Anglois qu'on ne soupçonnera pas de trop de crédulité sur cet article.

Il y a environ sept à huit ans que pendant le Sermon qu'on faisoit à la Fête de l'Expectation, où l'Eglise étoit pleine de monde, il s'éleva tout-à-coup un bruit consus de gens qui crioient de tous côtés, miracle. Le Missionnaire qui étoit proche de l'Autel, ne put s'empêcher de publier le miracle comme les autres; en esset, il m'assura que cette sainte

Croix qui est d'un roc grossier & mal poli, dont la couleur est d'un gris tirant fur le noir, parut d'abord rougeâtre, puis devint brune, & ensuite d'un blanc éclatant; enfin, qu'elle se couvrit dé nuages sombres qui la déroboient aux yeux, & qui se dissipoient par intervalle; & qu'aussi-tôt après elle devint. toute moite, & répandit une sueur si abondante que l'eau en distilloit jusques sur l'Autel. La dévotion des Chrétiens est de conserver des linges mouillés de cette eau miraculeuse; c'est pourquoi, à la priere de plusieurs personnes considérables, & pour mieux s'assurer de la vérité, le Missionnaire monta sur l'Autel, & ayant pris sept ou huit mou-choirs, il les rendit tous trempés, après en avoir essuyé la Croix. Il est à remarquer que cette Croix est d'un roc trèsdur & femblable au rocher auguel elle tient de tous côtés; que l'eau en couloit en abondance, tandis que le reste du rocher étoit entiérement sec, & que le jour étoit fort échauffé par les ardeurs du soleil.

Plusieurs Anglois Protestans ne pouvant nier ce qu'ils voyoient de leurs yeux, visiterent l'Autel & les environs en dedans & en dehors; ils monterent même sur l'Eglise de ce côté-là, & examinerent avec grande attention s'il n'y avoit point quelque pressige dont on voulût surprendre la crédulité des peuples; mais après bien des perquifitions inutiles, ils furent contraints d'avouer qu'il n'y avoit rien de naturel dans cet événement, & qu'il y avoit au contraire quelque chose d'extraordinaire & de divin. Ils furent persuadés, mais ils ne furent pas convertis. Lorsque la sueur commença à cesser, le Pere Recteur de Saint Thomé envoya un Missionnaire au petit Mont pour examiner ce qui s'y passoit, & celui-ci m'a protesté qu'il trouva la Croix, laquelle est pareillement taillée dans le roc, toute moite comme si elle venoit de suer, & le bas de l'enfoncement où elle est placée tout mouillé.

Il y avoit plusieurs années que cette merveille n'avoit paru au grand Mont, & depuis ce temps-là on n'a rien vu de semblable. Les Portugais accoutumés à rapporter tout à leur pays, m'ont souvent assuré que ce phénomene, quand il arrive, est le présage de quelque malheur dont la Nation est menacée; ils m'en rapporterent divers exemples arrivés dans le siecle passé, & annoncés par cette Croix miraculeuse.

C'est-là, mon Révérend Pere, tout ce qu'on peut dire de certain sur les merveilles de ces deux Sanctuaires si célebres dans l'Inde; car on ne trouve plus personne qui parle de l'apparition de

saint Thomas le jour de sa Fête.

Je me rendis à Madras le 13 Septembre, & la nuit suivante nous mîmes à la voile; la saison étoit avancée & dangereuse à cause des vents qui regnent sur ces mers. Nous en en d'abord des vents variables, avec lesquels nous nous élevâmes allant au nord-est quart-d'est un peu plus de six degrés en latitude, car la rade de Madras est par 13 degrés 13 minutes de latitude nord.

Le 21 Septembre vers la pointe du jour nous nous trouvâmes à la vue des montagnes de Ganjam, qui sont situées par 19 degrés 30 minutes; ce sut alors que les vents nous devinrent contraires, & que l'orage commença à se faire sentir. Nous résistames quelque temps à la violence des ondes en revirant de bord de temps en temps, pour perdre moins de notre route; mais nos précautions furent inutiles, le vent augmenta & se jetta au nord-est quart-d'est. Nous reculions à vue d'œil, parce que les courans forts nous étoient aussi contraires que

le vent. On jugea à propos d'aller mouiller un peu près de la terre dans un fond vaseux & de tenue qui se trouve sur cette côte, jusqu'à ce que le vent redevînt calme. Tout ce que nous pûmes faire, sut d'aller jetter la maîtresse ancre dans un bon fond à 25 brasses vis-àvis la montagne de Barba que les Anglois

appellent Bariia.

La nuit du 23 au 24, les vents forcerent, & la mer devint si enslée, que le vaisseau qui étoit peu chargé, sut agité de roulis & de tangage affreux. l'avertis le Maître du vaisseau nommé Etienne, qu'il ne suffisoit pas d'amener les vergues, comme il avoit fait, qu'il falloit encore mettre les mâts de hune bas. Il me répondit qu'il y avoit pensé, mais que la foiblesse & l'ignorance de l'équipage le mettoient hors d'état de prendre cette précaution; en effet, vingt matelots au moins nous eussent été néceffaires pour bien manœuvrer dans la situation où nous étions, & nous n'en avions que dix; encore dans ce petit nombre il ne s'en trouvoit que deux qui eussent été sur mer; on avoit pris les autres à Pondichery parmi les Parias Chrétiens, qui ignoroient jusques aux noms des manœuvres, & qui n'entendoient rien au commandement. On ne s'apperçut de leur ignorance que quand il n'étoit plus temps d'y remédier.

Il fallut donc avec nos mâts de hune hauts foutenir toute la furie des vagues & des vents; notre inquiétude devint encore plus grande, lorsque nous reconnûmes que la mâture de notre vaisfeau étoit trop haute. Autre malheur, le grand mât, bien qu'il fût tout neuf, se trouva pourri en dedans, parce qu'on l'avoit coupé dans une mauvaise saison. L'horreur de la nuit, la violence des ondes, & le bruit affreux de l'orage augmenterent notre juste frayeur; cependant, vers les dix heures du foir chacun alla se reposer, à la réserve du premier Pilote & du Maître du navire; un peu après minuit celui-ci vint nous avertir de ne point fortir de la chambre, parce que le grand estay venoit de se rompre; c'est une manœuvre qui va saisir la tête du grand mât, pour l'empêcher de tomber sur la poupe quand on revire de bord. Il ajouta que le grand mât balançoit fort & étoit prêt de tomber; son avis étoit assez inutile, car nous étions tous écrasés, si le grand mât sût tombé fur la chambre, où nous nous trouvions M. du Laurens, le F. Moricet & moi. Nous

Nous fentîmes en ce moment toutes les agitations qui font ordinaires en de femblables conjonctures, & nous nous adressames à Dieu avec toute la ferveur dont nous étions capables; peu après le courant ayant pris le navire par le travers, le fit rouler avec violence vers le côté du basbord. Nous présentions le cap au vent, & une seconde houle le faisant relever avec un nouvel effort, le mât se rompit, & tomba sur le côté gauche du navire.

Cet accident, auquel nous venions d'échapper, fut suivi d'un autre qui n'étoit gueres moins à craindre; quand le mât fut dans l'eau, il se trouva retenu par les haubans, & les vagues le rejettoient avec violence contre le corps du vaisseau. On demandoit de tous côtés des haches pour couper les haubans, & il n'y en avoit point dans le navire, tant il étoit bien pourvu: on eut recours à des sabres, mais ils se trouverent si émoussés, qu'ils ne firent nul effet. Enfin, le Pilote voyant que le danger étoit pressant, se saisit du couteau de la cuifine, & à force de coups le mât se détacha enfin des haubans, & fut porté sur le rivage.

Au même-temps le Maître du vaisseau Tome XII.

parut couvert de fang. Deux poulies, qu'étoient tombées avec le mat, l'avoient blessé à la tête. Comme nous n'avions point de chirurgien, le Frere Moricet lava ses plaies avec de l'eau-de-vie, & lui enveloppa la tête d'un linge. Le crâne n'étant point entamé, il sut aussi-tôt en état d'agir. Il nous rassura un peu, en nous disant que le danger étoit moins grand depuis que le vaisseau se trouvoit fans mât, parce que le vent avoit moins de prise, & que la maîtresse ancre étoit jettée sur un bon sond de grosse vase.

Cependant, comme l'orage ne s'appaisoit point, nous résolûmes d'implorer, par un vœu, l'assistance du Ciel, Tout l'équipage se mit à genoux, nous prononçâmes ensemble, à haute voix, un acte de contrition, après quoi nous promîmes à Dieu de faire chanter une Messe solemnelle de Notre-Dame, que nous prenions pour notre protectrice; de communier à cette même Messe, & de faire une aumône aux pauvres pour le foulagement des âmes du purgatoire. On fongea ensuite à se délasser de ses fatigues, & à prendre un peu de repos. Il fut bien-tôt troublé par une nouvelle allarme. Le Maître du vaisseau, qui veilloit pour tout l'équipage, vint sur les quatre heures du matin nous dire, la larme à l'œil, que tout étoit perdu; que le cable attaché à l'ancre venoit de se rompre; que le vaisseau alloit infailliblement échouer à la côte, où la mer brisoit avec furie; qu'il n'y avoit plus que des ancres médiocres, mais qu'elles n'étoient point parées, & que le cable étoit trop foible pour résister à la tempête. Comme nous n'avions point d'autre ressource, on se mit incessamment à travailler; on attacha le cable à l'une des ancres; & après avoir invoqué le saint nom du Seigneur, on le jetta à la mer. Le vaisseau parut s'arrêter tout-à-coup, au grand étonnement de tout l'équipage; car le vent d'est, qui nous portoit à la côte, souffloit avec fureur.

Nous demeurâmes ainsi à l'ancre le vingt-quatrieme, & le lendemain le vent se calma. Nous songeâmes d'abord à nous tirer d'un voisinage aussi fâcheux que celui de la montagne de Barba. Les ondes étoient si hautes, & le tangage si violent, qu'il sut impossible de lever l'ancre. Il fallut donc couper le cable, asin de profiter d'un vent de sud sud-est assez fort pour nous faire resouler les courans qui nous étoient contraires. Ce parti, quoique nécessaire, nous jet-

Bij

toit dans une autre extrêmité: il ne nous restoit plus que deux petites ancres, & un bout de cable qui n'avoit que quarante cinq brasses de longueur. La grande vergue avoit été amenée sur le pont dès le commencement de la tempête, avec un tronçon du grand mât, d'environ 15 à 16 pieds. On hissa la grande voile, & on alla chercher quelque afyle le long de la côte. Aucun de nos Pilotes ne connoissoit cette plage, & nous nous trouvions fort embarrassés, lorsque nous apperçûmes au sud une grosse barque qui venoit vent arriere, & qui s'approchoit de nous : c'étoit des habitans de Narapour qui alloient à Ganjam: ils nous dirent que nous n'en étions éloignés que de huit à dix lieues, & ils voulurent bien diminuer leurs voiles afin de nous attendre. Etant arrivés à la vue de Ganjam, le 26 Septembre, nous fûmes contraints de mouiller à fix lieues au dessous du vent par quinze braffes d'eau.

Nous demeurâmes le lendemain à l'ancre, dans une allarme continuelle, à cause du grand sond, du peu de cable que nous avions, & de la soiblesse de notre ancre. On sit des signaux pour demander du secours, on tira du canon, on mit le pavillon en berne; mais per-

sonne ne paroissoit. Outre le danger où nous étions d'échouer, pour peu que le vent vînt à forcer, nous manquions de vivres, & il ne nous restoit plus qu'un peu de ris & quelques poissons à demi

gâtés.

Dans l'extrême nécessité où nous étions, nous résolumes d'envoyer à terre le premier Pilote & un jeune Métif; comme nous n'avions point de bateau à bord, ils se mirent sur un radeau, & ils s'efforcerent de gagner le rivage à force de rames, afin d'aller à Ganjam demander des chelingues (1), & un Pilote pour nous faire entrer dans le port au premier temps favorable. Ces pauvres gens exposoient ainsi leur vie avec courage pour l'assurer aux autres. Ils furent portés quatre lieues plus bas sur des rochers, où le radeau s'arrêta, & après bien des risques qu'ils coururent, ils gagnerent enfin la terre, les pieds tout ensanglantés, de telle sorte qu'il leur fallut trois jours pour se rendre à Gan-

⁽¹⁾ Espece de chaloupe saite de planches liées ensemble avec du jonc. On s'en sert surf toutes ces côtes, parce qu'elles obéissent, & ne se rompent point lorsqu'elles touchent la barre, au sieu que nos chaloupes s'y brisent.

jam, dont nous n'étions éloignés que

de quatre lieues.

Pour nous, qui étions restés dans le vaisseau, nous nous flattions que dès le lendemain ils nous ameneroient du fecours & des vivres; mais deux jours s'étant passés sans recevoir de leurs nouvelles, nous ne doutâmes plus, ou qu'ils ne fussent péris sur mer, ou qu'ils n'eussent été dévorés par des crocodiles. Le 28, nous apperçûmes un catimaron(1), conduit par deux pêcheurs, qui venoient droit à nous du rivage. Arrivés à bord, ils nous firent les complimens de la chauderie (2), & d'un Capitaine Anglois, qui nous offroient leurs services; mais ils ne purent nous raffurer sur la destinée de notre Pilote. Nous les renvoyâmes à la hâte, avec des lettres de remerciement que nous écrivîmes à ces Messieurs, par lesquelles nous leur demandions un prompt fecours.

Le lendemain vingt-neuvieme, nous vîmes fortir de l'embouchure de la ri-

(2) Gouverneur Gentil, établi par le Nababou Gouverneur de la Province.

⁽¹⁾ Assemblage de deux ou trois piéces de bois léger liées ensemble.

viere une grosse chelingue, qui sut bientôt rendue à bord. Elle nous amenoit notre Pilote avec six bons matelots du pays, envoyés à notre secours par M. Symond, Anglois, qui faisoit un grand commerce à Ganjam. Le Pilote, après nous avoir raconté ses avantures, nous consola fort, en nous rapportant le plaisir que M. Symond se faisoit de nous rendre service, & les ordres qu'il avoit donné pour nous faire trouver au rivage voisin des voitures qui nous transportassent commodément à Ganjam. Nous les attendîmes jusqu'au coucher du soleil, & nous apprîmes ensuite qu'un accident imprévu avoit détourné ailleurs son attention.

Dans le dessein de voir notre vaisseau de près, il avoit fait une partie de chasse: il y invita un Pilote Danois, qui commandoit un vaisseau Arménien; le Danois ne se rendit qu'avec peine à son invitation; il sembloit qu'il eût un pressentiment de sa mauvaise dessinée. Comme ils passoient auprès d'un étang, M. Symond tira sur un grand oiseau, en volant, l'oiseau blessé alla tomber dans une petite riviere qui se jette un peu au-dessus de la ville dans la riviere de Ganjam. Le Danois y courut, & comme B iv

il marchoit sur les bords, qui étoient mouillés, le pied lui glissa, & il tomba dans l'eau, précisément au seul endroit où cette riviere a dix ou douze pieds de prosondeur, car par-tout ailleurs elle est guéable. M. Symond & ses gens accoururent au secours du Danois, mais ils ne virent que son chapeau qui flottoit sur l'eau, & que le courant emportoit. Tout le reste du jour se passa à chercher le corps de cet infortuné, & c'est ce qui empêcha M. Symond de nous envoyer des palanquins, comme il nous

l'avoit promis.

Si nous eussions pu prévoir ce contretemps, nous eussions passé la nuit dans la chelingue, qui demeuroit à sec sur le fable du rivage; mais nous prîmes la résolution de marcher toujours vers la ville, dans l'espérance de trouver les palanquins que nous attendions. Nous eûmes quatre grandes lieues à faire dans des chemins que le fable mouvant rendoit très-difficiles, & une riviere à passer, qui étoit fort large & fort profonde. Nous arrivâmes sur les bords de cette riviere fort fatigués. Il n'y avoit ni bateau pour la traverser, ni maison pour nous retirer. Après avoir attendu long-temps, un Anglois que nous en-



PLAN DE LA VILLE ET DE LA RIVIERE DE GANJAM.

a la Cote de Gergelin par 19. Degrez30. minutes de Labitude Nord Il y a 3. degres de Variation Nord-Ouest.



voyoit M. Symond, nous amena enfin deux bateaux, & il nous apprit le chagrin & l'embarras qu'avoit causé le maheur arrivé au Danois.

Nous nous rendîmes, le premier d'octobre, chez M. Symond; il nous reçut avecltoute la politesse que nous pouvions attendre d'un homme de condition & de mérite, & il n'obmit rien de tout ce qui pouvoit nous faire oublier nos fatigues passées. Il me força de prendre sa propre chambre, jusqu'à ce qu'il eût fait vuider une maison qui lui servoit de magasin, pour nous y loger. La ville étoit si peuplée, qu'on n'y trouvoit point

de maison qui ne fût remplie.

Ganjam est une des villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale: tout y abonde, & le port est très-commode. Dans les plus basses marées, son entrée a toujours cinq ou six pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des vaisseaux en grand nombre & à peu de frais. Nous comptâmes quatre-vingt-dix-huit vaisseaux à trois mâts échoués sur le rivage, & nous en vîmes environ dix-huit sur le chantier, qu'on construisoit tout à la fois. La facilité & l'abondance du commerce y auroient sans doute attiré les

Nations européennes, si la jalousie des habitans ne s'étoit opposée à leur établissement. Ces peuples, bien qu'ils soient fous la domination Mogole, s'imaginent conserver leur liberté, parce qu'ils sont en possession de ne souffrir aucun Maure pour gouverneur dans leur ville. Néanmoins, depuis quatre ou cinq ans, ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure; mais ils sont fort en garde contre eux, & bien plus contre les Européens. Il y a deux ou trois ans que M. Symond voulut renfermer la maison d'une petite muraille de brique, le Gouverneur & les habitans firent aussi tôt cesser l'ouvrage. « Nous connoissons bien » le génie des Européens, disoient-ils; » s'il leur étoit permis d'user de briques » pour leurs maisons, ils éléveroient " bientôt des forteresses.". Aussin'y a-t-il dans toute la ville qu'une grande pagode & la maison du gouverneur Gentil, qui soient faites de briques; toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse enduite de chaux par dedans & par dehors: elles ne sont convertes que de paille & de jonc, & il en faut changer de deux en deux ans, ce qui est assez incommode.

La ville est d'une grandeur médiocre,

les rues sont étroites & mal disposées, le peuple y est fort nombreux. Elle est située à la hauteur de 19 dégrés 30 minutes nord sur une petite élévation le long de la riviere à un quart de lieue de son embouchure. Il y a douze ans qu'elle étoit plus considérable par ses richesses & par le nombre de ses habitans : elle étoit alors beaucoup plus proche de la mer; mais un vent d'est des plus violens, qui s'éleva vers le soir, sit déborder les eaux de la mer, qui submergerent la ville. Peu de ses habitans échapperent au naufrage.

Quoique les Indiens soient surperstitieux à l'excès, & qu'ils ayent ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'une à Ganjam. Il n'y a pas plus de vingt ans qu'on a commencé à la bâtir. Cette Pagode n'est autre chose qu'une tour de pierre massive & de figure poligone, haute d'environ 80 pieds, sur 30 à 40 de base. A cette masse de pierre est jointe une espece de salle, où doit reposer l'Idole quand l'édifice sera fini. Cependant on a mis Coppal, c'est le nom de l'Idole, dans une maison voisine: là elle est servie par des Sacrificateurs & des Devadachi, c'est-à-dire, par des esclaves

B vi

des Dieux. Ce sont des filles prostituées dont l'emploi est de danser, & de sonner de petites cloches en cadence, en chantant des cantiques insâmes, soit dans la Pagode, quand on y fait des sacrifices, soit dans les rues, quand on promene l'Idole en cérémonie.

L'histoire du Dieu Coppal est aussi bisarre qu'elle est confuse & embrouillée: ce que m'en ont dit les Brames est plein de contradiction & n'a nulle vraisemblance. Voici ce qui se rapporte de plus certain. Il y a environ trente ans qu'un Marchand étranger apporta une statue assez mal faite; c'étoit à peu près la figure d'un homme haut d'un pied & demi qui avoit quatre mains: deux étoient élevées & étendues, il tenoit dans les deux autres une espece de flûte allemande. Ce Marchand exposa cette figure en vente : un Prêtre d'Idoles qui l'apperçut, fit publier partout que ce Dieu lui avoit apparu, & qu'il vouloit être adoré à Ganjam avec la même solemnité qu'on adoroit Jagrenat. C'est une sameuse Idole qu'on révere dans une ville éloignée de quinze à seize lieues au nord de Ganjam, assez près de la mer. Le songe du Brame passa pour une révélation divine, on

acheta la statue de Coppal, & on promit de lui bâtir un Temple célébre. Le Gouverneur Gentil n'eut garde de désabuser le peuple; il trouvoit son intérêt à le confirmer dans son erreur, c'est pourquoi, du consentement des principaux de la ville, il imposa une taxe générale pour les frais du Temple. C'étoit à qui auroit part à une si bonne œuvre : on m'a assuré que le Gouverneur tira sur le peuple plus d'argent qu'il n'en falloit pour bâtir deux Temples semblables à

celui qu'il vouloit construire.

Je ne pus découvrir le moindre vestige du Christianisme ni dans la ville de Ganjam, ni dans celle de Barampour, qui est encore plus considérable, soit par la multitude & la richesse de fes habitans, foit par le grand commerce qu'on y fait des toiles & de soiries. Ce qui me fait croire que l'Evangile n'a jamais étéprêché dans ces vastes contrées. Il me semble qu'il s'y établiroit aisément, a l'on y envoyoit des Missionnaires. Ces peuples sont d'un naturel docile, ils n'ont qu'un médiocre attachement pour leurs Idoles, sur-tout à Barampour, où les Pagodes sont fort mégligées. Dailleurs, cette ville étant Stuée entre la côte de Gergelin & celle d'Orixa, on y parle communément les deux langues, & de-là on pourroit passer dans l'Orixa, où les peuples ont encore de plus favorables dispositions pour le Christianisme. Quelques Brames du pays m'ont assuré qu'il est rare de trouver un Ourias qui ait deux semmes, & que c'est parmi eux un libertinage désapprouvé, quand un homme en épouse deux, sur-tout si la premiere n'est pas stérile.

Je vous avoue, mon Révérend Pere, que j'étois faisi de douleur en voyant l'aveuglement de ces pauvres Infideles. Je me suis servi plusieurs fois d'un Interprête pour leur parler des vérités du falut, car personne ici n'entend le Tamul. Ils recevoient mes instructions avec ardeur & avec piété: ils convenoient sans peine des infamies de leurs Dieux, & ils les détestoient : ils n'avoient pas moins de mépris pour leurs Brames, dont ils connoissoient les fourberies & l'avarice : ainsi tout favorise leur conconversion; la providence nous fournira peut - être les secours nécessaires pour l'entreprendre. Ce ne sont pas les Missionnaires qui manqueront; les Jéfuites ne respirent qu'à se répandre parmi les Infideles, & à se consacrer à leur falut.

Quoique je trouve parmi les peuples de cette côte beaucoup de docilité, je ne puis disconvenir qu'il regne à Ganjam un déréglement de mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde. Le libertinage y est si public & si esfréné, que j'entendis publier à son de trompe, qu'il y avoit du péril à aller chez les Devadachi qui demeuroient dans la ville; mais qu'on pouvoit voir en toute sûreté celle qui desservoient le Temple de Coppal. Une si étrange prostitution doit animer le zèle des hommes apostoliques dessinés à éteindre les slammes de l'enser, & à allumer par-tout le seu du divin amour.

Barampour est à quatre lieues de Ganjam; la sorteresse y est remarquable. Elle consiste en deux rochers de médiocre hauteur, qui sont environnés d'une muraille de pierre, presque aussi dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ses murs vers le nord sont baignés d'une petite riviere, qui va se jetter dans la mer à une lieue de là. On nous dit qu'il y avoit sur la porte une inscription si ancienne, que personne n'en connoissoit les caracteres. J'aurois bien voulu la voir; mais les Maures, sçachant que j'étois Européens,

ne me permirent pas d'en approcher sils craignent que les Européens ne s'en emparent, ce qui feroit facile, car il n'y a perfonne pour la défendre. On m'assura qu'il n'y a guere que foixante ans qu'un homme du pays avec cent de ses compatriotes, y avoit tenu tête pendant deux ans à une armée formidable de Maures, & que cette poignée de gens n'avoit pu être réduite que par la famine. Tout le plat pays est bien cultivé, sur-tout auprès des montagnes, où le ris & le bled viennent en abondance deux sois l'année, de même qu'à Bengale; mais l'air y est beaucoup plus fain, & les bestiaux y sont-plus gras & plus vigoureux.

Pendant le sejour que je sis à Ganjam, je sus témoin d'une cérémonie également superstitieuse & extravagante. Un vieux Brame, accompagné des deux principales Dames de la ville, se rendit auprès d'une petite élévation de terre, que les carias ou sourmis blanches avoient formée à vingt pas de notre maison. Le Brame, après avoir fait diverses grimaces ridicules, prononça quelques paroles, & jetta de l'eau sur le monceau de terre. Les semmes vinrent ensuite d'un air sort dévot, & jetterent sur le

même monceau de terre du ris cuit, de l'huile, du lait, du beurre & quantité de fleurs. Ce manége dura près de trois heures, ces femmes se succédant les unes aux autres pour faire leur offrande. Ayant demandé ce que signifioit cette cérémonie, on m'apprit qu'il y avoit là un repaire de serpens appellés en Portugais, cobra capella, dont la blessure est mortelle, si on n'y applique sur le champ un remede du pays; & que ces semmes savoient la simplicité de croire que par leurs offrandes elles préservoient leurs ensans & leurs maris de la piqure de ces serpens.

Nous étions sur notre départ de Ganjam, lorsqu'on vint me chercher de la part d'un Marchand Arménien qui étoit à l'extrémité. Il n'avoit aucun secours à attendre dans cette ville, car on n'y trouve ni Medecin ni Chirurgien: c'est le Gouverneur Brame qui fait les sonctions de l'un & de l'autre: il a trois ou quatre recettes très - dangereuses à prendre; car ou elles rendent la santé en peu de temps, ou si elles ne sont point sur le champ leur effet, le malade

n'a qu'à se disposer-à la mort.

Je me rendis dans la maison de l'Arménien, & après quelques paroles de consolation propres de l'état où il se trouvoit, je m'informai s'il étoit orthodoxe ou schismatique. Il m'avoua qu'il étoit schismatique, mais qu'il ne laissoit pas d'entendre la Messe dans nos Eglises, de se confesser aux Prêtres Catholiques, & de recevoir de leurs mains le Corps de Jesus-Christ aussi souvent que de leurs Vertabiets. Les Arméniens qui étoient présens, m'assurerent la même chose. En effet, c'est une pratique suivie universellement des Arméniens dans les Indes, lorsqu'ils se trouvent à Manille ou à Goa, de se confesser & communier dans les Eglises Catholiques avec les fideles, sans qu'ils se croyent obligés de renoncer à leur schisme.

Je fis entendre au malade qu'il ne pouvoit point en conscience recevoir les Sacremens des Prêtres schismatiques; & qu'en se consessant aux Catholiques, il devoit leur déclarer qu'il vivoit dans le schisme; qu'il n'étoit nullement en état de recevoir l'absolution, si auparavant il n'abjuroit ses erreurs; que sans cela l'absolution qu'on lui donnoit lui étoit inutile, & que ses péchés n'étoient pas véritablement pardonnés; que pour moi je ne pouvois le consesser, encore moins le communier, s'il ne renonçoit

au schisme qui le séparoit de l'Eglise Catholique & Romaine, hors de laquelle il n'y a point de falut; qu'il devoit reconnoître un purgatoire, avouer qu'il est bon & salutaire de prier pour les morts; enfin, confesser qu'il y a deux natures en Jesus - Christ, qui ne font qu'une feule Personne divine. Il me répliqua qu'il croyoit être dans une bon-ne Religion & qu'il ne condamnoit point la nôtre. « Une telle créance, lui ré-» pondis-je, ne vous justifiera pas devant » Dieu: puisque vous ne condamnez pas » notre Église, & que nous réprouvons » la vôtre, vous devez prendre le parti » le plus fûr : le moment approche » que vous allez paroître au tribunal » du fouverain Juge, & si vous n'ab-» jurez vos erreurs, tandis-qu'il vous » donne encore le temps de le faire, » vous êtes perdu pour jamais.

Après un long entretien, où j'employai toutes les raisons les plus propres à le convaincre, Notre-Seigneur lui sit ensin la grace de se reconoître; il renonça de bonne soi à ses opinions; & il protesta qu'il croyoit sans hésiter tout ce que l'Eglise Romaine, seule & vraie Eglise de Jesus-Christ professe & enseigne. J'aurois bien voulu lui faire

figner sa profession de soi, il y confentoit, mais je ne pouvois la faire écrire que par des Arméniens schismatiques, dont j'avois sujet de me désier. Je le confessai, &il me parut vivement touché de la grace que Dieu venoit de lui faire.

Le lendemain je sis porter à son logis des ornemens pour y célébrer le saint facrissice de la Messe; tous les Catholiques y assistemnt; le malade eut le courage de recevoir à genoux le saint Viatique. Il m'assura ensuite qu'il n'appréhendoit plus la mort, parce qu'il mettoit toute sa consiance dans les mérites de Jesus-Christ. Je l'allai voir encore le lendemain, & l'ayant trouvé à l'agonie, je sis les prieres de la recommandation de l'ame. On m'attendoit au rivage pour m'embarquer dans une chelingue, car notre vaisseau étoit en rade dès le matin. A peine y sus-je arrivé que nous mîmes à la voile.

Quand je fais réflexion à la fainte mort de ce bon Arménien, je ne puis m'empêcher d'admirer la conduite adorable de la Providence, qui avoit permis, fans doute, les malheurs qui nous étoient arrivés, pour nous attirer au port de Ganjam, & pour ménager à ce Schismatique les moyens de se convertir & de mourir dans le sein de l'Eglise. Ce qui me consirme de plus en plus dans cette pensée, c'est l'aveu que M. du Laurens me sit dans la suite, qu'en moins de quinze jours, il avoit fait ses affaires à Bengale aussi avantageusement que s'il y sût arrivé deux mois plutôt, ainsi qu'il l'avoit projetté à son départ de

Pondichéry.

Ayant levé l'ancre de la rade de Ganjam avec un vent de sud-est, nous découvrîmes le lendemain matin 26 Novembre la Pagode de Jagrenat, qui est à une lieue dans les terres, & nous fûmes par son travers avant le soleil couché. Jagrenat est sans contredit la plus célebre & la plus riche Pagode de toute l'Inde: l'édifice en est magnifique, il est fort élevé, & son enceinte est très-vaste. Cette Pagode est encore considérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles, & les pierreries dont elle est ornée: elle donne son nom à la grande ville qui l'environne, & à tout le Royaume. On la découvre en mer de dix à douze lieues, quand le temps est serein. Le Raja du pays est en apparence tributaire du Grand Mogol, il prend même le titre d'officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'est que la premiere année qu'il prend possession de son Gouvernement, il visite en personne le Nabab de Catek. C'est une ville considérable entre Jagrenat & Balassor. Le Raja ne fait sa visite que bien escorté, afin de se mettre à l'abri de toute insulte.

J'aurois fouhaité de m'instruire par moi-même des particularités qu'on me racontoit de la Pagode de Jagrenat; mais on me dit qu'on n'y laissoit entrer perfonne qui ne sît profession publique d'idolâtrie; les Maures mêmes n'osent en approcher; on est sur-tout en garde contre les François. Il passe pour constant, dans le pays, qu'un François, sous l'habit de Pandaron, entra, il y a environ trente ans, dans le Temple, qu'il y demeura caché, & que pendant la nuit il enleva un gros rubis, d'un prix inestimable, qui formoit un des yeux de l'Idole.

Ce Temple est sur-tout célebre par son ancienneté. L'histoire de son origine est singuliere: voici ce qu'en apprend la tradition du pays. Après un ouragan des plus surieux, quelques pêcheurs Ourias trouverent sur la plage, qui est sort basse, une poutre que la mer y

avoit jettée; elle étoit d'un bois particulier, & personne n'en avoit vu de semblable; elle sut destinée à un ouvrage public, & ce ne sut pas sans peine qu'on la traîna jusqu'à la premiere peuplade, où l'on bâtit ensuite la ville de Jagrenat. Au premier coup de hache qu'on lui donna, il en sortit un ruisseau de sang. Le Charpentier, à demi-interdit, cria aussi-tôt au prodige; le peuple y accourut de tous côtés, & les Brames, encore plus intéressés que superstitieux, ne manquerent pas de publier que c'étoit un Dieu, qui devoit être adoré dans le pays.

Il n'y avoit rien d'extraordinaire dans cette liqueur rouge, qui couloit de la poutre; j'ai vu à Ganjam de ces poutres qui venoient des montagnes voisines; quand le bois n'est pas coupé dans la bonne faison, si on le laisse long-temps au soleil, il ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers qui creusent jusqu'au cœur du bois. Qu'on le jette ensuite dans l'eau, il en est bientôt abreuvé, il s'y fait des réservoirs, & l'eau en sort en abondance quand la hache pénetre

un peu avant.

Cette poutre étoit d'un bois rouge. Il y a quantité de ces arbres au Pégou & à Tannasserim; l'eau, en pénétrant

dans le cœur de la poutre, y avoit pris la couleur du bois, qui ressemble à celle du fang. Ainsi, il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau rougie; mais ces pauvres Idolâtres, abusés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit donc une statue de cinq à fix pieds de hauteur. Elle est très-mal faite, & c'est plutôt la figure d'un finge que d'un homme. Ses bras sont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude; c'est apparemment parce qu'on a voulu faire la statue d'une seule piece; car on ne voit point de statues mutilées dans l'Inde; elles passent dans l'esprit de ces peuples pour monstrueuses, & lorsqu'ils voyent de nos images, qui n'ont que le buste, ils reprochent aux Chrétiens leur cruauté, de mutiler ainsi des Saints qu'ils réverent.

Le tribut qu'on tire des Pélerins est un des plus grands revenus du Raja de Jagrenat. En entrant dans la ville, on paye trois roupies aux Gardes de la porte, c'est pour le Raja. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut présenter une roupie au principal Brame, qui en a soin; c'est la moindre taxe, que les plus pauvres ne peuvent pas se dispenser de payer.

Pour

Pour ce qui est des riches, ils donnent des sommes considérables. Depuis peu il en couta plus de huit mille roupies à un riche Marchand, qui y étoit venu de Balassor.

On ne scauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent à Jagrenat de toute l'Inde, soit en-decà, soit au-delà du Gange. Il y en a qui ont fait plus de trois cens lieues en se prosternant continuellement par terre sur la route, c'est-à-dire, qu'en sortant de leurs maisons, ils se couchent tout de leur long, les mains étendues au-delà de la tête, & puis se relevant, ils recommencent à se prosterner de la même maniere, en mettant les pieds où ils avoient les mains, ce qu'ils continuent de faire jusqu'à la fin de leur pélerinage. qui dure quelquefois plusieurs années. D'autres traînent de pesantes & longues chaînes attachées à leur ceinture. Quelques-uns ont les épaules chargées d'une cage de fer, dans laquelle leur tête est renfermée.

Vous jugez bien, mon Révérend Pere, que des personnes qui se livrent à de si grandes austérités, sans être soutenues de la grace, deviendroient de servens Chrétiens s'ils connoissoient Jesus-Christ. Que Tome XII.

ne feroient-ils pas, que ne souffriroientils pas pour son amour, s'ils sçavoient ce qu'il a souffert pour eux! Mais aussi que la vie pénitente & austere des Missionnaires leur devient douce & consolante, quand ils voyent ces pénitens idolâtres, en venir à ces excès pour honorer leurs fausses Divinités! Les Gentils des côtes de Gergelin & d'Orixa ont continuellement Jagrenat à la bouche; ils l'invoquent en toute rencontre; & c'est en prononçant ce nom qui leur est vénérable, qu'ils sont sûrement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs sermens.

Pendant notre petite traversée de Ganjam à la pointe des Palmiers, nous eûmes presque toujours, durant la nuit, de petits vents de terre qui duroient jusques vers les dix heures du matin. Sur les deux heures après midi les vents venoient du large, & souffloient jusqu'au coucher du soleil. Pendant l'intervalle de ces changemens de vent, il nous falloit mouiller, parce que les courans étoient contraires. Ainsi nous fûmes cinq jours à faire environ quarante lieues, sans nous éloigner de la terre de plus d'une lieue.

Nous arrivâmes le jour de Saint-André à la pointe des Palmiers, & nous la doublâmes vers le foir. Nous avions reconnu la fausse pointe le jour précédent; elle est très-dangereuse dans la saison des vents de sud, parce que l'enfoncement que fait cette fausse pointe est tout-à-fait semblable à celui que fait la véri-table, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufrage; car quand on y est une sois entré, on ne peut plus guere s'en retirer. Comme nous n'avions pas pris hauteur ce jour-là, nous crûmes d'abord que la fausse pointe étoit la véritable; mais ayant remarqué que les bords du rivage étoient fort escarpés, & ayant apperçu des terres blanches par intervalle, nous reconnûmes aussitôt notre erreur, & il nous fut aisé de fortir de ce mauvais pas, parce que c'étoit la saison où les vents de terre regnent pendant la nuit. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y sera pas surpris. La véritable pointe des Palmiers est une terre basse & noyée, où il paroît des arbres éloignés les uns des autres bien avant dans la mer, sans qu'on puisse voir le rivage que d'une maniere confuse.

Après avoir dépassé la pointe des Palmiers, des vents forts & contraires nous obligerent de louvoyer durant sept jours

Cij

avant que d'arriver à la rade de Balassor, qui n'en est éloignée que de quinze lieues. Les marées violentes nous raisoient dériver jusques près de Canaca, c'est une riviere au sud-ouest de l'enfoncement de la Pointe des Palmiers. Ses habitans ont la réputation d'être de grands voleurs.

Pour ne pas perdre de temps à attendre le pilote-côtier à la barre de Balassor, car la faison étoit avancée, M. du Laurens envoya à terre le maître du navire: il mit deux jours à se rendre à Balassor, & il vint ensuite nous joindre à la rade où nous avions mouillé, & où nous pensâmes périr. Celui qui fondoit avoit mal instruit le pilote de la quantité du fond; il fit mouiller sur les dix heures du soir, croyant être par quatre brasses; mais une heure après, le pilote ayant pris luimême la fonde, pour voir si l'ancre ne chassoit pas, il trouva qu'il n'y avoit que sept pieds d'eau, & nous en tirions six. Nous étions justement sur la barre de Balassor, où le sable est très-dur, & où nous ne pouvions échouer sans faire naufrage. Comme la mer perdoit toujours, il fit lever tout le monde, & on vira au cabestan avec tant de diligence, que l'ancre fut haute avant que

le navire eût touché. Dieu nous préserva encore de ce malheur, car nous n'eûmes que le temps nécessaire pour nous mettre

au large.

Le lendemain huitième de Décembre, aussi-tôt que le Pilote François du Gange fut entré, on leva l'ancre pour aller mouiller ce jour-là même aux pieds des brasses: on appelle ainsi un grand banc qui occupe toute l'embouchure du Gange; ces brasses ne sont que du côté de l'ouest : du côté de l'est, on peut entrer & sortir du Gange, sans passer sur aucun banc. Nul vaisseau n'entre jamais par la passe de l'est, quoique tous y passent en sortant. Une infinité de bancs cachés qui l'environnent & qui s'étendent fort loin dans la mer, rendent cette passe très-dangereuse. Ces bancs forment un canal fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aisément en sortant, parce que le canal est près des terres; mais on ne peut le connoître quand on vient du large. Les grands vaisseaux attendent le demi-flot pour passer les deux brasses, & vont mouiller dans un endroit où il y a toujours cinq ou fix braffes d'eau : on l'appelle la chambre du diable, parce que la mer y est extrêmement haute quand

C iij

le vent est violent, & que les vaisseaux y sont en danger. Les brasses ne changent jamais : les petits vaisseaux passent la premiere brasse qui n'a pas plus de deux lieues, & se rendent dans le canal le long de la terre, comme nous fîmes. Nous fûmes plus de dix jours à remonter le Gange jusqu'à Chandernagor, & ce ne fut pas sans danger. Le vent contraire nous obligeoit de louvoyer pour avancer chemin, à la faveur du flot, & le navire ayant refusé de revirer de bord, nous fûmes contraints de mouiller au plus vîte. La poupe, en évitant, se trouva à six pieds d'eau, on porta une ancre au large, & nous nous tirâmes d'affaire.

La premiere fois que je vins à Bengale, il y a douze ans, il nous arriva un pareil accident fur la même riviere, mais un peu plus bas. On ne fçauroit croire combien de vaisseaux périssent fur cette riviere; les plus grands y navigent jusqu'à Ougli, c'est-à-dire, plus de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche commerce qu'on fait à Bengale, ne permet pas de faire attention à ces pertes fréquentes. Si Dieu me conserve la vie, j'aurai l'honneur de vous envoyer une rela-

tion de ce royaume, le plus riche & le plus abondant de toute l'Inde. Toutes les Nations y apportent de l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois seuls y ont apporté cette année plus de six millions d'écus. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect dans l'union de vos faints Sacrifices, &c.

LETTRE

Du Pere Claude-Antoine Barbier, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Missionnaire des Indes.

A Pinneypundi, ce 1 Décembre 1711.

Mon Révérend Pere,

La paix de Notre Seigneur.

J'ai eu l'avantage, peu après mon arrivée aux Indes, d'entrer dans le Carnate, & d'être chargé, par mes Supérieurs, du gouvernement de la Mission que vous aviez quittée un an auparavant pour passer en Europe. C'est pour

moi une raison de vous adresser la premiere lettre que j'écris en France, asin de vous rendre compte de ce qui s'est passé de plus remarquable dans une Mission dont vous êtes regardé comme

le pere.

Je ne vous dirai rien, mon Révérend Pere, de la joie secrette que j'ai sentie en embrassant ce nouveau genre de vie: vous avez éprouvé vous-même avec quelle bonté Dieu nous dédommage du petit sacrifice qu'on lui sait en cette occasion. Du moins le Seigneur a eu compassion de ma soiblesse, & il a bien voulu me faciliter toutes les choses qui, dans les commencemens d'une vie si extraordinaire, révoltent le plus la nature.

Après le tribut ordinaire d'une maladie qu'il m'a fallu payer les premiers mois, je me suis trouvé tellement accoutumé à cette nouvelle maniere de vivre, de se vêtir & de marcher, qu'il ne me venoit aucun doute que je ne fusse véritablement destiné de Dieu à travailler dans cette Mission. La dissiculté inséparable de l'étude de ces langues, ne m'a pas permis encore de parler avec cette facilité qui seroit nécessaire pour traiter librement avec les Gentils: mais, graces à Dieu, j'en sçais affez pour instruire par moi-même les

Néophytes.

Ce fut le premier jour de Mars de cette année que j'entrai dans la Mission de Carnate. Je n'y avois encore demeuré que quelques semaines, lorsque les Catéchistes m'amenerent de divers endroits un grand nombre de Catéchumenes fort bien instruits, & disposés à recevoir le faint baptême. Qu'il est consolant pour un nouveau Missionnaire de commencer ses fonctions par administrer le baptême à près de deux cens personnes! Je recueillois ainsi la moisson que vous aviez semée : la joie & la consolation étoit pour moi toute entiere, tandis que le travail, & par conféquent le mérite étoit votre partage.

Je ferois violence à votre modestie, mon Révérend Pere, si je marquois dans un plus grand détail les traces de votre zèle que je trouvois presque à chaque pas, en parcourant les endroits où vous avez demeuré: mais du moins vous ne serez pas infensible aux regrets de vos Néophytes, qui demandent sans cesse au Seigneur, dans leurs prieres les plus serventes, le prompt retour de leur

Pasteur & de leur Pere.

Comme la fête de Pâques approchoit dans le temps que j'arrivai à Pinneypondi, je ne crus pas devoir sitôt entreprendreaucun voyage : en effet, je fus assez occupé à contenter la dévotion des Chrétiens qui se rendirent en soule à mon église. On est frappé & attendri tout à la fois, lorsqu'arrivant nouvellement d'Europe, on voit la ferveur avec laquelle ces bons Néophytes font huit & neuf journées de chemin à pied pour avoir le bonheur d'entendre une messe. Bien plus encore, quand on est témoin de l'affiduité avec laquelle ces pauvres gens, après tant de fatigues, le trouvent aux instructions & aux prieres qui se font dans l'église presque tout le jour, & une grande partie de la nuit. Ils se retirent ensuite pour prendre quelques heures de sommeil sous le premier arbre qu'ils rencontrent : encore y en a-t-il plusieurs parmi eux, qui emploient ce temps-là à des pénitences extraordinaires. Vous aurez vu fans doute comme moi, mon Révérend Pere, des Chrétiens de l'un & de l'autre fexe passer plusieurs heures de la nuit à faire sur leurs genoux le tour de l'église, en récitant des prieres vocales, & en meditant la passion du Sauveur.

Après la cérémonie du Vendredi Saint, m'étant retiré pour prendre un peu de repos, on vint m'avertir du danger où étoit un enfant de cinq ans, qu'on avoit porté à l'église pour y être baptisé. Il venoit d'être attaqué tout à coup d'une maladie violente, dont on ne pouvoit découvrir la cause : on jugeoit pourtant, par le mouvement irrégulier de ses yeux, & par les convulsions de tout son corps, qu'il avoit été mordu de quelque serpent, & on ne lui donnoit plus que quelques instans à vivre. Je courus ausli-tôt à l'église, & je le baptisai. Durant la cérémonie, & fur-tout lorsque je lui mis le sel bénit dans la bouche, cet enfant, que ses parens tenoient entre leurs bras à demimort, parut à l'instant se ranimer : il fe mit à pleurer, & ensuite il s'endormit. Deux heures après il se réveilla en parfaite fanté, & il alla se ranger avec les autres enfans de son âge. Les Chrétiens ne douterent point qu'une si prompte guérison ne sût l'effet du saint baptême, & ils en rendirent graces au Seigneur comme d'une faveur spéciale.

Je comptois d'aller, après les fêtes de Pâques, à Adichenelour, pour y cé60

lébrer la fête de la Pentecôte dans la nouvelle églife que vous y avez fait construire : mais j'appris qu'elle avoit été tout à fait ruinée par une inondation qui arriva l'hiver passé. Je sus bien dédommagé de la peine que me causa ce contre-temps, par le bonheur que j'eus de gagner sûrement une ame à Dieu le propre jour de cette fête. J'étois occupé à entendre les confessions des Chrétiens, qui étoient venus de fort loin & en grand nombre, lorfqu'un Gentil se présenta à la porte de l'église avec sa femme, qui apportoit son fils de quatre grandes lieues, dans l'espérance qu'on lui avoit donnée qu'il recevroit quelque foulagement à l'églife des Chrétiens. Cet enfant étoit à l'extrêmité. Je fis comprendre à ses parens que le baptême étoit le seul remede dont il eût besoin, & que si leur fils venoit à mourir, ils auroient du moirs la consolation d'être assurés qu'il vivroit éternellement dans la gloire. Ils y consentirent, & je baptisai l'enfant. A peine s'étoient-ils retirés, qu'il mourut entre les bras de fa mere. Un quart d'heure plus tard, il eût été privé à jamais du bonheur de voir Dieu. Ces bonnes gens me rapporterent le corps de leur enfant que

je sis enterrer avec solemnité, & ils me parurent disposés eux-mêmes à renoncer à l'Idolâtrie, & à embrasser notre sainte Religion. Vous sçavez mieux que personne, mon Révérend Pere, combien ces traits de la Providence sont

confolans pour un Missionnaire.

Je suis occupé actuellement à faire instruire une famille entiere, dont la conversion a commencé par un bon vieillard qui en est le chef. Le mauvais temps obligea un de mes Catéchistes d'entrer dans une peuplade voisine : il fut touché des plaintes qu'il entendit faire dans la maison d'un Gentil; il y entra, & trouvant toute la famille éplorée, il connut par leurs larmes & par leurs gémissemens, qu'ils étoient sur le point de perdre leur pere qui se mouroit; il approcha du lieu où étoit ce vieillard, & il remplit alors la fonction d'un zelé Catéchiste. Il annonca Jesus-Christ à ce pauvre moribond, & il l'instruist des vérités du falut. La grace qui agissoit en même-temps dans son cœur, le porta à demander le baptême : & comme le péril étoit pressant, il lui fut conféré sur l'heure par le Catéchiste. Les forces semblerent revenir au malade, ou plutôt la fermeté. de sa soi lui sit tirer des sorces de sa propre foiblesse. Il se sit porter le jour suivant à l'église, & là, entre les bras de ses enfans, il reçut les saintes onctions. A peine l'eurent-ils reporté dans sa maison

qu'il expira.

Cette mort donna lieu à une grande contestation qui s'éleva entre les enfans & les parens du défunt. Ceux-ci, qui étoient accrédités dans la bourgade, prétendoient que le corps fût brûlé felon la coutume de leur caste. Les enfans, tout Gentils qu'ils étoient, s'y opposerent, & dirent que leur pere étant mort Chrétien, il seroit enterré suivant la coutume qui s'observoit dans l'église des Chrétiens. Comme cette contestation faisoit de l'éclat, elle vint bientôt à la connoissance du Raja d'Aneycoulam. Vous n'ignorez pas, mon Révérend Pere, que nous avons dans cette Cour de puissans ennemis. Cependant la Providence ménagea si bien les choses, que la Religion eut le dessus. Le Raja répondit que puisqu'il honoroit de sa bienvaillance le Sanias de Pinneypondi, & qu'il lui permettoit d'avoir des Disciples, il vouloit qu'on le laissat vivre selon ses usages. Les enfans du défunt me firent sçavoir cette réponse,

dont je rendis graces à notre Seigneur. La cérémonie de l'enterrement se sit à l'ordinaire, & maintenant la veuve avec ses enfans se disposent à recevoir le baptême. Je rapporte ces faits, mon Révérend Pere, parce qu'ils ont quelque chose de singulier; car, pour les fruits ordinaires que l'on recueille dans cette Mission, il seroit inutile de les écrire à une personne qui en a plus vu & plus fait que ne peut sçavoir un nouveau Missionnaire.

Après les continuelles occupations que m'avoient données les grandes fêtes, Dieu m'éprouva par la maladie dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre. Mon expérience m'apprit alors ce que je n'avois pu comprendre sur le récit d'autrui, de la nature d'une fluxion dont on est tourmenté dans ce pays. C'est une si grande abondance de sérosités qui tombent du cerveau, & qui s'écoulent continuellement par les yeux, qu'il est impos-fible de les tenir fermés pendant un temps considérable. Ouvrez - les, c'est encore pis ; chaque rayon de lumiere est une espece de dard qui vient frapper la prunelle ; il n'y a pas jusqu'au mouvement naturel des paupieres, qui ne cause un nouveau supplice: parce que l'humeur qui découle étant sort gluante, sorme, par sa consistance, des pointes qui picotent sans cesse la membrane de l'œil. Je passai ainsi huit jours sans pouvoir prendre un moment de repos. Cette insomnie me causa la sievre accompagnée d'un dégoût extrême pour toute sorte d'alimens. Mais notre Seigneur, qui sçait proportionner les maux à notre soiblesse, me rendit la santé au bout de six semaines.

J'entrepris aussi - tôt le voyage que j'avois projetté de faire à l'ouest, pour visiter la Chrétienté de Courtempettey, & repasser par le sud pour recueillir les débris de l'Eglise que vous y avez bâtie. Cette tournée me parut être de près de quatre - vingt lieues, prenant depuis Pinneypondi jusqu'à Chingama, d'où passant au sud par Adichenelour, on visite les habitations qui bordent la riviere de Ponarou, puis on revient par l'est de Gingi. Dans cette excursion, j'éprouvai aux pieds & aux jambes les douleurs que ces nouvelles courses ne manquent pas de causer. A la fin je me suis fait à la fatigue; &, graces à Dieu, il faut maintenant que les épines, dont yous favez que ces prairies sont toutes

semées, soient bien longues & bien aigues, pour ne pas céder à la sermeté & à l'assurance avec lesquelles je les soule.

Il est vrai que la vue des lieux confacrés par les sueurs & par les soussirances des anciens Missionnaires, a bien de quoi encourager leurs successeurs; & en particulier, le souvenir de la prison que vous avez eu à soussirir dans l'endroit même où je passois alors, a beaucoup contribué à me soutenir dans ce

voyage.

A peine fus-je arrivé à Courtempettey; qu'on me fit le récit des outrages & des insultes que le Pere Mauduit avoit essuyés quelques années auparavant, lorsqu'on l'arrêta prisonnier à Chingama. On me menaçoit d'une destinée toute pareille: mais Notre-Seigneur ne prodigue pas ces fortes de faveur à tout le monde; il faut les mériter par une ferveur extraordinaire, & par une fidélité plus grande que la mienne. Du moins si en les desirant on pouvoit s'en rendre digne, il me semble que j'étois disposé à tout. Je pensois souvent que le Révérend Pere Laynez, à présent Evêque de Saint-Thomé, & fondateur de la Mission de Courtempettey, avoit été pris,

il y a quelques années, dans ce lieu-là même, & y avoit reçu des playes dont il conserve encore les cicatrices, mille fois plus glorieuses pour lui, que les pierres précieuses qui ornent la mitre que le souverain Pontise l'a sorcé tout récemment d'accepter. Mais enfin le séjour que j'y ai fait, a été tranquille, & les Gentils ne m'ont point inquiété.

Cependant la conversion d'un fameux Gentil de ce pays, me fit croire que j'allois essuyer une rude persécution. Cet Idolâtre, pour m'assurer que son changement étoit sincere, m'avoit remis son Idole insâme, qui n'est redevable du culte que lui rendent les Indiens, qu'au déréglement & à la corruption de leurs cœurs. Ses parens faisoient déja beaucoup de bruit, mais Dieu permit que

cet orage n'eut pas de suite.

Je pris ma route vers Tandarey, où je dressai un Oratoire sur les débris d'une Chapelle qui sut bâtie autresois par le vénérable P. Jean de Britto, martyrisé dans le Royaume de Marava. Si mes facultés me l'eussent permis, j'aurois relevé cette Eglise, tant à cause de la vénération que nous devons avoir pour ce saint homme, qu'à cause de la situation du lieu même où les Chré-

tiens peuvent s'affembler commodément. Mon dessein est d'employer à cet usage le premier secours qui me viendra d'Eu-

rope.

En passant à Tirounamaley, j'eus le chagrin d'y voir triompher la superstition par la beauté des édifices consacrés aux Idoles, par la magnificence des portiques où une imagination ridicule fait nourrir & honorer une multitude prodigieuse de singes, & beaucoup plus encore par les monumens que l'impiété éleve chaque jour aux endroits où l'on a obligé les semmes à se brûler toutes vives après la mort de leurs maris. Il y en avoit sept ou huit tout récens, qui me pénétrerent de la plus sensible douleur.

Au fortir de Tandarey, le voisinage de Gingi & d'autres grandes villes me fit garder plus de ménagemens pour se-courir les Chrétiens, sans m'exposer à être découvert. Je n'eus plus d'autre demeure que les bois, encore étois-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infideles que la curiosité attiroit au lieu de ma retraite.

Enfin, après avoir fait le tour de cette Mission, & y avoir recueilli une

moisson beaucoup plus abondante que je n'osois l'espérer, je suis revenu ici pour y célébrer la sête de tous les Saints. Je puis vous assurer, en sinissant cette lettre, que vos chers disciples conservent précieusement le souvenir des instructions qu'ils ont reçues de leur Maître; & que leur serveur, loin de s'assoiblir, augmente de plus en plus chaque jour. Priez Dieu que votre ouvrage ne dépérisse pas entre mes mains. Je me recommande à vos saints Sacrisces, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, &c.



LETTRE

Du Pere de Bourzes, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Madame la Comtesse de Soudé.

> De la Mission de Maduré, le 21 Septembre 1713.

MADAME,

La paix de Notre Seigneur.

Vous ne vous contentez pas de me donner des marques de votre souvenir & de vos bontés ordinaires, par les fréquentes lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, vous les accompagnez encore de présens & de libéra lités: votre piété va chercher jusqu'aux extrémités du monde des Nations que le malheur de leur naissance a plongées dans l'Idolâtrie; & par le secours que votre zele me procure, vous contribuez, autant qu'il dépend de vous, à leur conversion & à leur salut. Vos largesses ne se bornent pas même à la vie présente, vous les portez au-delà du

tombeau, par les mesures que vous avez prises, asin que les essets de votre charité subsissent encore, lorsqu'il aura plu à Dieu de vous retirer de ce monde. Il y a long-temps, Madame, que je ne trouve plus de termes pour vous exprimer ma reconnoissance & celle de nos Néophytes; mais le Dieu dont vous procurez la gloire, en augmentant le nombre de ses adorateurs, sçaura bien mieux récompenser vos biensaits, que nous ne pouvons les reconnoître.

Pour vous satisfaire sur les diverses questions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre: mais je n'y répondrai qu'en peu de mots. Il me faudroit saire un volume entier, si j'entreprenois d'expliquer en détail tout ce qui concerne la Religion & les usages de Maduré. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curiosité si louable, & c'est à quoi je prétends confacrer mes premiers momens de loisir.

Vous me demandez d'abord, si l'on voit ici, comme en Europe, des distinctions de rang & de préséance : oui, Madame, comme il y a par-tout des montagnes & des vallées, des sleuves & des ruisseaux, par-tout & aux Indes plus qu'ailleurs, on voit des riches &

des pauvres, des gens d'une haute naifsance, & d'autres dont la naissance est vile & obscure. Pour ce qui est des pauvres, ils y sont en très-grand nombre ; une infinité de malheureux sont morts de faim depuis quatre ou cinq ans: d'autres ont été contraints de vendre leurs propres enfans, & de se vendre eux-mêmes afin de pouvoir vivre. Il y en a qui travaillent toute la journée comme des forçats, & qui gagnent à peine ce qui suffit précisément pour subfister ce jour-là même eux & leur famille: on voit une multitude de veuves qui n'ont pour tout fonds & pour tout revenu qu'une espece de rouet à filer: on en voit plusieurs autres, tant hommes que femmes, dont l'indigence est telle, qu'ils n'ont pour se couvrir qu'un méchant morceau de toile tout en lambeaux, & qui n'ont pas même une nate pour se coucher. Les maisons des paysans d'Europe sont des palais, en comparaison des misérables taudis où la plûpart de nos Indiens font logés. Trois ou quatre pots de terre sont tous les meubles de leurs cabanes. Plusieurs de nos Chrétiens passent les années entieres sans venir à l'Eglise, faute d'avoir la petite provision de ris ou de millet nécessaire pour vivre durant le voyage.

On ne laisse pas de trouver des perfonnes riches aux Indes: l'agriculture, le commerce, les charges, sont des moyens ordinaires de s'enrichir; mais le pauvre laboureur a bien de la peine à se sauver de l'oppression: la fraude & l'usure régnent dans le commerce, & l'exercice des charges est un véritable brigandage. Le vol est un autre moyen plus court de devenir riche: il est ici fort en usage, & je ne crois pas qu'il y ait de pays au monde où les petits larcins soient plus détestés, & où les grands foient plus impunis. Le croiriez-vous, Madame, qu'on trouve parmi nos Indiens une Caste entiere qui ne rougit pas de porter le nom & de faire une profession publique de voleurs de grands chemins? Les laboureurs doivent être extrêmement attentifs, sur-tout la nuit, pour qu'on ne leur enleve pas leurs bœufs & leurs vaches: ils ont beau y veiller, leurs pertes n'en sont guères moins fréquentes. On a cru arrêter ces vols nocturnes, en établissant des gardes dans toutes les Peuplades, lesquels sont entretenus & payés par les Laboureurs; mais le remede est devenu pire que le mal, ces gardes sont plus voleurs que les voleurs mêmes.

Les Rois & les grands Seigneurs

amassent de grandes richesses par leurs concussions; mais quel usage sont-ils de ces trésors? Vous en serez surprise, Madame; ils les enterrent, & c'est ainsi que l'avarice des hommes rend à la terre ce que leur cupidité leur a fait chercher jusqu'au fond de ses entrailles. Sans cela l'or feroit ici très-commun. Le feu Roi de Tanjaour a ainsi ensoui quantité de millions. A ce tombeau de son avarice, brûlent dit-on sans cesse quatre ou cinq lampes, qu'on entretient pour conserver la mémoire d'une action si mémorable. On ajoute que ceux qui enterrent aissi leurs trésors, immolent au démon des victimes humaines, afin qu'il en prenne possession, & qu'il ne les laisse point passer en d'autres mains. Cependant pluheurs cherchent ces trésors, & pour les découvrir, ils font au démon d'autres facrifices d'enfans & de femmes enceintes: quelques-uns prétendent avoir réussi par-là; d'autres effrayés par les spectres qui leur apparoissent, ou par les coups qu'ils reçoivent, abandonnent leur dessein. Il y en a eu dont l'avidité a été punie par une mort soudaine & violente.

Au regard de l'apparition des spectres, je n'oserois en nier absolument la réalité. Un de nos Chrétiens, homme

Tome XII.

plein de bon sens & de vertu, m'a affuré que dans sa jeunesse, & avant que d'avoir connu notre sainte Loi, il avoit assisté à ces sacriléges cérémonies; qu'il avoit vu des démons sous des formes épouvantables, & que les coups de hoyau de ceux qui fouissoient, au lieu de porter sur la terre, leur tomboient fur les pieds & fur les jambes; ce qui fit échouer l'entreprise. Il m'ajouta que lui-même il avoit eu recours à certains secrets de magie, & que s'étant frotté les mains de je ne sçais quelle couleur, il voyoit au travers de sa main & jusques sous la terre les vases où étoient renfermés ces tréfors.

Généralement parlant, c'est ici un crime aux particuliers d'être riches : il n'y a point d'accusation à laquelle on prête plus volontiers l'oreille, ni de crime qui soit plus sévérement puni. On applique incontinent l'accusé à une question rigoureuse, pour le contraindre, par la violence des tourmens, à découvrir où il a caché son argent. Deux de mes Néophytes ont été réduits par-là à la mendicité, & l'un d'eux en est resté long-temps estropié. De-là vient que les riches cachent leur bien avec soin, & que souvent avec de grandes

richesses ils ne sont ni mieux logés, ni mieux vêtus, ni mieux nourris que les plus indigens. De-là vient encore que bien qu'il y ait une infinité de véritables pauvres, il y en a beaucoup d'autres qui affectent de le paroître fans l'être véritablement. Je ne parle point de certains fainéans qui courent le pays en habit de Pandaron, (1), & qui, par l'austérité vraie ou apparente de leur vie, touchent les peuples & en tirent de grosses aumônes. Je ne parle point non plus de certains Brames, qui étant d'une caste plus noble & plus riche que toutes les autres, se font gloire néanmoins de demander & de recevoir l'aumône: quelques-uns d'eux reçurent, il y a quelque-temps, un fanon, qui vaut environ 5 sols de notre monnoie; le Brame qui étoit Gouverneur du lieu, & qui est très-riche, voulut avoir part à l'aumône, & il n'eut pas honte de recevoir quelques pieces d'une basse monnoie de cuivre, semblables pour la valeur à nos doubles de France.

Mais si, d'un côté, on affecte aux Indes de paroître pauvre au milieu des richesses, d'un autre côté on y est très-

⁽¹⁾ Pénitent Indien.

jaloux des distinctions & du rang que donne la naissance : il n'y a gueres de Nation qui ait tant de délicatesse que celle-ci fur ces fortes de prérogatives. Vous sçavez, Madame, que cette Nation se partage en plusieurs castes, c'està-dire, en plusieurs classes de personnes qui sont d'un même rang & d'une égale naissance, qui ont leurs usages, leurs coutumes & leurs loix particulieres. Vous avez lu fans doute dans nos lettres précédentes, quelles sont ces coutumes & ces usages, & il seroit inutile de vous répéter ici ce que vous sçavez déja. J'ajouterai seulement qu'on peut bien acquérir, par de belles actions, de l'honneur & des richesses, mais que la Noblesse ne s'acquiert pas de même : c'est un pur don de la naissance : le Roi ne peut la donner, ni les particuliers l'acheter. Le Roi n'a aucun pouvoir sur les castes, il ne peut pas lui-même passer à une caste supérieure; celle du Roi d'aujourd'hui est des plus médiocres. On voit souvent des contestations & des disputes pour le rang entre ces castes : actuellement il y en a deux de la lie du peuple qui sont aux mains au sujet de la préséance. Il y a telle caste si basse & si méprisable, que ceux qui en sont

n'oseroient regarder en face un homme d'une caste supérieure; & s'ils le faisoient, il auroit droit de les tuer sur le champ. Vous m'avouerez, Madame, que de pareilles loix sont fort risibles; mais je leur passerois aisément ce qu'elles ont d'absurde & de ridicule, si elles n'étoient pas infiniment génantes pour nos ministeres.

Vous me demandez peut-être quel rang tiennent ici les Européens : c'est un article qui est souvent traité dans nos lettres : il suffit de dire que rien n'est plus faux que ce que M. Robbe avance dans fa géographie de la prétendue eftime que les Indiens font des Européens. Cette estime est telle qu'un Chrétien de la lie du peuple s'accusoit un jour comme d'un grand péché, d'avoir appellé un autre fils de *Prangui*, c'est-àdire, fils de Portugais ou d'Européen. Toute notre attention est de cacher à ces peuples que nous fommes ce qu'ils appellent Pranguis: le moindre foupcon qu'ils en auroient, mettroit un obstacle insurmontable à la propagation de la Foi. Il y auroit une infinité d'observations à faire sur les castes, sur leurs usages, sur leurs symboles, sur leurs offices; mais cela me meneroit trop loin. Je

passe à votre seconde question, qui regarde l'emploi des hommes & des semmes.

Ici, comme en Europe, les hommes ont divers emplois : les uns servent le Prince, les autres cultivent la terre, ceux - ci s'appliquent au commerce, ceux-là travaillent aux arts méchaniques, & ainsi du reste. On ne voit aux Indes, ni Financiers, ni gens de Robe : les Intendans ou Gouverneurs sont chargés tout-à-la-fois, & de l'administration de la Justice, & de la levée des deniers,

& du gouvernement militaire.

La Justice se rend sans fraças & sans tumulte. La plupart des affaires, surtout celles qui sont de moindre importance, se terminent dans le village : chacun plaide sa cause, & les principaux font l'office de Juge : on n'appelle guères de leur Sentence, principalement fi ces Juges font, comme il arrive prefque toujours, des premiers de la caste. Quand on a recours au Gouverneur, le procès se termine à-peu-près de la même sorte, si ce n'est que pour l'ordinaire il met les deux parties à l'amende. Il sçait le moyen de trouver coupables l'une & l'autre partie. Les présens font souvent pancher la balance d'un côté; mais elle devient égale, quand le Juge reçoit des deux côtés.

Je ne suis pas autrement instruit de ce qui regarde le gouvernement mili-taire; ce que je sçai, c'est que tout est ici assez paisible. Les Gouverneurs levent de temps en temps des soldats, selon les besoins où ils se trouvent. Le Roi envoye quelquefois des corps d'armée dans les Provinces; mais ce n'est guères que pour soumettre quesque Seigneur rebelle qui refuse de payer le tribut, ou pour châtier ceux qui font des injustices trop criantes. On assiége leurs forteresses, alors le canon joue, mais bien froidement, & il se répand pau de sang de part & d'autre : pourvu que le coupable ait de l'argent, & qu'il veuille bien en venir à une composition honnête, on lui fait bon quartier : du reste à lui permis de se dédommager par de nouvelles vexations dont il accable le pauvre peuple. Ces Seigneurs dont je parle, sont comme de petits Souverains qui gouvernent absolument leurs terres, & dont toute la dépendance confiste dans le tribut qu'ils payent au Roi : ils sont héréditaires, au lieu que les Gouverneurs & les Intendans se révoquent & se destituent au gré du Prince. Tel Gouverneur ne dure pas quatre jours, & dans ce peu de temps D iv

il ne laisse pas de s'enrichir s'il est habile. On met souvent ces Gouverneurs à la question pour leur faire rendre gorge, après quoi quelques vexations qu'ils aient commiss, on ne laisse pas de les rétablir dans leurs charges.

La Justice criminelle ne s'exerce pas avec beaucoup de févérité : j'ai dit plus haut qu'on étoit toujours coupable quand on étoit riche : je puis dire pareillement, sans tomber dans aucune contradiction, que dès qu'on est riche on est toujours innocent. La levée des deniers publics est de la fonction des Intendans: comme la taille est réelle, ils estiment le champ, & ils le taxent selon qu'il leur plaît; mais ils trouvent d'ordinaire tant de sorte d'expédiens pour chicaner le Laboureur, & le piller, tantôt sous un prétexte, & tantôt sous un autre, que quelquefois il ne retire aucun fruit de toutes ses peines, & que la récolte sur laquelle il fondoit ses espérances, passe toute en des mains étrangeres. Outre la taille & plusieurs autres droits qu'on tire sur le peuple, il y a quantité de péages, & cette forte d'impôt s'exige avec beaucoup d'injustice & de rigueur.

Pour ce qui est des semmes, elles sont moins les compagnes que les esclaves de

leurs maris. Le style ordinaire est que le mari tutoye sa femme, & que la femme ne parle jamais à son mari, ni de son mari, qu'en termes les plus respectueux. Je ne sçai si c'est par respect, ou par quelqu'autre raison, que la semme ne peut jamais prononcer le nom de mari; il faut qu'elle se serve en ces occasions de périphrases & de circonlocutions tout-à-fait risibles. On n'est point surpris que le mari batte sa femme & l'accable d'injures: si elle fait des fautes, ne faut-il pas la corriger, disent-ils? La semme n'est jamais admise à la table du mari; nous n'osons presque dire qu'en Europe les usages sont tout différens. La femme sert le mari comme si elle étoit son esclave, & les enfans comme si elle étoit leur fervante: de-là vient que les enfans s'accoutument peu-à-peu à la regarder comme telle, à la tutoyer, à la traiter avec mépris, & quelquefois à porter la main sur elle. D'ailleurs, la belle-mere est une rude maîtresse. elle se décharge toujours sur sa belle-fille de tout le travail domestique, & quand elle donne ses ordres, c'est toujours d'une maniere dure & impérieuse. Cependant les femmes ne laissent pas de réduire assez souvent leurs maris, en s'enfuyant de la maison, & en se retirant chez leurs parens: ceux-ci ne manquent pas de prendre sa désense, & alors les injures, les imprécations, les paroles sales, les invectives les plus grossieres ne sont point épargnées, car cette langue est séconde en de semblables termes. La semme ne retourne point à la maison, que le mari lui-même ou ses parens ne la viennent chercher, & elle leur fait saire quelquesois bien des voyages inutiles. Lorsqu'elle s'est rendue à ses prieres, on donne un festin au mari, on le réconcilie avec sa femme, & elle le suit dans sa maison.

Les femmes s'occupent dans le domestique à aller chercher de l'eau, à ramasser du bois, à piler le ris, à faire la cuisine, à tenir la maison & la cour propres, à faire de l'huile, & d'autres choses de cette nature. L'huile se fait du fruit d'un arbrisseau nommé par quelques-uns de nos Herboristes Palma Chrissi, On fait cuire ce fruit légerement, on l'expose deux ou trois jours au soleil, on le pile jusqu'à le réduire en pâte; on délaye cette pâte dans l'eau, versant deux mesures d'eau sur deux mesures du fruit qu'on a pilé, & on fait b'en bouillir le tout. Quand l'huile surnage, on la tire ou avec une cuiller, ou par

inclinaison. On lave ensuite le sédiment dans l'eau, & l'on en tire encore un

peu d'huile.

La maniere dont on pile le ris a quelque chose de singulier. Le ris naît, comme vous sçavez, revêtu d'une peau rude & dure comme celle de l'orge: le ris en cet état se nomme ici Nellou; on le fait cuire légérement dans l'eau, on le fait sécher au soleil, on le pile à plusieurs reprises: quand on l'a pilé pour la premiere fois, il se dégage de la grosse peau; la seconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge qui est au-desfous, & sort plus ou moins bianc, selon l'espèce de Nellou: car il y en a de plus de trente sortes. Lorsqu'il est ainsi pilé, il se nomme Arisi. Deux litrons de bon Nellou rendent un litron d'Arisi. Il ne fort pas farineux & concassé comme notre ris d'Europe, mais il est beau & entier: je ne crois pas néanmoins qu'il se conserve long-temps. Au reste le ris des Indes n'a pas la propriété de gonfler comme celui d'Europe, nos Indiens le souhaiteroient sort; & ils sont étonnés, lorsque nous leur racontons le peu de ris qui suffit en Europe pour emplir une marmite.

Le temps que les femmes ont de reste

après le travail du ménage, elles l'em-ployent à filer, & c'est leur occupation ordinaire: elles ne font aucun travail à l'aiguille, elles ne sçavent pas même la manier. Il y a de certaines castes où il n'est pas permis aux femmes de filer: d'autres où elles ne s'occupent qu'à faire des paniers & des nattes, & celles-ci ne peuvent pas même piler le ris: d'au-tres où elles ne peuvent pas aller querir de l'eau, c'est la fonction d'une esclave ou bien du mari : mais je n'aurois jamais fait s'il falloit rapporter toutes ces exceptions, & il suffit de parler de ce qui se fait le plus communément. En général le bel usage ne permet pas aux femmes d'apprendre à lire & à écrire: on laisse ce soin aux esclaves des Pagodes, afin qu'elles puissent chanter les louanges du démon, & les cantiques impurs dont ses temples retentissent.

Vous me demandez en troisieme lieu, Madame, quels sont les alimens ordinaires de ces peuples. Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup pour vous satisfaire sur cet article. L'eau est leur boisson ordinaire: ce n'est pas qu'on ne fasse des l'queurs enyvrantes, mais il n'y a que ceux de la lie du peuple qui en msent, les honnêtes gens en ont horreur.

La principale de ces liqueurs est celle qui découle des branches de palmier dans un vase qu'on y attache pour en recevoir le suc: on fait aussi, avec une certaine écorce & de la cassonade de palmier, une eau - de-vie qui prend feu comme celle d'Europe. D'autres, en faisant fermenter des graines que je ne connois pas, en font un vin qui enyvre. Pour nous, Dieu nous préserve de toucher à ces infames liqueurs : nous fommes trop heureux quand nous pouvons trouver de l'eau qui soit tant soit peu bonne: elle ne se trouve pas par-tout, principalement dans le Marava, où les eaux de puits & de fource sont presque toutes mal saines. Le vin, dont nous nous servons pour le saint sacrifice de la Messe, nous vient d'Europe : nous le cachons avec foin, de crainte que s'il tomboit entre les mains des Gentils, ils ne s'imaginassent, comme il est arrivé quelque-fois, que cette liqueur est semblable à leurs vins artificiels. Il y a environ trois ans qu'une de mes Eglises ayant été pillée en mon absence, un soldat y trouva une bouteille demi-pleine de vin : il s'applaudit aussi-tôt de sa découverte, se persuadant qu'elle contenoit une drogue propre à faire de l'or : car ces Idolâtres

qui voyent que, sans avoir de revenus; nous ne laissons pas de faire de la dépense, soit pour l'entretien de nos Catéchistes, soit pour la décoration de nos Eglises, se figurent aisément que nous avons le secret, non de la pierre, mais de l'huile philosophale. Il prend donc la bouteille, il passe à son bras le cordon qui y étoit attaché, monte à cheval, & l'emporte. Par malheur en passant près de-là sur une roche, le cordon se rompit, la bouteille se cassa, & toutes ses belles espérances s'évanouirent.

Le ris est la nourriture la plus commune: mais vous voulez sçavoir apparamment comment il s'apprête, & le voici: ceux qui sont à leur aise lui sont un court bouillon, ou bien une sausse quelquesois ils le mangent avec des herbes cuites en sorme d'épinars, ou bien avec une espèce de petites séves qui se cuit comme nos séves de haricot. Mais tout cela s'apprête à l'Indienne, c'est-àdire, fort mal. On le mange encore avec du lait, quelquesois on se contente d'y jetter un peu de beurre sondu. Pour ce qui est des pauvres & des gens du commun, ils ne le mangent qu'avec quelques

herbes cuites, ou avec du petit lait, ou simplement avec un peu de sel: la faim

supplée au reste.

Ne croyez pas pourtant que tout le monde ait ici du ris: dans l'endroit où je suis actuellement on ne se nourrit que de millet: on y en voit de cinq ou six sortes, toutes inconnues en Europe. On l'affaisonne comme le ris, ou bien on le prend en forme de bouillie : il vient d'assez beau froment sur certaines montagnes, mais il n'y a guéres que les Turcs & les Européens qui en usent. Les Turcs n'en font pas de pain que je sçache; mais ils en font une espèce de galette en forme de gauffres, autant que j'en ai pu juger par ce qu'on m'en a rapporté. Les Européens qui font sur la côte enfont du pain ou du biscuit, tel à peu-près que le biscuit de mer. Pource qui est de nous autres Missionnaires nous ne sommes ni assez riches, ni assez peu occupés, pour penser même à faire du pain : d'ailleurs, le levain n'étant point ici en usage, on y supplée par la liqueur du palmier, dont nous ne pouvons user sans scandale, & sans nous décréditer dans l'esprit de ces peuples. C'est pour cette même raison que nous n'avons pas même de vinaigre pour manger de la salade, quoiqu'on en fasse de fort bon de

cette même liqueur, en l'exposant pendant quarante jours au soleil dans un vase bien fermé. Nous nous abstenons de tout ce qui a rapport à ces sortes de boissons, à l'exemple de saint Paul, qui disoit qu'il aimeroit mieux ne manger jamais de viande que de scandaliser son frere.

Pour répondre à votre quatrieme question, il me faut, Madame, entrer dans un petit détail des fruits & des animaux qui se trouvent en ce pays-ci. Il n'est pas autrement garni d'arbres fruitiers; je n'y en ai vu presque aucun d'Europe, à la réserve de quelques citrons aigres. Je m'étois imaginé, quand je suis venu dans cette Mission, que les oranges y étoient fort communes: depuis que j'y suis, je n'ai vu ni goûté aucune orange mûre. On ne laisse gueres mûrir le peu de fruits qu'il y a: on les cueille tout verds, & on les fait consire dans quelque saumure aigre, pour les manger avec le ris, & en corriger la fadeur.

Le fruit le plus ordinaire est la banane ou figue d'Inde, mais elle est bien différente de nos figues pour la couleur & la figure. Il y a encore des Mangles, sur-tout du côté des montagnes. Nous avons aussi, mais seulement dans nos jardins, quelques dates & quelques goyayes. Dans quel-

ques-uns on voit des treilles qui se chargent assez de raisins, mais les oiseaux & les écureuils ne les laissent gueres parvenir à leur maturité.

Quant aux légumes, la terre y porte des citrouilles de plusieurs especes, des concombres, & diverses herbes qui sont propres du pays. On n'y connoît point d'oseille, mais elle est remplacée par le tamarin: il y a des ciboules; mais les choux, les raves, la laitue sont des plantes étrangeres, qui ne laissent pas de croître assez bien quand on les seme. Comme nous sommes presque toujours en voyage, & que d'ailleurs des choses trop importantes occupent tout notre temps, nous n'avons ni la volonté ni le loisir de nous amuser au jardinage : outre que le terroir étant fort sec, il faudroit entretenir un jardinier qui n'eût d'autre soin que de cultiver & d'arroser sans cesse ces terres brûlantes: l'entretien des Catéchistes nous est bien plus nécessaire. On ne voit ici ni chênes, ni pins, ni ormes, ni noyers: il y a autant & plus de différence entre les arbres des Indes & ceux d'Europe, qu'il y en a entre les habitans des deux Pays. Je dis à peu près la même chose des fleurs : à la reserve des tubéreuses, des tournefols, des jasmins, des lauriers-roses, toutes les autres sleurs que j'ai vues sont inconnues en Europe; on les cultive ici avec beaucoup de soin pour en orner les Idoles.

Venons aux animaux: on trouve dans les montagnes des éléphans, des tigres, des loups, des finges, des cerfs, des fangliers, des lievres ou lapins, car je ne les ai pas vus d'affez près pour en faire le difcernement: on laisse le gibier fort en repos, quoique la chasse foit permise à tout le monde. Les Seigneurs chassent de temps en temps par divertissement, mais il s'en faut bien que ce soit avec cette passion qu'on a en Europe pour cet exercice. La chasse se fait aussi à l'oiseau, mais rarement.

Quelques Princes ont des éléphans privés & des chevaux. Les chevaux qui naissent dans le pays sont petits & soibles, mais on les a à bon marché. Pour ceux dont on se sert dans les armées, on les sait venir des pays étrangers, & ils coûtent sort cher; on les achete d'ordinaire cinq ou six cens écus. Je doute que ce climat soit savorable à ces sortes d'animaux, il saut des soins infinis pour les conserver; il n'y a point de jour qu'il ne faille leur donner quelque drogue:

avant que de les panser, & à la moindre pause qu'on leur fait faire en voyage, il faut les manier, leur passer la main sur tout le corps, leur presser la chair & les nerss, leur soulever les pieds l'un après l'autre; si l'on y manque, leurs nerss se rétrécissent, & ils sont ruinés en peu de temps. Comme il n'y a point ici de prairies, & qu'on n'y recueille ni soin ni avoine, on ne donne aux chevaux que de l'herbe verte, laquelle en certains endroits & en certains mois de l'année est très-difficile à trouver. Au lieu d'avoine, on leur donne une espece de lentille qu'on fait cuire.

Les bœufs font ici de grand usage; on ne mesure les richesses d'un chacun que par le nombre de bœufs qu'il a. Ils servent au labourage & aux voitures, on les attele aussi aux charrettes; la plupart ont une grosse bosse sur les mettre à la charrette, on leur passe une corde au col, on lie à cette corde une perche qui se met en travers, & qui porte sur le col des deux bœus attelés: à cette perche est attaché le timon de la charrette.

Les charrues n'ont point de roues, & le fer qui tient lieu de coutre est si étroit, qu'il ne fait qu'égratigner la terre

où l'on a coutume de semer le millet. Le ris demande beaucoup plus de travail & de culture; les champs où l'on le seme sont toujours au bord des étangs qu'on creuse exprès, afin de pouvoir y conserver l'eau de pluie, & arroser les campagnes dans les temps de sécheresse. On voit presque autant d'étangs que de peuplades. Les charrettes ne sont pas mieux entendues que les charrues; il y en a si peu, que je ne crois pas en avoir vu six depuis que je suis dans ce pays; mais on voit beaucoup de chars qui sont assez bien travaillés; les roues sont petites, elles se font de grosses planches qu'on emboîte les unes dans les autres; elles ne sont point ferrées, & elles n'ont d'autre moyeu qu'un trou qui est au milieu de ce tissu de planches; le corps du char est fort élevé & tout chargé d'ornemens de menuiserie & de sculpture & de figures fort indécentes. Ces chars ne servent qu'au triomphe du Démon; on y place l'idole, & on la traîne en pompe par les rues. On ne fçait ici ce que c'est que carrosse; les grands Seigneurs se sont porter en palanquin, mais ils doivent en avoir la permission du Prince.

On trouve encore au Maduré quantité

de buffles qu'on emploie au labourage & qu'on attele de même que les bœufs; c'est un crime digne de mort que de tuer un bœuf, une vache ou un buffle; il n'y a pas encore deux ans qu'on fit mourir deux ou trois personnes de la même famille qui étoient coupables d'un semblable meurtre; je ne sçai si un homicide leur auroit attiré le même supplice. Dans une de nos isles françoises de l'Amérique, on défendit autrefois, sous peine de la vie, de tuer les bœuss pour ne pas empêcher la multiplication de l'espece; il est probable qu'une même raison de politique a porté les Indiens à faire de pareilles défenses. Les bœufs ne sont nulle part plus nécessaires qu'en ce pays-ci; ils n'y multiplient que mé-diocrement; ils sont sujets à de fréquentes maladies, & la mortalité se met souvent parmi eux. Le remede le plus ordinaire dont on se serve pour les guérir de leurs maladies est de les cautériser; au reste, les Indiens ont autant d'horreur de la chair de ces animaux, que les Européens en ont de la chair de cheval; il n'y a que ceux des Castes le plus méprisables qui osent en manger quand ils meurent de leur mort naturelle.

Ils ne jugent pas de même des chauvesouris, des rats, des lézards, & même de certaines fourmis blanches; lorsque les aîles viennent à ces fourmis, & que prenant l'effor elles vont se noyer dans les marais, les Indiens accourent pour les prendre; si on les en croit, c'est un mets délicieux. La chevre, le mouton, la poule sont les viandes d'usage. On voit ici une espece de poules dont la peau est toute noire aussi-bien que les os; elles ne sont pas moins bonnes que les autres. Je n'ai point vu de poules d'Inde, ce sont apparemment les Indes occidentales qui leur ont donné ce nom. Le poisson est aussi du goût des Indiens: ils le font sécher au Soleil, mais ils ne le mangent gueres qu'il ne foit tout-àfait gâté & corrompu : ils le trouvent alors excellent, parce qu'il est plus propre à corriger ce que le ris a d'insipide.

On trouve ici des ânes comme en Europe, & ils fervent aux mêmes usages: il y a une remarque plaisante à faire sur cet animal & que je ne dois pas omettre. Vous ne vous imagineriez pas, Madame, que nous avons ici une Caste entiere qui prétend descendre en droite ligne d'un âne, & qui s'en fait

honneur. Vous me direz qu'il faut que cette Caste soit des plus basses; point du tout, c'est une des bonnes, c'est celle même du Roi. Ceux de cette Caste traitent les ânes comme leurs propres freres; ils prennent leur défense, ils ne fouffrent point qu'on les charge trop, ou qu'on les batte excessivement. S'ils appercevoient quelqu'un qui fût assez inhumain pour se porter à de telles extrémités, on le traîneroit aussi-tôt en Justice, & il y seroit condamné à l'amende. Il est bien permis de mettre un fac fur le dos de l'animal, mais on ne peut mettre aucune autre chose sur ce fac; & si cela arrivoit, les Cavarravadouguer (c'est le nom de ceux de cette Caste) feroient une grosse affaire à ce-lui qui se seroit donné cette liberté. Ce qu'il y a de moins pardonnable dans cette-extravagance, c'est qu'ils ont souvent moins de charité pour les hommes qu'ils n'en ont pour ces sortes de bêtes; dans un temps de pluie, par exemple, ils donneront le couvert à un âne, & le refuseront à son conducteur, s'il n'est pas d'une bonne Caste.

Enfin, Madame, (car il faut entrer dans le détail de tous les animaux de ce pays, puisque vous le souhaitez) nous

avons ici des chiens, mais qui sont extrêmement laids; nous avons des chats domestiques & sauvages, & des rats de plusieurs especes. Il ne faut pas oublier de vous dire que nos Indiens vont à la chasse de ces rats, de même qu'on va en Europe à la chasse des lapins. La campagne seroit pleine de ces illustres chasseurs, si l'on en trouvoit une aussi grande quantité qu'il y en a eu dans cette Province dont vous me parlez, & où vous dites qu'ils ont fait tant de ravages. On en voit ici une espece qui ressemble assez à la taupe par la finesse de son poil; quoiqu'il ne soit pas tout-à-sait si noir. Les Portugais le nomment rat de senteur; il fait, dit-on, la guerre au serpent. Il y en a encore une autre espece qui creuse sous terre comme la taupe, mais ce n'est gueres que dans les maisons que cette sorte de rat travaille.

On m'a parlé d'une espece de chat qui produit le musc, mais je n'en ai point vu, & je ne puis dire si c'est essectivement un chat, ni comment il produit cette substance odorisérente; on m'a rapporté qu'en se frottant contre un pieu, il y laisse le musc, & que c'est de ce pieu qu'on le retire. Parmi les chiens sauvages, il y en a un qu'on prendroit

irendroit plutôt pour un renard; les Indiens l'appellent Nari, & les Portugais Adiba: on m'a dit qu'il avoit ses heures réglées pour heurler pendant la nuit, & que c'est de six en six heures; pour moi j'ai voyagé souvent la nuit, & je l'entendois heurler à toutes les heures.

Pour ce qui est des serpens, on en voit ici une infinité; quelques-uns sont si venimeux, qu'une personne qui a été mordue tombe morte au huitieme pas qu'elle fait, & c'est pourquoi on le nomme serpent de huit pas. Il y en a un autre que les Portugais appellent Cobra de capelo, ce qui ne signifie pas serpent à chapeau, comme l'ont cru quelques Européens, mais serpent à chaperon. On l'a nommé ainsi, parce que quand il se met en colere, qu'il s'éleve à mi-corps, & qu'il ne rampe que sur la queue, alors son col s'élargit en forme de domino fur lequel paroissent trois taches noires. qui, au sentiment des Indiens, donnent de la grace à ce serpent; de - là vient qu'ils l'ont appellé le beau ou le bon serpent, car le terme tamulique peut avoir ces deux significations. Lorsque je vous entretiendrai, dans quelque autre lettre, de la Religion des Indes, je parlerai du respect superstitieux que les Tome XII.

Gentilsont pour ce serpent; s'ils l'avoient tué, ils croiroient avoir commis un

sacrilege.

Entre autres insectes, on voit ici des mouches vertes qui luisent pendant la nuit; elles cherchent les endroits humides; lorqu'il y en a beaucoup, & que la nuit est obscure, c'est un assez agréable spectacle de voir cette infinité de petites étoiles voltigeantes. On voit encore des fourmis de plusieurs especes; la plus pernicieuse, est celle que les Européens ont nommée fourmi blanche, que les Indiens appellent carreian, & que nous appellons plus communément caria. Cet insecte est la proie ordinaire des écureuils, des lézards, & de certains oiseaux dont je ne puis vous dire le nom. Pour se mettre à couvert de tant d'ennemis, il a l'adresse de se former une butte de terre de la hauteur à-peu-près d'un homme; pour cela, du fond de la terre, il charrie du mortier qu'il humecte, peu-à-peu il éleve son logis, & il le maçonne si bien, qu'il faut une pluie forte & presque continuelle pour y donner une atteinte sensible. Les campagnes sont remplies de ces buttes; les laboureurs ne les abattent point, foit parce qu'elles sont

extrêmement dures, foit parce qu'en peu de jours elles feroient rétablies. Ces buttes font pleines de compartimens en forme de canaux irréguliers; le caria fort à certaines heures pour aller au fourrage, il coupe l'herbe fort vîte, & il l'emporte dans fa fourmilliere.

Il y a une autre espece de caria qui est plus petit, & qui se tapit d'ordinaire dans les maisons. On trouve dans le centre de sa fourmilliere une espece de rayon presque semblable au rayon des mouches à miel; de-là, cet insecte grimpe sur les toits, mais il n'avance qu'en se couvrant à mesure, & en formant, avec la terre qu'il charrie, une espece de tuyau qui lui sert de chemin; il ronge les feuilles de palmier, la paille & le chaume dont nos maifons & nos Eglises sont couvertes, ce qui fait que l'édifice tombe au premier vent; il s'attache à toute espece de bois sec, & il le ronge peu-à-peu. Un si petit animal m'a obligé d'abandonner une assez belle Eglise, dont la situation étoit fort commode à mes Néophytes. Le lieu étoit si peuplé de ces insectes, qu'un toît ne demeuroit pas six mois en son entier. Les Chrétiens qui venoient à l'Eglise, & qui n'avoient point d'autre lit que la terre; trouvoient le matin leur nate & leur linge tout rongés. Nous avons aussi des abeilles, mais on ne se donne pas la peine de leur bâtir des ruches; on ne manque pourtant ni de cire ni de miel; l'un & l'autre se tirent des ruches que les abeilles sauvages se font à elles-

mêmes sur les montagnes.

J'entre, comme vous voyez, Madame, dans le détail des plus petites choses, afin de satisfaire à toutes vos demandes. Celle où il me paroît que vous infiftez davantage, & fur laquelle vous desirez d'être parfaitement inftruite, regarde la maniere dont les Missionnaires sont vêtus au Maduré, & la mode que suivent les Indiens dans leurs habillemens. Votre curiosité ne seroit que médiocrement satisfaite, si je me contentois de vous en faire la description; les figures suivantes vous feront voir d'un coup d'œil, ce qu'il ne me seroit gueres possible de vous faire comprendre par le détail le plus exact.

Vous voyez d'abord quelle est la forme de l'habit que portent les Missionnaires; c'est une simple toile de



MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS aux Indes.

Grave par M. Ransonnette Graveur O. de MONSIEUR



coton, qui n'est ni rouge ni jaune, mais dont la couleur tient de l'un & de l'autre. Le vase qu'ils portent à la main est de cuivre; comme on ne trouve pas de l'eau par-tout, & que celle qu'on trouve n'est pas toujours potable, ils sont obligés d'en avoir toujours avec eux, pour se rafraîchir fous un ciel aussi brûlant que celui-ci. La chauffure vous paroîtra extraordinaire; c'est une espece de soque, assez semblable à celles dont se servent en France quelques Religieux de faint François; à la vérité celles-ci s'attachent avec des courroyes, au lieu que les foques des Indes ne tiennent que par une cheville de bois, qui se met entre l'orteil & le second doigt du pied. Cette maniere de se chausser ne nous est pas particuliere; le Roi & les grands Seigneurs usent de soques comme nous; il y a cette différence, que leurs soques sont d'argent, & que les nôtres sont de bois. Ils prétendent que cette chauffure est la plus propre & la plus commode qu'on puisse imaginer pour ce pays-ci. C'est la plus propre, disent-ils, parce qu'on peut en tout temps la laver & se laver les pieds, ce qui est nécessaire ici à cause de la chaleur : la

plus commode, parce que rien n'est plus facile à quitter & à reprendre. Il est vrai qu'il en coûte dans les commencemens, & qu'on ne peut s'y accoutumer sans beaucoup soussirir; mais avec le temps & de la patience, il se forme des calus à cet endroit du pied, & on acquiert ensin l'habitude de marcher sans aucune incommodité.

Dans les voyages que nous faisons d'ordinaire à pied, nous ne nous servons point de soques; mais je ne sçais ce qui est alors le plus pénible, ou d'aller pieds nuds sur ces terres brûlantes & semées de petits cailloux, ou d'user de sandales de cuir, ainsi que font les naturels du pays. Ces fandales ne sont qu'une simple semelle sans empeignes, qui tient aux pieds par quelques courroyes; le sable & les pierres s'y glissent aisément, & causent beaucoup de douleur. Il n'est pas du bel usage de se fervir de sandales, & c'est pourquoi on les quitte toujours lorsqu'on doit paroître devant une personne qui mérite du respect. Nos images d'Europe, où les Saints sont représentés vêtus à la romaine avec des sandales aux pieds, révoltent la politesse indienne; cependant, plusieurs



BRAME PREMIER MINISTRE DU ROI DE MADURÉ

aux Indes

Grave par Rans onnette Graveur Ordin! de / Montienr







RANGA MOUTTOU FILS D'UN ROI DE MADURÉ

aux Indes

Brames ne font pas difficulté d'en porter.

Au regard des modes indiennes, elles sont toujours les mêmes; ces peuples ne changent gueres leurs usages, surtout pour la maniere de se vêtir. J'ai déja eu l'honneur de vous dire, Madame, que les gens du commun n'y font pas beaucoup de façon; ils s'entourent le corps d'une simple toile de coton, & il arrive souvent que les pauvres ont bien de la peine à avoir un morceau de cette toile pour se couvrir. Les grands Seigneurs, tels que ceux qui sont dépeints dans les deux figures qui fuivent, s'habillent assez proprement, selon leur goût, & eu égard à la chaleur du climat. Ils se couvrent d'une rober de toile de coton fort blanche, & en même temps très-fine & transparente, qui leur descend jusqu'aux talons; ils ont un haut de chausses & des bas de couleur rouge tout d'une piece, & qui ne vont que jusqu'au coudepied. Ils sont chaussés d'une espece d'escarpins de cuir rouge brodé, les quartiers de derriere se plient sous les talons; ils portent des pendans d'oreilles d'or ou de perle : la ceinture est d'une étoffe de soie brodée d'or, les bracelets sont d'argent; ils portent au col des chaînes d'or, ou des especes de chapelets dont les grains sont d'or. Les dames ont à-peu-près le même habillement, & on ne les distingue des hommes que par la maniere différente dont elles ornent leur tête.

Je finis cette lettre, Madame, qui n'est peut-être que trop longue, en répondant à votre derniere question. Vous souhaitez scavoir où nous nous retirons pendant le jour & la nuit, & si les gens de ce pays-ci consentent volontiers qu'on baptise leurs enfans. C'est sur quoi je vais vous satisfaire en peu de mots. Certainement il est nécesfaire que nous ayons une demeure fixe, sans cela, où les Chrétiens & l'es Gentils iroient-ils nous chercher, lorsqu'ils ont besoin de notre ministere? comment tiendrions - nous nos affemblées? comment célébrerions-nous nos fêtes? D'un autre côté, il n'est pas à propos que nous demeurions toujours dans le même endroit; ce ne seroit pas le moyen d'étendre la foi; les Chrétiens seroient obligés de faire de fort longs voyages; plusieurs vieillards passeroient le reste de leur vie sans participer aux Sacremens; d'ailleurs, un trop long séjour

dans la même contrée donneroit le temps aux ennemis du nom chrétien de tramer des complots contre la Religion, & de lui susciter des persécuteurs. C'est pourquoi, comme chaque mission comprend une grande étendue de pays, où les Néophytes sont dispersés, nous y avons plufieurs Eglises, dans lesquelles nous entretenons des Catéchistes, qui instruisent les Chrétiens & les Catéchumenes, & qui gagnent tous les jours quelques idolâtres à Jesus-Christ. Les conversions font plus ou moins nombreuses chaque année, à proportion du nombre de Catéchistes que nous avons le moyen d'entretenir. Soixante ou quatre-vingt francs suffisent pour l'entretien d'un Catéchiste. Nous parcourons ces Eglifes, & nous faisons dans chacune quelque séjour pour administrer les Sacremens aux fideles, & pour baptifer les Catéchumenes. Nous avons auprès de chaque Eglise une cabane, & quelquefois un petit jardin; c'est - là que nous nous retirons. Pendant nos voyages, qui sont fort fréquens, nous allons chez les Chrétiens, quand il y en a dans le lieu, ou chez les Gentils qui veulent bien nous recevoir, ou dans les Madams publics. On appelle ainsi un

bâtiment dressé sur les chemins pour sa commodité des passans, lequel suppléeaux hôtelleries dont on ignore ici l'usage. Dans certains Madams, on donne à manger aux Brames; dans d'autres, on leur donne de la canje; on appelle ainsi l'eau où l'on a fait bouillir le ris; il y en a d'autres où l'on donne du petit lait. Communément on n'y trouve que de l'eau & du feu, & il y faut porter le reste. Ainsi, comme vous voyez, Madame, on ne voyage pas trop commodément en ce pays-ci; néanmoins, ce n'est pas là ce qu'il y a de plus rude; la chaleur excessive du climat nous incommode plus que tout le reste; nous ne faisons gueres de voyage que l'épiderme du visage ne soit tout - à - fait enlevée; on s'en console aisément, & il en renaît bientôt un autre à la place.

Pour ce qui regarde le baptême des enfans, vous sçavez, Madame, que l'usage observé de tout temps dans l'Eglise, est de ne point baptiser les enfans des insideles, à moins qu'ils n'y confentent & qu'ils ne promettent de leur procurer une éducation chrétienne. C'est ce qu'on ne peut guères espérer de ceux qui font obstinés dans leur aveuglement, & qui resusent d'ouvrir les yeux à la

lumiere de l'Evangile. Il y a pourtant un cas à excepter, c'est lorsque ces enfans sont en danger de mort, la pratique est de les baptiser sans en demander la permission à leurs parens, qui ne manqueroient pas de la refuser. Les Catéchistes & les Chrétiens sont parfaitement instruits de la formule du baptême, & ils le conferent aux enfans moribonds, sous prétexte de leur donner des remedes. Il n'y a point d'année qu'ils ne mettent dans le Ciel un grand nombre de ces petits innocens qui ont eu le malheur de naître dans le sein de l'infidélité. Quand il n'y auroit que ce bien-là à faire dans cette Mission, les Missionnaires, & ceux qui, comme vous, Madame, contribuent par leurs libéralités à l'entretien des Catéchistes, ne seroient-ils pas affez récompenfés de leurs travaux & de leur zèle? Je ne vous parle point des fideles, on ne peut pas douter qu'ils ne consentent que leurs enfans soient baptisés; hé! quelle sorte de Chrétiens seroit-ce, s'ils ne venoient eux-mêmes offrir leurs enfans au baptême aussi-tôt qu'ils sont nés? c'est aussi à quoi ils ne manquent pas.

Je crois, Madame, avoir satisfait à tout ce que vous souhaitiez de moi;

je vous sçai bon gré de ne m'avoir pas fait un plus grand nombre de quef-tions, car je n'aurois pu me réfoudre à les laisser sans réponse, & cependant, mes occupations présentes ne m'eussent gueres permis d'entrer dans un long détail de mille autres choies, dont j'aurai l'honneur de vous entretenir quand j'aurai plus de loisir. Je vous prie néanmoins de remarquer que, dans cette lettre, je ne parle que du pays où je me trouve, qui est vers la pointe du cap de Comorin, & non pas de toutes les Indes en général. Comme en France, chaque Province a quelque chose de particulier, de même chaque Royaume des Indes, & quelquefois divers endroits du même Royaume ont des coutumes toutes différentes. Le Malabar, par exemple, qui n'est sé-paré du Maduré que par une chaîne de montagnes, a des usages, des fruits, & d'autres choses qui ne se trouvent point ici; il a l'hiver quand nous avons l'été, & l'été quand nous avons l'hiver; car, aux Indes, ce n'est pas le cours du foleil, ce sont les pluies qui reglent les saisons. Cette remarque est nécessain de concilier les contradictions apparentes qui se peuvent rencontrer dans

les lettres qu'on écrit du même pays. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect & une parfaite reconnoissance, &c.

LETTRE

Du Pere Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Villette de la même Compagnie,

Mon Révérend Pere,

La Paix de Notre Seigneur.

Dans la derniere lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de la Mission du
Marava, je vous faisois le détait de l'état de la Religion dans ce Royaume,
où j'étois chargé du soin de près de
vingt mille Chrétiens, & de la conversion de plus d'un million d'Insideles. Puisque ce récit vous a été agréable, je vais
vous informer de ce qui s'y est passé depuis
ce temps-là, jusques vers le milieu de
l'année 1712.

La fécheresse & les chaleurs extraordinaires ayant causé en 1709 une disette

générale, on commençoit à espérer que les pluies fréquentes qui tomberent dans les mois d'Octobre & de Novembre, rétabliroient l'abondance. Ces grands étangs qui se font aux Indes, à force de bras, & avec beaucoup de travail, étoient déja tous remplis : c'est à la faveur de ces eaux que les laboureurs font couler des étangs dans les campagnes, & qu'on voit croître une quantité prodigieuse de ris; lorsque les pluies sont abondantes, le ris & les autres denrées y sont à vil prix : pour un fanon (1), on aura jusqu'à huit Markals, ou grandes mesures de très-bons ris pilé, ce qui suffit pour la nourriture d'un homme durant plus de quinze jours. Mais aussi quand les pluies viennent à manquer, la cherté devient si grande, que j'ai vu monter le prix d'une de ces mesures de ris, jusqu'à quatre fanons, c'est-à-dire, jusqu'à dix-huit sols.

On ne prend nulle part autant de précaution que dans le Marava, pour ne pas laisser échapper une seule goutte d'eau, & pour ramasser toute celle des ruisseaux & des torrens que forment les

⁽¹⁾ Un fanon vaut quatre fols & demi de notre monnoie.

pluies. On y voit une assez grande riviere appellée Vaïarou: après avoir traversé une partie du Royaume du Maduré, elle tombe dans le Marava, &
quand elle remplit bien son lit, ce qui
arrive d'ordinaire pendant un mois entier chaque année, elle est aussi grosse
que la Seine. Cependant, par le moyen
des canaux que creusent nos Indiens,
& qui vont aboutir sort loin à leurs
étangs, ils saignent tellement cette riviere de rous les côtés, qu'en peu de

temps elle est entiérement à sec.

Les étangs les plus communs ont un quart de lieue, ou une demi-lieue de levée: il y en a d'autres qui en ont une lieue & davantage. J'en ai vu trois qui en ont plus de trois lieues. Un feul de ces étangs fournit affez d'eau pour arrofer les campagnes de plus de foixante peuplades. Comme le ris veut toujours avoir le pied dans l'eau jusqu'à ce qu'il ait acquis sa parfaite maturité; lorsqu'a-près la première récolte, il reste encore de l'eau dans les étangs, on sume les terres, & on les ensemence de nouveau. Tout le temps de l'année est propre à faire croître le ris, pourvu que l'eau ne lui manque pas.

On cueille ici diverses especes de ris;

le meilleur est celui qu'on nomme Chamba & Pijanam; le premier croît & mûrit dans l'espace de sept mois. Il faut neuf mois au second. On en voit qui ne demeure sur pied que cinq mois, & d'autre à qui environ trois mois suffisent; mais il n'a ni le goût ni la force du Chamba & du Pijanam. Du reste, il est surprenant de voir la quantité de poissons qui se trouvent chaque année dans ces étangs, lorsqu'ils tarissent. Il y en a dont la pêche s'asserme jusqu'à deux mille écus. Cet argent s'employe toujours à la réparation des levées, qu'on fortisse des terres mêmes qui se tirent de l'étang

Les premieres pluies qui arriverent dans le mois d'Août, donnerent le moyen à quelques laboureurs d'ensemencer les terres de cette espèce de ris, qui croît en trois mois de temps: mais après les pluies abondantes des mois d'Octobre & de Novembre, toutes les campagnes furent semées, & elles promettoient une des plus riches récoltes. J'avois compassion de voir ces pauvres gens aller chaque jour recueillir quelques grains de ris à demi mûrs, les froisser dans leurs mains, & les manger tout cruds, la faim ne leur donnant pas la patience de les

faire cuire.

Ceux qui avoient étéplus diligens à enfemencer leurs terres, prêtoient du ris aux autres qui avoient été plus lents à semer; mais c'étoit à des conditions bien dures : il falloit que, pour une mesure de ris commun, ils s'obligeassent à rendre huit, dix, & même quinze mesures de ris Chamba, au temps de la récolte générale. Telle est l'usure qui s'exerce parmi les habitans du Marava. Vous jugez bien que ceux qui se convertissent doivent renoncer absolument à un gain finique: c'est de quoi les Insidèles même font instruits, & ils admirent les bornes que la Loi Chrétienne prescrit sur cet article: pour peu que quelque Néophyte vienne à les passer, ils ne manquent pas de lui en faire des reproches, & même de m'en porter leurs plaintes, s'imaginant qu'un excès si criant est permis à ceux qui ne sont pas Chrétiens. « Vous » avez raison, leur dis-je ators, de » condamner dans mes Disciples cette » prévarication, quoique ceux qui en » font coupables, n'ayent garde de por-» ter l'usure aussi loin que vous; mais » en serez - vous moins malheureux » dans les enfers, parce que vous vous » croyez autorifés par l'éducation & » par la coutume de votre pays? Vous

» vous condamnez vous-même par vo-» tre propre témoignage; car si ceux » qui font profession de la Loi que je » prêche, seront éternellement punis » pour ne s'y être pas conformés; vous » autres qui la connoissez, qui l'ap-» prouvez, & qui refusez de l'embrasser, » ne devez-vous pas vous attendre aux » mêmes supplices? N'êtes-vous pas » doublement idolâtres, & des faux » Dieux, qui font l'ouvrage de vos » mains, & de cet argent qui est le fruit » de ce trafic honteux que vous exer-» cez ? La profession que vous saites d'a-» dorer les Idoles, justifie-t-elle votre » avarice; & si elle l'autorise, n'est-ce » pas une marque évidente de la fauf-» seté de votre Religion? » Quand je leur parle ainsi, ils se retirent pour l'ordinaire confus & interdits, mais ils ne fongent pas pour cela à se convertir.

Comme je n'oublie rien afin d'arracher cette convoitise du cœur de mes Néophytes, & que je refuse d'admettre à la participation des Sacremens ceux qui s'y sont laissés entraîner, j'ai eu la douleur de perdre un des Chrétiens, lequel a abandonné la soi, non pas pour adorer les idoles, mais pour faire plus librement ce sordide commerce, vérisiant ainsi à la lettre ces paroles de Saint Paul à Timothée: la convoitise est la racine de tous les maux, & quelquesuns s'y laissant aller, se sont écartés de la foi. D'un autre côté, je sus consolé de voir qu'un Chrétien s'étant rendu coupable du même péché, sa mere me l'amena à l'Eglise; l'ayant accusé en ma présence, elle sui sit promettre qu'il ne prendroit désormais qu'autant qu'il auroit donné.

Ces pauvres gens, que l'indigence forçoit d'emprunter des Gentils à un si gros intérêt, se consoloient dans l'espérance d'une récolte abondante, lorsqu'il plût à Dieu de replonger ce Royaume dans de nouveaux malheurs. Le 18 Décembre de l'année 1709, que tous les étangs se trouvoient pleins d'eau, il survint un Ouragan, que ces peuples appellent en leur langue Perum catou ou Perumpugel, le plus furieux qu'on ait encore vu. Il commença dès fept heures du matin avec un vent affreux du nord-est, & une pluie trèsviolente. Cet orage dura jusqu'à quatre heures que le vent tomba tout-à-coup; mais demi-heure avant le coucher du foleil, il recommença du côté du sudquest avec encore plus de furie; &

comme les levées des étangs font prefque toutes tournées du côté du couchant, parce que tout le Marava va en pente vers l'orient, les ondes poussées par le vent contre ces digues, les battirent avec tant d'impétuosité, qu'elles les creverent en une infinité d'endroits; alors l'eau des étangs s'étant réunie aux torrens formés par l'orage, causa une inondation générale qui déracina tout le ris, & qui couvrit les campagnes de fable. La perte des moissons sut accompagnée de celle des bestiaux, qui furent submergés aussi-bien que les peuplades bâties dans les lieux un peu bas.

Comme cette inondation arriva pendant la nuit, plusieurs milliers de personnes y périrent. Dans un seul endroit on trouva jusqu'à cent cadavres, que le courant y avoit portés. Un Chrétien me montra depuis un grand arbre fur lequel il s'étoit perché avec ving-six autres Indiens: ils y resterent cette nuit-là & tout le jour suivant : deux de la troupe à qui les forces manquerent, tomberent de l'arbre & furent emportés au loin par le torrent. Il m'ajouta qu'une femme ayant été portée par le courant, près de cet arbre, un bon Néophyte lui tendit le pied qu'elle prit de la main, & un autre l'ayant soulevée par les cheveux, lui fauva la vie qu'elle alloit perdre dans les eaux. L'on me montra dans un autre endroit la chaussée d'un grand étang qui creva tout-à-coup fous les pieds de cinq Chrétiens, qui s'y étoient réfugiés comme dans un lieu fort fûr. Je passai quelque temps après dans un pe-tit bois de tamariniers, ce sont des arbres aussi hauts que nos plus grands chênes, dont la racine est fort profonde, & qui ayant les feuilles fort petites, donnent beaucoup moins de prise au vent. Cependant, presque tous ces arbres étoient renversés, & avoient la racine en l'air. C'est ce que je n'aurois pu croire, si je ne l'avois vu, & ce qui marque bien le ravage que fit cet Ouragan.

Les suites en surent très-sunestes; la famine devint plus cruelle que jamais, & la mortalité sut presque générale: de sorte que plusieurs milliers d'hommes furent contraints de se retirer dans les Royaumes de Maduré & de Tanjaour, qui confinent avec le Marava. Pour moi j'eus beaucoup à souffrir pendant toute l'année 1710, la calamité publique, les mauvaises eaux, que les terres charriées par les torrens rendoient en charriées par les torrens rendoient en charriées par les torrens rendoient en contrait de la calamité publichement en charriées par les torrens rendoient en charrières par les torrens par les torrens par les torrens par les torre

core plus mauvaises; les fatigues de la Mission, la situation incommode de ma cabane qui étoit sur le bord d'une mare, où un grand nombre de Bufles venoient se veautrer pendant la nuit, & faisoient lever des vapeurs infectes; tout cela altéra fort ma santé. La principale Eglise que j'avois, étoit devenue inabordable; les Chrétiens n'osoient s'y rendre, de crainte des voleurs qui faisoient des courses continuelles dans cette contrée, & quelquefois au nombre de quatre à cinq cens hommes. J'avois fait bâtir quatre autres Eglises en quatre endroits dissérens, à une journée l'un de l'autre; elles furent toutes submergées ou détruites par l'orage dont je viens de parler. Je songeai à en construire une autre à Ponnelicotey: c'est une grosse bourgade toute composée de Chrétiens, qui est dans le centre du Marava. Le Seigneur de cette peuplade qui est aussi Chrétien, me sournit, pour la construction de mon Eglise, six colonnes de bois assez bien travaillées.

Presque toutes les Bourgades & les terres de Marava, sont possédées par les plus riches du pays, moyennant un certain nombre de soldats qu'ils sont obligés de sournir au Prince, toutes les fois qu'il en a besoin. Ces Seigneurs se révoquent au gré du Prince : leurs soldats font leurs parents, leurs amis, ou leurs efclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la peuplade, & qui prennent les armes dès qu'ils sont commandés. De cette manière le Prince de Marava peut mettre sur pied, en moins de huit jours, jusqu'à trente & quarante mille hommes, & par-là il se fait redouter des Princes ses voisins: il a même secoué le joug du Roi de Maduré, dont il étoit tributaire. En vain, les Rois de Tanjaour & de Maduré s'étoient-ils ligués ensemble pour le réduire : le fameux Brame Naraja payen, grand Général de Maduré, étant entré dans le Marava l'an 1702, à la tête d'une armée considérable, y fut entiérement défait, & y perdit la vie : le Roi de Tanjaour ne fut pas plusheureux en 1709, profitant de la désolation où étoit alors le Marava, il y envoya toutes ses forces: mais son armée sut repoussée avec vigueur, & il se vit réduit à demander la paix.

La situation de ma nouvelle Eglise étoit commode pour les Chrétiens, qui pouvoient s'y rendre des quatre parties du Maraya, mais elle étoit très-nuisible

à ma fanté. Comme elle étoit entourée d'un côté par un grand étang, & de l'autre par des campagnes de ris toujours arrosées, l'humidité du lieu, & le concours incroyable des fideles & des Gentils, me causerent deux grosses tumeurs, l'une sur la poitrine, & l'autre immédiatement au-dessous de la jointure du bras. Je sus obligé de me mettre entre les mains d'un Chrétien qui passoit pour habile dans ces fortes de cures. Qand il fallut ouvrir la tumeur, il se trouva qu'un mauvais canif tout émoussé que j'avois, étoit meilleur pour cette opération que tous ses outils. Avant que de l'ouvrir, il y appliqua durant huit à dix jours pour la résoudre, des oignons sauvages cuits sous la cendre, & mis en forme de cataplasme. Quand la tumeur sut ouverte, il ne se servit plus que des seuilles d'un arbuste nommé Virali. Il avoit foin d'oindre de beurre la tente longue de plus d'un demi-pied qu'il infinuoit dans la plaie, & après avoir amolli ces feuilles sur la fin, il les appliquoit dessus avec du diapalma. La plaie fut quarante jours à se fermer, sans que les chaleurs ardentes de la faison y causassent la moindre inflammation.

Cette incommodité fut suivie d'une autre

autre qui n'étoit pas moins douloureuse : mes jambes s'enflerent tout-à-coup, & dans l'une il se forma à la cheville du pied un de ces vers que les Tamuls appellent Nurapu chilendi. Il est aussi mince que la plus petite corde de violon, & long quelquefois de deux coudées & davantage. Cette maladie est causée par les eaux corrompues qu'on est obligé de boire. Elle se fait sentir d'abord par une démangeaison insupportable: ensuite il se forme à l'endroit d'où le vers doit fortir une petite ampoule rouge, & il paroît un petit trou, où la pointe d'une aiguille auroit de la peine à s'insinuer. C'est par cette ouverture que le vers commence à sortir peu à peu : il faut chaque jour le tirer insensiblement, en le roulant sur un petit morceau de linge roulé. Les Indiens prétendent qu'il est animé; pour moi je n'y remarquai aucun signe de vie. Il est rare qu'il sorte tout entier sans se rompre: quand il se rompt, la partie qui reste dans la chair & sur les ners y produit une grande inflammation: il s'y amasse une matière acre, qui, n'ayant point d'issue y sermente, & cause des douleurs très-aignes, il faut deux ou trois mois pour en guérir : on prétend que l'incision de cette tumeur feroit mortelle, ou que du moins on en demeureroit estropié le reste de la vie.

Ce fut vers la fin du Carême que je fus attaqué de ces différentes infirmités. La circonstance du temps, & la foule des Néophytes qui vinrent l'Eglise, ne me permirent pas de prendre le repos qui m'eût été né-cessaire. Mais enfin, il fallut y suc-comber malgré moi. Le jour même de Pâques j'eus bien de la peine à dire la fainte Messe, & à communier ceux que j'avois confessé les jours précédens. Cependant je ne pus me dispenser de baptiser deux cens seize enfans que leurs meres tenoient entre leurs bras; mais je remis à une autre fois les cérémonies du baptême. Pour les adultes qui étoient aussi en grand nombre, je dissérai leur baptême jusqu'après l'Ascension, pré-voyant bien que je ne serois gueres plutôt en état de reprendre mes sonctions. En effet, je sus arrêté au lit pendant quarante jours, & ce ne fut qu'à cette fête-là que je commençai à célébrer l'auguste Sacrifice de nos autels.

l'étois encore convalescent, qu'il me fallut faire un voyage de douze grandes journées, & durant des chaleurs brûlantes. Ce voyage qui devoit, selon toutes les apparences, éloigner mon rétablissement, me rendit une parsaite santé. Il est inutile de vous dire jusqu'où va l'abandon où se trouve réduit un malade dans ces terres barbares; il n'y a aucun soulagement à espérer, il ne doit pas s'attendre même aux remedes les plus communs. Les Médecins Indiens ignorent absolument l'usage de la faignée; tout leur art se borne à des purgations la plupart violentes, & à une diette opiniatre qu'ils sont garder aux malades. La canje, c'est-à-dire, de l'eau où l'on a fait cuire que ques grains de ris, est tout le bouillon qu'on leur donne; & souvent même ils doivent fe contenter d'eau chaude. Il faut avouer néanmoins que les Indiens se guérissent de beaucoup de maladies par le moyen d'une abstinence si extraordinaire, & qu'ils vivent aussi long-temps qu'en Europe.

Ce fut cette année 1710 que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans; ses femmes, au nombre de quarante sept, se brûlerent avec le corps du Prince. On creusa pour cela hors de la ville une grande sosse qu'on remplit de bois en forme de bû-

cher; on y plaça le corps du défunt richement couvert : on y mit le feu après beaucoup de cérémonies superstitieuses que firent les Brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes qui, comme autant de victimes destinées au facrifice, se présenterent toutes couvertes de pierreries & couronnées de fleurs; elles tournerent diverses fois autour du bûcher, dont l'ardeur se faisoit sentir de fort loin. La principale de ces semmes tenoit le poignard du défunt, & s'adressant au Prince qui succédoit au trône: « Voilà, lui dit-elle, » le poignard dont le prince se servoit » pour triompher de ses ennemis, ne " l'employez jamais qu'à cet usage; » & gardez-vous bien de le tremper » dans le sang de vos sujets; gouver-» nez-les en pere, comme il a fait, » & vous vivrez long-temps heureux " comme lui. Puisqu'il n'est plus, rien » ne doit me retenir davantage dans » ce monde, & il ne me reste plus que de le suivre. A ces mots, elle remit le poignard entre les mains du Prince, qui le reçut sans donner aucun signe de tristesse ou de compassion. Hélas! poursuivit-elle, à quoi » aboutit la félicité humaine? Je sens

» bien que je vais me précipiter toute » vive dans les enfers; & aussi-tôt » tournant sierement la tête vers le

" bûcher, & invoquant le nom de ses

» Dieux, elle s'élance au milieu des

» flammes ».

La feconde étoit fœur du Prince Raja, nommé Tondoman, qui étoit présent à cette détestable cérémonie; lorsqu'il reçut des mains de la Princesse sa sœur les joyaux dont elle étoit parée, il ne put retenir ses larmes, & se jettant à son col il l'embrassa tendrement. Elle ne parut pas s'en émouvoir; mais regardant d'un œil assuré, tantôt le bûcher, tantôt les assistans, & criant à haute voix, Chiva, Chiva, qui est un des noms qu'on donne au Dieu Routen, elle se précipita dans les slammes comme la première.

Les autres suivirent de près; quelques-unes avoient une contenance assez ferme, d'autres avoient l'air interdit & essaré. Il y en eut une qui, plus timide que ses compagnes, courut embrasser un soldat chrétien, & le pria de la sauver. Ce Néophyte qui, malgré les désenses séveres qu'on sait aux Chrétiens d'assisser à ces barbares spectacles, avoit eu la témérité de s'y trouver,

fut si effrayé, qu'il repoussa rudement sans y penser cette malheureuse, & qu'il la fit culbuter dans le bûcher. Il se retira aussi-tôt avec un frémissement par tout le corps, qui fut suivi d'une siévre ardente, accompagnée de transport au cerveau, dont il mourut la nuit suivante, sans pouvoir revenir à son bon sens.

Les dernieres paroles que proféra la premiere de ces femmes sur l'enfer, où elle alloit, disoit-elle, se précipiter toute vive, surprirent tous les assistans. Elle avoit eu à son service une semme chrétienne, qui l'entretenoit souvent des grandes vérités de la Religion, & qui l'exhortoit à embrasser le Christianisme : elle goûtoit ces vérités, mais elle n'eut pas le courage de renoncer à ses Idoles : elle en conçut pourtant de l'estime pour les Chrétiens, & elle se déclaroit leur protectrice en toute occasion: la vue des flammes prêtes à la consumer, lui rappella fans doute le fouvenir de ce que cette bonne Chrétienne lui avoit dit sur les supplices de l'enfer.

Quelque intrépidité que fissent paroître ces infortunées victimes du démon, elles ne sentirent pas plutôt l'ardeur du seu, que, poussant des cris affreux, elles se jetterent les unes sur les autres, & s'élancerent en haut pour gagner le bord de la fosse. On jetta sur elles quantité de pieces de bois, foit pour les accabler, foit pour augmenter l'embrasement. Quand elles furent consumées, les Brames s'approcherent du bûcher encore fumant, & firent fur les cendres ardentes de ces malheureuses, mille cérémonies non moins superstitieuses que les premieres. Le lendemain ils recueillirent les offemens mêlés avec les cendres, & les ayant enfermés dans de riches toiles, ils les porterent près de l'Isle Ramesuren, que les Européens appellent par corruption Ramanancor, où ils les jetterent dans la mer. On combla ensuite la fosse, on y bâtit un Temple, & on y fit chaque jour des sacrifices en l'honneur du Prince & de ses femmes, qui dès-lors furent mises au rang des Déesses.

Cette brutale coutume de se brûler, est plus fréquente dans les Royaumes de l'Inde méridionale, qu'on ne se l'imagine en Europe. Il n'y a pas long-temps que moururent deux Princes qui relevoient du Marava. Le premier avoit dix-sept semmes, & l'autre treize. Toutes firent la même sin, à la réserve d'une

feule qui étoit enceinte, & qui ne put se brûler qu'après la naissance de son fils.

La Reine de Trichirapali, mere du Prince régnant, qui fut laissée enceinte il y a environ trente ans à la mort de son mari, prit la même résolution aussitôt que son fils sut né, & l'exécuta avec une fermeté qui étonna toute cette Cour. Sa belle mere, nommée Mingamal, n'avoit pu accompagner le Roi Chokanaden sur le bûcher, pour la même raison; mais après son accouchement elle trouva le secret d'échapper aux flammes, fous prétexte qu'il n'y avoit qu'elle qui pût élever le jeune Prince, & gouverner le Royaume durant la minorité. Comme elle aimoit la Reine de Trichirapali sa belle fille, elle voulut lui persuader de suivre son exemple : mais cette jeune Reine la regardant avec dédain: « Croyez-vous, Ma-» dame, lui dit-elle, que j'aie l'ame assez » baffe pour survivre au Roi mon époux? » Le desir de lui laisser un successeur » m'a fait différer mon facrifice, mais » à présent rien n'est capable de l'ar-» rêter. Le jeune Prince ne perdra rien » à ma mort, puisqu'il a une grand"-» mere, qui a tant d'attachement pour " la vie. Il est autant à vous qu'à moi:

" élevez-le, & conservez-lui le Royau
" me qui lui appartient. " Elle ajouta
beaucoup de reproches assez piquans,
mais en termes couverts. Mingamal dissimula en semme d'esprit, & abandonna
sa belle-fille à sa déplorable destinée.

Au reste, bien que ce soit de leur propre choix que ces dames Indiennes deviennent la proie des flammes, il n'est gueres en leur pouvoir de s'en dispenser. La coutume du pays, le point d'honneur, la crainte d'être deshonorées & de devenir la fable du public y ont plus de part que leur volonté propre; si quelqu'une tâchoit de se soustraire à une mode si cruelle, ses parens sçauroient bien l'y forcer, afin de conserver l'honneur de leur famille. C'est pourquoi, lorsqu'ils en voyent chanceler, ils leur donnent aussi-tôt certains breuvages qui leur ôtent toute appréhension de la mort. Les femmes du commun sont en cela plus heureuses que les Princesses, & les concubines des Princes Indiens: cette loi barbare ne les regarde point, & s'il y en a qui s'y assujettissent, ce n'est d'ordinaire que par une vanité ridicule, & par l'envie de s'attirer des honneurs avant qu'elles se jettent dans les flammes, & de mériter un monument qui s'éleve sur le lieu du bûcher où elles se sont brûlées. Il est rare d'en voir des exemples dans les Castes basses, & même dans celle des Brames. Ils sont plus communs dans la Caste des Rajas, qui prétendent descendre de la race royale des anciens Souverains de l'Inde.

Aussi-tôt que j'appris la mort du Prince de Marava, j'envoyai saluer son successeur par mes Catéchistes & par quelques Capitaines Chrétiens, qui lui porterent de ma part quelques présens conformes à mapauvreté. Il parut agréer cette visite, & sur le champ, il me donna une Patente qui me permettoit de bâtir des Eglises dans le chœur de fes Etats. Il ordonna même aux habitans de Ponnelicotey, de me céder l'emplacement que je souhaiterois, & de me fournir les matériaux dont j'aurois besoin. Je fis donc élever en l'année 1711 une affez grande Eglife, qui se trouva plus belle qu'aucune de celles de Maduré. Un Capitaine Gentil, dont toute la famille est Chrétienne, donna l'exemple, & me fournit de beau bois qu'il fit couper par fes foldats & fes esclaves. Je fis venir de Trichirapali deux Chrétiens habiles dans les ouvrages de terre & de plâtre; d'autres ouvriers les aiderent, & en moins de fix mois l'Eglife fut achevée. Elle avoit trois grandes portes, & huit croifées ornées en dedans & en dehors de colomnes & de pilastres avec leurs chapiteaux. Ils firent la frise, la corniche & l'Architrave, partie à l'Indienne, partie à l'Européenne. L'autel & le retable étoient travaillés avec tant d'art, qu'un Missionnaire qui vint me voir quelques temps après, les prit pour un ouvrage véritablement sculpté.

Tandis qu'on étoit occupé à bâtir l'Eglise, je fus obligé d'aller à Aour, pour y recevoir M. l'Evêque de faint Thomé, & l'assister dans ses sonctions épiscopales : il étoit entré dans la Mission afin de donner le Sacrement de confirmation aux Néophytes de Maduré. Ce faint Prélat qui a été l'ui-même Misfionnaire de Maduré pendant plus de vingt ans, sçavoit parfaitement la langue du pays, & il étoit tout accoutumé à la vie austere qu'on y mene, puisque depuis son élévation à l'Episcopat, il ne l'a jamais quittée. Jusqu'alors aucun autre Evêque n'avoit ofé pénétrer dans les terres, parce qu'ignorant la langue & les coutumes du Ma-

duré, il n'auroit pas manqué de passer pour Pranguy ou Européen dans l'esprit des Indiens, ce qui auroit absolument ruiné le Christianisme.

Ce Prélat entra donc dans le Maduré en habit de Missionnaire, sans porter d'autre marque de fa dignité Episcopale, qu'une petite croix sur la poitrine, & une bague au doigt. Les Chrétiens, dont plusieurs milliers avoient reçu le baptême de ses mains, s'empressoient de se rendre de toutes parts auprès de Ieur ancien Pasteur. Il fallut leur ordoni ner de l'attendre dans leurs peuplades qu'il pacouroit l'une après l'autre, de crainte qu'un si grand concours ne dons nât de l'ombrage & ne fût caufe de quelque perfécution. Il donnoit chaque jour la Confirmation à une infinité de Chrétiens; il entendoit les Confessions tout le reste du temps qu'il avoit de libre, & il donnoit la Communion à un grand peuple qui se présentoit en foule au faint autel. Nous nous étions rendus quatre Missionnaires auprès du Prélat, afin de disposer les peuples à recevoir la Confirmation avec fruit. Nous eûmes autant à travailler chaque jour pendant trois mois, que si ç'eût été la fête de Pâques. Aour étant le centre de la Mif-

sion sut aussi le lieu où nous simes le plus long féjour, & l'on permit aux Néophytes d'y venir de tous les lieux circonvoisins. J'avois fait dresser pour moi une espece d'appentis au fond d'un petit jardin, afin d'y vaquer avec moins de bruit aux confessions & à l'instruction des Chrétiens; je m'y rendois quelques heures avant le jour, je le trouvois souvent déja occupé par le Prélat. Les pauvres & les Parias, si méprisés dans les Indes, étoient ceux à qui il donnoit le plus de marques de sa charité pastorale. Il fit de grandes aumônes, jusqu'à s'endetter considérablement pour fecourir un grand nombre de familles indigentes. Le Prince vint le visiter, & lui rendit toutes sortes d'honneurs. Quoiqu'il foit Gentil, il a pour les Missionnaires une finguliere affection, & aux fêtes principales il envoie d'ordinaire trois ou quatre de ses gens pour empêcher le désordre qu'y pourroient faire les Gentils que la curiosité y attire.

M. l'Evêque de Saint-Thomé souhaitoit extrêmement de pénétrer jusques dans le Marava, & il étoit prêt d'y entrer, lorsque des affaires pressantes le rappellerent à la côte de Coromandel.

Il nous promit, en partant, qu'il reviendroit le plutôt qu'il pourroit pour parcourir toutes les autres Eglises de la Mission: mais il ne l'a pu faire depuis ce temps-là; il a été obligé de visiter toutes les Eglises qui se trouvent sur la côte de Coromandel dans les Colonies Françoises, Angloises, Hollandoises, Danoises, Portugaises, & dans quelques autres villes qui appartiennent aux Mores & aux Gentils. Il parcourut tous ces différens endroits, fans trouver le moindre obstacle de la part des Hérétiques & des Infideles. Il revint ensuite à Madras, où il s'embarqua pour aller visiter toutes les Eglises des Royaumes d'Arrakan & de Bengale, jusqu'aux frontieres du Thibet: il est accompagné du Pere Barbier, Missionnaire François du Carnate, qui partage avec ce grand Evêque les travaux immenses qu'il faut effuyer dans la visite du plus grand Diocese qu'il y ait au monde: car il s'étend depuis la pointe de Caglia-mera, près de Ceylan, sur toute la partie orientale de l'Inde méridionale, & comprend les trois Royaumes d'Arrakan de Bengale & d'Orixa.

Aussi-tôt après le départ de M. l'E-vêque de Saint-Thomé, je retournai au

Marava, où je trouvai ma nouvelle Eglise presque achevée. J'eus la consolation d'y célébrer la premiere Messe le jour de l'Assomption de la très-fainte Vierge, à laquelle je l'avois dédiée. Il y eut un concours extraordinaire de Chrétiens, & un grand nombre d'insideles se convertirent. Un seul Missionnaire ne pouvant suffire à ce travail, mon dessein étoit de bâtir une autre Eglise vers l'orient, & d'y appeller un de nos Peres pour partager avec moi une moisson qui devenoit de jour en jour plus abondante; mais j'eus la douleur de voir tout à coup de si belles espérances ruinées.

Le Prince nouvellement monté sur le trône, étoit fort attaché à ses fausses divinités, & faisoit rebâtir un grand nombre de Temples que son prédécesseur avoit négligés. Les Brames, qui s'étoient emparés de son esprit, lui représenterent qu'il étoit assez inutile de relever leurs Temples abattus, s'il ne détruisoit celui du Dieu des Chrétiens, qui faisoit déserter tous les autres. Ils profiterent ensuite d'un accident arrivé à un Seigneur Chrétien fort puissant à la Cour & premier Sécretaire d'Etat, pour aliéner tout-à-fait le Prince

de notre sainte Religion. Ce Seigneur qui portoit de l'argent à une petite armée qu'on avoit levée, pour donner la chasse aux voleurs, s'étoit engagé témérairement dans les bois avec une trop petite escorte: il y sut attaqué par une troupe de ces voleurs, qui le dépouillerent, lui enleverent l'argent, & lui donnerent plusieurs coups de poignard. On le porta tout ensanglanté dans sa maison, où je me rendis au plus vîte, & où je n'eus que le temps de le confesser avant sa mort.

Les Brames & les autres ennemis de la Religion dirent sur cela au Prince, que j'avois en recours à mille sortiléges pour conserver la vie à cet Officier de sa Cour; mais que par ces sor-tiléges là même, j'avois avancé sa mort; que s'il eût été permis aux Brames de faire leurs prieres & leurs sacrifices, l'Etat n'auroit pas perdu un Ministre si fidele. Le Prince infiniment sensible à cette perte avoit une disposition naturelle à croire ces imposteurs. Aussi-tôt il donna ordre que le lendemain, dès la pointe du jour, on s'assurât de ma personne & de mes Catéchistes, qu'on pillât & brûlât mon Eglise; qu'on m'emprisonnât, qu'on fouettât mes Catéchistes, & qu'on les mît à la torture; il défendit néanmoins qu'on me maltraitât, fe faifant scrupule de violer la parole qu'il m'avoit donnée si solemnellement.

Cet ordre bien que donné en secret, fut entendu par le fils d'un Chrétien, Gouverneur de la Capitale & Intendant des Finances, qui se trouva alors dans l'appartement du Prince. Il en donna avis auffi-tôt à son pere, qui dans l'instant me dépêcha un Courier pour m'avertir de prendre mes sûretés; l'ordre avoit été donné le samedi à quatre heures du foir, & quoique mon Église fût à huit lieues de-là, j'en recus la nouvelle avant minuit. J'étois encore occupé à confesser un grand nombre de Chrétiens qui s'y étoient rendus. A cette nouvelle, tous me presserent de me retirer; je ne suivis pas leur conseil pour les raisons suivantes : on m'avoit donné souvent de semblables avis qui s'étoient trouvés faux, & il en pouvoit être de même de celui-là; en me retirant, je laissois mon Eglise & les Chrétiens à la merci de nos plus cruels ennemis; ma retraite même sembloit confirmer la vérité des crimes qu'on m'imputoit, & les Brames en eussent fait un sujet de triomphe. Enfin je faisois ré-

flexion que si je sortois une sois du Marava, il me seroit très-difficile d'y rentrer, & j'avois cet avantage en y demeurant, que de ma prison même, je pouvois aisément détruire les calomnies que les Brames publioient contre notre fainte Religion. Trop heureux si en prenant le parti que je jugeois le plus sage, Dieu me trouvoit digne de souffrir & de mourir pour une si sainte cause. C'est pourquoi ayant sait transporter dans les peuplades voisines les principaux ornemens de l'Eglise, je ne réservai qu'un seul ornement pour dire la Messe le lendemain, supposé que la nouvelle ne fût pas véritable. Comme mes Catéchistes étoient menacés des plus cruels tourmens, je les exhortai à se retirer, mais ils se tinrent offenses de ma proposition, & ils me répondirent qu'ils étoient prêts de tout souffrir plutôt que de m'abandonner: ils se confesserent & communierent pour se préparer au combat qu'ils auroient à soutenir. Deux autres Chrétiens suivirent leur exemple.

Le jour parut, & l'on ne s'apperçut d'aucun mouvement; c'est ce qui sit qu'une centaine de Néophytes, que le bruit de cette persécution avoit disper-

sés, revinrent à l'Eglise. Je commençai moi-même à douter si l'avis qu'on m'avoit donné étoit véritable: ainsi je me mis à entendre les confessions des Néophytes, après quoi je disla fainte Messe, où je m'offris de bon cœur en sacrifice, demandant instamment à notre Seigneur qu'il daignât conserver cette Eglise nouvellement élevée en son honneur au milieu de la Gentilité. Je fis ensuite appeller vingt-cinq Catéchumenes, qui fe disposoient depuis long-temps à recevoir le baptême. Après les avoir entretenus, je les remis entre les mains des Catéchistes, afin qu'ils continuassent à les préparer, tandis que je réciterois mon office.

Apeine avois-je ouvert mon bréviaire, qu'un Brame, un Capitaine & une troupe de soldats parurent dans la cour de l'Eglise: ils venoient, disoient-ils, pour me conduire au palais, où le Prince vouloit m'entretenir. Cette nouvelle me sit, plaisir dans l'espérance dont je me slattois que, si je pouvois parler au Prince, je lui inspirerois des sentimens savorables à la Religion. Je leur demandai la permission de faire quelques prieres avant que de partir, & de donner le baptême à quelques-uns de mes Disci-

ples. Ce n'est pas de quoi il s'agit, me répondirent-ils séchement, & en mêmetemps il ordonnerent aux soldats d'entrer dans ma cabane. Ils s'attendoient à y trouver des choses infiniment précieuses, & ils surent bien surpris de n'y trouver que des meubles sort pauvres.

Nous avons coutume de porter les ornemens d'autel dans des paniers affez propres, faits en forme de coffre, & couverts d'une peau de daim ou de tigre : je m'en saisis aussi-tôt, & je déclarai aux Envoyés du Prince que, leur abandonnant tout le reste, je ne permettrois à personne de toucher aux meubles qui servoient aux facrifices que je faisois chaque jour au Dieu vivant; que mes Catéchistes mêmes n'y pouvoient mettre la main; qu'ils se gardassent bien d'y toucher s'ils ne vouloient éprouver la malédiction que je lancerois sur le champ de la part du vrai D eu, auquel ces meubles étoient spécialement confacrés.

Ces paroles proférées d'un ton ferme les intimiderent, car il n'y a rien que les Indiens appréhendent davantage que les malédictions des Gouroux (1): » A

⁽¹⁾ Docteurs spirituels.

» la bonne heure, me répondirent-ils; » mais ouvrez-nous ce Pugei petti, c'est-» à-dire, ce coffre du facrifice, & » montrez-nous ce qui y est renfermé, » afin que nous en puissions faire le » rapport au Prince. J'ouvris le coffre, & je leur montrai chaque piece l'une après l'autre; leur avidité ne fut gueres irritée : la chasuble & le devant d'autel, étoient d'une soie de la Chine fort commune; le calice & le ciboire auroient pu les frapper, parce que la coupe en étoit de vermeil doré, & le reste de cuivre doré; mais je les tins enveloppés par respect, & je ne leur montrai que le dessous du pied qui n'étoit pas doré; de forte qu'ils n'en firent pas grand cas. Les Chrétiens avoient eu soin de retirer de l'Eglise une fort belle Ima-ge de la sainte Vierge, & quelques ornemens de peu de valeur.

Enfin, les foldats prirent les petites provisions de ris & de légumes, avec les pots & les autres ustensiles qu'ils trouverent dans ma cabane; ils enleverent pareillement deux charges de ris, qu'un fervent Chrétien avoit mis à la porte de l'Eglise pour être distribuées aux pauvres, après quoi ils m'ordonnerent de les suivre. J'allai à l'Eglise,

où, m'étant prosterné contre terre, je restai quelque temps en priere, sans qu'ils m'interrompissent. J'exhortai enfuite les Chrétiens, qui fondoient en larmes, à persévérer dans la soi; & je dis aux Catéchumenes, que si le Seigneur me faisoit la grace de verser mon sang pour les intérêts de la Religion, ils allassent trouver le Missionnaire d'Aour, qui leur conséreroit le saint baptême. Je sus étonné du respect que les Ministres du Prince, & leurs soldats, me témoignerent, leur coutume étant de traiter avec toutes sortes d'indignités ceux qu'ils, ont ordre de conduire en prison.

A peine eûmes-nous fait quelques pas, que je fongeois à prendre le chemin de la Capitale, ainfi qu'ils me l'avoient dit; mais ils m'en empêcherent, en me montrant leur ordre, qui portoit de me mettre en prison à une lieue de l'Eglise. C'étoit le même endroit où le vénérable Pere de Britto, dont la mort glorieuse vous est assez connue, sut conduit il y a environ vingt-trois ans. Ce souvenir me remplit de joie, dans l'espérance du même bonheur. Néanmoins, comme ils voulurent me renfermer dans un Temple d'Idoles, bâti de

briques, & assez vaste, je leur répondis qu'ils me mettroient plutôt en pieces que de m'y faire entrer, & que s'ils m'y entraînoient par force, je renverserois toutes leurs Idoles. Cette réponse les fit changer de dessein, & ils me mirent dans un réduit fort humide, qui n'étoit couvert que de paille, & qui étoit fermé d'un grand retranchement. Incontinent après, ils mirent les fers aux pieds de mes deux Catéchistes, & ils firent venir plus de deux cens soldats pour nous garder, dans l'appréhension où ils étoient que les Chrétiens ne nous enlevassent. Je me présentai aux soldats pour participer aux fers de mes Catéchistes, & je leur dis, pour les y engager, qu'étant leur Chef & leur maître, cet honneur m'étoit dû préférablement à eux. Ils me répondirent qu'ils avoient défense de mettre la main sur moi.

Le lendemain, ils préparerent plusieurs poignées de branches de tamariniers, qui sont aussi pliantes que l'osser, mais qui, étant semées de nœuds, causent beaucoup plus de douleur, & ils conduisirent les deux Catéchistes dans la place publique; ils les dépouillerent tout nuds, ne leur laissant qu'un simple linge qui leur entouroit le milieu du corps.

Après bien des reproches qu'on leur fit fur ce qu'ils avoient embrassé une loi nouvelle, deux soldats déchargerent de grands coups sur le plus âgé, qui relevoit d'une longue & dangereuse maladie; la force de son esprit suppléa à la soiblesse de son corps: il supporta ce tourment avec une constance invincible, prononçant à haute voix les sacrés noms de Jesus & de Marie; & plus les Idolâtres, qui étoient accourus en soule à ce spectacle, lui crioient d'invoquer le nom de leur Dieu Chiven, plus il élevoit la voix pour invoquer celui de Jesus-Christ.

Les bourreaux s'étant lassés sur cette victime, deux autres prirent leur place, & exercerent la même cruauté sur le second Catéchiste, dont la fermeté & la patience surent également admirables.

Après ce premier acte d'inhumanité, on leur fit souffrir une question très-douloureuse; les bourreaux leur mirent entre les doigts de chaque main des morceaux de bois inégaux, & ils leur ferrerent ensuite les doigts très-étroitement avec des cordes. Pour rendre la douleur encore plus vive, ils les forcerent de mettre leurs mains ainsi serrées sous la plante de leurs pieds, que les bourreaux

bourreaux pressoient encore avec les leurs, de toutes leurs forces. Leur intention étoit d'obliger mes Catéchisses, par cette torture, à découvrir où j'avois caché mes prétendues richesses. J'entendois de ma prison la voix de ces généreux patiens, & l'on peut penser avec quelle ardeur je priois le Seigneur de donner à ses serviteurs la force & la constance dont ils avoient besoin dans

ce combat digne de ses regards.

Quand je les vis entrer dans le retranchement, je courus au-devant d'eux, & m'étant mis à genoux, je leur baisai les pieds, puis je les embrassai tendrement, le visage baigné de larmes, que la joie & la compassion tout ensemble me faisoient répandre : je les félicitat de l'honneur dont ils venoient d'être comblés, ayant été trouvés dignes de souffrir les opprobres & les tourmens pour le nom de Jesus-Christ; je baisai avec respect les endroits de leur poitrine & de leurs épaules qui étoient le plus meurtris, & j'essuyai avec vénération le sang qui en découloit encore : je ne pouvois me lasser de prendre leurs mains livides, & de les mettre sur ma tête, en les offrant à Dieu en expiation de mes propres offenses, & le suppliant, Tome XII.

par les mérites de ces généreux Confesseurs, d'ouvrir les yeux à cette aveu-

gle Gentilité.

Ces différentes marques de joie, de compassion, de respect & de tendresse que je donnois à mes chers enfans en Jesus-Christ, furent interprétés bien diversement par les Idolâtres, qui étoient entrés en foule dans le retranchement, " Voyez-vous, se disoient-ils entr'eux, » comme il les caresse; c'est parce » qu'ils n'ont point découvert où étoient » ses trésors ». Je leur sis à cette occa-» fion un affez long discours, où je tâchai de les désabuser : « Si j'avois des » richesses à amasser, leur dis-je, ce ne seroit pas dans un pays aussi pauvre que le vôtre que je viendrois les cher-cher, ou que je voudrois cacher celles que j'aurois pu amasser ailleurs. J'ai, à la vérité, un grand trésor, mais je ne le cache à personne; c'est le Royaume des Cieux que je vous annonce, & dont je souhaite de vous faire part au prix même de mon sang. » Portez-en la nouvelle à votre Prince; » dites-lui que , fans qu'il ait besoin d'user de violence, j'ai à lui offrir un trésor inestimable, auprès duquel » tous les autres tréfors sont indignes

» de fon attention ». Ils comprirent aifément ma pensée, & les plus sages d'entr'eux ne purent s'empêcher de blâmer le Prince, de s'être laissé tromper parl'envie & la malignité des Brames.

Il étoit midi, & depuis plus de vingtquatre heures nous n'avions rien mangé: les Ministres du Prince se retirerent tout consus de la cruauté qu'ils venoient d'exercer, & le Brame qui commandoit notre garde, nous sit apporter du ris & des légumes qu'on avoit trouvés dans ma cabane. Un Chrétien eut alors la liberté de sortir pour aller querir de l'eau & du bois.

Cependant le Brame écrivit au Prince, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé. Le Prince sut surpris de ce qu'on avoit trouvé si peu de chose dans mon Eglise: on lui avoit rapporté qu'on y avoit vu, le jour d'une sête, un dais surperbe, qui valoit plus de mille pagodes, c'est-à-dire, plus de 500 pistoles. Ce dais n'étoit cependant que de toile peinte, ornée de divers sestons de pièces de soie de la Chine. Il se douta que j'avois reçu quelqu'avis, & son soupcon tomba sur le Gouverneur de sa Capitale, qui est Chrétien. Celui-ci s'execusa en lui disant que si j'avois été essectife.

tivement averti, soit par lui, soit par quelque autre, de l'ordre donné contre moi, je n'aurois pas manqué de me dérober à sa poursuite, comme il m'étoit aisé de le faire; qu'il ne devoit pas s'étonner que mon Eglise & ma cabane sussent si pauvres, puisque je faisois profession de la pauvreté la plus exacte; que ces ornemens précieux qu'on disoit avoir vus dans mon Eglise, étoient des pieces de soie ou de toile peinte, qui s'empruntoient aux Chrétiens, & qu'on rendoit aussi-tôt après la célébrité des sêtes; que lui-même avoit prêté souvent des pieces de soie pour orner mon Eglise ces jours-là.

Cette réponse ne satissit nullement le Prince; il envoya un nouvel ordre au Brame, par lequel il lui commandoit de tourmenter de nouveau mes deux Catéchistes, & de les tenailler, de brûler mon Eglise, d'envoyer partout des soldats pour saisir les autres Catéchistes, & pour leur faire soussir les mêmes supplices. « Il faut, disoit-il, tourmenter ses Emissaires, dont il se sert pour séme duire mes sujets, & leur saire abanment duire mes sujets, & leur saire abanment de leurs peres ». L'ordre portoit aussi de me resserrer plus étroitement que jamais, sans pours

tant user de violence à mon égard : le malheur arrivé à son prédécesseur, qui avoit fait mourir le Pere de Britto lui faisoit appréhender un sort semblable, & c'est l'unique raison qui le porta à cette sorte de ménagement.

L'ordre nous fut lû par le Capitaine, le Brame n'étant pas en état de le faire, parce qu'il étoit retenu au lit par une fievre ardente. Cette maladie, qui le prit tout-à-coup, l'intimida, dans la persuasion où il étoit que c'étoit une punition de la cruauté avec laquelle il avoit traité mes Catéchistes. Il me pria de l'aller voir dans l'endroit du retranchement où il étoit couché. Il me fit aussi-tôt des excuses de la maniere indigne dont il me traitoit, & il en rejetta la faute sur l'avarice du Prince, dont il ne pouvoit s'empêcher d'exécuter les. ordres contre ma personne, contre mes Catéchistes & contre mon Eglise.

Je le confirmai dans l'opinion où il me parut être que cette maladie foudaine étoit, selon toute apparence, un châtiment du vrai Dieu, qu'il persécutoit dans la personne de ses serviteurs; je lui dis que les ordres qu'il venoit de recevoir étant injustes, & sollicités par lui-même, il ne pouvoit les exécuter

sans se rendre aussi coupable que le Prince qui les avoit portés; que du reste, le premier Ministre qui venoit de l'armée, arriveroit dans deux jours, & qu'il en pouvoit surseoir l'exécution jusqu'à son arrivée. Il le fit, & dès que le premier Ministre parut, je lui fis demander audience. Il m'envoya deux de ses principaux Officiers, pour me dire qu'il ne vouloit pas me parler, de crainte que le Prince ne s'imaginât que je Pavois gagné par quelque somme d'argent; mais qu'il permettoit à mes Catéchistes de paroître en sa présence. Il ordonna sur le champ qu'on leur ôtât les fers, & qu'on les lui amenât. D'abord il leur marqua le déplaisir qu'il avoit des tourmens & des affronts qu'on leur avoit fait fouffrir; « mais, ajouta-t-il, le Prince n'a-» t-il pas raison de vous punir pour » avoir embrassé une loi si contraire à » celle du pays, & pour aider un Etran-» ger à la prêcher & à pervertir les » peuples: vous êtes de la même caste » que moi; pourquoi la deshonorez-» vous en suivant un inconnu? Quel » honneur & quel avantage trouvez-» yous dans cette loi? Nous y trouvons, » répondirent les Catéchistes, le chemin » assuré du Ciel & de la félicité éternelle. Bon, répliqua-t-il en riant, » quelle autre félicité y a-t-il que celle » de ce monde? Pour moi, je n'en con-" nois point d'autre; votre Gourou vous » abuse. Nous le sçaurons un jour, vous » & nous, répondirent les Catéchistes, » quand nous ferons dans l'autre monde. " Hé! quel monde y a-t-il, leur de-" manda le Ministre? Il y a, répliquerent-" ils, le Ciel & l'Enfer, celui-ci pour " les méchans, celui-là pour les bons ". Comme ils vouloient lui expliquer leur foi plus en détail, cet Infidele les interrompit, en leur disant qu'il n'avoit pas le loisir d'entrer dans un long discours; mais que s'ils pouvoient donner caution, il leur permettroit de le suivre à la Cour, où il tâcheroit d'appaiser la colere du Prince. Un Chrétien, Capitaine d'une compagnie de soldats, s'offrit aussi-tôt à être leur caution, & ils furent mis en liberté.

Ce Ministre me sit dire qu'il s'oppoferoit à la ruine de mon église, pourvu que je promisse quelques milliers d'écus que je pouvois tirer aisément du grand nombre de Disciples que j'avois dans le Royaume. Je répondis à ceux qui me sirent cette proposition de sa part, qu'ils pouvoient dire à leur Maître & au Prince même, que je n'avois apporte dans le Marava que la loi de Jesus-Christ pour la leur annoncer, & ma tête pour la donner, s'il étoit nécessaire, en témoignage de la vérité de cette loi, qu'ils n'avoient qu'à choisir ou l'une ou l'autre; mais que je ne permettrois ja-mais que mes Disciples rachetassent par argent ma liberté ni ma vie. « Je n'ai » bâti cette églife, leur ajoutai-je, qu'en » vertu d'une permission solemnelle du » Prince, c'est à sa parole que j'en » appelle, il s'est engagé d'honneur à la » conserver; & s'il la détruit, les » ruines de ce saint édifice seront un » témoignage éternel du fond qu'on » doit faire sur ses promesses. Qu'il » sçache que je m'estime plus heureux » dans ma prison, que dans mon égli-» fe & dans fon palais ». Cette réponse étant portée au Ministre, il ne dit autre chose, sinon : Hé! que sera le Prince du crâne d'un étranger? c'est de l'argent qu'il demande; si l'on ne promet rien, je ne réponds de rien. Il partit ensuite pour la Cour, & il permit à mes deux Catéchistes d'aller voir leur famille avant que de venir l'y trouver. Les deux Catéchistes allerent en effet dans leur maison où ils avoient chacun leur mere. Celle de Xaveri Mouttou. c'est le nom du plus ancien Catéchiste, étoit fort âgée, & il s'attendoit à la trouver toute désolée; mais il sut bien surpris quand il la vit se jetter à son col avec un visage épanoui, & lui dire en l'embrassant : « c'est à présent que » vous êtes, & que je vous reconnois » véritablement pour mon fils; quel » bonheur pour moi d'avoir enfanté & » & nourri un Confesseur de Jesus-» Christ! Mais, mon cher fils, c'est » peu d'avoir commencé à donner des » preuves de votre constance, il faut » persévérer jusqu'à la fin. Le Seigneur » ne vous abandonnera pas, si vous » lui étes fidele ».

Sattianaden, c'est ainsi que s'appelle l'autre Catéchiste, sut reçu par sa mere avec les mêmes transports de joie & les mêmes sentimens de piété: il étoit marié, & avoit un enfant fort aimable d'environ trois ans. Cette bonne Chrétienne le prit entre ses bras, & le pormant au col de son sils: « mon enfant, » lui dit-elle, embrasse ton pere qui a » sousser pour Jesus-Christ; on nous a » enlevé le peu que nous avions, mais

» la Foi nous tiendra lieu de tous les

» biens ».

Ces deux Catéchistes sont en effet très-dignes de l'emploi qui leur est confié; le premier qui a été marié, perdit sa femme étant encore sort jeune; il a constamment resusé de s'engager de nouveau dans le mariage, asin de vaquer plus librement à l'instruction des Néophytes. Le second, quoique marié, vit comme le Religieux le plus austere; à une humilité & une douceur charmante, il joint un zèle vis & animé qui le rend infatigable; & bien qu'il n'ait que trente ans, sa vertu le fait singuliérement res-

pecter des Chrétiens.

Ils se rendirent l'un & l'autre à la Cour, où l'on avoit transporté tout ce qui avoit été enlevé de mon église. Le Prince qui s'attendoit à un riche butin, sit des sanglans reproches aux Brames, de ce qu'ils l'avoient engagé dans une affaire capable de le déshonorer. Cependant, pour couvrir son avarice sous des dehors de zèle pour ses Divinités, il protesta qu'il ne vouloit plus soussers une loi qui condamnoit les Dieux, & il ordonna qu'on sît une recherche exacte de tous les Catéchistes, asin de les punir sévérement; ayant

appris qu'on avoit épargné mon églife, il donna un troisiéme ordre de la réduire en cendres.

Une troupe de Gentils surent chargés de cette commission. J'avois fait écrire au haut du rétable ces paroles en gros caracteres. Sarvesurenukon stotiram, qui signissent : gloire & louange soient au souverain Seigneur de toutes choses. Le Capitaine qui présidoit à la destruction de l'église, sit d'abord briser cette inscription, asin, dit-il, que le nom du Dieu des Chrétiens soit tout-à-fait anéanti. Les matériaux surent transportés ailleurs & destinés à la construction d'un temple d'Idoles. Le reste devint la proie des Insideles.

La ruine de cette église qui n'étoit achevée que depuis deux mois, me causa une douleur bien sensible; mais elle n'égaloit pas la crainte que j'avois d'une persécution prochaine & trèsviolente. Le Prince étoit résolu de livrer tous les Chrétiens à deux Indiens de sa Cour, qui offroient de mettre vingt mille écus au trésor, si l'on vouloit leur donner le pouvoir de tourmenter à leur gré mes Néophytes, & de piller leurs maisons: la chose étoit presque conclue; mais le premier Ministre, par

G vj

un trait de politique, sauva les Chrétiens, afin de se sauver lui-même. Il craignoit d'être recherché sur l'administration des finances, & il sçavoit que des Officiers Chrétiens avoient en main de quoi le perdre. Pour leur fermer la bouche, & gagner en même-temps leurs bonnes graces, il entreprit de dissuader le Prince, & de lui montrer que le dessein qu'il méditoit étoit contraire à ses véritables intérêts. Il lui représenta donc que pour vingt mille écus qu'il gagneroit il s'exposeroit à perdre plus de vingt mille bons sujets; qu'il y avoit parmi eux un grand nombre de Capitaines & de soldats; que se voyant persécutés, ils abandonneroient le pays, & chercheroient un asyle dans l'état voisin qui étoit actuellement en guerre avec le Marava; que cette désertion grossiroit l'armée ennemie, & entraîneroit peut-être la ruine de son Etat.

Ces raisons frapperent le Prince, & il ne pensa plus à son premier projet; mais il se slatta qu'il pourroit tirer cette somme par mon moyen. Il me sit dire qu'il n'ignoroit pas que j'étois sans argent, mais qu'il sçavoit aussi l'attachement que mes Disciples avoient pour moi; que j'en avois plus de cent mille.

& que quand ils ne donneroient chacun qu'un fanon, ils feroient la somme de vingt mille écus qu'il fouhaitoit. Il fe trompoit sur le nombre des Chré-tiens, car il n'y en a guere plus de vingt mille qui aient recu le baptême, mais je ne crus pas devoir le défabuser. Toute ma réponse fut qu'il n'appartenoit pas à un étranger comme moi d'imposer une taxe sur ses sujets; que la loi sainte que j'enseignois, prescrivoit l'obéissance & la fidélité qui est due aux Souverains; que je n'avois ni ne voulois avoir aucun droit fur les biens de mes Disciples, & que je ne souffrirois jamais qu'ils donnassent une obole pour acheter ma liberté; qu'au contraire si je possédois des richesses, je les donnerois volontiers pour obtenir la grace de mourir dans l'étroite prison où il m'avoit fait enfermer.

Cette réponse ne devoit pas lui être agréable; mais il crut que ma fermeté ne seroit pas à l'épreuve de la longueur & des incommodités de ma prison: c'est pourquoi il ne voulut plus écouter ceux qui lui parloient en ma faveur. Son propre frere, sollicité par des Capitaines & des Officiers Chrétiens, lui écrivit plusieurs sois pour lui demander ma

liberté; & quoique sa puissance soit presque égale à celle du Prince, ses prieres surent constamment rejettées. Ces refus réitérés ne le rebuterent point: il dépêcha un de ses Officiers pour solliciter de vive voix mon élargissement. Cet Officier qui avoit ordre de me voir en passant, metrouva tourmenté d'une groffe fluxion sur les yeux, causée par l'humidité de ma prison; il en sut touché, & il représenta vivement au Prince le danger où j'étois de mourir dans ce cachot. Le Prince l'ayant écouté assez tranquillement s'arracha un de ses cheveux, & lui dit en colere: « pourvu » que je ne trempe pas mes mains dans » son sang, je me soucie aussi peu qu'il » meure que de voir tomber ce che-» veux de ma tête; qu'il pourrisse dans » fa prison, & que cet exemple ap-» prenne aux autres Gourroux comme » lui, à ne plus venir dans mes Etats » pour y féduire mes sujets ».

Néanmoins nonobstant la colere du Prince, mes gardes s'adoucissoient, & devenoient de jour en jour plus humains: ils donnoient la liberté aux Chrétiens de me venir voir, j'en confessai plu-

sieurs; & comme j'avois gardé mes ornemens d'autel, & qu'un de mes Catéchistes trouva le moyen de m'apporter du vin & des hosties, j'eus la conso-lation de dire la fainte messe, & d'y communier quelques Chrétiens. Je baptisai aussi plusieurs ensans & quelques adultes.

Les consolations que je goûtois dans ma prison, furent troublées par la douleur que j'eus de voir mourir prefqu'à mes yeux la femme d'un Capitaine Gentil, seigneur d'une peuplade voisine, sans pouvoir la secourir. Il y avoit un an que je lui avois conféré le faint baptême, & elle avoit vécu depuis dans une grande ferveur. Elle fut fenfiblement affligée de ma prison par je ne sçais quel pressentiment qu'elle avoit de sa mort prochaine, & l'impossibilité où je serois de lui administrer les derniers facremens. En effet, elle tomba malade, & fut tout-à-coup à l'extrémité. On n'oublia rien pour engager le Brame à me permettre de l'aller voir, mais quelque bonne volonté qu'il eût, il n'osa pas accorder cette grace, dont le Prince auroit eu infailliblement connoissance par les espions qu'il a de tous côtés. Elle demanda avec instance qu'on la transportat dans ma prison, quand même elle devroit expirer en chemin: ses parens ne purent s'y résoudre, & elle mourut entre les bras d'un Catéchiste qui l'assista dans ces derniers momens, & qui sut édisié de sa piété.

Enfin après plus de deux mois de détention, & lorsque je m'y attendois le moins, un Officier suivi de quatre soldats vint me tirer de ma prison. Il étoit chargé de me conduire sur la frontiere du Marava, & de m'intimer l'ordre de sortir du Royaume, & de n'y plus rentrer, sous peine de la vie. Comme cet Officier devoit sa fortune à un des premiers Seigneurs du palais, qui étoit Chrétien, il ne m'accompagna qu'une demi-lieue au sortir de la prison, & il me laissa la liberté d'aller où je voudrois.

Je me retirai d'abord dans une peuplade chrétienne, où j'administrai les sacremens à un grand nombre de sideles. Je comptois de marcher pendant la nuit, & de parcourir plusieurs bourgades pour y consoler les Chrétiens, que la destruction de l'Eglise, ma prison, & mon exil avoient consternés. Mais une personne puissante à la Cour & qui m'étoit affectionnée, m'écrivit qu'il étoit plus à propos que je sortisse du Marava; que la haine du prince se

rallentiroit peu à peu, & que pour lui il ménageroit son esprit de telle sorte, qu'il espéroit obtenir en moins de deux mois, & mon rappel & le rétablissement de mon Eglise. Je pris donc le parti de me retirer, & je me rendis à une grande peuplade nommée Melcuri. Comme elle est située dans le bois, & qu'elle est fort éloignée de la Cour, j'y demeurai trois jours, & j'eus le temps de confesser & de communier tous les Chretiens de ce lieu-là, & des pays circonvoisins. Enfin, je continuai ma route, & j'allai demeurer hors des terres du Marava, dans un lieu qui en étoit affez proche, pour être à portée d'en recevoir de fréquentes nouvelles.

Environ un mois après mon bannissement, le Prince sit une double perte qui lui sui infiniment sensible. Deux de ses enfans moururent, & ce qui le toucha vivement, c'est qu'il avoit destiné l'un d'eux à être un jour son successeur. Il regarda cette affliction comme l'esset de sa dureté à mon égard; c'est ce qu'il avoua à un de ses Officiers, auquel il promit qu'il me rappelleroit incessamment, & qu'il feroit rétablir mon Eglise. Mais oubliant peu à peu la perte de ses

enfans, & devenant de jour en jour plus attachéà ses superstitions, il ne pensa

plus à tenir sa promesse.

Varouganadadeven, c'est le nom de son frere, étoit beaucoup plus humain, & avoit toujours paru affectionné au Christianisme. Je l'envoyai prier par un de mes Catéchistes de me donner une retraite sur ses terres : il hésita quelque tems à prendre son parti; mais enfin, il m'écrivit une Lettre fort obligeante, par laquelle il m'invitoità venir le trouver, & m'accordoit sa protection. Ce prince fait sa résidence ordinaire dans une forteresse appellée Aradanghi: c'est une conquête que le feu Prince de Ma-rava a faite sur le Prince de Tanjaour; elle est bâtie de pierre; ses Tours sont affez hautes, & garnies de quelques pieces d'artillerie; ses fossés étoient autresois fort larges & fort profonds; mais à présent ils sont à demi - comblés. Varouganadadeven est le maître d'une bonne partie du Marava, tout le Royaume lui appartenoit de droit, car il est l'aîné; mais il en a cédé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnoît avoir plus de talent que lui pour le gouvernement.

Ce Prince me reçut avec distinction & avec amitié; il m'obligea de m'asseoir

auprès de lui, & après m'avoir fait des excuses sur les mauvais traitemens que j'avois reçus de sonfrere, notre entretien roula sur la Religion. Je lui expliquai les Commandemens de Dieu, le Symbole des Apôtres, & en particulier l'article du Jugement dernier, & les peines éternelles destinées à ceux qui n'adorent pas le vrai Dieu. Je tenois à la main mon bréviaire; il le prit, & le feuilleta avec curiofité; il en admira les caracteres, & il falut lui donner quelque idée de notre impression que les Indiens ignorent; car ils ne sçavent que graver avec une espece de burin, sur de grandes feuilles de palmier sauvage.

Il considéra attentivement une image de Rome en taille-douce, où la sainte Vierge est représentée la tête couronnée d'étoiles, ayant la lune & la terre sous les pieds, & tenant entre ses bras l'enfant Jesus. « Elle est belle, me dit-il, » mais elle ressemble à une veuve, car » elle n'a aucun joyau pendu au col. » En esset, les veuves ne portent aucun » ornement dans le Marava, & c'est » par-là qu'elles se distinguent des au- » tres semmes. Il est vrai, Seigneur, » lui répondis - je; mais prenez-garde » qu'elle tient le monde sous ses pieds,

» & que sa tête est couronnée d'étoiles;
» une seule de ces étoiles est capable d'estemples précieux diamans,
» mais elle n'a pas besoin de ces ornements fragiles qu'elle soule aux pieds
» avec le monde qui les produit ».

Cette réflexion fut applaudie & du Prince & de sa Cour. Il répéta plusieurs fois le nom de Diva-mada, que nous donnons à la très-sainte Vierge, & qui signifie, la Divine-Mere. Montrant ensuite mon bréviaire à ses courtisans: " Voilà, dit-il, toutes les richesses que » ce Sanias porte avec lui; n'est-ce » pas un objet bien capable d'exciter » l'avidité de mon frere? Puis en m'a-» dreffant la parole : mon frere fera, » dit-il, tout ce qu'il voudra sur ses » terres; pour moi, je vous donne toute » permission de demeurer dans les mien-» nes, & d'y choisir un endroit pour » bâtir une Eglise. Il est bon néanmoins, » m'ajouta-t-il, qu'elle ne soit pas éloi-» gnée d'ici, afin qu'elle soit à couvert » de toute insulte, » & il m'indiqua un assez beau lieu à deux lieues de sa forteresse.

Je le remerciai de ses bontés; &z comme, selon la coutume des Princes Indiens, il voulut me faire présent d'une piece de toile très-fine; je m'excusai de la recevoir, en lui disant, que je m'essimerois plus heureux, s'il vouloit bien en présence de toute sa Cour me saire l'honneur de mettre sa main droite dans la mienne, pour faire connoître à tout le monde qu'il protégeoit les Chrétiens. « A cela ne tienne, me répondit-il » en souriant, & levant la main avec » grace, il l'étendit sur la mienne, en » m'assurant de son amitié & de sa

» protection ».

Je restai deux ou trois jours à cette Cour pour déterminer l'endroit où je bâtirois l'Eglise. Durant ce temps-là le Prince m'envoya tous les jours dans des plats d'argent du ris, du lait, & toute sorte de légumes & de fruits du pays. S'il eût eu le moindre soupçon que j'étois de la Caste des Pranguis, c'est ainsi qu'ils appellent les Européens, il ne m'auroit point certainement admis auprès de sa personne, ni envoyé des plats qui sont à son usage. Un de ses Ministres, homme d'esprit, fit en ma présence un portrait fort ridicule des Pranguis ou Européens, qu'il avoit vus à la côte de Coromandel, & il concluoit que mes manieres, ma façon de vivre si opposée à celle de ces Pranguis, étoient une preuve convaincante que je n'étois pas d'une Caste st

méprisable.

Je visitai avec mes Catéchistes, & quelques Capitaines Chrétiens, l'endroit que le Prince avoit indiqué pour y construire la nouvelle Egli-fe. Le lieu me parut assez commode en lui-même; mais il ne l'étoit gueres pour les Chrétiens, sur-tout pour ceux qui font vers le midi dans les terres du Prince de Marava, qui en auroient été fort éloignés. Je jugeai qu'il convenoit mieux de la bâtir sur la frontiere des deux Etats, afin d'être plus à portée de secourir les Chrétiens de tout le Marava. J'en fis faire la proposition au Prince mon protecteur. Il eut d'abord de la peine à consentir que je m'établisse si loin de son palais, dans la crainte que je ne fisse des excursions sur les terres de son frère, avec lequel il faudroit se brouiller, s'il me faisoit quelque nouvelle peine. Enfin, pressé par mes sollicitations réitérées, il m'accorda un terrein où il avoit fait autrefois creuser un puits dans le dessein d'y faire un jardin, & il ordonna aux peuplades voisines de me fournir ce qui me seroit nécessaire pour la construction de l'Eglise & de ma maison. Je m'y transport

tai, & ayant fait curer le puits qui étoit presque comblé, j'y trouvai de fort bonne eau & en abondance, ce qui est très-rare dans le Marava. Je ne balançai point à y bâtir ma nouvelle Eglise, laquelle subsistera sans doute pendant la vie de ce bon Prince, qui donne de jour en jour de nouvelles marques de son estime pour les Missionnaires, & pour les Chrétiens qui s'y rendent en soule de tous les quartiers du Marava.

Cependant, comme il m'étoit bien triste de ne pouvoir aller sur les terres du Prince régnant pour y administrer les Sacremens aux malades, je tâchai d'en obtenir la permission, & je la lui sis demander par des personnes de sa Cour qu'il considere: « Mon strere le » protége, répondit il, cela sussit. Le ton dont il prononça ces paroles ne sit que trop connoître le secret mécontentement qu'il en avoit. J'ai sçu depuis qu'il en avoit fait des reproches amers au Prince son frere; mais comme celui-ci est absolu & indépendant; il s'est mis peu en peine de ces reproches.

Il a fait encore moins de cas des fréquentes remontrances qui lui ont été adressées par les Brames & par les Prê-

tres des Idoles. Comme ils lui disoient avec assez de chaleur que leurs Dieux menaçoient d'abandonner deux ou trois Temples qui font à une ou deux lieues de ma nouvelle Eglise: « Il faut, répondit » le Prince d'un ton moqueur, que ces » Dieux soient bien soibles & bien ti-» mides, puisque, fortifiés comme ils » le sont dans de beaux Temples de pier-» res & de briques, ils redoutent un » Dieu qui n'est logé que dans une ca-» bane de terre. Je ne prétends pas » les chasser en recevant ce Doc-» teur étranger; mais s'ils ne sont pas » contens, qu'ils partent quand ils le » voudront, il en restera toujours

» affez dans le pays ».

Il y a plus de 15 ans que ce Prince est marié, sans qu'il ait eu aucun enfant du grand nombre de femmes qu'il entretient dans fon Palais. Il femble que n'ayant point de récompense à attendre dans l'autre monde, s'il persévere dans son infidélité; Dieu veuille le récompenser en cette vie de la bonne œuvre qu'il a faite en rétablissant la Religion presque détruite. Au bout de la premiere année de mon établissement dans ses terres, il lui est né une fille, & il reconnoît publiquement qu'il la doit au yrai Dieu.

Les Gentils même ne peuvent s'empêcher de dire hautement que le Dieu des Chrétiens a ôté au Prince qui les a persécutés, les enfans qu'il avoit, pour les donner à celui qui les protége. Il promet que s'il lui naît un fils, il fera bâtir au vrai Dieu une Eglise plus magnifique qu'aucun Temple qu'il y ait dans le Marava. Prions le Seigneur que, pour le bien de la Religion, il daigne accorder à ce Prince une postérité telle qu'il la desire; & plus encore, qu'il daigne lui ouvrir les yeux, & le tirer des ténebres de l'infidélité où il paroît vivre si tranquillement. Je suis avec bien du respect, &c.

A Varugupati dans la Mission de Maduté le 10 Décembre 1713.



LETTRE

Du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monseigneur, Huet, ancien Evêque d'Avranches.

Monseigneur,

Pendant le séjour que je fis, il y a quelques années, en Europe, pour les affaires de cette Mission, j'eus à répondre à plusieurs questions que des personnes sçavantes me firent souvent sur la doctrine des Indiens, & principalement sur l'opinion qu'ont ces peuples de la métempsycose ou de la transmigration des ames. Elles souhaitoient entre autres choses, de sçavoir en quoi le système Indien est conforme au systême de Pythagore & de Platon, & en quoi il en est différent. Je me rappelle de temps en temps avec plaisir, Monseigneur, les entretiens que j'eus alors avec Votre Grandeur sur la même matiere; c'est pour cela qu'étant de retour aux Indes, j'employai une partie de mon loisir aux recherches nécessaires, pour

me mettre en état de satissaire une curiosité si louable. La bonté avec laquelle vous avez déja reçu une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur un autre sujet, autorise la liberté que je prens de vous adresser ces réslexions, & me fait espérer qu'elles ne vous seront pas désagréables.

Il y a long-temps, Monseigneur, que je suis au fait des sentimens des Brames; j'ai lu plusieurs ouvrages des sçavans Indiens, j'ai entretenu souvent leurs plus habiles Docteurs, & j'ai tiré de la lecture des uns & de l'entretien des autres toutes les connoissances qui pourroient m'aider à approsondir leur système sur

la transmigration des ames.

J'ai d'abord été furpris, en lisant leurs livres, de voir qu'il n'y a presque point d'erreurs dans les Auteurs anciens, que les Indiens n'ayent ou adoptées ou inventées. Plusieurs croyent que les ames sont éternelles; d'autres pensent qu'elles sont une portion de Dieu même. Ils sont à la vérité presque tous convaincus de leur immortalité; mais ils prouvent cette immortalité par la métempsycose & la transmigration des ames en dissérens corps.

On a peine à comprendre comment

une idée aussi chimérique que celle-là; s'est répandue dans toute l'Asie. Sans parler des Indiens qui sont en-deçà du Gange, une partie des peuples d'Aracan, du Pegou, de Siam, de Camboje, du Tonquin, de la Cochinchine, de la Chine & du-Japon, sont dans cette ridicule opinion de la métempsycose, ils l'appuyent par les mêmes raisons dont se servent les Indiens.

Lorsque saint François Xavier prêchoit la foi au Japon, le plus fameux Bonze du pays, se trouvant avec le Saint à la Cour du Roi de Bungo, lui dit d'un air suffisant, « Je ne sçais si tu » me connois, ou pour mieux dire, si » tu me reconnois»; & après avoir rapporté beaucoup d'extravagances, qu'on peut voir dans l'histoire de la vie de ce Saint, il ajouta: « Ecoute-» moi, tu entendras des oracles, & » tu demeureras d'accord que nous » avons beaucoup plus de connoissance » des choses passées, que vous n'en » avez, vous autres, des choses pré-» sentes. Tu dois donc sçavoir que le » monde n'a jamais eu de commencement, & que les hommes, à proprement parler, ne meurent point, l'ame se dégage seulement du corps " où elle étoit enfermée, & tandis que " ce corps pourrit dans la terre, elle " en cherche un autre frais & vigou-" reux, où nous renaissons, tantôt avec " le sexe le plus noble, tantôt avec le " fexe imparfait, selon les diverses cons-" tellations du ciel, & les différens

» aspects de la lune».

Les diverses relations que nous avons de l'Amérique, nous assurent qu'on y trouve des vestiges de la métempsycose. Qui a pu porter cette folle imagination à des peuples, qui ont été si long-temps inconnus au reste du monde? On est moins surpris qu'elle se soit répandue dans l'Afrique & dans l'Europe; les Egyptiens peuvent l'avoir enseignée aux Afriquains; Pythagore, qui fut le chef de la secte Italique, l'avoit établie chez plusieurs Nations, sur-tout dans les Gaules, où les Druides la regardoient comme la base & le fondement de leur Religion, elle entroit même dans la politique; les Généraux d'armée voulant inspirer à leurs foldats le mépris de la mort, les assuroient que leurs ames n'auroient pas plutôt abandonné leurs corps, qu'elles iroient en animer d'autres. C'est ainsi que César en parle en expliquant le dogme des Druides: Non interire animas, sed ab aliis post more tem transire ad alios, atque hoc maxime ad virtuiem excitari putant metu mortis

neglecto (1).

Ce dogme monstrueux sut enseigné au commencement de l'Eglise naissante par la plupart des hérétiques, tels que furent les Simoniens, les Basilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnostiques & les Manichéens. Les Juifs euxmêmes qui avoient reçu la loi de Dieu, & qui par conséquent devoient être convaincus de l'impiété d'un pareil syftême, s'y laisserent néanmoins surprendre, ainsi que le rapportent Tertullien & S. Justin dans ses dialogues. On lit dans le Talmud, que l'ame d'Abel passa dans le corps de Seth, & ensuite dans celui de Moife. Saint Jérôme donne aussi à entendre que quelques Juifs, & Hérode entre autres, s'imaginoient que l'ame de saint Jean avoit passé dans le corps de Jesus-Christ; tel a été le progrès d'une opinion fi extravagante.

Il ne feroit pas facile de remonter jusqu'à son origine, ni de décider quels en ont été les premiers auteurs. Hérodote, faint Clément d'Alexandrie, &

⁽¹⁾ De Bell. Gallic. lib. 61

d'autres sçavans hommes ont cru que cette dostrine avoit d'abord été enfeignée par les anciens Egyptiens, & que de chez eux elle étoit passée dans les Indes, & dans le reste de l'Asie. D'autres, au contraire, en attribuent l'invention aux Peuples de l'Inde, qui l'ont ensuite communiquée aux Egyptiens, car il y avoit autrefois un commerce réglé entre ces deux Nations. Pline & Solin rapportent fort en détail le chemin qu'on tenoit toutes les années pour aller de l'Egypte aux Indes. Philostrate assure que Pythagore est l'inventeur de ce systême, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voyage qu'il fit aux Indes, &c que de-là il fut porté chez les Egyptiens.

Quoi qu'il en soit, c'est-là sans doute une de ces questions qui demeurera longtemps indécise; & c'est ainsi, Monseigneur, que vous vous en expliquez dans vos entretiens sur Origene: An vesana Metempsycoseos doctrina ab Indis ad Egyptios transivit, an ab his ad illos; res est non parva disquisitionis. Néanmoins, si l'on s'en rapportoit à la chronologie Indienne, la question feroit bientôt décidée, car elle compte plusieurs milliers d'années depuis que cette opinion est en

H iv

vogue dans l'Inde: mais, par malheur, la chronologie de ces Peuples est remplie de tant de faussetés, que l'on n'y peut faire aucun fonds. Il y a donc plus d'apparence, ainsi que plusieurs anciens Auteurs l'ont dit en termes exprès, que c'est des Egyptiens, plutôt que des Indiens, que Pythagore & Platon ont tiré tout ce qu'ils enseignent de la Métempsycose.

Les Indiens, de même que les Pythagoriciens, entendent, par la Métempfycofe, le passage d'une ame par plusieurs corps qu'elle anime successivement, pour y faire les sonctions qui lui sont propres. Au commencement il n'étoit question que du passage des ames en dissérens corps humains: on l'étendit plus loin dans la suite, & les Indiens ont encore enchéri sur les disciples de Pythagore &

de Platon.

1. Les Pythagoriciens en établissant leur système, fondoient leur principale preuve sur l'autorité de leur maître: ses paroles étoient pour eux des oracles; il n'étoit pas même permis d'avoir des doutes sur ce qui avoit été avancé par ce grand Philosophe; & quand d'autres Philosophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ses opinions, ses dis-

ciples croyoient avoir donné une réponse folide, en disant, que le Maître par excellence l'avoit ainsi enseignée. Et certainement on ne peut nier que cette haute réputation que Pythagore s'étoit acquise ne sût bien fondée, puisque c'est lui qui persectionna toutes les sciences; qui de son temps étoient fort consuses & fort embrouillées.

C'est aussi ce que répondent nos Indiens, quand hous leur faisons toucher au doigt les extravagances qui suivent de leur système. Bruma, disent-ils, est le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes: c'est lui qui a enseigné cette doctrine; elle est donc infaillible. C'est Bruma qui est l'auteur du Vedam, c'est-à-dire, de la Loi qui ne peut tromper. C'est Bruma qui est Abaden, c'est-àdire, qui parle effentiellement conformément à la vérité, & dont toutes les paroles font des oracles. Il a une connoissance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui est, & de tout ce qui doit être; c'est lui qui écrit toutes les circonstances de la vie de chaque homme : c'est lui qui a enseigné toutes les sciences; si les Brames connoissent la vérité, s'ils font habiles dans l'Astronomie & dans les autres sciences, c'est à Bruma qu'ils en font redevables. Peut-on douter après cela que la doctrine de la Métempfycose ne soit véritable, puisqu'elle nous est

venue de Bruma.

2. Les disciples de Pythagore devoient garder le silence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur sût permis de proposer leurs doutes; après quoi, ils avoient la liberté de former des difficultés, & d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ses disciples qui avoient achevé leur temps d'épreuve, lui demanderent un jour, s'il se ressouvenoit d'avoir vécu dans un autre temps. Il leur répondit en faisant ainsi sa généalogie : autrefois j'ai paru dans le monde sous le nom d'Etalide, fils de Mercure, à qui je demandai la grace de me ressouvenir de tous les différens changemens qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette insigne faveur; depuis ce temps-là je naquits dans la personne d'Euphorbe, & je fus tué au siège de Troye par Menelaiis': j'animai ensuite un nouveau corps, & je fus connu sous le nom d'Hermetime: après quoi je sus un pêcheur de l'Isle de Delos, qu'on nommoit Pyrrhus; & enfin je suis maintenant Pythagore.

Mais comme les disciples de ce Philosophe n'étoient pas toujours crus sur leur parole, lorsqu'ils débitoient le privilege de cette réminiscence, ils la prouvoient par le détail de plusieurs circonstances également fabuleuses: une preuve, disoient-ils, que notre Maître a véritablement paru sous le nom d'Euphorbe, c'est qu'en entrant dans le Temple de Junon, qui est dans l'Eubée, il y a reconnu luimême son propre bouclier, que les Grecs avoient consacré à cette Déesse. Cette fable étoit si souvent répétée par les Pythagoriciens, qu'Ovide la met en œuvre dans ses Métamorphoses, en faisant par-ler ainsi Pythagore:

Ipse ego nunc memini Trojani tempore belli.
Panthoïdes Euphorbus eram. (1)

On lit avec plaisir l'ingénieuse résutation que Tertullien fait de cette fable : mais comme ce n'est pas ici le lieu de la rapporter, je me contenterai d'examiner ce qui se trouve de semblable parmi les Indiens.

Ils ont dix-huit livres fort anciens, qu'ils appellent *Pouranam*. Quoique ces livres foient remplis de fables plus groffieres les unes que les autres, ils ne

⁽¹⁾ Lib. 15.

180

contiennent pourtant, selon eux, que des vérités incontestables. C'est dans ces Pouranams, qu'on lit cent traits d'hiftoires semblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur Maître. Plusieurs grands hommes y racontent toutes les figures différentes, sous lesquelles ils ont paru dans divers Royaumes : ils entrent dans le détail des moindres particularités: ils difent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits, qu'ils marquent, les trésors, les armes, les instrumens de fer, & cent autres choses de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils se ressouviennent de ce qu'ils faisoient dans les vies précédentes. On y voit aussi les divers changemens de leurs Dieux. Ils commencent par Bruma, qu'ils disent s'être montré sous mille figures différentes: les Métamorphoses de Vichnou y font presque sans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent, & qu'ils appellent Kelki-vadaran, c'est-à-dire, Vichnou changé en cheval. Ils rapportent plusieurs autres changemens de Routren, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, aussi-bien que de diverses Métamorphoses de leurs déesses. Ils ont outre cela un autre livre appellé Bruma-pouranam,

où se trouve une multitude prodigieuse de Transmigrations d'ames dans les corps des hommes & des bêtes.

Les adorateurs de Vichnou, prétendent que ce Dieu éclaire par une lumiere céleste quelques ames favorites de ses dévots, & qu'il leur fait connoître les différens changemens qui leur sont arrivés dans les corps qu'elles ont animés. Pour ce qui est des zélés Serviteurs de Routren, ils assurent que ce Dieu chimérique révéle à plusieurs d'entre eux les divers états où ils ont été engagés, dans les différentes transmigrations de leurs ames.

3. Les Indiens & les Pythagoriciens ont recours aux comparaisons, pour expliquer leurs sentimens, mais avec cette différence, que ceux-ci ne les employent que pour donner de la clarté & du jour à leurs pensées, au lieu que ceux-là les regardent comme des preuves manifestes de ce qu'ils avancent.

L'ame, disent les Indiens, est dans le corps, comme un oifeau est dans sa cage; c'est la premiere comparaison dont ils se servent; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parce qu'en effet la différence saute aux yeux. Mais en voici trois autres qui leur paroissent admirables, &

d'autant plus persuasives, qu'elles sont soutenues chacune par l'autorité d'un poëte: car parmi les Indiens un vers cité même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement, & si le vers qu'on cite, renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais

à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils employent pour appuyer leur sen-timent sur la Métempsycose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite, & qu'il a soin d'en réparer les endroits foibles, de même l'ame de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, & à en réparer les forces quand elles defaillent. De plus, comme l'homme fort de sa maison quand elle n'est plus habitable, & va se loger dans une autre; l'ame de même abandonne son corps; quand quelque maladie, ou quelque au-tre accident le met hors d'état d'être animé, & se met en possession d'un autre corps: enfin, comme l'homme fort quand il veut de sa maison, & y retourne de la même maniere; il y a pareillement de grands hommes, dont l'ame a le pouvoir de se dégager de son corps pour y revenir quand il lui plaît, après avoir parcouru plusieurs endroits de l'univers. A la vérité, on trouve peu de ces ames privilégiées; mais ensin, on en trouve, & les Pouranams nous

en fournissent des exemples.

Parmi ces exemples, j'en choisis un qui est fort célébre. On lit dans la vie de Vieramarken, l'un des plus puissans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déesse, dont le Temple étoit à l'écart, de lui enseigner le Mandiram, c'est-àdire, une priere qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le souhaite. Il obtint la grace qu'il demandoit; mais, par malheur, le domestique qui l'accompagnoit, & qui demeura à la porte du Temple, entendit le Mandiram, l'apprit par cœur, & prit la résolution de s'en servir dans quelque savorable conjonêture.

Comme ce Prince se fioit entiérement à son domestique, il lui sit part de la faveur qu'il venoit d'obtenir, mais il se donna bien de garde de lui révéler le Mandiram. Il arrivoit souvent que le Prince se cachoit dans un lieu écarté, d'où il donnoit l'esson à son ame; mais

auparavant il recommandoit bien à sont domestique de garder soigneusement son corps, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il récitoit donc tout bas sa priere, & son ame se dégageant à l'instant de son corps, voltigeoit çà & là, & revenoit ensuite. Un jour que le domestique étoit en sentinelle auprès du corps de son maître, il s'avisa de réciter la même priere, & aussi-tôt son ame s'étant dégagée de son corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La premiere chose que fit ce faux Prince, fut de trancher la tête à son premier corps, afin qu'il ne prît point fantaisse à son Maître de l'animer. Ainsi l'ame du véritable Prince sut réduite à animer le corps d'un Perroquet, avec lequel elle retourna dans son Palais.

On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux ayent eu ce pouvoir de séparer ainsi leurs ames de leurs corps. (1) Pline raconte dans son Histoire naturelle, qu'un certain Hermotime avoit cet admirable secret de quitter son corps toutes les sois qu'il le vouloit; que son ame, ainsi

⁽¹⁾ Livre 7.

féparée, alloit en divers Pays, & revenoit dans fon corps pour raconter les choses qui se passoient dans les lieux les plus éloignés. A la vérité Plutarque n'est pas de l'avis de Pline, il prétend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne se séparoit pas réellement de son corps; mais qu'un génie étoit sans cesse à ses côtés, qui l'instruisoit de tout

ce qui se passoit ailleurs.

Ce que faint Augustin raconte (1) dans son livre de la Cité de Dieu, paroît assez surprenant. Un Prêtre, dit ce saint Docteur, appellé Restitut, qui étoit de la Paroisse de Calamo, pouvoit à son gré se mettre dans un état tout-à-fait semblable à celui d'un homme mort : on avoit beau alors le frapper, le piquer,& même le brûler, il avoit perdu tout sentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de respiration: il ne s'appercevoit même qu'il eût été brûlé, que par les cicatrices qui lui en restoient : il avoit enfin un tel empire sur son corps, qu'en peu de temps, lorsqu'on l'en prioit, il s'interdisoit tout usage des sens. Un exemple de cette nature seroit dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y

⁽¹⁾ Livre 14, chap. 24.

auroit point de replique : après avoir raconté un trait semblable ; voyez, ajoûteroit-il sérieusement, s'il n'est pas vrai, que les ames demeurent dans leurs corps de la même maniere que les hommes lo:

gent dans leurs maifons.

La troisieme comparaison dont les In: diens se servent, est prise du Navire & du Pilote. Le Pilote, disent-ils, est le maître du Navire, il le gouverne à son gré, il le conduit dans les pays les plus reculés; il le fait entrer dans les rivieres, il lui fait faire le tour des isles, il lui fait parcourir tous les ports qui se trouvent sur les rivages de la mer: s'il est endommagé en quelqu'une de ses parties, il le radoube, & il l'abandonne quand les planches venant à se pourrir, menacent d'un prochain naufrage. C'est ainfi que l'ame se trouve dans le corps de l'homme, elle le conduit par-tout; elle lui fait faire de longs voyages; elle le mene dans les villes, elle le fait monter, elle le fait descendre, elle le fait marcher ou reposer; lorsqu'il est malade, elle cherche des remedes propres à réparer ses forces. Mais quand ce corps vient à périr, ou que ses organes s'u-sent & se déconcertent, elle l'abandonne pour en chercher un autre qu'elle puisse gouverner comme le premier,

Enfin, les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui est en prison. Cette comparaison suppose ce que je dirai plus bas, que les ames qui se trouvent engagées dans différens corps qu'elles animent successivement, n'y sont retenues que pour expier les péchés qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raisonnent du plus au moins, & ils disent que les Dieux subalternes qui sont si fort au-dessus des hommes, sont obligés eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les péchés de la vie précédente. Ils rapportent sur cela une infinité d'histoires, entr'autres celle qu'on lit dans la vie de Tarma-Rajakels, ou autrement le Baradam; la voici.

Arichenen étoit un des cinq Rois qui fe font rendus célebres dans l'Inde. Ce Prince eut un fils qu'il aimoit tendrement: on l'appelloit Abimanien. Cet enfant chéri vint à mourir après bien des avantures; la douleur que fon pere en conçut, le mit au défespoir. Vichnou métamorphosé en Krichnen, eut pitié de ce pere affligé; il le mena dans un des cinq Paradis, où Arichenen apperçut son fils tout brillant de gloire. Il voulut l'embrasser & demeurer avec lui; mais on

le fit retirer, & Abimanien lui parla de la sorte: » Autresois, tout Dieu que j'é-» tois, je tombai dans un grand péché: » pour l'expier, je sus condamné à être » mis en prison dans un corps humain; » maintenant que j'ai satisfait pour ce » crime, & que je me suis entièrement » purifié, vous me voyez plein de gloire » comme j'étois auparavant. Or, difent les Indiens, fi les Dieux eux-mêmes sont obligés d'animer des corps pour se puri-fier, & pour faire pénitence dans ces prisons, pouvez - vous douter que les ames, après avoir commis des péchés dans une autre vie, ne soient pareillement obligées de demeurer dans les corps qu'elles animent comme dans autant de prisons? Si ces corps naissent dans des Castes méprisables, s'ils sont sujets aux maladies & à d'autres infirmités, ou s'ils sont disgraciés de la nature, tout cela arrive, afin qu'elles puissent expier les péchés de la vie passée.

Les Platoniciens employoient la même comparaison; Platon l'avoit tirée de Pythagore & d'Empédocle, & Pythagore l'avoit reçue d'Orphée. Parmi les premiers Chrétiens, quelques - uns qui, avant que d'embrasser le Christianisme,

avoient été élevés dans l'école de Platon, trouvoient de quoi l'appuyer dans quelques passages de l'Ecriture, qui ne devoient s'entendre que dans un iens métaphorique. Les SS. Peres en citent des endroits malexpliqués par les Origénistes. S. Epiphane, par exemple, dit que les sectateurs de Platon prenoient à la lettre ces paroles du Prophete Roi: Seigneur (1), tirez mon ame de la prison où elle est. Saint Jérôme observe qu'ils entendoient de même ces autres paroles de saint Paul: (2) Qui me délivrera de ce corps de mort? Doit-on être surpris que les Indiens s'attachent si fort à cette comparaison, puisque des Philosophes qui se disoient Chrétiens, ne laissoient pas de s'en servir dans le même sens que les Platoniciens.

4. Ce n'est pas assez pour les Indiens de faire passer les ames dans dissérens corps humains, ils admettent encore la Métempsycose à l'égard des corps de bêtes, & de tous les objets sensibles. Ils assurent même que le monde change plusieurs sois de forme, ce qui se fait, selon eux, par autant de transmigrations dis

⁽¹⁾ Educ de eustodia animam meam. Ps. 141. (2) Quis me liberabit de corpore mortishuj. Ad Rom. c. 7, v. 24.

férentes. Mais pour mieux éclaireir ce fystème des Indiens, il me faut montrer la conformité de leur sentiment sur la création du monde avec celui des Disciples de Pythagore & de Platon.

Ces deux Philosophes, ainsi que le marquent les Peres, avoient transporté, dans leur Philosophie, plusieurs choses qu'ils avoient tirées des Juiss touchant la morale & la maniere dont le monde a été formé depuis tant de siecles; c'est le rapport qui se trouve entre le commencement de la Genese & plusieurs endroits de Platon, qu'i a fait dire à Numenius, que Platon n'étoit autre chose que Moise qui parloit gree. Quid est

Plato, nisi Moyses atticissans?

En effet, Platon croyoit que le monde avoit été produit par la toute-puissance de Dieu, & qu'il étoit sujet à la corruption; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, & le pere des Dieux subalternes, mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour former & pour perfectionner tous les êtres. Les premiers Hérétiques, tel que sut Ménandre, disciple de Simon le Magicien, pensoient à peu près de même, & soutenoient que le monde avoit été fait par les Anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept

entr'autres qui avoient été occupés à ce grand ouvrage. Tous ces Hérétiques des premiers siecles, qui s'étoient infatués du Platonisme, appliquoient aux Anges ce que le Philosophe disoit des Dieux inférieurs. Séneque, voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit que Dieu produisit les Dieux subalternes pour être les Ministres de son Royaume, & pour le perfectionner. Je serois trop long si j'entreprenois de citer tous les endroits des ouvrages de Platon qui prouvent

que c'est-là son opinion.

C'est de la même maniere que les Indiens expliquent la création du monde. Dieu qui avoit subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avoit ni Ciel ni Terre, créa Bruma par sa toutepuissance, laquelle est appellée par les Indiens Parachatti, c'est-à-dire pouvoir souverain; (les ignorans ont personnissé cette expression, & croient que Parachatti est la mere des Dieux;) qu'il se servit de lui pour créer les autres êtres; qu'ensuite il créa Vichnou qui est le Dieu conservateur de tous les êtres; puis le Dieu Routren qui détruit les mêmes êtres. afin que Bruma les fasse reparoître avec plus d'éclat. Cet emploi des Dieux subalternes, créés par le souverain pouvoir

du Seigneur de tous les êtres, peut-il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les Dieux inférieurs, & qu'il les employa à former & à persectionner ce monde visible.

5. Selon la doctrine du même Platon; la premiere de toutes les Métempfycoses est celle du monde qui doit finir un jour, & être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la vérité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon fens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origénistes; & n'est-ce pas chez Platon que les Origénistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde? Il ne faut que lire ce que dit Origene au chapitre 5 du 3e Livre de ses principes. Il se propose une objection qu'on pourroit lui faire, sur ce qu'il a dit que le monde a commencé dans le temps : vous me demanderez, dit - il, ce que faisoit Dieu avant qu'il créât le monde? Il feroit ridicule de dire qu'il étoit oisif: car rien ne répugne davantage à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu faire, ni sa toute-puissance

toute-puissance exécuter ce qu'il pouvoit. À cela, dit ce Docteur, nous répondons conformément à la régle de la piété, que Dieu n'a pas commencé d'agir lorsqu'il a créé le monde; mais nous croyons que, de la même maniere que ce monde où nous sommes sera suivi d'un autre, il y en a eu pareillement plusieurs autres qui ont précédé celui ci. Ces paroles sont assez expresses en faveur de la doctrine des mondes qui se fuccedent les uns aux autres, & qu'Origene avoit tirée de Platon, ainsi que plusieurs saints Peres le lui reprochent; & comme ces mondes ont toujours été animés par la grande ame du monde, ainsi que Platon l'assure, peut-on douter que les Platoniciens n'admissent la Métempfycose à l'égard de plusieurs mondes? Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Origene, entêté de ces idées platoniciennes, abusoit de quelques passages des Livres divins, pour prouver un dogme si ridicule. Il employoit, par exemple, cet endroit d'Isaie, où Dieu dit qu'il crééra un nouveau Ciel (1),

⁽¹⁾ Quid est quod suit? ipsum quod suturum est?
Quid est quod sactum est? Ipsum quod sactendum
est. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam di-

& une terre nouvelle, & cet autre de l'Ecclésiaste: Qu'est-ce qui a été autresois? c'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? c'est ce qui doit se faire en-core. Rien n'est nouveau sous le Soleil, & nul ne peut dire: voilà une chose nouvelle, car elle a été déja dans les siecles qui se

sont passés avant nous.

Telle est l'opinion des Indiens; ils s'imaginent que ce monde doit finir, & qu'ensuite Dieu en crééra un nouveau; ils déterminent même le temps où ce changement doit arriver, car ils prétendent qu'après que les quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, seront expirés, il y aura un jour de la vie de Bruma qui doit durer cent ans; que quand cette multitude d'années sera écoulée, le monde sera détruit par le feu. C'est une chose remarquable, que presque toutes les Nations conviennent ensemble sur cette maniere dont le monde sera détruit; c'est une tradition que les anciens Philosophes se sont laissés les uns autres, & Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par

cere: Ecce hoc recens est: jam enim pracessit in saculis, qua suerunt ante nos. Ecclesiast. c. 1, v. 10.

la force d'une fatalité inévitable, que le ciel, la mer & la terre doivent être consumés par le seu:

Esse quoque infatis reminiscitur affore tempus

Quo mare, quo tellus, correptaque Regia Cœli ardeat.

Ce monde étant donc détruit par le feu, Dieu en fera reparoître un nouveau de la même maniere qu'il a créé celui-ci, & cela se renouvellera toujours; de même qu'avant que cet Univers où nous sommes eût été créé, il y en avoit un autre, & avant ce dernier, un plus ancien. C'est ainsi, disent-ils, qu'il faut raisonner en remontant toujours plus haut, où l'on trouvera divers mondes, plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une différence entre les deux opinions; c'est que les Platoniciens & les Pythagoriciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un monde à la fois, & que les Indiens, au contraire, en distinguent quatorze. On peut néanmoins facilement les accorder, en ce que les Indiens avouent que ces quatorze mondes n'en font qu'un seul, puisqu'ils sont tous renfermés dans un œuf,

ou comme quelques autres disent, dans Bruma. C'est encore une chose à observer que presque toutes les Nations font dans ce sentiment, que le monde est semblable à un œuf : c'est ainsi que les anciens Egyptiens représentoient le monde, & c'est d'eux sans doute que toutes les Nations ont reçu cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf, qui renferme tous les mondes, a été formé par le Dieu Bruma, qui se trouva sur l'eau. Les Platoniciens ont dit aussi que Dieu étoit sur l'eau; n'auroient-ils pas abusé de ce passage de l'Ecriture, où il est dit que (1) l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux?

6. Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroisse un autre? Il durera, disent-ils, jusqu'à ce que Bruma paroisse de nouveau, & que tous les êtres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'est ce qui répond à la grande année Platonique, qui devoit durer trente - six mille ans. Les Platoniciens disent que tout ce qui s'est passé durant ce long espace de temps, se renouvellera alors, & que

⁽¹⁾ Spiritus Domini ferebatur super aquas Gen. c. 1, v. 2.

les ames reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle; que Socrate doit être accusé de nouveau par Amyte & Mélite; que les Athéniens le condamneront à la mort; qu'ils s'en repentiront ensuite, & qu'ils puniront rigoureusement les accusateurs. Ce qu'ils disent de Socrate, doit s'entendre pareillement des autres hommes, & de toutes les avantures si célèbres dans l'Histoire.

7. La Métempsycose, selon les Indiens, ne regarde pas moins les Dieux que les hommes. A la vérité ils avouent que le Dieu souverain, qui a créé les Dieux, les Astres & tous les Etres, n'est pas sujet à ces dissérens changemens : mais outre les Dieux inférieurs, dont nous parlerons dans la suite, il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu suprême ; sçavoir , Bruma , Vichnou & Routren, & ces trois Dieux du premier Ordre, quoique subalternes, ont animé différens corps d'hommes & de bêtes. Bruma a animé le corps d'un cerf & celui d'un cygne. Vichnou, le plus accoutumé aux métempsycoses, a paru sous la figure de Matcham, c'est-àdire, de poisson : ce fut, disent quelques-uns, au temps du déluge, lorsque

ce Dieu conduisit la barque qui sauva le genre humain: il devint ensuite Courman, c'est-à-dire, tortue, pour soutenir le monde qui chancelloit: il prit aussi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de Routren qui s'étoit caché; puis celle de Narassingam, c'est-à-dire, moitié homme & moitié lion, pour défendre un de ses adorateurs, & faire mourir Franien. Ensin il a animé le corps d'un Bramin, d'un sameux Roi appellé Ramen, &c. Routren a pareillement changé plusieurs sois de figure; mais la plus extravagante est celle du Lingam, qui a produit la secte insâme des Liganisses.

Les Déeffes, femmes de ces trois Dieux, ont été sujettes à de pareils changemens. Parradi, femme de Routren, vivement touchée de ce que son pere n'avoit pas appellé son mari à un fameux sacrifice, auquel il avoit invité tous les Dieux, de rage se jetta dans le seu, où elle sut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du nord, & épousa une seconde sois Routren.

Les diverses renaissances de Lakehoumi, femme de Vichnou, sont célèbres. Elle naquit d'abord lorsque les Dieux & les géans firent tourner dans la mer la fa-

meuse montagne de Meroua: il en sortit des choses prodigieuses; mais la plus excellente de toutes fut Lakehoumi, qui éblouit tous les Dieux par sa beauté, & qui, de leur consentement, sut donnée à Vichnou. Long-temps après elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce & agréable se répandoit à dix lieues à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un pénitent, appellé Vedamamouni, qui lui enseigna toutes les sciences; mais comme elle surpassoit en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaita qu'elle devint femme de Vichnou, changé alors en Ramen, Roi célèbre dans les anciennes Histoires des Indes. Cette Princesse s'appelloit pour lors Sida: elle faisoit une rude pénitence sur le bord de la mer, se tenant sur un mât, au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La réputation de sa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui étoit Roi de Ceilan: il se transporta sur le lieu où elle avoit fixé son séjour, dans le dessein de l'épouser; mais une pareille proposition lui ayant déplu, elle se jetta dans le feu, & elle fut réduite en cendres. La pénitence ne fut pas pourtant inutile: car Vedamamouni ayant recueilli ses cendres, les renferma dans une canne d'or,

enrichie de diamans & de pierres précieuses d'un prix inestimable. On porta cette canne au Géant Ravanen, qui la fit mettre dans son trésor. Quelquetemps après, comme on entendit sortir de cette canne une voix semblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, & on y trouva Sida changée en petite fille : les Astrologues, consultés sur ce prodige, répondirent que cet enfant seroit la cause de la ruine de Ceilan ; c'est pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, & on la jetta dans la mer pour l'y faire périr. Mais le coffre, au lieu dêtre entraîné par sa pesanteur au fond de l'eau, surnagea, & avança vers la mer de Bengale : étant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ; les laboureurs l'ayant trouvé, le donnerent à leur Roi, qui éleva Lakehoumi jusqu'à ce qu'elle sût mariée à Ramen.

En un mot, les Dieux subalternes du premier Ordre, outre qu'ils doivent mourir au temps de la grande année Brumatique & renaître ensuite, sont encore nés plusieurs fois dans le cours des années de Bruma. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, & surpassent de beaucoup les années qui

doivent s'écouler pendant la grande an-

née Platonique.

Pour ce qui est des Dieux du second Ordre, les Indiens les représentent souvent changés en hommes & en démons, lesquels ensuite redeviennent Dieux. Cette opinion des sçavans Indiens est très-conforme à celle des Platoniciens. Saint-Augustin assure que ces Philosophes croyoient que les ames des hommes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changés en Dieux familiers & domestiques, & devenoient les protecteurs des familles; qu'au contraire, si elles s'étoient rendues coupables de quelques crimes, elles devenoient des esprits malins qui inquiétent les vivans. (1) Animas ex hominibus fieri Lares, si meriti boni, & Lemures, si mali. Saint-Jérôme, dans sa lettre à Avitus, dit que les Origénistes avoient le même sentiment; sçavoir, que les hommes étoient changés en démons, & les démons en hommes. Ita cuncta variari, ut & qui nunc homo est, possit in alio mundo dæmon fieri; & qui dæmon est, & negligentius egerit, in crassiore corpore relegetur, id est, homo siat.

Afin de montrer que c'est là l'opinion

⁽¹⁾ De Civit. Dei, 1.9, c. 11.

des Indiens, je ne rapporterai qu'un feul exemple tiré d'un de leurs Livres, qui a pour titre : Palmapouranam. Un fameux Brame, appellé Kedanidi, avoit un fils nommé Akinipar. Ce jeune homme alloit tous les jours fe laver dans une eau facrée, qu'on nomme Achoditirtam. Cinq jeunes Déeffes descendoient souvent du Ciel pour y prendre le bain : elles apperçurent le jeune Pénitent, & elles en furent éprifes. Celui-ci s'en offenfa; & jettant fur elles sa malédiction, il les changea en démons, & leur ordonna de voltiger dans les airs. Je doïs remarquer en passant, que comme Platon pensoit qu'il y avoit des démons dans les quatre élémens, les Indiens croyent de même qu'il y en a dans l'air, dans le fen, dans l'eau, & sur la terre. La malédiction eut son effet; mais les Déesses indignées de l'audace d'Akinipar, le maudirent à leur tour, & le condamnerent à être démon comme elles. Ces fix démons, tout ennemis qu'ils devoient être, conspirerent néanmoins la mort d'un grand Pénitent, qui se nommoit Chomoucharichi: mais celui-ci rendit leurs efforts inutiles, & les chassa honteusement de sa présence. Kedanidi se trouva là par hasard, & ayant reconnu fon fils,

qu'il cherchoit depuis long-temps, il pria le Pénitent de le lui rendre dans une forme humaine. Le Pénitent y consentit, pourvu que Kedanidi allat se baigner dans le Prayagatirtam (c'est le confluent de trois rivieres, qui se réunissent dans les Etats du Mogol), & pour l'engager à suivre son conseil, il lui raconta l'histoire suivante: Une sainte fille, appellée Malinei, fit autrefois plufieurs années de pénitence, & mérita de renaître dans le Palais des Dieux, & d'être changée en Déesse : elle venoit tous les jours se laver dans le Prayaga: comme elle se retiroit, une goutte d'eau tomba de ses cheveux sur un Géant d'une grandeur énorme qui étoit caché dans un bois de Bambous. Cette seule goutte fit une telle impression sur le Géant, qu'il, comprit que, dans une autre vie, il avoit été un des plus grands scélérats de l'Univers, & que c'étoit pour cela qu'il avoit été condamné à naître sous cette figure affreuse. Aussi-tôt il se prosterna aux pieds de la Déesse, & il la conjura avec larmes de lui ôter la vie, & de lui obtenir une nouvelle naissance, qui lui procurât un état plus heureux. La Déesse, touchée de ses pleurs, l'assura que pour le faire renaître heureux, & même pour

le placer dans le Palais des Dieux, elle lui cédoit tout le mérite qu'elle avoit acquis pendant trente jours qu'elle s'étoit lavée dans le Prayaga, & le Géant fut aussi-tôt changé en une autre forme. Kedinadi ayant entendu cette histoire, alla fur le champ au Prayaga, où il se baigna trente jours de suite, après quoi il obtint ce qu'il souhaitoit, & son fils redevint Brame. Cette fable fait affez connoître qu'un des points de la Doctrine Indienne, est que les Dieux peuvent être changés en hommes, & les hommes en Dieux; & que les hommes & les Dieux peuvent devenir démons, & les démons devenir des hommes & des Dieux.

Jusqu'ici, Monseigneur, le système Indien ne s'accorde pas mal avec le systême de Pythagore & de Platon. Cependant la matiere n'est encore qu'effleurée: plus j'approfondirai l'une & l'autre opinion, plus vous reconnoîtrez qu'à peu de choses près la conformité est entiere. Je commence d'abord par l'idée que les uns & les autres se forment de la nature de l'ame.

8. On trouve dans les livres des anciens Indiens, que les ames font une parcelle de la substance de Dieu même;

que ce souverain Etre se répand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer: & il faut bien que cela soit ainsi, disent les Indiens, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse vivisser & faire pa-roître de nouveau des êtres. J'eus autrefois un long entretien avec un Brame qui se servoit de cette comparaison : représentez vous plusieurs millions de vases, grands, petits, médiocres, tous remplis d'eau : imaginez-vous que le soleil donne à plomb sur ces vases : n'est-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave son image, que l'on y voit un petit soleil, ou plutôt un amas des rayons qui fortent immédiatement du corps brillant de cet astre ? C'est, me disoit-il, ce qui fe passe dans le monde : les vases font les différens corps dont l'ame émane de Dieu, de même que les rayons éma-nent du soleil. Je lui demandai s'il penfoit que dans la dissolution des corps, ces ames étoient détruites, de même que les images du soleil ne subsistoient plus, dès que le vase étoit brifé. Il me répondit que comme ces mêmes rayons qui avoient formé ces images dans les vases brisés, servoient à former d'autres images dans d'autres vases pleins d'eau, de même les ames obligées de quitter les

corps qui périssent, vont animer d'autres corps qui sont frais & vigoureux. Mais, poursuivis-je, pourquoi cette portion de la Divinité qui anime les hommes, commet-elle de si grands crimes? N'est-il pas ridicule d'attribuer à une partie de Dieu même des péchés aussi honteux que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes? Il m'avoua qu'il avoit de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la premiere fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de si grands excès; mais que supposé qu'elle se fût rendue coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle se purifiât par diverses transmigrations, avant que de se réunir à la Divinité.

D'autres croyent que Dieu est un air extrémement subtil, & que nos ames sont une partie de ce soussele céleste; que quand nous mourons, cet air subtil, qui nous servoit d'ame, va se réunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait besoin de se purisser par plusieurs Métempsycoses; que quand ces ames sont bien purissées, elles obtiennent la béatitude qui a cinq degrés différens, & qui se consomme ensin par l'identité avec Dieu.

Cette même doctrine est enseignée par les disciples de Pythagore & de Platon, &, au rapport de saint Jérôme, par les Origénistes, qui l'avoient tirée de ces deux Philosophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Cicéron fait dire à Caton : sçavoir, que les Philosophes de la Secte Italique ne doutoient point que les ames ne fussent tirées de la substance de Dieu même. Audiebam Pythagoram Pythagoreosque incolas penè nostros, qui essent Italici Philosophi nominati, nunquam dubitasse quin ex universa mente divina delibatos animos haberemus. C'est aussi votre sentiment, Monseigneur; car je me souviens d'avoir lu dans vos Notes sur Origene, que les Platoniciens & les Stoiciens ont suivi cette même opinion ; que les Marcionites & les Manichéens l'ont embrassée depuis; & que c'est dans le sens des Pythagoriciens que Virgile dit, en parlant de Dieu:

> Deum namque ire per omnes Terrasque, tractatusque maris, Cælumque profundum.

Hinc pecudes, armenta, viros, genus

Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas (1).

Il est vrai néanmoins que plusieurs textes de Platon prouvent assez clairement que Dieu a créé les ames, & qu'il les a ensuite attachées aux astres pour y contempler les idées de toutes les choses créées. Mais mon dessein n'est pas d'accorder Platon avec lui-même, ni de le suivre dans ses incertitudes & dans ses contradictions perpétuelles. Tout ce que je prétends, c'est de montrer en quoi la Métempsycose Indienne est semblable à celle des Platoniciens, qui ont tiré presque toute leur doctrine de Pythagore. Car, comme le remarque saint Augustin, c'est de Pythagore, que Platon tira toute sa Physique; & en y ajoutant la Morale de Socrate, il se sit une Philosophie complette.

Mais soit que les ames soient une émanation de la substance de Dieu même, soit que Dieu les ait tirées du néant, il est toujours vrai de dire que Platon, fidele disciple de Pythagore, a pensé comme lui, que Dieu avoit attaché les ames aux astres, & leur avoit laissé

⁽¹⁾ Georg. l. 4, v. 221.

le plein usage de leur liberté. Saint Augustin, en plusieurs endroits, Vivés, (1) dans les Commentaires qu'il a fait du livre de la Cité de Dieu, & le Pere Thomassin (2), dans sa Théologie, nous assurent que c'est-là le véritable sentiment de la Philosophie Platonicienne. Celui-ci, après avoir cité plusieurs textes de Platon qui le prouvent, l'explique àpeu-près de cette maniere. Ces ames, ainsi attachées aux astres, étoient si heureuses, qu'elles sembloient être au comble de leurs desirs. Dieu leur avoit manifesté une partie des beautés célestes; elles étoient si éclairées, qu'elles découvroient la souveraine vérité dans elle-même, & cette vue étoit leur béatitude; mais elles abuserent de leur liberté; & se laissant éblouir par les beautés créées, elles négligerent ce qui faisoit leur parfaite félicité. Dieu, pour punir ces ames téméraires & infideles, les détacha des astres, & les attacha à des corps grossiers. Néanmoins, si ces ames faisoient un bon usage de la liberté qui ne leur avoit pas été ravie, si elles se purifioient en pratiquant la

⁽¹⁾ Comment. in C. 5, de Civ. Dei.

⁽²⁾ Théolog. pag. 337.

vertu, elles pouvoient, après quelques transmigrations, retourner au premier état dont elles étoient déchues. Si, au contraire, elles venoient à se souiller, en s'abandonnant au vice, elles descendoient dans des corps plus grossiers les uns que les autres, pour y être sévé-

rement punies.

Cependant, il faut prendre garde, disent les Platoniciens, qu'il y a des ames qui ayant contemplé avec plus d'attention la beauté céleste & les vérites éternelles, ont conservé, nonobstant cette alliance avec les corps matériels, quelques idées de ces beautés & de ces vérités, à-peu-près comme on voit des rivieres, dont les eaux pures, après avoir coulé au travers des mines d'or, & ensuite au milieu des prairies émaillées de sleurs, se jettent dans la mer, & y conservent, durant quelque temps, les bonnes qualités des lieux où elles ont passé, fans trop se mêler, au commencement, avec les eaux salées.

Enfin, pour ne rien omettre de ce que disent les Platoniciens sur ce sujet, c'est en conséquence de ces traces des beautés éternelles qu'elles ont vues, que quand elles trouvent sur la terre des objets qui leur paroissent accomplis,

ces objets, quoique terrestres, remuent les traces des premieres beautés, & leur causent ces transports qui vont quelquesois jusqu'à une espece d'extase. Les Platoniciens sont tellement enchantés de cette idée, qu'ils croyent qu'on ne peut expliquer autrement ces violens & soudains attachemens, qui enlevent l'ame dès la premiere vue.

levent l'ame dès la premiere vue.

Je sçais qu'il y a des disciples de Platon, qui, pour justifier leur maître, prétendent qu'il a simplement enseigné que Dieu a créé les ames, & les a unies aux corps pour la persection de l'univers, & non pas pour des fautes qu'elles eussent commises étant attachées aux astres. Mais on trouve, dans les ouvrages de ce Philosophe, des textes si formels du contraire, qu'on doit, ce me semble, s'en tenir à ce que je viens d'exposer de sa doctrine.

La même doctrine se trouve répandue dans les ouvrages des Indiens, surtout au regard des Rajas, qui forment la premiere caste après celle des Brames. Il y a plusieurs castes de Rajas, subordonnées les unes aux autres, qui cependant sont rensermées dans deux principales. La premiere est de ceux qui sont sortis du soleil, c'est-à-dire, que

leurs ames habitoient auparavant dans le corps même du soleil, ou en étoient, selon d'autres, une partie lumineuse. Cette caste s'appelle Chouria-Vankcham, caste du soleil. Ils en disent autant de la seconde caste, qu'ils nomment Somma-Vankcham, c'est-à-dire, caste de la lune. Et quand on leur demande d'où viennent les ames des autres castes, ils répondent qu'elles viennent des astres. C'en est, selon eux, une preuve décifive Aque ces traînées de lumiere qui paroissent durant la nuit, lorsque l'air est enflammé; car ils prétendent que ce sont des ames qui tombent des astres ou bien du Chorkam, qui est un de leurs Paradis. Les Brames persuadent au peuple, que cette lumiere, ou, selon eux, ces ames qui tombent ainsi du Ciel, venant à s'arrêter sur les herbes, entrent dans le corps des vaches ou des brébis qui broutent, & vont animer les veaux & les agneaux. Si cette lumiere tombe fur quelque fruit qui soit mangé par une femme enceinte, ils disent que c'est une ame qui va animer le petit enfant dans le sein de sa mere.

Enfin les Indiens assurent, de même que les Platoniciens, que ces ames se dégoûtant de leurs premiers délices, & pressées d'animer des corps matériels, viennent effectivement y habiter, & y demeurent jusqu'à ce qu'elles se soient purifiées, & qu'elles aient mérité de retourner au lieu d'où elles sont sorties: mais que si elles y contractent de nouvelles souillures, elles sont ensin condamnées aux enfers, d'où elles ne sortiront qu'après un temps presque infini.

9. Au reste, ce passage des ames dans des corps plus ou moins parfaits, selon qu'elles ont pratiqué la vertu ou le vice, ne se fait pas au hasard, mais avec ordre: & il y a comme différens degrès par où elles montent ou descendent, pour être récompensées ou punies. C'est ce que Platon, fidele disciple de Pythagore, enseigne dans son Timée, dans son premier livre de la République & dans fon Phédre; où il explique ainsi l'ordre de ces transmigrations. 1°. Si c'est une ame qui ait vu beaucoup de perfections en Dieu, & qui ait découvert plusieurs vérités dans cette espece de vision béatifique, elle entre dans le corps d'un Philosophe ou d'un Sage, qui fait ses délices de la contemplation. 2°. Elle anime le corps d'un Roi ou d'un grand Prince. 3º. Elle passe dans le corps d'un Magistrat, ou elle devient le chef d'une puissante samille. 4°. Elle anime le corps d'un Médecin. 5°. Elle entre dans le corps d'un homme dont l'emploi est de pourvoir au culte des Dieux. 6°. Elle passe dans le corps d'un Poëte. 7° Dans celui d'un Artisan ou d'un Laboureur. 8°. Dans le corps d'un Sophisse, & enfin dans

celui d'un Tyran.

C'est ainsi à-peu-près que les Indiens arrangent leur Métempsycose. Bien qu'ils n'admettent que quatre castes principales, ils reconnoissent néanmoins plufieurs autres castes subalternes, qui sont renfermées sous chacune des ces quatre castes fondamentales. Ainsi quand les ames descendent immédiatement du Ciel, elles entrent, 1°. dans le corps des Brames, qui font leurs Sçavans & leurs Philosophes. 2°. Elles passent dans les corps des Rois & des Princes. 3°. Dans les Magistrats ou Intendants des Provinces, qui sont de la caste des Choutres; & enfin dans les castes les plus viles & les plus méprifées, d'où aussi elles peuvent monter à mesure qu'elles se purifient. J'ai oui dire à un Brame habile, qu'il avoit lu dans un livre ancien, qu'en certaines occasions,

les ames devoient passer jusqu'à mille fois dans différens corps, avant que d'être unies au soleil, dont elles deviennent comme autant de rayons. Un Poëte Indien voulant faire mieux comprendre le maniere dont les ames descendent toujours en des corps moins parfaits les uns que les autres, lorsqu'elles ne suivent pas les lumieres de la raison, les compare à la descente de la riviere du Gange. Cette riviere, dit-il, tomba d'abord du haut des Cieux dans le Chorkam, delà elle descendit sur la tête d'Issouren, puis sur la fameuse montagne Ima, delà fur la terre, de la terre dans la mer, de la mer dans le Padalam, c'est-à-dire, dans l'enfer.

Les Chaldéens expliquent ici d'une maniere non moins ridicule cette descente & cette élévation des ames: ils prétendent qu'elles ont des aîles qui se fortissent à mesure qu'elles pratiquent la vertu, & qui s'affoiblissent à mesure qu'elles se plongent dans le vice. Le péché a la force de couper ces aîles, & alors les ames sont obligées de descendre. Quand elles se tournent vers la vertu, ces aîles croissent, se fortissent,

& les élevent au Ciel.

Platon dit de même, que quand les

ames ne s'élévent pas à un plus haut dégré, en changeant de demeure, c'est que leurs aîles ne sont pas assez fortes. Lorsqu'on demande aux Platoniciens combien il faut de temps à ces ames, asin qu'elles puissent recouvrer leurs aîles brisées par le péché, ils répondent qu'il faut au moins dix mille ans pour les pécheurs; mais que pour les justes qui ont vécu trois tois dans la simplicité & dans l'innocence, il leur sussit d'y employer trois mille ans. Qui simpliciter & sine dolo Philosophatus est, huic, si ter ad eum vixerit modum, ter milleni sufficient anni.

Il y a de l'apparence que cela fe disoit par les Platoniciens dans un sens allégorique. Mais les Indiens ne l'enten-

allégorique. Mais les Indiens ne l'entendent pas de même; ils ont pris à la lettre ces ailes dont ils avoient oui parler. Ils en ont donné jufqu'aux montagnes. Elles étoient autrefois si infolentes, disent-ils, qu'elles se mettoient devant les villes pour les couvrir. Devendiren les poursuivit avec une épée de diamans; & ayant atteint le corps de bataille de ces montagnes sugitives, il leur coupa les aîles; c'est ce qui a produit cette chaîne de montagnes qui divise les Indes en deux parties. Pour

ce qui est des autres montagnes qui se séparerent de l'armée, elles tomberent cà & là dans leur déroute, ainsi qu'elles se voient encore aujourd'hui: celles qui tomberent dans la mer, formerent les Isles qu'on y découvre. Toutes ces montagnes, selon eux, sont animées; ils leur donnent même pour enfans, non-seulement des rochers, mais encore des Dieux & des Déesses.

10. Après tout, Monseigneur, les ames ne seroient pas entiérement dégradées, si elles étoient destinées à n'animer que des corps humains, mais que la philosophie Platonicienne les ait avilies jusqu'à animer des corps de bêtes, c'est ce qui ne paroîtroit pas croyable, si une opinion si insensée n'étoit pas semée dans les ouvrages de Platon. C'est cette opinion que saint Augustin rapporte au 30e livre de la Cité de Dieu, lorsqu'il dit ces paroles: Platonem animas hominum post mortem revolvi usque ad corpora bestiarum scripsisse certissimum est. Quand les Platoniciens ont voulu corriger leur maître, comme a fait Porphyre, ils ont allégué des raisons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent egalement que les ames animent les Tome XII.

corps des bêtes, & les corps des homemes.

Tel est donc le système de Platon. Toutes les ames, à la réserve de celles de quelques Philosophes, sont jugées au moment qu'elles se séparent de leurs corps. Les unes tombent dans les enfers, où elles sont punies & purisiées; les autres, dont la vie a été innocente, montent au ciel pour y être récom-pensées d'une maniere proportionnée à leurs vertus : mais après mille ans elles. retournent sur la terre, où elles choisissent un genre de vie conforme à leur inclination. Il arrive alors que celles qui ont animé des corps humains dans la vie précédente, passent dans des corps de bêtes; que les autres qui ont été dans des corps de bêtes, viennent animer des corps humains. C'est ainsi que ce Philosophe s'explique dans son Phédre.

Mais qu'on ne croye pas que ce choix que font les ames, soit ou aveugle ou indifférent à l'égard de toute sorte de bêtes; c'est un choix éclairé, puisque, parmi les bêtes, elles choisissent celles qui ont eu le plus de rapport à l'état of elles se sont trouvées dans une autre

vie. Ainsi Orphée choisit le corps d'un cygne; l'ame de Tamiris sut placée dans le corps d'un rossignol; celle d'Ajax dans le corps d'un lion: l'ame d'Agamemnon anima un aigle, & celle de Thersite passa dans le corps d'un singe. C'est dans les livres de la République, que Platon développe cette rare doctrine.

Les Indiens pensent comme Platon, avec cette dissérence, comme nous le verrons dans la suite, qu'après que les ames ont été punies pour leurs crimes, ou récompensées pour leurs vertus, elles sont destinées à entrer dans d'autres corps, non par choix, mais par une qualité nécessitante, qu'ils appellent Chankcharam, ou par la détermination de Bruma, qui a soin d'écrire toutes les avantures de cette ame dans les sutures de la tête du corps qu'elle est sur le point d'animer.

grand principe des Pythagoriciens &z des Platoniciens; sçavoir, que tout l'homme consiste dans l'ame, & que le corps que les ames animent, ne sont que de simples instrumens dont elles se servent, ou comme des vêtemens dont elles se couvrent, il s'ensuit que

K ij

les ames doivent passer pareillement dans les arbres, dans les plantes & dans tout ce qui a-la vie végétative. Et c'est ce qu'Ovide, qui par-tout se déclare Pythagoricien, nous représente dans ses Métamorphoses; car bien qu'il y ait quelque légere dissérence entre la Métempsycose & la Métamorphose, cette derniere pourtant n'est fondée que sur la premiere. C'est aussi ce que veut dire Virgile, lorsqu'il raconte qu'Enée coupant un arbre, vit couler le sang de Polidore, & qu'il entendit une voix qui lui crioit:

Quid miserum, Ænea, laceras? jam parce sepulto.

Je pourrois rapporter ici plusieurs contes sabuleux qui ont cours parmi les Indiens, & qui y passent pour des vérités incontestables. En voici un entre plusieurs qui se trouvent dans le sameux livre appellé Ramayenam. C'est, selon eux, un livre infaillible, & dont la lecture essace tous les péchés.

Chourpanaguey étoit sœur du géant Ravanen, elle avoit un fils qu'elle aimoit tendrement. Ce jeune homme entra un jour dans le jardin d'un pénitent, &

y gâta quelques herbes; le folitaire en fut offensé, & sur le champ il le condamna à devenir un arbre qui se nomme Alamaram. Chourpanaguey ayant prie l'hermite de modérer sa colere, il se laissa attendrir, & il consentit que quand Vichnou, transformé en Ramen, viendroit dans le monde, & couperoit une branche de cet arbre, l'ame du jeune homme s'envoleroit dans le Chorkam (1), & ne seroit plus sujette à d'autres transmigrations. On lit dans les ouvrages des sçavans Indiens, un grand nombre d'exemples de cette nature, par lesquels ils prouvent que les ames passent dans les plantes & dans les arbres.

12. Pour pousser la Métempsycose jusqu'où elle peut aller, il ne resteroit plus que de saire passer les ames dans les pierres, & dans tous les autres êtres de même espece. Je ne trouve nul vestige d'une pareille doctrine parmi les sectateurs de Pythagore & de Platon. A la vérité, Ovide s'est donné l'essor dans ses Métamorphoses: Aglauros y est changée en pierre, Niobé en marbre, Atlas en une montagne de son nom, Scilla dans un écueil qui est dans la

⁽¹⁾ Paradis des Indiens.

mer, &c. Mais ce Poëte ne croit pas que ces rochers, ces pierres & ces mon-

tagnes foient animés.

Les Indiens, au contraire, font fortement persuadés que des ames animent véritablement les pierres, les montagnes & les rochers. Parmi plusieurs exemples qu'on trouve dans le Ramayenam, je n'en citerai qu'un seul qui sera la preuve de ce que j'avance.

Il est rapporté qu'il y avoit auprès du Gange un pénitent nommé Cavoudamen, dont la vie étoit très-austere; qu'il avoit une des plus belles femmes qui fût au monde (elle se nommoit Ali), qu'elle eut le malheur de plaire à Devendiren, Roi des Dieux du Chorkam; que l'hermite qui s'en apperçut, en frémit de colere, & qu'il donna à l'un & à l'autre sa malédiction; qu'Ali sut aussi-tôt transformée en un rocher où fe logea fon ame; mais que, dans la suite, Ramen ayant touché du pied le rocher, délivra par fa vertu cette ame infortunée; que comme elle avoit expié fon crime dans cette transmigration, elle s'envola sur l'heure au Chorkam.

13. On pourroit me faire ici une question que je dois prévenir, afin de mieux approfondir le fystème Indien;

sçavoir, si le passage des ames d'un corps dans un autre se fait à l'instant, ou s'il e trouve quelque intervalle de temps entre les différentes animations. Les fentimens des Indiens font partagés. Quelques-uns croyent que les ames demeurent auprès du corps, & même dans les endroits où se conservent les cendres des cadavres brûlés, jusqu'à ce qu'elles trouvent un autre corps qui soit propre à les recevoir. D'autres pensent qu'elles ont la permission de venir manger ce qu'on leur offre pendant plusieurs jours, & c'est l'opinion la plus commune : aussi se réjouissent-ils, lorsqu'ils voyent que les corbeaux viennent se jetter sur ce que l'on a préparé pour ces ames. Le peuple sur-tout croit que les ames des morts entrent pendant quelques jours dans ces corbeaux, ou du moins qu'elles reviennent dans des corps qui en ont la figure; qu'ensuite elles vont dans la gloire, si elles l'ont méritée, ou dans les enfers, si elles s'en font rendues dignes.

Pour ce qui est de Platon, il m'a paru varier sur la destinée des ames au fortir du corps. Néanmoins il assure plus communément que les ames qui se sont purisées s'en retournent au ciel, d'où elles font venues sur la terre, & que les ames des méchans sont obligées de demeurer auprès des cendres des corps qu'on a brûlés, ou auprès des sépulcres où l'on a placé ces cadavres, avant qu'il leur soit permis de se loger dans d'autres corps; & que, par ce moyen-là, elles expient leurs crimes.

C'est une observation que vous avez faite, Monseigneur, & que je ne sais qu'après vous, que les Poëtes qui la plupart étoient Pythagoriciens, ont cru que les ames, soit bonnes, soit mauvaises, accompagnoient toujours au moins pour quelque temps les cadavres. C'est ce qu'on lit dans le quatrième livre de l'Eneide, lorsque Virgile parle des manes & des cendres d'Anchise, dans le troisième livre d'Ovide, & dans le quatrième livre des Elégies de Properce. Lucain veut qu'on ramasse les cendres répandues sur le rivage, pour les rensermer avec les manes dans la même urne.

Cineresque in littore fusos Colligite, atque unam sparsis date manibus urnam. L'interprête Servius, en expliquant ces paroles du troisième livre de l'Eneïde,

Animamque sepulchro Condimus,

dit que l'ame demeure auprès du corps ou des cendres, autant de temps qu'il en reste quelque vestige. C'étoit pour empêcher les ames d'aller sitôt dans d'autres lieux, que les Egyptiens embaumoient avec soin les cadavres. La myrrhe, les parsums, les bandes de sin lin enduites de gomme rendoient ces cadavres, au rapport de saint Augustin, aussi durs que s'ils eussent été de marbre. C'est pour la même raison qu'ils firent bâtir ces superbes pyramides dont Hérodote, Diodore le Sicilien, Strabon, Pline & plusieurs sçavans voyageurs nous ont sait des peintures si surprenantes.

Les Indiens n'accordent pas aux ames un si long séjour auprès des cadavres : douze ou quinze jours tout au plus leur suffisent: après quoi le penchant naturel porte ces ames à chercher d'autres corps qui leur donnent plus de plaisir que les premiers qu'elles ont animés; & tout cela se fait jusqu'à ce qu'elles

Ky

aient accompli plusieurs centaines de

transmigrations.

Quand on interroge les Brames sur la cause de ces diverses renaissances ils se trouvent fort embarrassés. J'ai découvert néanmoins leur véritable fentiment, soit par la lecture de leurs livres soit par les entretiens que j'ai eus avec leurs Docteurs. Ils conviennent tous que Bruma écrit dans la tête des enfans qui naissent, l'histoire de leur vie future & qu'ensuite, ni lui, ni tous les Dieux ensemble ne peuvent plus l'effacer, ni en empêcher l'effet. Mais les uns prétendent que Bruma écrit ce qu'il juge à propos, & que, par conséquent, c'est de sa fantaisse que dépend la bonne ou la mauvaise fortune. D'autres, au contraire, soutiennent qu'il ne lui est pas libre de suivre son caprice, & que les avantures qu'il écrit dans la tête des enfans, doivent être conformes aux actions de la vie précédente.

C'est une chose assez plaissante, Monseigneur, que cette écriture de Bruma, & qui mérite d'être expliquée. Le crâne, comme tout le monde sçait, a des sutures qui entrent les unes dans les autres, & qui sont saçonnées à peu près comme les dents d'une scie. Toutes ces petites dents sont, selon les Indiens, autant de hiéroglises, qui forment l'écriture de Bruma dans les trois principales sutures que les Anatomisses appellent la coronale, la lambdoide & la sagittale. C'est dommage, disent-ils, qu'on ne puisse lire ces caracteres, ni en pénétrer le sens, on sçauroit toute la vie de l'homme.

Voici donc quel est le véritable fystème des anciens Brames: toute bonne action doit être essentiellement récompensée, & toute mauvaise doit être nécessairement punie. Par conséquent nul innocent ne peut être puni, nul coupable ne doit être récompensé. Ce font donc les vertus & les vices qui sont la véritable cause de la diversité des états : c'est-là le destin auquel on ne peut résister; c'est-là l'écriture fatale de Bruma. Et c'est en développant ce principe, qu'on rend raison pourquoi les uns sont heureux dans ce monde, & les autres malheureux. Si vous avez fait du bien dans la vie précédente, vous-jouirez de tous les plaisirs imaginables dans celle - ci ; fi vous avez commis des crimes, vous en serez puni. C'est pour cela que les Indiens répétent sans cesse ce proverbe: Qui fait bien,

Ils appellent cette fatalité Chankaram.
C'est une qualité imprimée dans la volonté qui fait agir bien ou mal, selon les actions de la vie précédente. Ceux qui n'entendent pas bien la langue, se trompent souvent sur cette expression; car elle a différentes significations: quelquesois elle signisse la mémoire; d'autres fois elle signisse une certaine qualité que les prêtres des Païens impriment à la statue d'une Idole par certaines prieres, qui donnent une espece de vie à cette statue. Maïs elle est principalement em-

ployée par les sçavans, pour expliquer

la cause des différentes transmigrations. Ce principe une sois posé, & c'est ainsi que les Brames raisonnent, le Dieu que nous adorons est juste, il ne peut donc commetre ancune injustice. Cependant nous voyons que plusieurs naissent aveugles, boiteux, dissormes, pauvres & dénués de toutes les commodités présentes, dont la vie par conséquent est très-malheureuse. Ils n'ont pas mérité un sort si triste en naissant, puisqu'ils n'avoient pas l'usage de leur liberté; il faut donc l'attribuer aux péchés qu'ils ont commis dans une autre vie. On en voit d'autres, au contraire, qui

naissent dans de magnifiques palais, qui sont respectés, honorés, & à qui il ne manque rien de tous les délices. Par quelles actions penvent-ils avoir mérité une destinée si agréable, si ce n'est par les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie précédente? Ainfi toutes les diverses transmigrations tirent leur origine de la nécessité qu'il y a que le vice soit puni & la vertu récompensée. On ne lit autre chose dans les histoires Indiennes : leurs livres de morale, & leurs poésies sont remplies de ces maximes. Voici, par exemple, ce que dit l'un de leurs plus célebres auteurs, pour montrer quelle est la force des bonnes œuvres.

Un homme fort habile pensoit souvent à l'obligation où il étoit d'honorer les Dieux subalternes; il sit néanmoins réflexion que ces Dieux inférieurs étoient soumis à Bruna, & il jugea qu'il étoit plus naturel de s'adresser directement à lui. Ensuite, il considéra que Bruna ne pouvoit rien changer aux événemens de cette vie, & que tous les avantages qu'on retire dans l'état où nous sommes, ont leur source dans les bonnes œuvres qu'on avoit pratiquées dans la vie précédente: d'où il conclut qu'il devoit requédente: d'où il conclut qu'il devoit requédente.

garder les actions vertueuses comme le principe de son bonheur. Il est donc vrai, difent les Indiens, que c'est à la pratique de la vertu qu'on est redevable du bien que l'on reçoit maintenant.

Il ne me seroit pas difficile de rap-porter des exemples de chaque vertuqui a produit une nouvelle renaissance dans un état plus heureux. Ce seul trait tiré de la vie de Vieramarken, fera juger de tous les autres. Un scélérat, coupable d'une infinité de crimes, donna par aumône une mesure de semence de bambous; cette action de charité le fit renaître fils du Roi de Cachi : c'étoit le plus grand honneur qu'il pou-

voit espérer sur la terre.

Les auteurs Indiens rapportent pareillement une infinité d'exemples de la punition des pécheurs dans les diverses transmigrations de leurs ames. Je me borne à un seul', qu'ils regardent comme la cause principale de toutes les métempsycoses de Vichnou. Un Solitaire appellé Virougoumamouni avoit vécus plusieurs années dans les rigueurs de la pénitence. Il s'étoit élevé à un si haut dégré de perfection, que les Dieux même étoient obligés de l'honorer, ou étoient exposés à sa malédiction, car nulle puissance ne

pouvoit lui réfister. Il alla sur une montagne, où se trouverent Bruma; Routren, & Vichnous Les deux premieres Divinités ne l'ayant pas reçu avec le respect qui lui étoit dû, furent punies sur le champ. Bruma sut condamné à n'avoir jamais de Temple, & Routren fut frappé rudement. Vichnou, qui craignoit un traitement semblable, s'humilia en sa présence: mais ensuite ils entras dans une étrange colere contre le portier de son Palais, qui avoit donné entrée au Solitaire; & pour le punir de sa négligence, il le condamna à renaître fon ennemi dans ses diverses Métempsycoses. C'est pour cela que quand Vichnou parut sous la figure de Ramen,, le portier anima le corps d'un géant, nommé Ravamen. Vous voyez donc, ajoutent les Indiens, que c'est toujours ou le vice ou la vertu qui font renaître les hommes heureux ou malheureux...

Ils font tellement convaincus que tous les événemens de cette vie ont pour principe le bienou le mal qu'on a fait dans une autre vie, que quand ils voyent qu'un homme est élevé à quelque grande dignité, ou qu'il posséde de grandes richesses, ils ne doutent point qu'il n'ait été trèsexact à pratiquer la vertu dans une vie

précédente. Qu'un autre au contraire traîne une vie malheureuse dans la pauvreté, & dans les disgraces qui l'accompagnent, il ne faut pas s'en étonner, disent-ils, c'étoit un méchant homme.

Je me souviens, Monseigneur, de vous avoir raconté ce qui m'arriva il y a quelques années, lorsque je sus mis en prison à Tarcolam. Un des principaux du pays, touché de tout ce que je sousfrois, vint me voir pour me consoler; & comme il m'entretenoit à cœur ouvert: « Hé bien, me dit-il, vous avez » tant de fois déclamé contre la métemp-» sycose, la pouvez-vous nier à présent? » Le triste état où vous êtes réduit, n'en » est-il pas une preuve assez claire? » Car enfin, ajouta-t-il, j'ai appris de vos Disciples que, dès votre plus tendre jeunesse, vous vous êtes fait Sanias; l'air empesté du monde, & le commerce des méchans n'avoient pu alors corrompre votre cœur; vous avez toujours vécu depuis dans la fimplicité & dans l'innocence : vous menez dans les bois de Tarcolam une vie austere & pénitente, vous ne faites de mal à personne, au contraire, vous enseignez le chemin du salut à

🛪 tout le monde. Pourquoi donc êtes-» vous enfermé dans cette obscure pri-» son? Pourquoi est-on prêt de vous li-» vrer aux plus cruels supplices? Ce » n'est pas sans doute pour les péchés » que vous avez commis dans cette » vie, c'est donc pour ceux que vous » avez commis dans une autre ».

Il n'en faut pas davantage, Monseigneur, pour connoître ce que pensent les Indiens sur la métempsycose; cependant pour achever le parallele de leur opinion avec celle de Pythagore & de Platon, j'y ajouterai encore un dernier trait de ressemblance.

14. On lit dans un livre de faint Irénée sur les Hérésies, que Platon ne sçachant que répondre à ceux qui lui objectoient que la métempsycose étoit une chimere, puisqu'on ne voyoit personne qui se ressouvint des actions qu'il avoit faites dans les vies précédentes, ce Philosophe inventa le fleuve de l'oubli, & avança, sans néanmoins le prouver, que le démon, qui présidoit au retour des ames sur la terre, leur faisoit boire des eaux de ce fleuve. Qui primus hanc introduxit sententiam, cum excusare non posset, oblivionis induxit poculum potasse. Mais quoi, dit à ce la

saint Irénée, nous nous ressouvenons tous les jours des songes que nous avons eus durant la nuit; comment se peut-il faire que nous perdions tout fouvenir de cette multitude prodigieuse de faits dont nous avons été les témoins, & de tant d'actions que nous avons faites? Un démon, dites-vous, donne aux ames qui entrent dans les corps un breuvage qui leur fait oublier tout ce qui s'est passé dans les vies précédentes; mais d'où sçavez-vous qu'il y a un pareil breuvage? Qui vous a dit qu'un démon l'a préparé? Si vous l'ignorez, l'un & l'autre est chimérique : si vous vous souvenez effectivement que ce démon vous a fait boire de l'eau de ce fleuve, vous devez également vous souvenir du reste. Si enim & Dæmonem, & poculum, & introitum reminiscaris, reliqua oportet cognoscas. Si autem illa ignoras, neque Damon verus, neque artificiose compositum oblivionis poculum.

Platon ajoûtoit néanmoins que l'oubli de ce qu'on avoit vu dans une autre vie, n'étoit pas si profond, ni si universel, qu'il n'en restât quelques traces, lesquelles, excitées par les objets & par l'application à l'étude, rappelloient le souvenir des premieres connoissances. C'est ainsi qu'il expliquoit la maniere dont les sciences s'apprennent, & selon ce principe, il soutenoit que les sciences étoient plutôt des réminiscences de ce qu'on avoit appris autresois, que des connoissances nouvellement acquises. Il y avoit, outre cela, des ames privilégiées qui se souvenoient des différens corps qu'elles avoient animés, & de tout ce qu'elles avoient fait dans ces corps. C'est ainsi que Pythagore se ressouvenoit d'avoir été Euphorbe. Mais c'étoit une saveur singuliere, qui n'étoit accordée qu'à un petit nombre d'hommes excellens & tout divins.

Les Indiens disent quelque chose d'assez semblable; car ils assurent qu'il y a certaines vues spirituelles qui se donnent à quelques ames plus savorisées, qui les sont ressouvenir de tout ce qu'elles ont vu, & de tout ce qu'elles ont fait. Ce privilége est sur-tout accordé à celles qui sçavent de certaines prieres, & qui les récitent: par malheur, presque personne ne sçait ces prieres; & de-là vient cet oubli où l'on est maintenant de tout ce qu'on a été, & de tout ce qu'on a fait. Un exemple sera mieux comprendre quelle est sur cela leur opinion.

Il est rapporté, dans un Livre qu'ils

appellent Bruma - pouranam, qu'un Roi nommé Binarichen, né dans le Royaume de Tiradidejam, avoit épousé Commatoudi : c'étoit une grande Princesse qui étoit née dans le Royaume de Nirreinchiadejam. Ce Roi avoit de grands défauts; il ne gardoit point les Ajarams, c'est-à-dire, les coutumes propres de la Nation; c'est ce qui le rendoit odieux & méprisable à ses sujets. La Reine, qui le voyoitavec douleur négliger les choses mêmes, où les Parias sont très-exacts, lui en fit de vifs reproches. Le Prince ne s'en tint pas offensé; au contraire, après l'avoir écoutée paisiblement, il s'ouvrit à elle, & il lui confia un grand fecret. La dévotion que j'avois aux Dieux, lui dit-il, m'a obtenu d'eux une faveur particuliere, & qui n'est réservée qu'à peu de personnes. Ils m'ont fait connoître, par une vue spirituelle qu'ils m'ont donnée, que j'étois un chien dans la vie précédente: j'entrai alors par hafard dans la cour d'un temple où l'on faisoit un sacrifice; je me jettai sur l'autel, & je mangeai le ris qu'on y immoloit. On me chassa par trois sois différentes; mais enfin, comme je revenois toujours à la charge, on me donna un coup si violent, que j'en mourus sur l'heure devant la porte du Temple dédié à Chiven. Heureusement pour moi, Chiven étoit descendu dans le Temple, pour voir le sacrifice, & pour en humer la fumée. Il fut touché de me voir expirer ainsi devant sa porte, & il me procura une nouvelle naissance dans la personne d'un Roi tel que je suis. Si donc vous voyez que j'observe si peu les Ajarams, c'est que mes premieres inclinations ne sont pas tout-à-fait détruites, & que je suis encore comme entraîné par la pente naturelle de mon premier état. Ce récit surprit étrangement la Princesse, & la curiosité naturelle aux personnes du sexe, la porta à faire instance auprès de son mari, pour sçavoir de lui ce qu'elle avoit été elle-même. Le Roi examina les vies précédentes avec le secours de sa vue spirituelle, & il lui apprit qu'elle étoit un oiseau, qui fut poursuivi par un oiseau de proie, & qui vint mourir à la porte du Temple de Chiven, & que ce Dieu ordonna qu'elle naîtroit Rajatti. Mais que deviendrons - nous reprit la Reine ? Le Prince, regardant pour la troisieme fois dans l'avenir, découvrit que lui & elle devoient renaître trois fois dans la Caste des Rajas.

A travers toutes ces fables, & ces

15

idées extravagantes des Indiens, on voit assez qu'ils reconnoissent un premier Etre éternel & Créateur de tous les autres êtres, des intelligences qui sont d'un ordre supérieur à l'homme, quoique fort inférieures à Dieu; qu'ils admettent des démons; qu'ils tiennent que l'ame est immortelle; qu'il y a une autre vie, un Paradis & un Enfer : qu'on mérite l'un par la pratique de la vertu, & qu'on se rend digne de l'autre par les péchés qu'on commet; qu'on peut expier les péchés en cette vie; que la prospérité & les richesses sont presque toujours la source de nos désordres. Enfin, il paroît que dans plusieurs points, ils pensent d'une maniere qui les rapproche des vérités de la Religion; mais ces vérités qu'ils admettent, font tellement obscurcies par les fables & les rêveries que l'idolâtrie y a mêlées, qu'on a peine à les tirer de cet amas confus de fables & de mensonges, pour les leur faire voir telles qu'elles sont.

Peut-être me demanderez-vous, Monfeigneur, qu'elles sont les raisons qui frappent davantage ces peuples, quand nous résutons leurs ridicules idées sur

la Métempsycose.

C'est par où je finirai cette lettre;

qui n'est déja que trop longue. Nous avons remarqué que les raisons, dont saint Thomas se sert contre les Gentils, ne sont sur l'esprit des Indiens qu'une très-légere impression. Ainsi, pour les désabuser entièrement d'un système également impie & ridicule, nous avons recours à des raisonnemens tirés de leur propre doctrine, de leurs usages & de leurs maximes: & ce sont ces raisonnemens, où l'on leur fait sentir les contradictions dans lesquelles ils tombent, qui les consondent & qui les contraignent de reconnoître l'absurdité de leurs opinions.

Nous leur demandons d'abord, s'il n'est pas vrai que les hommes ont été créés: ils n'ont garde de le nier; car l'emploi de Bruma, qui est le premier-de leurs Dieux, a été de créer le ciel & la terre, les hommes & les animaux. Nous leur demandons ensuite: n'est-il pas vrai que Bruma ne créa d'abord qu'un seul homme, & puis neus autres, & ensuite tous ceux qui tirent leur origine de ces premiers hommes? C'est de quoi ils conviennent, car c'est-là leur système. Mais, poursuivons-nous, supposons que tous ces premiers hommes ayent été d'abord au nombre de cent

mille; leurs conditions étoient - elles égales? jouisscient-ils tous des mêmes richesses, des mêmes honneurs, des mêmes dignités? N'y avoit-il point parmi eux de malades ou de pauvres? N'en voyoit-on point qui commandoient aux autres, & d'autres qui leur obéissoient? Comme ils ne prévoyent pas les conséquençes que nous devons tirer de ces principes, ils n'ont point de peine à convenir qu'il y avoit de la différence dans leur état & dans leur condition. Mais, reprenons-nous, tous ces hommes n'avoient commis aucun péché, ni pratiqué aucune vertu, puisqu'ils existoient pour la premiere fois; d'où peut venir parmi eux cette inégalité qui rend heureux le fort des uns, & malheureux le sort des autres? S'il n'est pas nécessaire de recourir aux vertus, ni aux péchés de ces premiers hommes, pour prouver la différence de leurs conditions, quelle nécessité y a-t-il maintenant d'y avoir recours? A cela ils ne sçavent que répondre, & ils voudroient bien revenir sur leurs pas, & dire, ce qui est contre tous leurs principes, que le monde n'a pas eu de commencement. Il est vrai que quelques Sçavans prétendent qu'il y a trois choses qui sont éternelles; **fcavoir**

se des générations, ce qu'ils expriment par ces trois mots: Padi, Pachou, Pajam; a qu'en remontant du fils au pere, du pere à l'aïeul, de l'aïeul au bisaïeul, a ainsi du reste, on ne trouvera jamais de premier principe. Mais l'opinion universellement reçue est, que Bruma a créé les premiers êtres. Leur chronologie même fixe le nombre des années qui se sont écoulées depuis cette création. Ainsi l'argument subsiste dans toute sa force.

De plus, nous leur demandons où étoient ces ames avant la création du monde? Quoiqu'ils soient partagés fur cela en deux opinions différentes, cette question les jette dans un égal embarras. Ceux qui tiennent que nos ames sont une portion de la Divinité, disent qu'elles étoient en Dieu, dont elles se sont séparées quand elles sont venues sur la terre, pour y animer les différens corps d'hommes, de bêtes ou de plantes. Mais quoi, leur disonsnous, ces ames étant des parties égales de la substance divine, comment ont elles mérité d'être placées si différemment, les unes dans le corps d'un Roi les autres dans le tronc d'un arbre

celles-ci dans un lion féroce, celles-là dans un agneau? Ils avouent de bonne foi qu'ils n'en fçavent pas davantage. Pour ce qui est des autres qui soutiennent que les ames sont hors de Dieu, ils ne sçavent où les placer avant la création du monde, & ils ne peuvent se tirer que par des absurdités, dont ils sentent eux-mêmes le ridicule; comme, par exemple, que les ames dormoient pen-

dant tout ce temps-là.

Je me sers quelquefois d'une comparaison tirée d'un axiome qu'ils répetent continuellement; sçavoir, que l'homme est un petit monde, & que tout ce qui se passe dans le grand monde, se trouve dans l'homme; & je leur demande: tous les êtres qui sont dans le monde, doiventils être semblables? Ne doit-il y avoir que des soleils & des astres? Le bien de l'Univers n'exige-t-il pas que toutes les parties qui le composent soient subordonnées les unes aux autres, & que tous les êtres soient placés différemment? Ils en tombent d'accord. Avouez-donc, leur dis-je, qu'il en est de même du monde moral; que tous ne peuvent pas être Rois; que le bon ordre demande qu'il y ait de la subordination, & que, par conséquent il est inutile d'attribuer la

différence des états & des conditions aux

actions de la vie précédente.

Comme ils conviennent que, bien qu'il y ait ici bas une grande différence entre un Brame, un Raja & un Parias, il n'y aura cependant que la vertu qui distinguera les uns des autres à la porte du Ciel; & que peu importe en quel état on se trouve en ce monde, pourvu qu'on y pratique la vertu. Je pousse encore plus loin cette comparaison, & je leur dis : dans l'homme que vous regardez comme un petit monde, tous les membres ne doivent-ils pas avoir des emplois différens? La tête ne doit-elle pas être au-dessus du corps, & les pieds au-dessous? Quoique les fonctions des divers membres soient les unes plus nobles & les autres plus viles, chaque membre ne doit-il pas être content de fon état? Ils en tombent d'accord; & alors je les force d'avouer que la même chose doit se passer dans le monde moral; qu'il doit y avoir différentes castes; que dans quelque Caste que l'on naisse, si l'on y pratique la vertu, on est plus heureux que ceux des Castes supérieures qui s'abandonnent à des passions bru-tales; que, par conséquent, c'est la vertu ou le vice qui fait la véritable distinction des hommes.

Voici un autre raisonnement qui est tout-à-fait à leur portée; il est tiré de leurs propres maximes. Un homme vertueux, disent-ils, renaîtra un grand Roi; dans une autre transmigration, sa vertu sera récompensée par la jouissance de tous les plaisirs. Or, leur disons-nous, comment accordez-vous cela avec cette opinion où vous êtes, que tous les Rois tombent en mourant dans les enfers? Un état qui est cause de votre damnation, peut-il être la récompense de la vertu? De plus, ajoutons-nous, vous affurez que les plaisirs seront la récompense de la mortification, que les richesses seront données à un Sanias, qui dans cette vie aura fait choix de la pauvreté; mais, en même temps, vous dites que l'abondance & les délices sont capables de corrompre, & corrompent effectivement le cœur. Aurez-vous donc pour récompense d'avoir évité le vice, ce qui sera pour vous une source de crimes? Un Sanias, pour avoir méprisé les richesses & le commerce des femmes. afin de mieux pratiquer la vertu, sera-t-il récompensé en se mariant à plusieurs femmes, & en amassant de grands biens? Est-il rien de plus contraire au bon sens?

Un quatrieme raisonnement dont je me sers, est tiré de leur opinion sur l'écriture de Bruma. Vous soutenez, leur dis-je, que toute la vie de l'homme est écrite dans la tête de chaque enfant par Bruma; que ces caracteres renferment toutes les circonstances des actions & des événemens qui se doivent passer à son égard; qu'ils sont ineffaçables; que Bruma lui - même, & tous les dieux ne sçauroient en empêcher l'effet; & que tout cela se fait conformément aux actions de la vie précédente. D'un autre côté, vous affurez que la vie des hommes & toutes leurs actions sont pareillement écrites dans les astres, dans les planettes, & dans leurs différentes conjonctions & oppositions; qu'il faut les consulter quand on veut réussir dans quelque entreprise; c'est pour cela que, quand il s'agit de faire des mariages, d'entreprendre un voyage, de construire des bâtimens, de dresser des contrats, vous voulez que le Brame confulte les douze signes du zodiaque, la situation des planettes, & des vingt-sept principales constellations. Mais s'il est vrai que tout ce qui arrive dans cette vie à déja été reglé par Bruma, que devient la force invincible des astres? Quel avantage y a-t-il à les consulter pour sçavoir ceux qui sont favorables ou contraires? Ou si les astres influent sur toutes vos actions, ce que vous dites de l'écriture de Bruma est donc une chimere? Je n'ai vu presque aucun Indien qui ne sentit la force de ce raissonnement.

La doctrine des Indiens nous fournit une cinquieme démonstration, à laquelle ils n'ont point de replique. La princi-pale raison qui leur fait admettre la métempsycose, est la nécessité d'expier les péchés de la vie passée; or, suivant leur système, rien de plus aisé que l'expiation des péchés. Tous leurs livres sont remplis des faveurs singulieres qui se retirent de la prononciation de ces trois nom, Chiva, Rama, Harigara. Dès la premiere fois qu'on les prononce tous les péchés sont effacés; & si l'on vient à les prononcer jusqu'à trois fois, les dieux qu'on honore par-là, sont en peine de trouver une récompense qui puisse en égaler le mérite. Alors les ames regorgeant, pour-ainsi-dire, de mérites, ne sont plus obligées d'animer

de nouveaux corps; mais elles vont droit au palais de la gloire de Devendiren. Or il n'y a presque point d'Indien, quelque peu dévot qu'il soit, qui ne prononce ces noms plus de trente fois par jour; quelques-uns les prononcent jusqu'à mille fois, & contraignent ainsi les dieux d'avouer qu'ils sont insolvables. De plus, les péchés s'effacent avec la même facilité, en prenant le bain dans certaines rivieres & dans quelques étangs, en donnant l'aumône aux Brames, en faisant des pélerinages, en lisant le Ramayenam, en célébrant des fêtes en l'honneur des Dieux, &c. Cela étant ainfi, leur disje, il n'y a personne aux Indes qui ne forte de cette vie chargé de mérites, & sans la moindre tache de péché; or, dès - là qu'il n'y a plus de péchés à expier, à quoi peut servir la métempfycose?

Ces fortes de raisons, prises de leur doctrine, sont incomparablement plus d'impression sur eux, que toutes les autres qui seroient beaucoup plus solides. On tire du moins cet avantage, que les ayant convaincus de la fausseté d'un point de leur doctrine, ils ne peuvent nier qu'une Religion appuyée

fur cette doctrine, ne soit pareillement fausse.

Nous nous servons ençore, à l'égard des Indiens, des mêmes reproches qu'on faisoit aux anciens Pythagoriciens. Supposé que ce soient les mêmes ames qui animent les corps des hommes & des bêtes; il s'ensuit que c'est un crime énorme de tuer une bête, & qu'on s'expose même à donner la mort à son propre pere, à ses ensans, &c. Les Indiens avouent sans peine la conséquence. Mais puisque cela est ainsi, leur disons-nous, comment se peut-il faire que vos dieux ayent tant de complaisance pour les sacrissces d'animaux ?

Ces facrifices que faisoient les Philosophes en l'honneur des dieux, sans être retenus par leur idée de la métempsycose, me donne lieu de remarquer ici, en passant, une pratique de Pythagore, qui est actuellement observée par les Brames. On sçait que ce Philosophe leur offroit une hécatombe, en reconnoissance d'une démonstration de Géométrie qu'il avoit trouvée, & quoiqu'il s'abstînt constamment de la viande, & qu'il ne vécût que de miel & de lait, il ne laissoit pas de manger certaines parties des victimes immolées. C'est ce que font pareillement les Brames. Bien qu'ils s'interdisent absolument la chair des animaux, néanmoins il est certain que dans le plus fameux de leurs facrifices, qu'ils appellent Ekiam, où ils immolent des moutons, comme je l'ai vu à Trichirapali, ils mangent certaines parties de la victime qu'on vient d'immoler, & s'abstiennent de toutes les autres. Il n'y a que dans cette occasion qu'ils mangent de la viande; car ils ne se nourrissent d'ordinaire que de ris & d'herbes qu'ils cueillent en grande quantité tous les jours. Cependant ils distinguent cinq fortes de péchés, par rapport aux herbes qu'ils appellent d'un nom générique Panchounou. Ces péchés sont de couper des herbes, de les moudre, de les fouler aux pieds, de les cuire & de les mâcher. Sur quoi je leur dis: Vous autres Brames, vous êtes infiniment plus coupables que ceux des autres castes qui usent de viande; car en tuant un mouton, par exemple, ils ne font qu'un meurtre, au lieu que vous qui arrachez tous les jours une si grande quantité d'herbes que vous faites cuire, ce sont autant de meurtres que vous faites. D'ailleurs. comme il se trouve plusieurs petits animaux imperceptibles dans l'eau que vous buvez, ce sont encore autant de meurtres que vous commettez. Ces ridicules conséquences que nous tirons de leur doctrine les couvrent de consusion, & leur en fait connoître l'absurdité.

Je me souviens qu'étant à Siam, dans un Monastere de Talapoins, où j'apprenois la langue, le Sancrá (1) qui me l'enseignoit, & qui étoit fort entêté de la métempsycose, sut sort surpris quand je lui dis que toutes les sois qu'il buvoit de l'eau du Menan (2), il commettoit plusieurs meurtres; il se mit à rire de ma proposition, mais il sut tout-à-fait déconcerté, lorsqu'ayant mis un peu d'eau dans un de ces beaux microscopes que nous avions apportés d'Europe, je lui sis voir plusieurs animaux, qui étoient dans l'eau même dont il venoit de boire.

Ayant eu autrefois une longue conversation avec un Brame sur le passage des ames dans les corps des bêtes, il me vint en pensée d'essayer si l'opinion des Cartésiens, touchant les bêtes, ne feroit pas quelque impression sur son

⁽¹⁾ Supérieur des Talapoins. (2) Riviere qui passe à Siama

esprit. Je me mis donc à lui prouver, par des raisons tirées de cette Philosophie, que les bêtes ne sont que des automates & de pures machines. Pour ne rien avancer que de palpable, n'est-il pas vrai, lui dis-je, que Dieu est toutpuissant, qu'il peut former le corps d'un animal, d'un cheval, par exemple, sans qu'il soit nécessaire de lui donner d'ame? Vous devez l'avouer, puisque ce sut ainsi qu'en usa Bruma, quand il créa le premier homme: vos histoires sont remplies de machines admirables qui se firent autrefois pour divertir vos Empereurs. On y voit qu'on fit une statue humaine qui s'avançoit tous les matins dans la chambre de l'Empereur, & qui l'éveilloit en le frappant doucement. On y lit encore qu'on a fabriqué des oifeaux qui voloient en l'air. Or il est certain que toutes ces machines n'avoient point d'ames, & cependant on les voyoit se monvoir comme si elles eussent été animées. Si des hommes ont pu faire des ouvrages si parfaits, Dieu n'aura-t-il pas pu faire des corps d'animaux, avec la même impression de mouvement que donne l'ame? Je voulois continuer, mais le Brame me regardant d'un air dédaigneux, faites-vous réflexion, me dit-il,

L vj

à ce que nous voyons faire tous les jours aux éléphans & aux singes? & sur cela il me raconta plusieurs histoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres; & il finit en me disant, que c'étoit par pure malice que les singes ne vouloient pas parler, de peur qu'on ne les appliquât au travail, dont leur légéreté & leur paresse ne pouvoient pass'accommoder: si j'avois un parti à prendre, ajoûta-t-il, il me semble que je présérerois l'ame qui est dans les bêtes. à celle qui est dans les hommes; car enfin, il paroit beaucoup plus d'industrie dans leur travail que dans ce que font la plûpart des hommes. Il ne faut que voir les ouvrages des abeilles & des fourmis. Je compris de cet entretien qu'il ne fal-loit pas même en riant proposer aux In-diens le système des Philosophes modernes : mais j'eus bien-tôt réduit le Brame au silence, en employant contretui les raisons auxquelles je sçais par expérience que les Indiens n'ont point de réplique.

Enfin, nous ramassons plusieurs absurdités dans lesquelles ils s'engagent, & bien qu'elles choquent la vraisemblance, ils ne laissent pas de les croire; en cela ils sont encore semblables aux Pythagoriciens, qui croyoient les fables les plus extravagantes, dès-là qu'elles appuyoient le dogme ridicule de la Métempsycose; témoin ce qu'ils ont dit de la cuisse d'or de Pythagore, de la fleche d'Abaris, &c. Eupanius fort instruit des opinions de Pythagore, a fait un recueil de pareilles fables, qu'il propose pourtant comme autant de vérités. Ce qui a fait dire à Jamblique, quoique d'ailleurs plein d'estime pour Pythagore, que les disciples de ce Philosophe prouvoient leur doctrine par une infinité de contes fabuleux, & qu'ils traitoient même d'insensés, ceux qui avoient la sagesse de ne les pas croire. C'est pour cela aussi que Xenophon parlant de la doctrine des Pythagoriciens, dit qu'elle est recarcosne, c'està-dire, toute pleine de prodiges.

Voilà le vrai portrait des Indiens; il n'y a point de fables si grossiérement inventées qu'ils ne croient, & qu'ils ne proposent aux autres, comme étant dignes de toute croyance; ils vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne vouloit point manger de paille, & aimoit mieux se laisser mourir de faim, parce qu'il se ressouvenoit que dans un autre temps il avoit été Empereur, & qu'il ayoit fait des repas déli-

cieux,

Nous ne laissons pas de tirer de grands avantages de ces absurdités. Comme les Indiens sont convaincus que l'ame est immortelle, que les péchés font punis, & la vertu récompensée après la mort, nous nous servons du même argument que Tertullien employoit contre Labérius, pour lui prouver la résurrection des morts. Celui-ci foutenoit, conformément à la doctrine de Pythagore, que l'homme étoit changé en mulet, & la femme en couleuvre : sur quoi ce grand homme, sans s'arrêter à rendre cette pensée ridicule, se contenta d'en tirer cette conséquence, par rapport à la résurrection des morts; s'il est vrai, disoitil, & difons-nous aux Indiens, que les ames des hommes, en fortant de leurs corps, peuvent animer un mulet ou quelque autre bête, à plus forte raison ces mêmes ames peuvent - elles animer une seconde fois le corps qu'elles ont abandonné.

C'est ainsi, Monseigneur, que le mensonge même nous sert à faire connoître la vérité à ces Peuples. Quand ils sont une sois bien persuadés de l'aveuglement dans lequel ils ont vécu jusqu'ici, la vérité ne trouvant plus d'obstacles, commence à éclairer leurs esprits, & quand Dieu daigne agir dans leurs cœurs par les impressions de sa grace, l'ouvrage de leur conversion s'accomplit. J'ai l'honneur d'être avec un prosond respect, &c.

LETTRE

Du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monsseur le Président Cochet de Saint-Vallier.

A Pondichéry, ce 2 Octobre 1714

Monsieur,

La paix de Notre Seigneur.

Dans la pensée que j'ai eu de vous faire part de quelques connoissances de ce nouveau monde, qui mérite votre attention, j'ai cru que ce seroit savoriser votre goût, que de vous entretenir de la maniere dont la justice s'administre aux Indes, & de l'idée qu'on s'y forme de cette vertu; car à qui pourrois-je mieux adresser de semblables observations, qu'à un grand Magistrat qui a passé

plusieurs années dans un des plus illustres emplois de la Robe, & qui s'y est si fort distingué par ses lumieres, par sa pénétration & par son intégrité? C'est donc à votre jugement, Monsieur, que je soumets aujourd'hui la justice Indienne; ce que vous prononcerez pour ou contre ses maximes, sera une regle sûre de ce qui doit être approuvé ou blâmé.

Je tâcherai en même-temps de fatisfaire à une partie de la reconnoissance que vous doivent nos Missionnaires & leurs Néophytes. Des Eglises fondées, des Catéchistes entretenus, sont l'effet de vos libéralités & de votre zèle à étendre la connoissance du vrai Dieu. On a exécuté vos intentions fur la conftruction d'une Eglise en l'honneur des trois Rois; rien ne convenoit mieux à cette Mission naissante, puisque ces Rois furent les prémices de la Gentilité qui reconnurent & adorerent le Sauveur des hommes. Le Pere Mauduit & le Pere de Courbeville éleverent cette Eglise dans un lieu nommé Paroupour au nordouest de Tarcolam. Ce sut peu après l'avoir achevée, qu'ils moururent tous deux empoisonnés par les Idolâtres. Depuis ce temps-là, elle a été presque entiérement ruinée par les guerres continuelles qui ont désolé le pays.

C'est ce qui me détermina moi-même à en bâtir une autre au sud-ouest de Cangibouram, dans une bourgade appellée Tandarei. Quoique cette bourgade ne soit éloignée d'ici que de vingt lieues, je traversai pour m'y rendre deux de-serts affreux; j'y menai pour Catéchiste le Brame que vous avez vu avec moi à Paris. La chambre qu'on m'avoit préparée étoit si basse, que je ne pouvois m'y tenir debout qu'au milieu, encore ma tête touchoit-elle au toît, & elle étoit si étroite, que je ne pouvois me coucher qu'en ployant les genoux. A notre arrivée, nous fûmes presque inondés des pluies qui tomberent en abondance. Cependant aussi-tôt qu'elles cesserent, plus de quatre cens Chrétiens vinrent m'y trouver, & j'y baptisai vingt petits enfans & seize adultes.

La plus grande peine que nous eûmes pendant un mois & demi que j'y demeurai, sut de nous désendre des tygres; nous allumions toute la nuit de grands seux pour les écarter. Peu de jours avant que j'arrivasse à Tandarei, un chasseur de la peuplade avoit tué un de ces tygres qu'on appelle tygre royal, apparemment parce que ceux de cette espece sont plus grands que les autres.

Un autre jour que j'étois forti d'affez bon matin, je trouvai fort près des dernieres maisons du village, les traces d'un de ces animaux; il falloit qu'il ne fut pas bien éloigné, car peu d'heures après il revint sur ses pas, & tua un

bœuf dont il suça le sang.

Cette Eglise que je venois de bâtir, n'a pas subsisté autant de temps que j'avois lieu de l'espérer; les pluies continuelles qui sont survenues dans la suite, ont détrempé les murs qui ne sont que de terre, & elle s'est enfin écroulée. Ainsi il nous faut recommencer à nouveaux frais; c'est ce que fait actuellement le Pere de la Lane; il en bâtit une nouvelle à quatre ou cinq lieues de Tandarei. Je n'entre dans ce détail, Monsieur, que pour vous rendre compte de la fidélité avec laquelle nous avons fuivi vos intentions: il faut maintenant satisfaire à ce que je vous ai promis, & vous parler des régles que les Indiens observent dans l'administration de la justice.

Ils n'ont ni Code ni Digeste, ni aucun Livre où soient écrites les loix auxquelles ils doivent se conformer pour terminer les différends qui naissent dans les familles. A la vérité ils ont le Vedan, qu'ils regardent comme un Livre saint : ce Livre est divisé en quatre parties, qu'on appelle loix divines; mais ce n'est point de-là qu'ils tirent les maximes qui servent de regles à leurs jugemens. Ils ont un autre Livre qu'ils appellent Vicnachuram: on y trouve quantité de belles Sentences, & quelques regles pour les différentes Castes qui pourroient guider un Juge : on y raconte la maniere toutà-fait ingénieuse dont quelques Anciens ont découvert la vérité qu'on tâchoit d'obscurcir par divers artifices. Mais si les Indiens admirent l'esprit & la sagacité de ces Juges, ils ne songent point à suivre leur méthode. Enfin, on trouve une infinité de Sentences admirables dans les Poëtes anciens, qui faisoient profession d'enseigner une saine morale, mais ce n'est point encore là qu'ils puisent les principes de leurs décisions.

Toute l'équité de leurs jugemens est appuyée sur certaines coustumes inviolables parmi eux, & sur certains usages que les Peres transmettent à leurs enfans. Ils regardent ces usages comme des regles certaines & infaillibles pour entretenir la paix des familles, & pour terminer les procès qui s'élevent, nonseulement entre les particuliers, mais encore entre les Princes. Dès-là qu'on a pu prouver que sa prétention est sondée sur la coutume suivie dans les Castes, & sur l'usage du monde; ç'en est affez, il n'y a plus à raisonner, c'est la regle, & l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie, & qu'elle est sujette à de grands inconvéniens, vous ne gagneriez rien, la coutume l'emportera toujours sur les meilleures raisons.

Parmi plusieurs exemples que je pourrois apporter, j'en choisis un tiré des coutumes qui s'observent pour le mariage. Les enfans des deux freres ou des deux sœurs sont déclarés freres entr'eux par la coutume de toutes les Castes: mais les enfans du frere & de la fœur ne sont que cousins germains. De - là vient, difent-ils, que ces derniers peuvent bien se marier ensemble, mais non pas les premiers, parce qu'autrement il s'ensuivroit que le frere & la sœur pourroient s'unir pareillement par les liens du mariage, ce qui fait horreur & choque tout-à-fait le bon sens. Quand on leur représente que le dégré de parenté est absolument le même entre les enfans des deux freres ou des deux fœurs, & les enfans du frere & de la sœur, puisqu'ils firent leur origine de la même tige & en égale distance, cette objection leur paroît absurde, & ils regardent ceux qui la proposent comme des gens qui com-

battent les premiers principes.

Leur entêtement, fondé sur les préjugés de l'éducation & sur l'usage continuel de ces maximes, leur paroît avoir une évidence qui l'emporte sur toutes les démonstrations. Aussi croient-ils avoir répondu solidement à toutes les difficultés qu'on leur oppose, quand ils ont dit: c'est la coutume; car, poursuivent-ils, comment pourroit-on agir contre des usages établis du consentement général de nos ancêtres, de ceux qui les ont suivis, & de ceux qui vivent aujourd'hui? Ne faudroit - il pas être dépourvu de raison, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages, & ce qui est autorisé par une continuelle expérience?

Je leur ai quelquefois demandé pourquoi ils n'avoient pas ramassé ces coûtumes dans des livres que l'on pût consulter au besoin. Ils me répondoient, que si ces coûtumes étoient écrites dans des livres, il n'y auroit que les Sçavans qui pourroient les lire; au lieu qu'étant transmises de siecle en siecle par le canal de

la tradition, tout le monde en est parfaitement instruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des loix générales, & des coutumes universelles: car, pour ce qui est des coûtumes particulieres, elles étoient écrites sur des lames de cuivre qu'on gardoit avec soin dans une grande tour à Cangibouram. Les Mores ayant presque entiérement ruiné cette grande & fameuse ville, on n'a pu découvrir ce qu'étoient devenues ces lames: on sçait seulement qu'elles contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Castes, & l'ordre que les Castes différentes devoient observer entr'elles.

Je puis confirmer ce que disent sur cela les Indiens, qu'on gardoit autrefois à Cangibouram ce qui concernoit certains actes publics. En effet, c'est de Cangibouram qu'un Brame tira autresois la lame de cuivre, où étoit marqué la donation qu'un ancien Roi des Indes sit il y a plus de 400 ans de certaines peuplades à l'Eglise de saint Thomé. Lorsque j'arrivai aux Indes, les Mogols ne s'étoient pointencore emparés de Cangibouram. S'il s'élevoit alors parmi les Indiens quelque dispute sur la Caste: allons à Cangibouram, disoient-ils, nous y trous

verons plusieurs Brames qui ont les loix écrites sur les lames de cuivre: & encore aujourd'hui que cette ville commence à se rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on consulte souvent, & dont l'on suit les décisions. Ce n'est pas que je sois persuadé qu'ils ayent lu ces sortes de loix, mais du moins ils sont mieux ins-

truits que d'autres de la tradition,

Pour ce qui est des autres matieres qui ne regardent point les Castes, elles se terminent aisément, disent les Indiens. Le bon sens & la lumiere naturelle suffisent à quiconque veut sincérement juger avec équité. D'ailleurs, il y a certaines maximes générales qui tiennent lieu de loix que tout le monde connoît: les principales même qui regardent les Castes, ne sont ignorées de personne. Il ne se trouve de la difficulté que dans certains cas embarassans, & qui arrivent rarement. Je rapporterai quelques-unes de ces maximes qui sondent aux Indes une espece de coutume.

Je me souviens que racontant autrefois à un habile homme d'Europe, ce que j'ai l'honneur de vous mander, il me dit, que certainement il devoit se commettre beaucoup d'injustices aux Indes, nonseulement par l'iniquité & par l'avarice

des Juges, mais encore parce qu'il n'y a nulle regle sûre, comme il y en a en Europe dans le droit civil & dans le droit canon. Sans entrer ici dans l'examen des grands avantages qu'on prétend tirer de cette multitude prodigieuse des loix, il me semble que les Indiens ne sont pas si fort blâmables de n'avoir pas pris le soin de compiler en un livre leurs coutumes? Car enfin, ne suffit-il pas qu'ils les possedent parfaitement? & si cela est, qu'ont-ils besoin de livres? Or rien n'est plus connu que ces coutumes: j'ai vu des enfans de dix ou douze ans qui les sçavoient à merveille, & quand on exigeoit d'eux quelque chose qui y fût contraire, ils répondoient aussitôt, ajaratoucou virodam, cela est contre la coutume. l'ai lu, si je ne me trompe, dans un livre de droit, que si des cou-tumes ont été acceptées du consentement général d'une Nation, il importe fort peu qu'elles soient écrites; & même qu'une preuve admirable de leur validité & de leur autorité, c'est qu'il n'ait pas été nécessaire de les écrire. Cette maxime autorise entiérement l'ufage des Indiens.

Les Indiens conservent cherement le souvenir de quelques Rois de l'Inde qui

se sont rendus célebres par l'équité des jugemens qu'ils ont rendus, & auxquels tous les peuples ont généralement ap-plaudi. Viéramarken est un de ceux qui s'est le plus distingué. Il étoit admirable, disent-ils, à démêler la vérité du mensonge, & à la tirer des plus épaisses ténebres où l'on tâchoit de l'envelopper.Sa réputation étoit si universellement établie, que non-seulement les Princes & les Rois de son temps, mais les Dieux mêmes, s'en rapportoient à lui, lorsqu'il s'élevoit entr'eux quelque différend. C'est ce qui arriva aux Dieux du Chorcam (ils appellent ainsi un de leurs cinq Paradis.) Ces Dieux étant en dispute sur une matiere importante, & ne pouvant s'accorder, convinrent de prendre Viéramarken pour Juge : on le fit monter sur un char dans les airs: on le plaça sur le trône de Devendiren, & on fut si satisfait de ses réponses, qu'on lui donna pour récompense le trône où on l'avoit placé.

Mais, ajoutent les Indiens, quelque célebre que fut ce Juge, il étoit bien au-dessous d'un autre appellé *Mariadiramen*. Celui-ci étoit regardé autresois comme le Chef des Castes; quelques-

Tome XII.

uns disent qu'il étoit Brame. Jamais perfonne n'eut plus de fagacité & de penétration. On prenoit quelquefois plaisir de feindre des causes très-épineuses & très-embarrassées, & l'on ne croyoit pas qu'il pût jamais s'en tirer. Mais on étoit bien surpris de voir avec quelle netteté il développoit les affaires les plus embrouillées, & avec quelle facilité il prononçoit des décisions où l'on n'avoit rien à répliquer. Il s'en faut bien pourtant que je croye ces jugemens aussi admirables que le disent les Indiens: si je les rapportois ici avec les circonstances dont ils sont revêtus, rien ne seroit moins conforme à notre goût. Je me contente d'en choisir deux qui ont quelquelque chose de remarquable. Le premier a du rapport au jugement de Salomon. Le voici.

Un homme riche avoit épousé deux femmes: la premiere, qui étoit née sans agrémens, avoit pourtant un grand avantage sur la seconde, car elle avoit eu un ensant de son mari, & l'autre n'en avoit point. Mais aussi en récompense celle-ci étoit d'une beauté qui lui avoit entiérement gagné le cœur de son mari. La premiere semme, outrée de se voir dans le mépris, tandis que sa rivale étoit

chérie & estimée, prit la résolution de s'en venger, & eut recours à un artifice aussi cruel, qu'il est extraordinaire aux Indes. Avant que d'exécuter son projet, elle affecta de publier, qu'à la vérité elle étoit infiniment sensible aux mépris de son mari, qui n'avoit des yeux que pour sa rivale; mais aussi qu'elle avoit un fils, & que ce fils lui tenoit lieu de tout. Elle donnoit alors toute forte de marques de tendresse à son enfant qui n'étoit encore qu'à la mammelle. " C'est ainsi, disoit-elle, que je me » vange de ma rivale, je n'ai qu'à lui » montrer cet enfant, j'ai le plaisir de » voir peinte sur son visage, la douleur » qu'elle a de n'en avoir pas autant.

Après avoir ainsi convaincu tout le monde de la tendresse infinie qu'elle portoit à son fils, elle résolut, ce qui paroît incroyable aux Indes, de tuer cet enfant: & en esset, elle lui tordit le col pendant une nuit que son mari étoit dans une bourgade éloignée, & elle le porta auprès de la seconde semme qui dormoit. Le matin, faisant semblant de chercher son sils, elle courut dans la chambre de sa rivale, & l'y ayant trouvé mort, elle se jetta par terre, elle s'arracha les cheveux en poussant des cris assireux,

qui s'entendirent de toute la peuplade! La barbare, s'écrioit-elle, voilà à quoi l'a portée la rage qu'elle a de ce que jai un fils, & de ce qu'elle n'en a pas. « Toute la peuplade s'assembla à ses cris: les préjugés étoient contre l'autre femme; car enfin, disoit-on, il n'est pas possible qu'une mere tue son propre fils, & quand une mere seroit assez dénaturée pour en venir-là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adoroit son fils, & qu'elle le regardoit comme fon unique consolation. La seconde semme disoit pour sa défense, qu'il n'y a point de passion plus cruelle & plus violente que la jalousie, & qu'elle est capable des plus tragiques excès. Il n'y avoit pas de témoin, & l'on ne sçavoit comment découvrir la vérité. Plusieurs ayant tenté vainement de prononcer sur une affaire si obscure, elle fut portée à Mariadi-ramen. On marqua un jour auquel chacune des deux femmes devoit plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle que la passion a coutume d'inspirer. Mariadiramen les ayant écoutées l'une & l'autre, prononça ainsi. Que celle qui est inno-cente & qui prétend que sa rivale est cou-pable du crime dont il s'agit, sasse une

fois le tour de l'assemblée dans la posture que je lui marque: cette posture qu'il lui marquoit étoit indécente & indigne d'une femme qui a de la pudeur : alors la mere de l'enfant prenant la parole: pour vous faire connoître, dit-elle hardiment, qu'il est certain que ma rivale est coupable, non-seulement je consens de faire un tour dans cette assemblée, de la maniere qu'on me le prescrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la seconde semme, quand même, toute innocente que je suis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuse faussement, & condamnée ensuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi; je perdrai plutôt mille fois la vie que de me permettre des actions si mal séantes à une femme qui a tant soit peu d'honneur. La premiere femme voulut repliquer, mais le Juge lui imposa silence, & élevant la voix, il déclara que la seconde femme étoit innocente, & que la premiere étoit coupable : car, ajoutat-il, une femme qui est si modeste qu'elle ne veut pas même se dérober à une mort certaine, par quelque action tant soit peu indécente, n'aura jamais pu se déterminer à commettre un si grand crime.

M iij

Au contraire, celle qui ayant perdu toute honte & toute pudeur, s'expose sans peine à ces sortes d'indécences, ne fait que trop connoître qu'elle est capable des crimes les plus noirs. La premiere semme, consuse de se voir ainsi découverte, sut sorcée d'avouer publiquement son crime. Toute l'assemblée applaudit à ce jugement, & la réputation de Mariadi-ramen vola bientôt dans toute l'Inde.

Le fecond exemple a quelque chose de singulier, ou plutôt de fabuleux. On sçait que les Indiens admettent des Dieux subalternes, qui, quoique d'un génie sort inférieur aux Dieux d'un ordre plus élevé, sont néanmoins beaucoup plus habiles que tous les hommes ensemble.

Cela supposé, voici le fait.

Un homme appellé Parjen, recommandable par sa force & par son adresse extraordinaire, s'étoit marié & avoit vécu quelque temps fort paisiblement avec sa femme. Il arriva, je ne sçai comment, qu'un jour s'étant fort emporté contr'elle, il l'abandonna, & s'ensuit dans un Royaume éloigné. Pendant ce temps-là un de ces Dieux subalternes, dont j'ai parlé, prit, ainsi que le racontent les Indiens, la figure de Parjen, &

vint dans sa maison, où il sit sa paix avec le beau-pere & la belle-mere. Il y avoit déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuroient ensemble, lorsque le véritable Parjen arriva. Il alla se jetter aux pieds de son beau-pere & de sa belle-mere, pour leur redemander sa femme, avouant de bonne foi qu'il avoit eu tort de s'emporter aussi légerement qu'il avoit fait; mais enfin qu'une premiere faute méritoit bien d'être pardonnée. Le beau-pere & la belle-mere furent fort étonnés de ce discours, car ils ne comprenoient point que Parjen leur demandat une seconde fois le pardon qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande, lorsque le faux Parjen arriva. Se trouvant tous deux ensemble, ils commencerent par se quereller réciproquement, & ils vouloient se chasser l'un l'autre de la maison. Tout le monde s'assembla, & personne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Ils avoient tous deux la même figure, le même habit, les mêmes traits du visage, le même ton de voix. Enfin, pour dire en peu de mots ce que les Indiens racontent fort au long, c'étoit justement les deux Sosies dont parle Plaute. On plaida devant le Palleacaren, & il avoua

qu'il ne comprenoit rien à cette affaire. On alla au Palais du Roi, il assembla fes Conseillers, & après avoir bien conféré ensemble, ils ne sçurent que dire. Enfin, l'affaire sut renvoyée à Mariadiramen. Il ne se trouvapas peulembarrassé, lorsque le véritable Parjen ayant déclaré son nom, celui de son pere, de sa mere, de ses autres parens, du village où il avoit pris naissance, & les autres événemens de sa vie; le faux Parjen dit: celui qui vient de parler est un sourbe, il s'est informé de mon nom, de mes parens, du lieu de ma naissance, & généralement de ce qui me regarde, & il vient ici faussement se déclarer pour Parjen: c'est moi qui le suis, & j'en prends à témoin ceux qui font ici préfens, ceux sur-tout qui ont vu quelle étoit ma fortune & mon adresse. Hé! c'est moi, reprenoit le véritable Parjen, c'est moi qui ai fait ce que vous vous attribuez faussement. Une multitude prodigieuse de personnes, qui entendoient ces discours, crurent que pour le coup Mariadi-ramen ne se tireroit jamais d'une affaire si embarrassée; néanmoins il sit bientôt voir qu'il avoit des expédiens toujours prêts pour éclaircir les faits les plus obscurs & les plus embrouillés; car voyant une pierre d'une groffeur énorme, que plusieurs hommes auroient eu de la peine à mouvoir, il parla ainsi : ce que vous dites l'un & l'autre me met hors d'état de rien décider, j'ai pourtant un moyen de connoître fûrement la vérité; celui qui est véritablement Parjen a la réputation d'avoir beaucoup de force & d'adresse; qu'il en donne une preuve, en soutenant cette pierre, dans ses mains. Le véritable Parjen fit ses efforts pour remuer la pierre, & l'on fut surpris qu'effectivement il la souleva tant soit peu, mais de l'effort qu'il fit il tomba par terre. Il ne laissa pas d'être applaudi de l'assemblée, qui jugea qu'il étoit le vrai Parjen. Le faux Parjen s'étant approché à son tour de la pierre, il l'éleva dans ses mains comme il auroit fait une plume. Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors, c'est celui-ci qui est le véritable Parjen. Mariadi-ramen, au contraire, prononça en faveur du premier, qui avoit simplement soulevé la pierre, & il en apporta auffi-tôt la raison : celui, dit-il, qui le premier a soulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement, quand on a des forces extraordinaires. Mais le second qui a pris cette pierre, qui l'a levée sans peine, & qui étoit

prêt de la jetter en l'air, est certainement un démon ou un des Dieux subalternes qui a pris la figure de Parjen, car il n'y a point de mortel qui ose tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux Parjen sut si consus de se voir découvert, qu'il disparut à l'instant. Cette sable a été sans doute inventée pour faire connoître jusqu'où alloit la sagacité de ce Mariadi-ramen: j'en ai retranché plusieurs circonstances, rapportées par les Indiens, qui seroient plus ennuyeuses qu'elles ne vous feroient de plaisir.

Il y en a encore un nommé Apachi, dont les Indiens parlent fouvent, c'étoit un homme à peu près semblable à notre Esope: il étoit à la Cour d'un Roi des Indes, & avoit le talent de développer les énigmes les plus obscures, que les Rois de ce temps-là se proposoient les uns aux autres. Car on étoit obligé de découvrir le sens des énigmes, sur-tout de celles qui étoient proposées par l'Empereur universel des Indes. Il y avoit même des peines attachées à ceux qui ne pouvoient pas réussir. Mais comme cela ne regarde qu'indirectement les jugemens qu'ont porté les anciens, je n'en toucherai rien ici.

Ces exemples font assez voir l'idée

qu'ont les Indiens d'un juge; ils triomphent, quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir; & s'ils étoient aussi exacts dans la pratique que dans la spéculation, je crois qu'ils ne céderoient gueres aux Européens. Un juge, disentils, doit posséder la matiere dont il est question; il doit sçavoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit; il doit être homme de bien; il faut qu'il soit riche, pour ne pas se laisser corrompre par l'argent; il doit avoir plus de vingt ans, afin que l'indiscrétion, qui est si propre de la jeunesse, ne l'engage pas à précipiter ses décisions; il doit avoir moins de soixante ans, parce que, disent-ils, l'esprit commence à s'affoiblir dans les fexagenaires, & ils ne font plus gueres capables d'une grande application; s'il est ami ou parent d'une des parties, il doit se désister de la qualité de juge, de peur que la passion ne l'aveugle; il ne doit jamais juger seul, quelque bonne intention & quelques lumieres qu'il puisse avoir. Tout ce que je viens de dire est écrit en vers grandoniques, c'est-à-dire, en langue Samouseradam (1).

⁽¹⁾ Langue des Sçavans.

Ils disent encore que la principale attention du juge doit être à bien examiner les témoins, qu'il est facile de corrompre, & qui sont d'ordinaire trèsadroits à faire des réponses équivoques, afin de pouvoir se disculper lorsqu'ils sont surpris dans un faux témoignage. Et en effet, les Indiens, je dis même ceux qui ont le moins d'esprit, feroient sur cela des leçons à ceux qui en Europe font le plus accoutumés à déguiser la vérité. C'est pourquoi les juges qui veulent s'instruire exactement de la vérité, ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations; ils les renvoyent ensuite; deux jours après, ils les font revenir, & ils leur proposent les mêmes choses d'une manière un peu différente; & parce que les juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes, ils tournent les réponses des témoins en toute sorte de sens, afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit autrement que dans le sens naturel. Cela arrive, disent les Indiens, quand le juge n'est pas gagné; car s'il s'est laissé cor-rompre, il fera dire infailliblement aux témoins ce qu'il voudra.

La patience, la douceur, & fur-tout

une grande attention à ce que prescrivent les coutumes, sont encore recommandées aux juges. Tous les vers Indiens sont remplis d'invectives contre un juge qui n'écoute plus les loix; c'est un torrent impétueux, disent-ils, qui a rompu sa digue, & que rien ne peut plus arrêter; il ravage, il désole ce qui se rencontre

fur fon passage.

Ils ont de même une espece de proverbe qu'ils répétent sans cesse; c'est qu'un juge ne doit jamais regarder ni le visage ni la main des parties qui plaident. On étend l'explication de cette maxime à tout ce qui met quelque rapport d'union entre le juge & la partie, comme sont la naissance, les alliances, les emplois. Il ne doit jamais regarder le visage des parties, & sur cela ils citent un quatrain qui est à peu près parmi eux ce qu'étoient autrefois parmi nous les quatrains de Pibrac. En voici le sens: Un Roi qui est obligé de juger un procès entre un de ses sujets & un des Princes ses enfans, doit regarder le Prince son fils comme un de ses sujets, & le sujet comme son fils, de peur que l'affection naturelle ne le séduise; encore fera-ce beaucoup, si, avec cette précaution, l'amour-propre, par des retours imperceptibles, ne corrompt pas ses bonnes intentions. Je leur ai aussi entendu parler avec de grands éloges d'un Roi qui régnoit autrefois dans un fiecle où l'on rendoit une exacte justice; il craignoit si fort de se laisser surprendre, que toutes les fois qu'il montoit sur son trône, pour juger quelque procès, il se faifoit bander les yeux avant que les parties fussent arrivées, & lorsqu'elles étoient en sa présence, il leur défendoit expressément de rien dire qui pût les désigner ou les faire connoître. Aussi estce alors, ajoutent-ils, que les Dieux, charmés de l'équité de ces juges incorruptibles, descendoient sur la terre pour en être les témoins, & répandoient une pluie de fleurs sur leurs têtes. Mais que notre siecle est différent de ces siecles heureux! on n'y voit plus que fraude & qu'injustice.

En second lieu, un juge, disent les Indiens, ne doit pas regarder la main des parties; c'est-à-dire, qu'il ne doit pas se laisser gagner par des présens, rien n'étant si indigne d'un homme en cette place, que de se livrer à une passion aussi basse que l'avarice. Voici une de leurs sentences: Quand vous allez visiter les temples des Dieux, quand

vous rendez vos devoirs aux maîtres qui vous ont enfeigné, quand vous allez voir quelqu'un de vos parens ou de vos amis que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vous faites bien de leur porter quelque présent; mais non pas quand vous allez voir vos Juges; ce seroit leur faire un affront.

Je me suis autrefois entretenu avec un Indien qui passoit pour très-habile: l'entretien étant tombé sur le sujet dont je parle, il me dit que cette maxime, qu'un Juge ne doit regarder ni la main ni le visage des parties, avoit à la vérité un très-beau sens; mais que la maxime contraire avoit encore un sens plus fin & plus délicat. Il foutenoit donc qu'un Juge devoit regarder le visage & la main de ceux qui plaident : il doit regarder le visage, parce que souvent le vifage des cliens & des témoins porte des marques presque certaines de ce qui se passe dans le fond de leur ame, & donne de grandes ouvertures pour approfondir la vérité. Les passions, poursuivoit-il, sont d'ordinaire si bien peintes dans les yeux & dans le reste du visage, qu'on y reconnoît aisément la haine, l'amour, la colere & les autres passions qu'on s'efforce de déguiser. Les traits en sont quelquesois si bien marqués, qu'ils contribuent beaucoup à dévoiler ce qu'on vouloit cacher, & quoique ces signes naturels ne soient pas toujours infaillibles, ils peuvent être cependant d'une grande utilité. Le visage qui se voit, disent les Indiens, est l'image de l'ame qui ne se voit pas. Un Juge, ajoutoit-il, doit pareillement regarder la main, c'est-à-dire, les présens qu'on lui veut faire. Par -là il connoîtra, ou que le plaideur a mauvaise opinion de sa cause, ou qu'il se désie de l'équité de son Juge: & ces connoissances peuvent fort bien le diriger dans la suite du procès.

Les livres Indiens font remplis d'invectives & d'imprécations contre les Juges iniques qui se laissent séduire ou qui vendent la justice. Voici le sens d'un de leurs quatrains : le méchant Juge qui a condamné l'innocent, verra sa famille détruite, sa maison sera ruinée, les herbes & l'arbrisseau eroucou naîtront dans les chambres qu'il a habitées, & ses ensans mourront dans un âge encore tendre. Je n'aurois jamais fait, si je voulois m'étendre plus au long sur cette matiere : je passe à d'autres points qui ne sont pas moins im-

portans.

Voici ce qu'ils pensent sur les témoins qu'un Juge est souvent obligé d'inter-roger. On doit se désier des témoins qui font encore jeunes, ou qui passent soixante ans, & de ceux qui sont pauvres: pour ce qui est des semmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une nécessité absolue n'y oblige. Ils ont une plaisante idée du témoignage que portent les borgnes, les bossus & ceux qui ont quelque dissormité semblable. L'expérience, disent-ils, nous a appris que le témoignage de ces sortes de gens est toujours très-suspect, & qu'ils font beaucoup plus faciles que d'autres à se laisser corrompre. J'ajouterai que les Européens ne font nullement propres à recevoir le témoignage des Indiens, à moins qu'ils n'aient fait un long féjour aux Indes, & qu'ils ne possedent parfaitement la lange : sans quoi ils seront toujours trompés par les réponses ambigues qui leur seront faites.

Chaque Chef de Bourgade est le Juge naturel des procès qui s'élevent dans sa Bourgade: & asin que ce jugement se porte avec plus d'équité, il choisit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui sont comme ses assesseurs, & avec lesquels il prononcei Si celui qui est condamné n'est pas satisfait de la sentence, il peut en ap-peller au Maniacarren, c'est une espece d'Intendant qui a plusieurs Bourgades dans fon gouvernement. Celui-ci prend aussi avec lui deux ou trois personnes qui l'aident à examiner l'assaire, & à la juger. Enfin, on peut encore appeller de cette sentence aux Officiers immédiats du Prince, qui jugent en dernier ressort. Si c'est une affaire qui regarde la caste, ce sont les Chess des castes qui la décident. Les parens peuvent aussi s'assembler dans ces occasions, & d'ordinaire ils jugent très-équitablement. Les Gouroux, c'est-à-dire, les Peres spirituels (car les Gentils en ont aussibien que les Chrétiens) terminent une grande partie des procès qui s'élevent entre leurs disciples. Quelquesois ceux qui sont en procès prennent des arbitres auxquels ils donnent le pouvoir de juger leur différend; & alors ils acquiescent à ce qu'ils ont décidé sans avoir recours à d'autres Juges.

De tous ces Juges, il n'y a que les Maniacarrens qui prennent de l'argent, encore ne le font-ils pas toujours. Mais il y en a qui prennent le dixiéme de

la somme qui fait la matiere du procès, c'est-à-dire, que si la somme est de cent écus, on en donne dix au Mania-carren. C'est d'ordinaire celui qui gagne sa cause qu'on oblige de payer cette somme, celui qui la perd étant assez puni de payer ce qu'il doit. Pour ce qui est des Gouroux Payens, ils exigent bien davantage. Mais, à les entendre, cet argent n'est point pour eux, il est dessiné à des œuvres saintes & utiles

au public.

Après vous avoir entretenu des Juges, il faut vous faire connoître, Monsieur, quel est le devoir des parties. Ceux qui ont un procès à soutenir, doivent plaider eux-mêmes leur cause, à moins que quelque ami ne leur rende ce fervice : ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs Juges: ils ne s'interrompent point, ils se contentent seulement de témoigner, par un mouvement de tête, qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverse. Quand les plaidoyers sont finis, on renvoie les parties & les témoins: alors le Juge & les Conseillers conferent ensemble, & quand ils sont d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le Juge rappelle les parties, & leur fignifie la

fentence. Vous voyez, Monsieur, que par-là on évite les lenteurs que la chicane a introduites, & que les frais de la justice vont à très-peu de chose. Aussi n'y a-t-il guere de pays où l'on plaide à meilleur marché qu'aux Indes: pour peu que les Juges soient integres, on est bientôt hors de cour & de

procès.

Comme la plupart des procès aux Indes, roulent sur des dettes & sur des sommes empruntées qu'on dissere trop long-temps de rendre, je ne puis me dispenser de vous expliquer la maniere dont se sont ces sortes d'emprunts. C'est la coutume que celui qui emprunte donne un mourri, c'est-à-dire, une obligation par laquelle il s'engage de payer à son créancier la somme empruntée avec les intérêts. Pour que cet acte soit authentique, il doit être signé au moins de trois témoins: l'on y marque le jour, le mois, l'année qu'on a reçu l'argent, & combien on a promis d'intérêt par mois.

Les Indiens distinguent des intérêts de trois sortes; les uns qui sont vertu, d'autres qui sont péchés, & d'autres qui ne sont ni péché ni vertu, car c'est ainsi qu'ils s'expriment. L'intérêt qui est

vertu, est d'un pour cent chaque mois, c'est-à-dire, douze pour cent chaque année. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage, pratiquent un grand acte de vertu, parce que, difentils, avec le peu de gain qu'ils font, ils foulagent la mifere de ceux qui font dans une nécessité pressante. Ils parlent presque de cette maniere de prêter comme d'une aumône. L'intérêt qui est péché, est de quatre pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de quarante-huit par an, en telle sorte qu'au bout de deux ans deux mois, la somme a doublé. L'intérêt qui n'est ni vertu ni péché, est de deux pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de vingt-quatre par an. Ceux qui prêtent & ne prennent que l'intérêt qui est vertu, ne comptent point d'ordinaire, ni le premier mois, ni celui où l'on paie : ils ne sont pas pourtant obligés d'user de cette indulgence; & lorsqu'ils relâchent ainsi de leurs droits, c'est un effet de leur générosité. Au reste, il ne leur vient pas même en pensée d'examiner s'il y a usure ou non dans cette sorte de prêt, ils croient avoir droit de faire valoir leur argent, & ils ne regardent comme défendu que l'intérêt, qui, de leur aveu même, est péché,

Lorsqu'un créancier a attendu plusieurs mois, ou une ou deux années, il a droit d'arrêter son débiteur au nom du Prince, & sous peine d'être déclaré rebelle. Alors le débiteur est forcé de ne pas passer outre, jusqu'à ce qu'il ait fatisfait celui à qui il doit. Cette coutume approche affez du cri de haro qui est en usage en Normandie, par lequel on réclame le secours de la Justice, & l'on contraint le débiteur à venir devant le Juge. Ici le débiteur n'est pas encore obligé de comparoître devant le Juge, parce que les premiers passans intercedent pour lui, & obligent le créancier de lui accorder encore quelque mois de terme. Ce temps expiré, le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du Prince. Il est surprenant de voir l'obéissance exacte de ceux qui sont ainsi arrêtés; car non-feulement ils n'oseroient prendre la fuite, mais ils ne peuvent pas même ni boire ni manger que le créancier ne leur en ait donné la permission. C'est alors qu'on le conduit devant le Juge, qui demande aussi quelque mois de délai. Pendant ce temps-là l'intérêt court toujours. Enfin, si le débiteur manque de payer au temps qu'on lui a prescrit, le Juge le condamne, le fait mettre en une espece de prison, &

fait vendre ses bœuss & ses meubles. Il est rare néanmoins qu'on tire la somme entiere qui est due; on engage d'ordinaire le créancier à relâcher quelque chose des intérêts qu'il auroit droit d'exiger.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un vol, & qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver son innocence, en mettant sa main dans une chaudiere d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, & on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après, on visite la main; & s'il n'y paroît aucune marque de brûlure, il est déclaré innocent. Cette épreuve est assez ordinaire aux Indes, & on y en voit plusieurs qui retirent de l'huile bouillante leur main très-saine.

Pour ne parler ici que des Chrétiens, il y en a qu'on a forcé de donner ce témoignage de leur innocence, & qui, sans nous consulter, sont allés dans les places publiques; & là, à la vue de tout le monde, ont enfoncé la main & le bras jusqu'au coude dans l'huile bouillante, sans en être tant soit peu brûlés. J'ai examiné leur main & leur bras, sans y trouver la moindre impression de brûlure.

J'ai connu autrefois un Chrétien qui, ayant une femme très-sage, ne pouvoit s'ôter de l'esprit qu'elle ne lui fût infidelle. Les reproches fanglans qu'il lui faisoit sans cesse la réduisoient au désespoir. Un jour que cette pauvre femme étoit pénétrée de douleur, elle dit à son mari qu'elle étoit prête de lui donnner les preuves qu'il pouvoit desirer de son innocence. Le mari ferma la porte à l'instant; & ayant rempli un vase d'huile, il la fit bouillir, puis il ordonna à sa femme d'y mettre la main: elle obéit aussi tôt, en disant qu'elle ne la retireroit que quand il le lui auroit commandé. La fermeté de cette femme étonna son mari, il la laissa un peu de temps fans lui rien dire; mais voyant qu'elle ne donnoit aucun signe de douleur, & que sa main n'étoit nullement brûlée, il se jetta à ses pieds & lui demandá pardon. Quatre ou cinq jours après, il me vint trouver avec sa femme, & me raconta tout en pleurs ce qui lui étoit arrivé. J'interrogeai en particulier la femme, qui m'assura qu'elle n'avoit pas plus ressenti de douleur que si sa main eût été dans de l'eau tiéde. On en croira ce qu'on voudra, mais ialousie

jalousse de cet homme, & la conviction qu'il eut depuis de la vertu de sa femme, je ne puis pas douter de la vérité de ce fait.

Une femme Chrétienne, d'une autre Bourgade, ayant été suspecte à son mari, il l'accusa d'infidélité devant sa caste, où les Gentils avoient tout pouvoir. Elle fut condamnée aussi tôt à marcher vingt pas portant dans l'extrémité de la toile qui lui couvroit la tête, une trentaine de charbons ardens. Si la toile brûloit, elle devoit être déclarée coupable. Elle porta ces charbons; & après avoir fait vingt pas, elle les jetta fur son accusateur. C'est une chose qui se passa à la vue de plus de deux cens témoins. J'arrivai deux mois après dans cette Peuplade, & j'imposai au mari une pénitence proportionnée à sa faute.

J'en sçai d'autres qu'on a contraint de lécher, avec la langue, des tuiles en seu, & qui n'en ont point été brûlés. Quand les Gentils exigent l'épreuve de l'huile bouillante, ils sont laver les mains à l'accusé, & ils lui coupent les ongles, de peur qu'il n'ait quelque remede caché

qui l'empêche de se brûler.

Ils ont recours encore à une autre épreuve qui est assez ordinaire. On Tome XII.

prépare un grand vase rond, à-peu-près comme une grosse boule, dont l'entrée est si étroite, que c'est tout ce qu'on peut faire d'y mettre le poing. On met dans ce vase un de ces gros serpens dont la morsure est mortelle, si on n'y remédie sur l'heure: on y met aussi un anneau. Ensuite on oblige ceux qui sont soupçonnés du vol, de retirer l'anneau du vase. Le premier qui est

mordu, est déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces extrémités, on prend de grandes précautions pour ne pas exposer trop légérement les accusés à ces sortes d'épreuves. Si, par exemple, c'est un collier de grains d'or ou quelqu'autre bijou semblable qu'on a volé, on donne à trente ou quarante personnes des vases ronds à-peu-près comme une boule, à chacun le sien, afin que le voleur puisse y mettre secrétement le bijou : ces vases font faits d'une matiere affez aifée à se dissoudre dans l'eau; chacun va porter son vase dans une espece de cuvette; on y délaye tous les vases, & l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé, sans qu'on puisse découvrir le voleur.

S'il s'agit d'un meurtre, & que la

loi du Talion ait lieu dans la caste sette loi s'observe dans toute la rigueur. La lettre du Pere Martin que vous pouvez lire dans un des Recueils de ces Lettres édifiantes & curieuses, vous en fournira plusieurs exemples. Cependant il ne faut pas s'imaginer que cette loi du Talion regne dans toute la caste des Voleurs, elle n'est en usage que parmi ceux qui sont entre le Marava & le Maduré.

Les meurtres font affez rares dans toute l'Inde, & delà vient peut-être qu'il y a si peu de justice pour ces sortes de crimes. Pourvu qu'on donne une certaine somme au Prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aisément sa grace: & ce qui est surprenant, c'est que si quelqu'Officier même du Prince a été tué, le meurtrier en sera quitte moyennant un présent de mille écus. Il est permis au mari, suivant les loix, de tuer sa semme adultere & son complice, quand il peut les surprendre ensemble; mais il doit les tuer tous deux, & alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Ce n'est pas précisément la crainte des châtimens qui les retient dans le devoir. Sous le regne de la Princesse Mangamal, qui s'étoit faite une loi de ne faire mourir personne; on n'a pas vu de plus grands désordres que sous celui des autres Rois qui punissoient les coupables. S'il se trouvoit un Etat en Europe où il n'y eût aucune peine de mort, & où l'exil ne consissat, comme aux Indes, qu'à sortir par une porte de la ville, & à rentrer par l'autre, à quels excès ne s'y abondonneroit-on

pas?

Mais fous quelque Prince que ce foit, il n'est jamais permis aux Indes de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il foit coupable : on ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux. J'étois dans la ville de Trichirapali, lorsqu'on surprit deux Brames qui faisoient des sacrifices abominables pour procurer la mort de la Reine. On se contenta de leur arracher les yeux : encore cette exécution se fit-elle contre la volonté de la Reine, qui ne pouvoit se résoudre à permettre qu'on les punît. On voit pour tant dans l'histoire des Rois de Maduré, que quand ils étoient mécontens de quelques Brames, à la vérité ils s'abs-tenoient de répandre leur sang, mais ils les faisoient environner d'une haie d'épines, large de douze ou quinze pieds;

cette haie étoit gardée par des foldats; on diminuoit chaque jour ce qu'on leur donnoit à boire & à manger, & ainsi peu-à-peu le défaut d'alimens leur caufoit la mort.

Voilà, Monsieur, une idée générale de la maniere dont la justice est administrée aux Indes. Je vais vous rapporter quelques-unes de leurs maximes; qui sont comme autant de loix qui les dirigent dans les jugemens qu'ils portent.

PREMIERE MAXIME.

Quand il y a plusieurs enfans dans une maison, les enfans mâles sont les seuls héritiers; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.

J'ai fouvent reproché aux Indiens que cette maxime paroissoit injuste & contraire au droit naturel, puisque les silles ont le même pere & la même mere que leurs freres. Mais ils m'apportoient d'abord cette réponse générale, que c'est la coutume, & qu'une pareille coutume ayant été introduite du consentement de la Nation, elle ne pouvoit être injuste. Ils ajoutoient que

les filles n'étoient pas à plaindre, parce que les peres & les meres, & à leur défaut les freres, étoient obligés de les marier; qu'ainsi, en les transférant dans une autre famille, aussi noble que la leur (car on ne peut pas se marier hors de sa caste), les avantages qu'une fille trouvoit dans cette famille où elle entroit, tenoient lieu de la part qu'elle auroit pu prétendre à l'héritage. Vous pouvez dire cela, leur répondois-je, aux Européens qui habitent les côtes, & qui ne connoissent que très superficiellement vos coutumes; mais non pas à moi, qui ai vécu tant d'années avec vous. Car enfin, leur répliquois - je, ne sont-ce pas les peres & les meres qui retirent tout l'avantage du mariage de leurs filles? N'est-ce pas à eux que les maris portent la fomme dont ils achetent la fille qui lui est destinée? Car il est bon d'observer que, parmi les Indiens, se marier & acheter une femme, c'est la même chose; aussi, pour faire entendre qu'ils vont se marier, ils difent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme.

Cependant je ne dois pas dissimuler qu'ils ne répondent pas mal à cette dissiculté. Voici ce qu'ils disent : la

somme qui a été donnée par le mari à son beau-pere, est presque toute em-ployée à acheter des bijoux pour la nouvelle épouse. Ainsi on lui fait faire des pendans d'oreilles, des bracelets d'argent, des colliers mêlés de corail & de grains d'or, des anneaux d'or & d'argent, suivant le rang & la noblesse de leurs castes (& il est à remarquer que ces anneaux se mettent souvent aussi-bien aux doigts des pieds qu'aux doigts des mains). Le reste de la somme doigts des mains). Le reste de la somme, ajoutent ils, s'employe au festin du mariage; & ce qu'il en coûte au pere de la fille, va souvent au-delà de ce qu'il a reçu. Ceux qui en usent autrement, sont méprisés : c'est pourquoi on reproche à quelques Brames leur avarice qui les porte à vendre leurs filles, sans presque rien employer pour elles de la somme qui leur a été livrée. Ils répondent néanmoins que l'emploi qu'ils en font est légitime, puisque cet argent qu'ils reçoivent, sert à marier leurs enfans mâles.

Je me souviens qu'ayant autresois exposé en Europe cette coutume des Indiens, on se récria fort, en disant que rien n'étoit plus barbare ni plus contraire aux soix de la nature. Cependant

N iv

nous voyons quelque chose de semblable dans les livres facrés. Il y est rapporté que les filles de Salphad, après la mort de leur pere qui n'avoit point laissé d'enfans mâles, se présenterent à Moise & à Eléazar(1), & demanderent de recueillir l'héritage. Sur quoi la Sçavant Cornelius à Lapide dit, que l'on doit conclure de ce passage que les filles chez les Juifs, quand elles avoient des freres, ne devoient avoir aucune part à l'héritage de leur pere. Ex hoc loco colligitur quod apud Hebræos, si proles aliqua esset mascula, illa omnium eras hæres, ita ut filiæ nullam hæreditatis partem adire possent. C'est, ajoute cet Auteur, parce que les familles, parmi les Israelites, étoient seulement nommées, distinguées & conservées par les enfans mâles. Cette distinction sut ainsi établie par la Providence de Dieu, afin que l'on pût connoître les successions des héritages, & de qui elles étoient sorties, & qu'on comprît clairement que le Rédempteur étoit né des Juifs & de la famille de Juda, comme Dieu l'avoit promis à Jacob. Ainfi les filles, parmi les Juifs, ne devoient rien atten-

⁽¹⁾ Nomb. chap. 27, v. 1.

dre de l'héritage de leur pere, supposé qu'elles eussent des freres; & même, quand elles n'en avoient point, il n'étoit pas si clair qu'elles eussent droit d'y prétendre, puisqu'on voit que les silles de Salphad ayant demandé d'avoir chacune leur part à l'héritage, il fallut consulter Dieu, & attendre sa réponse

qui leur fut favorable.

Les filles, chez les Indiens, sont de pire condition que chez les Juiss, puisque les filles Juives, qui n'avoient pas de freres, avoient droit à l'héritage; au lieu que parmi les Indiens, il y a une exclusion entiere pour les filles, bien qu'elles n'aient pas de freres. Deux freres se marient; l'un a un fils, & l'autre a une fille. Tout le bien qui devroit naturellement venir à la fille, va à son oncle; mais aussi il contracte l'obligation de marier sa niece le plus avantageusement qu'il lui est possible.

Cependant il y a de petits Royaumes dans les Indes, où les Princesses ont de grands privileges, qui les mettent audessus de leurs freres, parce que le droit de succéder ne vient que du côté de la mere. Si le Roi, par exemple, a une fille d'une femme qui soit de son sang, quoiqu'il ait un ensant mâle d'une

autre femme de même caste, ce sera la Princesse qui succédera & à qui appartiendra l'héritage. Elle peut se marier à qui elle voudra, & quand son mari ne seroit pas du sang royal, ses ensans seront toujours Rois, parce qu'ils sont du sang royal du côté maternel, le pere n'étant compté pour rien, & le droit, comme je l'ai déja dit, venant uniquement du côté de la mere.

On doit conclure de ce même principe, que si cette princesse qui regne,. a un garçon & une fille, & qu'on ne puisse pas trouver une Princesse du sang royal pour la marier au Prince, ce seront les enfans de la fille, qui regneront préférablement aux enfans de son frere. Et quand ni le Prince ni la Princesse n'ont point d'enfans, comme cela est arrivé dans le Royaume de Travancor, on en cherche ailleurs qui soient issus du même sang : & cela se pratique, quoique le Roi ait des en-fans de sa caste, s'ils ne sont pas du sang royal, du côté de la mere. Quand ce sont les Reines qui ont la puissance absolue, il y a toujours six ou sepa personnes qui l'aident à porter le sardeau du Gouvernement.

SECONDE MAXIME.

Ce n'est pas toujours le fils aîné des Rois & des Princes, des Palleacariens, & des Chess de bourgade qui doit succéder aux états ou au gouvernement de son pere,

Cette maxime, qui regle la succession des Princes, a besoin d'explication. Les Indiens distinguent deux sortes de dignités: celles qui passent du pere au fils, & celles qui sont seulement attachées à quelques personnes, sans qu'il soit nécessaire qu'elles passent à leurs enfans. Il n'est pas question de celles ci, puisque le Prince peut en disposer à son gré & choisir qui il lui plaira. Mais il est question des états qui sont héréditaires. La coutume veut que les aînés fuccédent, quand leurs bonnes qualités les en rendent capables. Mais lorsqu'ils ont peu d'esprit, & qu'ils semblent peu propres à bien gouverner; & qu'au contraire le cadet a de grandes dispositions pour remplir les devoirs d'un Prince, le Roi dispose les choses de telle sorte, qu'il fait tomber ses états au cadet. S'il ne le faisoit pas, les parens s'affemble-

N. VJ

roient après sa mort, & choisiroient le cadet: & comme c'est une coutume établie, l'aîné a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en est pasmoins heureuse, car sans avoir les dégoûts & les peines qui sont inféparables de la Royauté, il en a les agrémens & les douceurs: on n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui cause-roit une soumission forcée.

Ce qui se dit des Rois & des Princes, doit s'entendre à proportion des Palleacarrens & des Chefs de Bourgade. Le cadet est toujours préféré à l'aîné, quand il a plus de mérite. On a vu avec admiration les deux freres, Princes de Tanjaour, gouverner tous deux ensemble le pays qui leur a été laissé par leur frere aîné, qui n'avoit point d'enfans, Il est vrai que l'experience leur ayant appris que cette autorité commune em-barrassoit leurs sujets, ils ont partagé entr'eux le Royaume de Tanjaour, mais ils ne laissent pas de demeurer ensemble dans le même Palais, & d'y vivre dans une parfaite union. Ils font les enfans d'un frere du fameux Sivagi, fi célèbre dans les Indes, pour avoir ébranlé le Trône des successeurs de Tamerlan.

La conduite que tiennent les Princes

Mogols est bien différente : celui qui a des forces plus considérables & qui remporte la victoire sur ses freres, succéde aux vastes Etats du Mogol. Il en coûte toujours la vie ou la prison aux vaincus. On dit qu'Aurengzebe ayant été prié de déterminer celui de ses ensans qu'il croyoit le plus capable de lui succéder, il refusa de le faire, apportant pour raifon, que c'étoit au Ciel à en décider. Il étoit monté lui-même sur le Trône, en faisant mourir ses freres, & en retenant prisonnier son propre pere, qu'il vouloit, disoit-il, décharger du poids du gouvernement. Etrange politique des Mogols qui réduit les freres à une efpece de nécessité de s'égorger les uns les autres. Nos Princes Indiens abhorrent une si détestable maxime : il n'y a point de Pays où les freres soient plus unis.

TROISIEME MAXIME.

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere, tout le bien que peut avoir gagné un des enfans, doit être mis à la masse commune, & être partagé également.

Cette maxime paroîtra étrange; mais

elle est généralement suivie aux Indes; & c'est suivant cette regle qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la chose plus claire. Supposons qu'un Indien, qui a cinq enfans, laisse en mourant cent pagodes, qui font cinq cens livres de notre monnoie. Si l'on faisoit le partage, on devroit donner à chacun cent livres; mais si le partage ne se fait pas, comme il est très-rare qu'on le fasse, sur-tout quand quelqu'un des freres n'est pas marié, alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes, il faut qu'il mette cette nouvelle somme à la masse commune, afin qu'elle soit partagée également à tous les freres. On assemble pour cela les parens & les amis : si l'aîné. fait quelque résistance, il est toujours condamné par la maxime que j'explique.

Ils ont un autre usage, que les uns blâment, & que d'autres admirent. Lorsque parmi les freres il y en a quelqu'un qui a peu d'esprit, & que les autres en ont beaucoup, on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres; parce que, disent-ils, celui qui n'a point d'esprit est incapable de faire valoir le bien qu'on lui laisse, au lieu que les autres qui ont du génie & du sçavoir faire, deviendront en peu de temps beaucoup

plus riches que leur frere, auquel ils ont laissé la meilleure portion de l'héritage.

Il y a de certaines familles où l'on ne parle jamais de partage : les biens font communs, & ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive lorsque quelqu'un de la famille est affez habile pour la faire subsister. C'est lui qui fait toute la dépense : il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres : il marie les fils & les petits-fils de ses freres, il pourvoit à leurs besoins, aux vêtemens, à la nourriture, &c. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. J'en ai vu une qui étoit chargée de plus de quatrevingt personnes qu'elle entretenoit des choses nécessaires à la vie. Il y a de ces familles où l'on n'a jamais fait de partage, & elles ne laissent pas d'être aussi riches qu'on l'est communément aux Indes. Ceux qui composent ces familles, dont l'union est si grande, sont dans une estime générale, & l'on s'empresse à entrer dans leur alliance. Ce détachement des biens de la terre qu'on voit parmi des Idolâtres, ne doit-il pas confondre tant de Chrétiens d'Europe,

que le moindre intérêt divise, & engage dans des procès éternels?

QUATRIEME MAXIME.

Les enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfans des peres & meres qui les ont adoptés.

Quand un homme n'a point d'enfans, il en choisit souvent chez quelqu'un de ses parens qu'il adopte. Les cérémonies qu'on observe en cette occasion méritent d'être rapportées. On fait une asfemblée dans la maison des parens de celui qui adopte : là, on prépare un grand vase de cuivre de la figure de nos grands plats: on le place de telle forte, que l'enfant y puisse mettre les deux pieds, & s'y tenir debout s'il en a la force. Ensuite le mari & la femme disent à peu près ce qui suit. Nous vous avertissons que n'ayant point d'enfant, nous fouhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choisissons tellement pour notre fils, que nos biens lui appartiendront désormais, comme si véritablement il étoit né de nous. Il n'a plus rien à espérer de celui qui étoit son pere naturel. En foi de quoi nous

allons boire l'eau de safran, si vous y consentez. Les assistants donnent leur consentement par un signe de tête; après quoi le mari & la semme se baissent en versant de l'eau, dans laquelle on a délayé du safran: ils en lavent les pieds de l'ensant, & ils boivent l'eau qui est restée dans le vase. On passe aussitôt un écrit, où l'on marque ce qui s'est passé, & les témoins signent. Cet écrit

s'appelle Manchinircani-chitou.

Si le mari ou la femme ont dans la fuite des enfans, ces enfans deviennent les cadets de celui qui a été adopté, & celui-ci jouit des prérogatives de l'aîné, les loix ne mettant nulle différence entre l'enfant adopté & les véritables enfans. On a vu même fouvent, que les peres & les meres avoient plus de tendresse pour le sils adoptif que pour leurs véritables enfans, s'imaginant que les Dieux touchés de la vertu qu'ils avoient pratiquée en faisant cette adoption, leur avoient accordé des enfans & des biens temporels, qu'ils n'auroient pas eus sans cela.

Il y a une autre espece d'adoption qui n'a pas les mêmes avantages, mais qui ne laisse pas d'avoir quelque chose de singulier. Si un pere & une mere qui ont perdu leur enfant en voient un autre qui lui ressemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant son pere & sa mere: c'est à quoi l'enfant ne manque gueres de consentir, & alors l'adoption est faite. Elle s'appelle dans la langue du pays oppari pirieradou. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'un Choutre peut prendre par voie d'oppari un Brame pour son fils, s'il a des traits semblables à l'un de ses enfans morts, & ce Brame l'appellera son pere: cependant comme ils sont de caste différente, ils ne mangeront jamais ensemble.

Ce qu'on dit du pere & de la mere à l'égard du fils adopté par oppari, doit se dire pareillement des freres & des sœurs qui adoptent, de la même façon, celui ou celle qui ressemble ou au frere ou à la sœur que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la fuite comme freres & fœurs; ils les affistent dans l'occasion; ils prennent part aux avantages ou aux difgraces qui leur arrivent. Les Indiens disent, que par-là ils soulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs plus proches parens, puisqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent, d'autres enfans, d'autres freres, d'autres sœurs. Mais cette sorte de parenté finit par la mort de ceux qui ont adopté, & ne passe point à leurs enfans.

CINQUIEME MAXIME.

Les orphelins doivent être traités comme les enfans de ceux à qui on les confie.

Un des plus sages réglemens qui soit aux Indes, regarde les orphelins. S'ils ont des oncles & des tantes, comme ces oncles & ces tantes sont censés par la loi peres & meres des enfans de leurs freres & de leurs sœurs, ils sont élevés comme les autres enfans de la maison. Le pere putatif est obligé de les pourvoir de la même maniere que les autres enfans, de les marier quand ils sont en âge, & de faire les frais nécessaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'est en conséquence de cette coutume que, lorsqu'un homme a perdu sa semme, il fait ce qui dépend de sui pour épouser la sœur de la désunte. Cette maxime leur paroît admirable; car, disent-ils, par ce moyen, il n'y a point de belle-mere, & les ensans de la sœur morte deviennent toujours les ensans de la sœur vivante. On ne sçauroit les convaincre de l'équité de la loi ecclésiastique, qui dé-

fend à un homme d'épouser en secondes noces la sœur de sa semme désunte. Ne voyez-vous pas, nous disent-ils, que si cet homme » ne se marie pas avec la » sœur de sa semme, il saudra qu'il » épouse une autre fille, qui sera une » véritable marastre, qui ne manquera » pas de maltraiter les ensans de son

Ouch

par(

» pas de maltraiter les enfans de son
 » mari pour avantager les siens: au lieu
 » que si la sœur de la défunte se marie

w avec son beau-frere, qui est veuf, les enfans de la sœur aînée seront toujours

» cenfés fes propres enfans ».

Enfin si les orphelins n'ont ni frere aîné, ni oncle, ni tante, on sait une assemblée de parens qui choisissent quelqu'un qui ait soin d'eux. On écrit ce que le pere de l'orphelin a laissé, & on est obligé de le lui remettre aussi-tôt qu'il est majeur. Ceux qui élevent les orphelins, leur sont gagner leur vie dès qu'ils sont en âge de travailler. S'ils ont de l'esprit, on les met à l'école pour y apprendre à lire, à écrire & à chissrer.



SIXIEME MAXIME.

Quelque crime qu'ayent commis les enfans à l'égard de leurs peres, ils ne peuvent jamais être deshérités.

Cette maxime, toute étrange qu'elle paroît, arrête une infinité de procès. Il est souvent très-difficile de prouver en Europe qu'un pere, qui deshérite son fils, ait eu une raison légitime de le faire. A la vérité ce pouvoir des peres & la crainte de l'exhérédation peuvent contenir les enfans dans le devoir, mais on ne peut nier qu'il ne se trouve des occasions où la seule haine porte les

peres à abuser de leur pouvoir.

n

u

6

S

Quoi qu'il en foit, les Indiens s'imaginent que leur coutume est très-sage & remplie d'équité. Ainsi quand un fils auroit frappéson pere, qu'ill'auroit blessé, je dis plus, que dans un mouvement de colere il auroit même attenté à sa vie. sans pourtant exécuter son dessein, le pere est obligé de lui pardonner: & s'il arrivoit que le pere déclarât en mourant que quelqu'un de ses enfans ne mérite pas d'avoir part à son héritage, à cause des mauvais traitemens qu'il en

a reçus, les freres qui prétendroient exécuter la volonté de leur pere, seroient condamnés à tous les Tribunaux des Indes. Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs qu'un pere ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a méprisé & insulté: ils répondent, que rien au contraire n'est plus scandaleux que de voir mourir un pere avec des fentimens de haine pour ses enfans. L'obligation d'un pere, ajoutent-ils, est de pardonner à son fils, quelque ingrat, quelque dénaturé qu'il soit : car enfin, ce fils n'est-il pas né de son pere? Il en est donc une portion. Hé, quand est-ce qu'on a vu un homme se couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche?

tier

fe i

em

ell

de

Pil

-

C'est par la même raison que les enfans ne peuvent pas deshériter leur pere, quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi un fils unique marié qui meurt sans ensans avec beaucoup de bien, c'est son pere qui est son héritier, & il n'y a aucune raison qui

puisse le priver de l'héritage.

SEPTIEME MAXIME.

Le pere est obligé de payer toutes les dettes que les enfans ont contractées, & les enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur pere.

Cette regle est générale, & sert à vider les procès qui touchent cette matiere. Cependant', de la maniere que les Indiens l'expliquent, elle a quelque chose qui surprend. Car enfin, selon cette coutume, si un enfant est débauché, s'il emprunte à toutes mains, & qu'il donne des obligations en bonne forme, le pere est obligé de payer ses dettes. On a beau dire que le fils ne mérite nulle grace, puisque l'argent qu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage: ils répondent, que la bonté d'un pere ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même regle s'observe à l'égard des dettes que contractent les peres; les enfans sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit que le pere a employé l'argent emprunté en des dépenses folles & indignes d'un honnête homme, quand même le fils renonceroit à l'heritage, il sera toujours condamné à payer les dettes de fon

pere.

Il faut raisonner de la même maniere des dettes qu'un des freres a contractées avant le partage des biens ; l'aîné est obligé de les payer, & celui qui a été un dissipateur, ne laisse pas d'avoir sa part comme les autres à la masse commune. La raison de cette conduite est fondée sur cette maxime que les Indiens admirent; sçavoir, qu'après la mort du pere, le fils aîné devient comme le pere de ses freres. Et en effet, les autres freres viennent se jetter à ses pieds, & lui il les regarde comme ses enfans. Ainsi comme le pere est obligé de payer les dettes de ses enfans, le frere aîné qui tient lieu de pere à ses freres, est pareillement obligé de payer leurs dettes. Cela s'entend avant le partage, mais ce partage se fait toujours fort tard. Cette regle ne s'étend point aux filles : le pere n'est point obligé de payer leurs dettes, ni le frere les dettes de ses sœurs.

Ce font, Monsieur, ces maximes générales qui servent de loix aux Indes, & qui sont suivies dans l'administration de la Justice. Il y a d'autres loix particulieres qui regardent chaque Caste: comme elles me meneroient trop loin,

elles

VI

qu

elles pourront faire la matiere d'une autre lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. J'ai celui d'être très respectueusèment, Monsieur, votre, &c.

LETTRE

Du Pere le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Joseph le Gac, son frere, de la même Compagnie.

-Mon très-cher Frere;

La paix de Notre Seigneur.

Cette Mission de Devandapallé où le Seigneur a eu la bonté de me destiner, vient d'éprouver une rude persécution qui lui a été suscitée par les Dasseris de cette Ville. Les Dasseris composent une secte d'adorateurs de Vichnou, l'une des fausses Divinités du pays: ce sont les plus grands ennemis du Christianisme, & ceux qui mettent le plus d'obstacles à la propagation de la soi. Le récit que je vous en ferai, sera d'autant plus sidele, que j'ai été témoin de ce qui s'est passé durant le cours de cet orage.

Il commença vers la fin d'Août de l'année 1710. La constance de mes Néophytes fut mise, pendant deux mois, à de rudes épreuves : on en vint aux dernieres violences pour les forcer de renoncer à leur foi : mais par la miséricorde du Seigneur, les efforts de nos ennemis furent inutiles, les Chrétiens demeurerent fermes, la vérité triompha, & le calme succéda à la tempête. J'obtins alors du premier Ministre un écrit signé de sa main, par lequel il déclaroit que le Prince permettoit aux Chrétiens de continuer en paix les exercices de leur Religion. Ce témoignage ne suspendit que pour un temps la haine des Dasseris, qui chercherent une occasion plus favorable de la faire éclater, & de détruire entiérement le Christianisme. C'est ce qui arriva vers le mois d'Août de l'année derniere, ainsi que ie vais le raconter.

de

6

10

qu

CO

Métois parti au commencement du mois de Mai de la même année pour Cruchnabouram, où plusieurs Catéchumenes m'attendoient afin de leur conférer le baptême. J'y appris le nouveau tumulte qu'excitoient les Dasseris dans ma Mission de Devandapallé, lorsque je me préparois à célébrer la sête

de l'Assomption de la sainte Vierge. Cette nouvelle me consterna; & j'étois sur le point de courir au secours de mes Néophytes, auxquels ma présence sembloit nécessaire pour les fortifier dans la foi. Mais on me représenta que mon départ précipité à la veille d'une si grande fête, allarmeroit les nouveaux fideles, & intimideroit les prosélytes qu'on disposoit au baptême. J'entrai dans cette raison, & je me contentai pour lors d'écrire une lettre commune aux Chrétiens de Devandapallé, dans laquelle je les exhortois à rendre graces à Dieu de ce qu'il les avoit trouvés dignes de fouffrir quelque chose pour la gloire de son saint Nom : je leur rappellois le souvenir de ce que je leur avois dit si souvent en leur prêchant l'Evangile, que je ne leur promettois pas les biens de ce monde, mais des croix & des perfécutions qui sont la semence des biens éternels que Dieu leur destinoit. Enfin je les assurois que je me rendrois incessamment auprès d'eux pour les consoler, & pour participer à leurs souffrances.

Cependant je célébrai la fête de l'Affomption avec beaucoup d'appareil, & je baptisai vingt Catéchumenes, Aussi-tôt

en

12

pé

80

m

qu

le

te

d

h

après je me mis en chemin pour Devandapallé. J'appris sur ma route que le Pere Platel, Italien & Supérieur de la Mission de Maissour, à qui notre Mission de Carnate a des obligations infinies, étoit à Cotta-cotta (c'est une ville de la dépendance des Mores, qui n'est qu'à trois lieues de Devandapallé,) je reçus même à Pongamour deux de ses lettres, par lesquelles il me donnoit avis de ce qui se passoit dans ma Mission: je crus devoir aller trouver ce zelé Missionnaire pour le remercier de ses peines, & en même temps pour le consulter sur la conduite que je devois tenir dans les conjonctures présentes.

Ilm'apprit qu'il y avoit plus de six mois que les Dasseris de Maissour tâchoient d'exciter un orage dans sa Mission; qu'ils avoient écrit des lettres circulaires à tous ceux de leur secte; qu'ils s'étoient attroupés en grand nombre à Cotta-cotta; que le Gouverneur More ayant sçu pour quelle raison ils s'assembloient, l'avoit appellé pour venir disputer avec eux; qu'il s'étoit rendu auprès du Gouverneur cinq jours de suite, sans qu'aucun Dasseri eût osé paroître; que le Gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que si les Dasseris s'assembloient

encore, on châtiât les plus mutins de la troupe; que cet ordre les avoit dissipés; qu'ils s'étoient retirés à Devandapallé, & qu'ils espéroient venir plus aisément à bout de leurs pernicieux desfeins, dans un pays où la foiblesse du gouvernement leur donnoit lieu de tout

entreprendre.

Les lettres qu'ils écrivirent à tous ceux de leur secte, furent le signal de la révolte. Les Dasseris s'assemblerent, & vinrent en foule, au son de leurs instrumens, affiéger l'Eglise d'où ils sçavoient que j'étois absent. Il n'y avoit alors dans l'Eglise qu'un vieux Catéchiste aveugle, & un Chrétien qui accourut au bruit que faisoit cette troupe insensée. Il n'eut pas plutôt ouvert la porte, que les Dasseris y entrerent en poussant des cris de joie, & en vomissant les plus exécrables blasphêmes contre le vrai Dieu. Ils se saisirent des deux Néophytes, & il les promenerent en spectacle dans les rues de la Ville, au milieu des huées d'un grand peuple qui les chargeoit d'outrages; après quoi ils les chafferent de la Ville, & ils défendirent aux gardes de les y laisser rentrer.

Le Chrétien dont je parle donna en cette occasion des marques de sa foi &

de sa constance. Bien qu'il lui sut facile d'échapper aux insultes de ces surieux, il marchoit à pas lents dans les rues, conduisant par la main le Catéchiste aveugle. A la fermeté de sa contenance, mêlée de gaieté & de modessie, on est jugé que c'étoit pour lui un jour de triomphe. Les Payens mêmes en surent

49 C

b) 1

surpris & édifiés.

Les Dasseris parcoururent ensuite les maisons de la plûpart des Néophytes, & ils y commirent mille indignités. Ils déclarerent publiquement les Chrétiens déchus de leur Caste, & incapables de faire aucun commerce dans la ville. Dèslors, il ne sut plus permis aux Chrétiens de puiser de l'eau dans les puits & les étangs publics, d'acheter les plus grossiers ustensiles du ménage, comme de la vaisselle de terre, ou d'autres choses de cette nature, ni même de faire laver leur linge.

La fureur des ennemis du Christianisme augmentant de plus en plus, les Chrétiens s'assemblerent aux environs du Palais, & s'étant avancés jusqu'à la porte, hommes, semmes & ensans, ils demanderent justice de la violence qui leur étoit faite. « Nos » Docteurs, dirent-ils, en parlant des » Missionnaires, visitent les diverses con" trées où ils ont des disciples, ils se" ront bientôt de retour, & ils n'auront
" pas de peine à faire voir la fausseté de
" ce que leurs ennemis leur imputent.
" Cependant nous sommes prêts à souffrir
" toutes sortes de tourmens, & à perdre
" même la vie, si l'on peut nous re" procher autre chose, que d'adorer le
" vrai Dieu créateur du ciel & de la
" terre ".

Ils demeurerent jusqu'au soir aux portes du palais, exposés aux railleries & aux insultes des Dasseris, sans qu'on daignât leur saire aucune réponse. Ensin, comme ils persistoient à demander justice, le Prince leur sit dire qu'ils n'avoient qu'à seretirer, & qu'il examineroit leur affaire. Les Chrétiens comprirent bien que c'étoit-là une désaite: mais il fallut obéir, & ils se retirerent.

Le lendemain les Dasseris publierent qu'ils avoient permission du Prince de s'emparer de l'Eglise; ils en chasserent une famille Chrétienne de Brames qui y demeuroit, & y établirent des familles de leur secte. Ils arracherent des médailles que des Chrétiennes portoient au col, ou qu'elles avoient à leur chapelet, & les attachant par dérisson à leurs souliers: c'est ainsi, disoient-ils, en les traî-

nant par les rues, qu'il faut traiter les Dieux des Chrétiens, puisqu'ils ont l'audace de soutenir que nos divinités ne

bien

nier

sont que des idoles inanimées.

A peine se furent-ils rendus maîtres de l'Eglise, qu'ils en renverserent l'autel, & afin de purifier, disoient-ils, un lieu si abominable, ils y firent leurs cérémonies diaboliques. Ainfi le Temple du vrai Dieu devint-il la retraite des démons. Ils publierent ensuite dans la ville, qu'en détruisant l'autel, ils y avoient trouvé des ossemens, & une certaine poudre propre aux enchantemens magiques, que les Missionnaires employoient pour ensorceler ceux qu'ils vouloient attirer à leur Religion. C'est ce qu'ils oserent bien me reprocher à moi-même, comme si c'eût été une vérité prouvée, & dont il ne fut pas permis de douter.

J'étois dans l'impatience de me rendre auprès de mes chers Néophytes: mais il m'étoit difficile d'entrer dans la ville sans être découvert, car il y avoit défense aux gardes d'y laisser entrer aucun Missionnaire. Je pris le temps de la nuit, & je m'étois déguisé de teile maniere, que les gardes ne me reconnurent point. Je passai cette nuit-là chez un fervent Chrétien, & le lendemain dès la pointe du jour, je parus à l'entrée de la forteresse sur un lieu un peu élevé. Comme c'étoit l'endroit où il y a le plus grand concours de peuple, les Dasseris furent bien-tôt avertis de mon arrivée : deux des principaux me traiterent d'une maniere si injurieuse & si méprisante, que le peuple en fut indigné. J'eus occasion d'expliquer les vérités chrétiennes à beaucoup d'infideles, que la curiofité avoit attirés autour de moi: je me plaignis ensuite aux principaux Ministres du Prince, de l'injustice avec laquelle on s'étoit emparé de mon Eglise durant mon absence, & des mauvais traitemens qu'on avoit fait à mes Néophytes : je leur infinuai que les Dasseris avoient parmi eux des personnes habiles, que j'étois prêt de disputer avec eux en présence du Prince même, ou des principaux de la ville; mais ils n'eurent garde d'accepter le défi que je leur faisois. Ces prétendus Docteurs ne se piquent pas autrement de science, & ils se contentent de s'enrichir du bien de ces malheureux qu'ils trompent, & dont ils se font infiniment respecter.

Cependant quelques Chrétiens qui m'avoient accompagné, se retirerent dans un corps-de-garde vis-à-vis du lieu où j'étois, & ils s'entretenoient avec les soldats, lorsqu'un Dasseri qui les appercut, fit aux foldats une severe réprimande de ce qu'ils osoient parler à des gens déclarés infâmes & entiérement perdus de réputation. Les Chrétiens furent chassés honteusement de ce lieu. & il ne fut plus permis de les y recevoir. Ce fut dans ces triftes conjonctures. que pour surcroît de douleur, j'appris la mort de deux de nos chers Missionnaires, les Peres Mauduit & de Courbeville : on ne doute point que les ennemis de la foi ne les aient empoisonnés: ils moururent tous deux en moins d'un quart-d'heure.

Je passai deux jours & une nuit dans le même lieu, exposé à la pluie & aux ardeurs du soleil, sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de ris sec. J'y serois demeuré plus long-temps (car je m'appercevois que les esprits revenoient en ma saveur) sans un incident qui m'obli-

gea de me retirer.

Les Gentils célébroient ce jour-là une de leurs Fêtes, où l'on porte par la ville l'Idole de leur principale Divinité, qu'ils appellent Vichnou. Peu de temps avant que passat cette pompe sacrilege, des Huissiers, entre lesquels étoit un Dasser;

me demanderent si je ne me leverois pas pour honorer l'Idole à son passage. Je lui répondis que je n'adorois que le seul vrai Dieu, & que je ne reconnoissois point d'autre Divinité que la sienne. Le premier Ministre du Prince qui est affectionné aux Chrétiens me fit la même demande, & il reçut la même réponse: sur quoi il me dit, que les Dasseris étant en grand nombre autour de l'Idole, pourroient se porter à de fâcheuses extrêmités si je demeurois dans ce lieu, & qu'il me conseilloit de me retirer. Je me serois estimé heureux de donner ma vie dans une femblable occasion, & pour une pareille cause, puisque c'est le bonheur auquel aspire un Missionnaire, & qu'il va chercher dans ces terres barbares: mais la crainte d'aigrir les esprits, & de nuire par-là aux intérêts de la Religion, m'engagea à suivre son avis, & je me retirai dans le jardin d'un soldat Chrétien peu éloigné de l'endroit où i'étois.

Nos ennemis prirent de ma retraite un nouveau prétexte d'empoisonner l'esprit du Prince. Ils lui dirent, comme on me le rapporta ensuite, que les invectives des Chrétiens contre les Dieux du pays, venoient d'être consirmées tout récem-

ment par ma conduite, & qu'il falloit que leur Divinité passât dans mon esprit pour quelque chose de bien abominable, puisque j'avois même resusé de la voir.

Deux jours après, un ancien Brame qui a du crédit auprès du Prince, lvi parla en ma faveur : il lui représenta que son pere nous avoit toujours protégé, & que malgré les efforts des Dasseris, dont il avoit examiné les plaintes, il nous avoit permis de bâtir une Eglife; qu'il devoit imiter une conduite si équitable, & ne pas prêter si facilement l'oreille aux discours de gens qui n'ont que la passion

pour guide.

Le Prince régnant qui étant fort jeune & sans expérience, se livre aux premieres impressions, répondit qu'il examineroit l'affaire, & qu'il pacifieroit ces troubles: mais un autre Brame, qui a le soin de la principale Pagode de la ville, & qui est à la tête des affaires, dit brusquement que la chose étoit toute examinée, & qu'il ne s'agissoit plus que de nous chasser pour toujours de la ville; & sur ce que l'ancien Brame témoigna que j'étois digne de compassion, qu'il y avoit quatre jours que je ne prenois présque point de nourriture, & que s'il m'arrivoit quelque-accident, la malé-

diction du Ciel pourroit tomber sur leur ville: Je prends tout sur moi, repliquat-il; s'il meurt, je ferai traîner son corps par les rues, & cette vengeance appaisera sans doute nos Dieux outragés. Quand ce Brame se sur ainsi déclaré contre les Chrétiens, il n'y eut plus personne qui osât s'intéresser pour eux.

Dès-lors les Dasseris se crurent en droit de tout entreprendre. De plus, ils se voyoient appuyés du beau-pere du Prince qui est Général des troupes, homme peu éclairé, & livré aux caprices de ces faux Docteurs qu'il suit aveuglément. Ce fut par son ordre que deux jeunes foldats Chrétiens furent arrêtés dans la Forteresse, on mit tout en œuvre pour leur faire abandonner la Foi, mais ces généreux fideles répondirent avec fermeté, que le Prince étoit le maître de leurs biens & de leur vie, mais que pour leur Religion, ils étoient résolus de la conserver au prix de ce qui leur étoit le plus cher.

Les Dasseris, accompagnés des Archers de la ville, parcoururent de nouveau les maisons des Chrétiens, & ils leur ordonnerent de la part du Prince ou de renoncer à la foi, ou de sortir de la ville. Ils briserent ce que ces pauvres

gens avoient dans leurs maifons, ils les maltraiterent de parôles & de coups, ils défendirent au peuple d'avoir aucune liaison avec eux & même de leur parler. Ils pillerent en plein marché les denrées que quelques Chrétiens y apportoient pour vendre & pour avoir de quoi subsister. La plûpart d'entr'eux n'ayant plus la liberté de faire leur petit commerce, furent réduits à la plus extrême nécessité. Leurs parens mêmes devinrent leurs plus cruels persécuteurs; personne n'étoit touché de leur disgrace, tant le nom Chrétien étoit devenu odieux dans le pays : la voix publique étoit qu'il ne falloit plus y fouffrir ni ceux qui prêchoient la nouvelle loi, ni ceux qui l'écoutoient.

Les Chrétiens, au milieu de ces indignes traitemens, faisoient éclater leur joie & leur constance: ils disoient hautement qu'ils étoient prêts de donner leur vie plutôt que d'abandonner la vérité que Dieu leur avoit sait la grace de connoître, & qu'on pouvoit en saire l'épreuve. « Ce n'est pas votre vie que » nous demandons, répondoient les Das-» seris, mais reprenez le Naaman, c'est-» à-dire, votre ancienne religion, ou

» sortez de la ville ».

Quelques familles Chrétiennes furent obligées d'abandonner leurs maisons, & de se réfugier dans une espece de caverne à une portée de mousquet de la ville; ils y demeurerent près de deux mois, & comme c'étoit la faison des pluies, on peut juger ce qu'ils eurent à souffrir : le lieu étoit fort étroit, ils y étoient les uns fur les autres au milieu de l'eau & de la fange, sans pouvoir se coucher pour prendre un peu de repos. D'ailleurs obligés de s'apprêter à manger dans ce lieu-là, la pluie ne leur permettant pas de fortir dehors, la fumée étoit pour eux une nouvelle incommodité. Je les ai vus en cet état, & il m'étoit difficile de retenir mes larmes; mais autant que j'étois attristé de leurs disgraces, autant étois-je édifié de leur courage & de leur piété. Quand je tâchois de les confoler. "Hé » quoi! mon Pere, me disoient-ils d'un » air content, avez-vous raison de nous » plaindre? qu'avons - nous donc tant » souffert? qui de nous a donné sa vie » pour Jefus-Christ? nous sommes en » parfaite santé, & sa main puissante » nous soutient dans ces légeres adver-» sités : que son saint nom soit beni; » pourvu que ce Dieu de honté nous * fasse un jour miséricorde, ne sommes

» nous pas trop heureux » ?

perle

un 1

de l

1

D'un autre côté les Chrétiens qui étoient restés dans la ville, étoient exposés chaque jour à de nouvelles insultes: les Dasseris les traînoient hors de leurs maisons, & les traitoient avec la derniere violence. Ils allerent chez la belle-mere de deux jeunes Chrétiens qu'on retenoit dans la forteresse, & ayant honte de la frapper, ils lâcherent sur elle des femmes prostituées qu'ils avoient introduites dans sa maison; ces femmes perdues d'honneur, se jetterent sur la Néophyte, la traînerent par les cheveux dans la cour, la foulerent aux pieds, & la meurtrirent de coups. Elle vint me trouver le visage tout ensanglanté, & elle prévint ce que j'aurois pû lui dire pour la consoler, en m'assurant qu'elle avoit une véritable joie de souffrir quelque chose pour Jesus-Christ, & qu'elle souhaitoit d'être mise à de plus rudes épreuves pour lui mieux témoigner son amour.

Ce fervent Chrétien dont j'ai parlé au commencement de cette lettre, fut celui qui fit paroître le plus de conftance. Bien qu'il ne fut pas Catéchiste, il en remplissoit les fonctions : il alloit hardiment dans la ville & dans la forteresse, il parçouroit sans cesse les mais

sons des Chrétiens, & il les animoit à persévérer dans la foi. On lui vint dire un jour qu'on brisoit tout dans sa maison, il y alla, & y ayant trouvé une troupe de Dasseris: « Sont-ce donc là, leur » dit-il, les instructions que vous don-» nent vos prétendus Docteurs? les vio-" lences que vous exercez depuis tant » de temps contre nous, portent-elles » le caractere de la vérité? vos Doc-» teurs n'ont-ils rien de meilleur à vous » enseigner »? Ensuite adressant la parole à ceux qui étoient accourus en foule au bruit que faisoient les Dasseris, il leur fit un assez long discours, dans lequel il leur montra que la Religion Chrétienne enseignoit au contraire la douceur, la patience, l'amour des ennemis, le pardon des injures, & la connoissance du vrai Dieu. « Comparez » maintenant, ajouta-t-il, ce que les » Docteurs de ce pays enseignent à leurs » disciples, avec les vérités dont je " vous parle, & jugez vous - mêmes » qui sont ceux que vous devez suivre » pour arriver au Ciel ». Il parla avec tant d'énergie, & parut si pénétré de ce qu'il disoit, que les Gentils mêmes le comblerent d'éloges, & que les archers s'excuserent de leurs violences, sur les

ordres précis que leur avoit donnés le

beau-pere du Prince.

Mais rien ne me toucha davantage que la réponse généreuse d'un jeune enfant de dix ans, & d'une petite fille de huit ans. Ils étoient à l'Eglise avec leur pere, lorsque cette tempête commença à s'élever; les officiers du Prince leur demanderent en plaisantant, s'ils étoient prêts de mourir aussi pour le Dieu qu'ils adoroient? A ces mots ces deux enfans se mirent à genoux : « Oui, dirent-ils, » d'un ton ferme, en joignant les mains » & en présentant le col; oui, nous som-» mes prêts de verser notre sang pour " le vrai Dieu ". C'est de leur pere que j'ai appris cette particularité. Les Officiers se retirerent confus, & en mettant la main sur la bouche, pour marquer leur étonnement.

116

25

Les Dasseis allerent chez un autre Chrétien qui garde les cless d'une des portes de la ville, dans le dessein de le chasser de sa maison lui & sa famille, qui est fort nombreuse. Le Néophyte les reçut d'un air tranquille, & il leur parla avec tant de candeur, il répondit avec tant de netteté aux objections qu'ils lui faisoient, qu'ils changerent tout-à-coup de résolution. Celui d'entr'eux qui pa-

roissoit le plus irrité, lui dit en se levant, qu'ils étoient venus pour le chasser de sa maison, mais qu'il pouvoit y demeurer en paix. Il semble que Dieu ait voulu récompenser par-là la charité de ce vertueux Néophyte: sa maison étoit devenue l'asyle de plusieurs semmes Chrétiennes qui s'y retiroient. Ses amis avoient beau lui remontrer que s'il ne gardoit pas plus de mesures, il s'exposeroit infailliblement à la rage des Dasseris, il ne resusa jamais aucune des Chrétiennes qui se présenterent.

Une autre veuve Chrétienne qui a quatre enfans, & qui d'une vie commode & aifée, est tombée dans une indigence extrême, parce qu'on lui a ôté tous les moyens de gagner sa vie, loin de se plaindre de sa situation, ne s'attristoit que d'une seule chose: il lui sembloit que ses enfans ne prioient pas Dieu avec assez de ferveur; « le reste, » me disoit-elle, je le compte pour » rien: que mes enfans aient de la piété, » Dieu ne les abandonnera pas ».

Un foldat Chrétien qui avoit été chassé de la ville y sut rappellé par son Capitaine qui prétendoit le pervertir : ce soldat vint aussi-tôt me trouver pour sçavoir de moi ce qu'il devoit répon-

dre: je l'exhortai en peu de mots à être ferme dans sa foi, & à mettre sa confiance en Dieu, qui ne manqueroit pas de lui inspirer ce qu'il devoit dire dans cette rencontre. En effet, le Capitaine lui ayant fait de vifs reproches de ce qu'il suivoit une loi nouvelle : « Cette » loi que je professe, répondit le sol-» dat, est la plus ancienne qui soit au » monde, puisque c'est le vrai Dieu » qui en est l'auteur; examinez-là & » vous en conviendrez vous - même. » Au reste, si vous croyez m'intimider » par vos menaces, je vous amenerai " ma femme & mes enfans, & vous " verrez qu'eux & moi nous fommes » prêts de facrifier notre vie pour con-» server la foi que nous avons em-» braffée ». Je fus furpris qu'un homme d'un esprit grossier eut fait une réponse si précise.

11

pri

A en juger par les apparences, ce qui irritoit le plus les Dasseris; c'étoit de voir que, nonobstant leurs efforts, ils n'avoient pu séduire encore un seul Néophyte. Ils essayerent s'ils ne gagneroient rien par artifice. Pour cela ils rendirent visite à une famille Chrétienne, dont le chef étoit en garnison dans une place voisine: « Nous sçayons, dirent-

sils à ces bonnes gens, que vous ne pouvez vous délivrer des vexations » qu'on vous fait; mais prenez cet ar-» gent, portez-le à nos Docteurs, & » priez-les de vous pardonner le crime » que vous avez commis en suivant » une Religion étrangere ». De jeunes filles Chrétiennes qui entendirent ce discours, vinrent sur le champ me prier d'envoyer quelqu'un qui foutint leurs parens dans le danger présent où ils se trouvoient. Un fervent Chrétien que j'avois auprès de moi y accourut, & s'adressant aux Dasseris: « Ce sont » donc là, leur dit-il, les lâches arti-» fices que vos Docteurs employent » pour nous perdre? faites-leur sçavoir » que quand ils nous offriroient tous » les biens que le Prince possede, nul » d'entre nous n'abandonnera le vrai » Dieu qu'il adore ». Ces reproches, joints à la fermeté de cette famille, obligerent les Dasseris à se retirer bien confus, de n'avoir pu réussir dans leur projet.

Cependant comme je ne gagnois rien auprès du Prince, & qu'il ne me donnoit que des paroles stériles tandis que nos ennemis entreprenoient tout à l'ombre de son autorité, j'écrivis au Pere

Platel qui étoit encore à Cotta-cotta, & je le priai d'aller encore une fois à l'armée de Maissour dont il connoissoit deux des principaux chefs, afin d'y ménager de la protection. Il le fit; mais pendant huit jours qu'il resta au camp,

qui

ils

10

I

il ne put rien obtenir.

D'un autre côté le Pere de la Fontaine, Supérieur de la Mission de Carnate, qui relevoit d'une longue maladie, étoit occupé du soin de la Chretienté que gouvernoient les Peres Mauduit & de Courbeville qui venoient de mourir. A la premiere nouvelle qu'il eut de ce qui se passoit à Devandapallé, il crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette persécution, étoit de s'adresser au Nabab qui demeure à Arcadou, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Prince de Devandapallé. Il eut recours pour cela à M. de saint Hilaire : c'est un François plein de zèle pour la Religion, que son habileté dans la Médecine a mis en grande réputation auprès du neveu du Nabab. Il obtint la lettre que nous demandions, & le Pere de la Fontaine la porta aussi-tôt à Devandapallé.

Il n'y avoit que deux jours que j'étois sorti de la ville quand le Pere de la Fontaine y arriva. Jusqu'alore j'avois resté dans le jardin dont j'ai parlé : c'étoit de-là que je fortifiois les Chrétiens, & que je tâchois d'attendrir le Prince sur les maux qu'on nous faisoit souffrir. Comme ma présence déplaisoit aux Dasseris, ils m'envoyerent des Archers pour m'ordonner de la part du Prince de fortir au plutôt de la ville. Je leur répondis que le pere du Prince m'avoit permis d'y bâtir une Eglise au vrai Dieu; que depuis près de dix ans que nous y étions établis, personne n'avoit en à se plaindre de notre conduite; & que j'obéirois quand on m'auroit fait connoître de quel crime nous étions coupables; que du reste leurs menaces & leurs violences n'étoient pas capables de m'intimider, & que j'étois sous la protection d'un Dieu toutpuissant, dont ils devoient eux-mêmes redouter la colere. Ils ne repliquerent rien à cette réponse, & ils cesserent de me faire de pareilles propositions, mais ils inquiéterent continuellement le foldat chez qui je demeurois, & c'est ce qui m'obligea de sortir de la ville.

J'allai visiter les Chrétiens qui étoient dans la caverne que j'ai décrite, & après avoir demeuré quelques jours avec eux, j'allai plus loin pour en visiter d'autres, qui s'étoient retirés dans une semblable caverne. J'y trouvai le Pere Platel, qui, au retour de l'armée de Maissour, s'étoit rendu auprès de mes Néophytes pour les fortisser dans la foi. Peu après mon arrivée vint aussi le Pere de la Fontaine, de sorte que nous nous trouvâmes trois Missionnaires avec nos Catéchistes rassemblés dans le même endroit. Outre les incommodités du lieu qui étoient grandes, nous étions encore dans une appréhension continuelle des soldats de l'armée de Maissour, qui couroient toutes les nuits, & qui avoient commis beaucoup de meurtres dans notre voisinage.

La lettre de Nabab fut portée au Prince de Devandapallé, mais il n'y eut aucun égard. Nous dépêchâmes fur-le-champ un exprès à M. de Saint-Hilaire, pour le prier de nous obtenir une seconde recommandation plus forte que la premiere. Il nous l'envoya aussi-tôt par un More de la maison du Nabab. Le beaupere du Prince empêcha que cette seconde lettre ne produisît l'effet que nous avions sujet d'espérer, & il en prit même occasion de tourmenter davantage le peu de Chrétiens qui restoient dans la ville. C'est ce qui nous sit prendre le parti de permettre aux Chrétiens

Chrétiens de fe retirer dans quelqu'autre ville, où ils pussent gagner leur vie sans être exposés continuellement au

danger de se perdre.

Avant que de se séparer ils voulurent tous se confesser & communier: nous admirions l'égalité d'ame & la constance de tant de généreux Chrétiens qui venoient de tout perdre, & qui pour la plupart chargés de familles nombreuses, ne faisoient paroître nulle inquiétude sur l'avenir. « Quelque part » que nous allions, nous disoient-ils, » nous trouverons Dieu, il aura soin » de nous & de nos enfans, la Provi-» dence sur laquelle nous nous repo-» fons ne nous manquera pas». Une femme fort âgée qui étoit à l'extrémité, étoit hors d'état de les suivre; on pria ses parens idolâtres de lui donner une retraite dans leur maison; ils eurent la cruauté de la lui refuser. Une Chrétienne, qui demeuroit avec sa famille dans une pauvre cabane; la fit transporter chez elle, & se chargea d'en prendre un soin particulier.

Une autre femme Chrétienne étant fur le point de partir avec ses enfans, son mari qui est Gentil, vint la trouver, & sit un dernier essort pour la

Tome XII.

séduire. Cette femme se jetta à ses pieds en présence de plusieurs Chré-tiens, lui demanda pardon des sujets de mécontentement qu'elle avoit pu lui donner, le pria de ne pas trouver mauvais qu'elle & ses enfans se séparassent de lui, puisqu'il ne leur étoit plus permis de rester dans la ville; que le seul intérêt éternel pouvoit les porter à une séparation si amere, qu'elle & ses enfans prioient le Seigneur de lui donner la force de briser les liens qui le tenoient attaché aux folles superstitions du paganisme, & qu'elle efpéroit que le vrai Dieu qu'elle adoroit exauceroit leurs prieres. Les Chrétiens qui ont été témoins de cet adieu, m'ont assuré qu'elle avoit un air tranquille & content, tandis que son mari fondoit en pleurs, & qu'il mettoit tout en usage pour l'attendrir.

Depuis que cette persécution dure, il n'y a, par la grace de Dieu, aucun Chrétien qui n'ait donné des preuves d'un attachement inviolable à la foi. Une seule semme s'étoit cachée dès les premiers jours que l'orage commença d'éclater; les Chrétiens la soupçonnerent de crainte & de lâcheté, ils m'en porterent leurs plaintes, & ils me dirent que

pour cette raison ils lui resusoient le salut ordinaire que les Chrétiens se donnent quand ils se rencontrent. Ce salut consiste à joindre les mains devant la poitrine en inclinant doucement la tête, & à se dire les uns aux autres: gloire soit à Dieu tout-puissant. Quelques jours après mon arrivée, cette pauvre semme vint me trouver, & elle me protesta avec larmes qu'elle avoit toujours été ferme dans la soi, & qu'elle ne s'étoit cachée que pour se dérober aux sollicitations de son mari insidele.

Il nous étoit bien douloureux de nous féparer ainsi de nos chers Néophytes; mais les uns étoient obligés d'aller chercher de quoi vivre dans des villes éloignées, & il n'étoit plus permis aux autres d'avoir aucune communication avec les Missionnaires; on les épioit au fortir de la ville, & on leur en refusoit l'entrée quand ils nous avoient parlé.

Comme la perte de la Mission de Devandapallé pouvoit avoir des suites très-fâcheuses, soit pour les anciennes Missions que nous avions dans d'autres villes, soit pour les nouvelles que nous voudrions établir, il étoit important de faire les derniers efforts pour rétablir les Chrétiens dans leurs maisons. C'est

pourquoi le Pere de la Fontaine retourna à Velour, afin de consulter M. de Saint-Hilaire sur les mesures qui se pouvoient prendre auprès du Nabab. Cette voie étoit la seule qui dût être efficace. Les pluies extraordinaires, jointes au débordement des rivieres & des étangs, rendirent ce voyage très-pénible. Le Missionnaire fut contraint de passer quelques rivieres, partie à la nage, partie en se tenant au bout d'une planche. Il arriva enfin à Velour, & ayant obtenu de M. de Saint - Hilaire les lettres qu'il fouhaitoit, il en repartit fur-le-champ pour les porter au Nabab qui s'avançoit avec son armée contre le Maissour. Il la trouva campée aux portes de Devandapallé, & ce fut là qu'il lui présenta les lettres.

Le Nabab reçut le Pere de la Fontaine avec des marques de distinction & d'amitié; il l'embrassa en présence de son armée, il le logea dans une tente qui étoit près de la sienne, & il lui sit servir des mets de sa table. Au bout de deux jours il le sit appeller pour lui dire qu'il pouvoit retourner dans son Eglise de Devandapallé, & il ordonna qu'on l'y conduisit sur un de ses éléphans. Ce sur ainsi que le Missionnalre entra dans la

ville au son des instrumens, & accompagné de quelques Chofedars ou Huissiers du Nabab. Il n'accepta pourtant cet honneur que parce que, dans les conjonctures présente, il le jugeoit nécessaire, soit pour relever le courage des Chrétiens, soit pour effacer les mauvaises impressions qu'on avoit données aux peuples par la maniere indigne dont on avoit traité les Missionnaires & leurs

disciples.

Le Pere de la Fontaine n'étoit guères en état de goûter le plaisir que pouvoit lui causer le retour dans une ville, dont on nous avoit chassé quelques mois auparavant avec tant d'ignominie. Une longue maladie & les satigues de tant de voyages l'avoient extrêmement assoibli, & il avoit actuellement la sievre quand il entra avec cet appareil dans Devandapallé. Le triste état dans lequel il trouva l'Eglise augmenta sa douleur, on avoit tout pillé, & le sanctuaire avoit été changé en une étable.

- Les Dasseris ne virent qu'avec dépit ce triomphe de la Religion, & afin de pouvoir continuer de nous nuire, ils chercherent de la protection dans l'armée du Nabab. Ils s'adresserent pour cela à un Brame, grand adorateur de Vichnou, qui y avoit beaucoup de crédit. Ils se plaignirent à lui que nous enlevions leurs disciples, & que nous anéantissions leurs divinités. Sur quoi le Brame fit prier le Pere de la Fontaine de venir le trouver au camp. Après lui avoir fait diverses questions sur son pays & sur la doctrine qu'il prêchoit, il lui déclara que s'il enseignoit désormais cette loi nouvelle aux Indiens, il lui feroit couper le nez & les oreilles. Le Pere répondit avec douceur qu'il ne faisoit violence à personne, & qu'on ne pouvoit pas lui faire un crime de ce qu'il enseignoit la vérité. Nous apprîmes depuis que ce Brame avoit envoyé un de ses Gardes à Devandapallée, pour y publier la défense qu'il avoit faite au Missionnaire.

Sans ce contre-temps le Prince eut fans doute permis aux Chrétiens de rentrer dans la ville & dans leurs maisons. Mais les Dasseris, fiers de cette nouvelle protection, publicient hautement que le Nabab ne se seroit pas plutôt retiré, qu'ils commencercient de nouveau à persécuter les Chrétiens, & l'empressement que le Prince avoit d'abord fait paroître, s'étoit beaucoup rallenti. Il sembloit nécessaire qu'il vînt un

nouvel ordre du Nabab, pour faire restituer aux Chrétiens leurs maisons, & pour empêcher qu'on ne les inquiétât davantage. M. de Saint-Hilaire, qui vouloit être informé de ce qui arriveroit, se chargea, avec son zèle & sa générosité ordinaire, de presser l'exécution de cette affaire, qu'il regardoit comme très-importante à la Religion. Nous ne pouvions affez admirer avec quelle ardeur il s'employoit pour la faire réussir; loin de se rebuter de nos importunités fréquentes, il n'épargnoit ni la dépense ni ses soins; une de ses lettres que je reçus alors, fait assez connoître quelle étoit son inquiétude, & avec quel empressement il se portoit à ce qui pouvoit contribuer à l'établif-sement de la foi. La voici telle qu'il me l'écrivit.

"J'ai reçu, mon Révérend Pere, les deux lettres dont vous m'avez homoré; je ne sçaurois vous témoigner combien je suis touché des mauvais traitemens que ces barbares sont aux Chrétiens, & du peu de succès qu'a eu ma recommandation auprès du Nabab. Pour ce qui est de moi, je vous assure que s'il s'agissoit de ver-

» heureuse affaire, je sacrisierois vo» lontiers tout celui que j'ai, & je me
» croirois heureux de pouvoir le faire
» pour une pareille cause; Dieu con» noît mes intentions. Le Pere de la
» Fontaine partira demain pour aller
» joindre le Nabab; nous avons pris
» les mesures nécessaires, ou du moins
» celles que nous avons jugé les plus
» propres à procurer le calme & la
» tranquillité. Dieu daigne y donner sa
» bénédiction. Je suis, &c.».

Le Pere de la Fontaine partit en esset
pour l'armée, qui étoit à quatre sieues

p

Le Pere de la Fontaine partit en effet pour l'armée, qui étoit à quatre lieues de Devandapalle, avec les lettres de M. de Saint-Hilaire pour le Nabab, & pour quelques Seigneurs de son armée; on le prioit de dire à l'Envoyé de Devandapallé, qu'il souhaitoit qu'on rendît aux Chrétiens leurs maisons, & qu'on les y laissât tranquilles. Rien ne paroissoit plus aisé à obtenir. Mais le Nabab sit entendre qu'il n'en avoit déja que trop fait, & qu'il ne vouloit plus être importuné sur cette affaire. Le Pere de la Fontaine obtint d'un Colonel More ce qu'il n'avoit pu obtenir du Nabab, & l'Envoyé écrivit par son ordre au Prince, que le Nabab & les principaux de l'armée vouloient qu'on fît justice aux Chrétiens;

mais cet Envoyé l'un des plus grands ennemis de notre fainte Religion, tourna entiérement l'esprit du Colonel par mille faussetés qu'il débita contre nous. Le Missionnaire étant allé le remercier de la lettre favorable qu'il avoit fait expédier, il lui répondit qu'on ne l'inquiéteroit plus dans son Eglise, mais qu'il eut à ne point enlever les disciples des autres Sectes, c'est-à-dire, à ne point prêcher l'Evangile; que d'ailleurs il lui paroissoit injuste d'ôter aux soldats les maisons des Chrétiens bannis, que le Prince leur avoit données.

Nonobstant la prévention où étoit le Colonel More, on ne laissa pas de présenter sa lettre au Prince de Devandapallé. Il fit réponse qu'il avoit donné les maisons des Chrétiens, & qu'il ne pouvoit plus les reprendre, mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles aux environs de l'Eglise. C'est-là tout ce que nous avons pu obtenir: on n'inquiette plus le peu de Chrétiens qui sont dans la ville, & ceux qui en ont été chassés ont permission de venir s'y établir. Nous célébrâmes la Fête de Noël à l'ordinaire; les Chrétiens des villages voisins s'y rendirent, quelques-uns mêmes de ceux qu'on avoit bannis, y vinrent de douze lieues. Nous apprîmes d'eux que nos Néophytes avoient été reçus avec beaucoup de charité des Chrétiens de la Mission de Maïssour, qu'on les avoit défrayés dans les villages, & qu'on leur avoit fourni ce qui étoit nécessaire pour continuer leur route.

Au même temps que nous rentrâmes en possession de notre Eglise de Devandapallé, l'armée de Maissour leva le siege devant la ville de Chinnaballabaram, où nous avions une Eglise que le Pere de la Fontaine sut obligé de faire démolir aussi-tôt que les ennemis eurent fait leur campement. Quoique cette ville ne fût entourée que d'un simple fossé, & que les murailles ne fussent que de terre, l'armée ennemie composée de cent mille hommes fut arrêtée neuf mois devant la ville sans pouvoir la prendre. Leurs tranchées confissoient en des parapets de terre & de bois plantés en forme de pilotis à l'épreuve du canon. On ne se sert ici que de canons de fer, & les boulets qui font de pierre sont d'une grosseur énorme : j'en ai vu qui avoient deux coudées de circonférence, & l'on m'a assuré qu'il y en avoit encore de plus gros. Après neus mois de siege, les assiégea is n'avoient poussé

leurs tranchées qu'à la portée du pissolet de la contrescarpe. Ils avoient fait une sappe pour attacher le mineur, mais la mine sut éventée.

Le siege ne sut pas plutôt levé, que la maladie contagieuse qui se répandit dans la ville enleva, en peu de temps, un grand nombre de personnes. Plufieurs Chrétiens y moururent, un entr'autres dont nous regretterons longtemps la perte. C'étoit un modele de vertu pour cette Chrétienté naissante : le desir qu'il avoit d'expier les péchés de sa vie passée, le portoit à traiter son corps avec une extrême rigueur, & le zèle qu'il avoit pour la Religion lui avoit fait entreprendre la conversion de ses parens Infideles. Il en avoit déja gagné plusieurs à Jesus-Christ. Il étoit à la tête de toutes les œuvres de piété, & l'on ma assuré qu'il avoit contracté la maladie dont il est mort, en rendant les derniers devoirs aux Chrétiens attaqués de la peste. C'est dans cette adversité commune que les Chrétiens donnerent des témoignages publics de la charité qui regne entr'eux : ceux qui étoient en fanté rendoient aux malades les services les plus humilians, & qui répugnent le plus à la nature.

P vj

Le Pere de la Fontaine ayant rétabli le calme à Devandapallé, ne songea plus qu'à soulager les Chrétiens de Chinnaballabaram. Comme après le siege on n'y avoit pu bâtir qu'une méchante cabane, l'incommodité du logement & l'air contagieux lui causerent une espece d'ulcere au côté droit, qui lui fit souffrir de cuisantes douleurs. Quelques jours après il fut attaqué du mal contagieux. Je lui avois représenté avant son départ qu'avec une fanté aussi foible que la sienne, c'étoit s'exposer à un péril évident de perdre la vie, que d'aller respirer le mauvais air de Chinnaballabaram, & je m'offrois de prendre sa place: mais son zèle ne lui permit pas d'écouter mes remontrances.

Austi-tôt que j'eus appris sa maladie, j'allai à son secours. L'état dans lequel nous nous trouvâmes étoit digne de compassion. Outre le Pere de la Fontaine, trois de nos Catéchistes surent attaqués de la même maladie, & il nous falloit tous loger sous un méchant appenti, exposés au vent & aux injures de l'air. Deux Catéchistes moururent peu après mon arrivée, & presque tous les Chrétiens tomberent malades. M. de Saint-Hilaire dont j'ai déja parlé, n'eut pas plutôt sçu

le danger où étoit le Pere de la Fontaine, qu'il envoya des rafraîchissemens & des remedes convenables à l'état du malade: il sit partir en même - temps son palanquin avec douze porteurs pour le transporter près des côtes. Sans parler de la dépense qu'il sit en cette occasion, nous lui sommes redevables de la conservation d'un Missionnaire, dont la perte eût été infiniment affligeante. Le malade commença à reprendre ses forces aussi-tôt qu'il eut changé d'air.

Après avoir demeuré quelque temps à Chinnaballabaram, j'en partis pour aller visiter la nouvelle Eglise de Cruchnabouram, à trois journées de-là vers le nord. Je fus attaqué fur ma route par six cavaliers Marastes qui étoient en embuscade dans un petit vallon. Ils coururent tout à coup sur nous la lance haute & le fabre à la main. Ils dépouillerent d'abord les Catéchistes qui m'accompagnoient, & leur prirent ce qu'ils avoient. L'un d'eux me donna dans l'eftomac un coup du bout de sa lance qui étoit ferrée. J'ai regardé comme un effet sensible de la protection de Dieu, qu'il ne m'ait pas tué de ce coup, & que j'en aye été quitte pour une legere meurtrissure. Deux de ces cavaliers me jette-

C

e

ai

P

te

rent ensuite par terre, m'arracherent une partie de mes habits, prirent l'argent que j'avois pour l'entretien de mes Catéchistes, & m'emporterent jusqu'à mon bréviaire & mon calice. J'avois avec moi cinq Catéchistes, & comme il étoit nuit, nous nous retirâmes dans le prochain village, fort fatigués d'avoir marché tout le jour fous un ciel brûlant, & fans avoir pu prendre de nourriture. Personne dans le village ne voulut nous assister; il n'y eut qu'un Brame qui touché de notre état, nous apporta une poignée de grosse cassonade avec autant de farine, que nous mêlâmes dans de l'eau froide, & dont nous fîmes notre repas.

Je restai deux mois à Cruchnabouram. A peine en étois-je parti, que le seu prit à quelques maisons voisines de notre Eglise. Elle sur réduite en cendres: c'étoit la mieux bâtie que nous eussions dans toute l'étendue de cette Mission, parce que c'est le lieu où il y a le plus d'espérance d'établir une Chrétienté slorissante. Cette Eglise vient d'être rebâtie par les soins du Pere de la Fontaine, & il y a déja baptisé un

grand nombre d'Infideles.

Depuis notre rétablissement à Devandapallé, les Dasseris ne se sont point découragés, & ils ont fait de nouveaux efforts pour nous en faire chasser une seconde fois. Ils ont presenté de nouvelles requêtes au Prince, ils ont fait venir de divers endroits des lettres séditieuses & menaçantes; on m'a même assuré qu'ils avoient brûlé quelques maifons à la campagne pour intimider le Prince & le forcer à condescendre à leur fureur. Ce fut sur-tout sur la fin du mois d'Octobre de l'année 1713 qu'ils firent une tentative éclatante : c'est le temps où les Indiens de ces terres vont à un célebre pélerinage qu'on appelle Tiroupati. Les peuples y accourent de plus de soixante lieues, & je ne croispas qu'il y ait dans l'Europe un lieu si fréquenté.

Les Dasseris arrêterent ceux de leur Secte qui passoient par cette ville, asin d'exciter une émeute générale : ils solliciterent les principaux des Marchands & les chess des troupes pour les soutenir dans leur révolte : ensin ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un célébre Dasseri pour faire main-basse sur les Missionnaires & sur les Chrétiens; car ils publicient hautement qu'on ne viendroit jamais à bout de disperser les Disciples, qu'en ôtant la vie à leurs

lag

fail

pl

Docteurs. Ce héros de leur Secte arriva avec sa troupe, & il sut conduit en pompe au palais. Le Prince donnoit ce Jour-là un repas aux Dasseris en l'honneur de Vichnou: c'est une coutume qu'il observe réguliérement deux fois chaque mois, le 11 & le 27 de la lune. Ces mutins refuserent de manger, si on ne leur promettoit auparavant de nous chafser de la ville : le Prince étoit incommodé ce jour-là, & sa réponse ne fut pas favorable: ainsi le parti qu'ils prirent fut de bien manger; après quoi ils se retirerent avec menaces de revenir bientôt suivis de plus de deux mille Dasseris, pour vanger l'outrage que nous faisions à leurs Divinités. Trop heureux si Dieu nous eût fait la même grace qu'il accorda au Pere Emmanuel Dacunha Missionnaire Portugais, lequel fut si maltraitté des Dasseris, à deux journées & demie de cette ville, qu'il mourut peu de jours après de ses blesfures. M. l'Archevêque de Cranganor vient de faire des informations d'une si glorieuse mort.

Nous commencions à goûter un peu de repos, les esprits paroissoient s'adoucir, les impressions fâcheuses que nos ennemis avoient données des Chretiens

s'effaçoient tous les jours, la constance des Néophytes & la modération avec laquelle ils parloient de leurs persécuteurs édifioit les Infideles, & leur faifoit dire qu'il n'y avoit que la véritable Religion qui pût inspirer de tels senti-mens. A la faveur de ce calme la soi faisoit de nouveaux progrès, plusieurs Gentils recevoient le baptême, & d'autres s'y disposoient. Comme une partie de ces Néophytes demeuroit dans le quartier de la ville où il y a le plus grand nombre de Dasseris, ceux-ci ne purent ignorer long-temps la désertion de leurs Disciples. Un jour qu'ils s'assembloient pour célébrer une de leurs principales fêtes, leur chef les conduifit par toute la ville, en disant hautement qu'il falloit absolument raser notre Eglise. Ils allerent au palais & menacerent le Prince, que s'il n'y donnoit fon consentement, il n'y auroit point de fête, & qu'ils exciteroient une révolte générale. La réponse qu'ils eurent, fut que nous avions été rétablis à Devandapallé par le Nabab, qu'il se tiendroit offensé des nouvelles insultes qu'on nous feroit, qu'ils célébrassent toujours leur fête, & qu'ensuite on chercheroit le moyen de les contenter.

Ces nouveaux troubles firent juger au Pere de la Fontaine, qu'il falloit encore avoir recours au Nabab, pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de Saint-Hilaire, que, pour mettre notre Eglise hors d'insulte, le meilleur parti étoit de demander l'étendard du Mogol, qui fît connoître aux Gentils que nous étions sous sa protection. Ce n'étoit pas une chose facile à obtenir : néanmoins la patience & l'activité de M. de Saint-Hilaire, triompherent de tous les obstacles : l'étendard fut accordé avec-une Patente honorable, par la quelle le Nabab déclaroit qu'il permettoit aux Saniassis Romains (c'est la qualité que prennent les Missionnaires) de l'arborer dans la cour de leurs Eglises de Devandapalle & de Ballabaram. Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Missionnaire pour porter l'étendard au Prince.

&

&

ve

tr

L

te

Il étoit naturel de croire que le Prince recevroit cet étendard avec honneur, & qu'il le feroit porter, au son des instrumens, jusqu'à notre Eglise: mais la crainte d'irriter nos ennemis, qui mirent tout en œuvre pour l'en détourner, ne lui permit pas de suivre en cela la coutume du pays; & après

bien des déliberations il nous envoya dire que nous pouvions placer l'étendard

où nous jugerions à propos.

Ce triomphe de la Religion augmenta la fureur des Dasseris. Ils s'attrouperent, & ils chercherent à foulever la milice & le peuple. On les voyoit parcourir les boutiques des Marchands, & là ils menaçoient, ils se répandoient en invectives contre les Missionnaires & contre ceux qui avoient embrassé la foi. Le chef de ces insensés voyant ses efforts inutiles, conduisit sa troupe au Temple de la ville qui est dans la forteresse: il sit entendre qu'il n'en sortiroit point qu'on ne lui eût donné satisfaction; il empêcha qu'on ne fit les facrifices ordinaires, & il menaça d'assembler dans peu de jours plus de dix mille Dasseris, par le moyen desquels il ruineroit le pays: c'est de quoi on a vu de fréquens exemples. Plus on cherchoit à l'appaiser, plus il devenoit hardi & intraitable, & il fallut lui promettre que dans deux jours on chasseroit les deux plus considérables familles de Chrétiens qui avoient renoncé à sa Secte.

En effet, les archers de la ville vinrent signifier à ces deux familles les intentions du Prince: elles eurent beau demander quelque temps pour mettre ordre à leurs affaires, il fallut fortir sur le champ, autrement on les menaçoit de les chasser à force ouverte, & de confisquer ce qui étoit dans leurs maisons. Elles se résugierent pendant quelques jours dans notre Eglise, & ensuite elles se retirerent hors de la ville.

que

troll

ta

Ce succès rendit les Dasseris plus insolens. Persuadés qu'ils avoient intimidé le Prince, ils s'assemblerent en plus grand nombre & demanderent le bannissement de six autres familles Chrétiennes qui étoient le soutien de cette Chrétienté naissante. Soit qu'ils l'eussent véritablement obtenu, soit qu'ils se prévalussent du nom & de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des soldats chez tous les Chrétiens, après quoi ils ne garderent nulles mesures. Nul Chrétien ne paroissoit hors de sa maison qui ne sût maltraité par ces furieux.

Ils trouverent dans le marché une Chrétienne nommée Luce, ils se jetterent sur elle, ils la frapperent à grands coups de bâton, ils la foulerent aux pieds, & la traînerent dans les rues. Ce n'est pas la seule sois que cette bonne Néophyte a merité de soussirie de femblables traitemens pour la défenfe de sa foi : un autre jour qu'elle sortoit d'un village où elle avoit vendu quelques denrées, elle sut apperçue d'une troupe de Dasseris qui l'accablerent de de coups, sous lesquels elle auroit expiré, si des Payens qui accoururent au bruit ne l'avoient tirée de leurs mains.

Une autre femme d'une Caste considérable, & qui n'étoit encore qu'au rang des Catéchumenes, sut traitée par les Dasseris avec la même inhumanité. Son assiduité à l'Eglise leur sit croire

qu'elle étoit Chrétienne.

Dans le même temps un foldat Chrétien qui s'entretenoit avec les principaux de la ville, fut attaqué par ces mutins, qui lui firent toutes fortes d'infultes. Le Néophyte qui a grande réputation dans les troupes, & qui a fignalé fa valeur en plusieurs rencontres, fouffrit ces affronts sans en paroître tant soit peu ému. Comme on étoit surpris de sa modération, il répondit, qu'outre le respect qu'il devoit aux personnes avec lesquelles il se trouvoit, il étoit Chrétien, & que par les loix de sa Religion la vengeance lui étoit interdite, que sans cela il ne seroit pas homme à dissimuler de pareils outrages. En esset,

il en eut sans doute couté la vie à quelques-uns de ces séditieux, s'ils eus-sent osé l'insulter ainsi, lorsqu'il vivoit encore dans les ténébres du Paganisme.

pl

6

Fo

re

VI

tie

al

V.

te

0

Je serois infini si je rapportois tout ce qu'ont eu à souffrir nos Néophytes, & les exemples de vertu qu'ils ont donnés. La persécution devint générale. Les Dasseris, suivis de soldats, parcouroient les maisons des familles Chrétiennes, & ils ne les quittoient point qui ne les eussent conduits hors des portes de la ville. Tout le peuple s'attroupoit pour spectateur de ces tristes scenes. Les uns applaudissoient aux Dasseris, & insultoient aux Chrétiens, d'autres en avoient compassion: » A quoi bon » tant d'opiniâtreté, leur disoient-ils? » Que n'abandonnez-vous cette Reli-» gion nouvelle que vous avez embraf-» sée ? Etes-vous donc plus éclairés que » nous & que nos ancêtres? Il ne dé-» pend que de vous de vivre en paix, » & il ne s'agit pour cela que de » reprendre la Religion de vos Peres: » à qui pouvez-vous attribuer qu'à vous-» mêmes les malheurs où vous vous pré-» cipitez avec si peu de raison »? Tels étoient les discours que leur tenoient leurs amis, & ceux qui paroissoient sensibles à leurs disgraces.

Cependant le mal croissoit de plus en plus, & onn'y voyoit point de remede: c'est ce qui détermina le Pere de la Fontaine à aller sur le soir à la forteresse, pour se plaindre au Prince de la violence dont on usoit envers les Chrétiens. Le Pere s'attendoit à être arrêté à la porte de la forteresse, & à y demeurer la nuit: néanmoins il passa les corps de garde, & il pénétra sans obstacles jusqu'à l'appartement qui est proche de celui du Prince. Il se plaignit hautement qu'on n'avoit nul égard ni aux promesses reitérées du Prince, ni à la protection du Nabab; & il protesta qu'il alloit déchirer en leur présence l'étendard qui lui avoit été donné, si l'on n'arrêtoit pas la fureur des Dafferis.

Ces paroles firent impression sur ceux qui étoient présens: quelques Seigneurs vinrent de la part du Prince pour traiter d'accommodement. Le Missionnaire, qu'on exhortoit à rétourner dans son Eglise, répondit constamment qu'il ne lui étoit pas possible de sortir du lieu où il étoit, tandis que les Chrétiens, chassés avec honte, étoient couchés à l'air aux portes de la ville. Après bien des allées & des venues, un Brame sa-vori du Prince vint assurer le Pere.

e

9

qu'on alloit faire entrer les Chrétiens dans la ville, & les remettre dans leurs maisons. Le Pere demanda que cet ordre fût exécuté par un homme envoyé immédiatement du Prince; ce qui lui fut accordé. Il alla sur l'heure faire ouvrir les portes de la ville, les Chrétiens y rentrerent, & passerent le reste de la nuit dans leurs maisons.

Les Dasseris ne se rebuterent point de cette legere grace que le Prince venoit de faire aux Chrétiens : ils s'affemblerent le lendemain en plus grand nombre, & ils empêcherent de vendre les ornemens dont ils ont coutume de se parer en l'honneur de leurs Dieux. Ils menacerent de les brûler aux portes de la ville, & ils protesterent qu'ils en sortiroient tous pour n'être pas les témoins de la vengeance éclatante que leurs Dieux alloient prendre d'un pays où ils étoient outragés. Pour se rendre encore plus redoutables, ilsappellerent ceux de leur Secte qui demeurent dans les villes voifines, lesquels se rendirent auprès de leur chef: ensuite ils marcherent tous, armés en bon ordre, vers la forteresse au fon des tambours & des trompettes, avec leurs enseignes & leurs banderoles déployées. Ils crioient comme des furieux dans

V

re

ei

dans les rues où ils passoient, & ils protestoient qu'ils ne seroient pas contens, qu'ils n'eussent vu couler le sang des Prédicateurs de la loi nouvelle. Ils en vinrent jusqu'à empêcher qu'on ne sit dans la Pagode du Princes les sacrifices accoutumés.

Outre la haine que les Dasseris portent depuis long-temps à la Religion Chrétienne, l'action d'un jeune Néophyte servit de nouveau prétexte à leur soulevement. Ce jeune homme travailloit dans le palais à plusieurs sortes d'ouvrages, & parce qu'en certaines occasions on vouloit lui faire porter les statues des faux Dieux, il résolut de quitter son emploi, & il dit, pour raison, qu'étant Chrétien, il ne lui étoit pas permis de porter les cadavres de ces prétendues Divinités. Cette expression, par laquelle il vouloit marquer que les Dieux des Gentils étoient des Idoles sans mouvement & sans vie, ne manqua pas d'être relevée. Les Dasseris firent signer beaucoup de témoins qui l'avoient entendu, & en porterent leurs plaintes au Prince, qui est de leur Secte, en y ajoutant plu-sieurs autres calomnies, qu'ils assuroient être la doctrine que les Missionnaires enseignoient à leurs disciples. Ils lui dé-Tome XII.

clarerent que cette Religion des Pranguis (car c'est ainsi qu'ils appellent par mépris la Religion Chrétienne) faisoit tous les jours de nouveaux progrès; que leurs Temples seroient bientôt déferts, qu'ils se verroient abandonnés de leurs disciples, & réduits par-là à une extrême pauvreté; &, pour mieux prouver ce qu'ils avançoient, il lui représenterent que nous avions séduit jusqu'aux Linganistes, dont une famille venoit récemment de renoncer à sa Secte, pour faire profession du Christianisme. Ces Linganistes composent une Secte d'Idolâtres qui honorent Isouren: ils portent sur eux l'Idole infâme de cette Divinité. L'esprit d'orgueil qui anime particuliérement les Linganistes, leur fait mépriser les autres Sectes, & rend leur conversion presque impossible. Il ne leur est permis de manger ni de se marier qu'avec ceux qui sont de la même Secte.

Les Docteurs Gentils profiterent de cela pour aigrir l'esprit du Prince; on sit de nouvelles recherches des Chrétiens, & on les obligeoit à sortir de leurs maisons: pour peu qu'ils parussent resister, on les traînoit par sorce, on mettoit en pieces leurs meubles, on les chargeoit d'injures, & on les acca-

bloit de coups. La plupart se retirerent chez nous avec leurs semmes, leurs ensans, & ce qu'il avoient pu emporter. Quelque triste que sût la situation où ils se trouvoient, je puis vous assurer qu'on n'entendoit parmi eux ni les plaintes ni les murmures, si ordinaires dans la bouche des personnes qui souffrent: ils s'encourageoient les uns les autres, & ils se félicitoient de leurs souffrances.

Néanmoins, comme ils n'avoient plus la liberté de travailler dans la ville, & qu'ils manquoient de tout, nous les fecourûmes le Pere de la Fontaine & moi, autant que notre pauvreté pouvoit le permettre. A la vue de ce que fouffroient ces généreux Néophytes, helas! nous disions-nous, qu'il y a de perfonnes riches & charitables en Europe qui se feroient un devoir de soulager ces pauvres gens, leurs freres en Jesus-Christ, s'ils étoient témoins, comme nous, de ce qu'ils endurent pour la désense de leur soi.

Les ordres du Prince en faveur des Chrétiens étant si mal observés, nous crûmes devoir encore une fois nous adresser à lui: nous allâmes le Pere de la Fontaine & moi à la Forteresse; mais nous fûmes arrêtés à la premiere porte, les Gardes nous repousserent rudement; comme il étoit nuit, nous nous retirâmes à l'entrée d'un Temple qui n'étoit pas loin de-là. Les Dasseris furent bientôt avertis de notre démarche; quelques-uns d'eux nous insulterent, en nous jettant des pierres & en nous accablant

d'injures.

Le lendemain trois Brames des plus sçavans de la ville nous furent envoyés par le Ministre du Prince. Ils étoient accompagnés de plusieurs autres Brames & de quelques Choutres : ils parurent vouloir entamer la dispute, mais dans la suite de notre entretien, nous apperçûmes que celui qui passoit parmi eux pour le plus habile, ne parloit qu'avec réserve, comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant. On parla d'abord du premier être, de sa nature, & de ses attributs; ils convinrent de son unité, de son éternité & de son immortalité. Mais il nous fallut réfuter les diverses opinions des Indiens par rapport à l'ame, Les uns admettent des générations éternelles, & soutiennent que les ames n'ont pas été créées: les autres disent qu'elles sont une portion de la substance divine : quelques-uns prétendent que l'ame n'est

qu'une simple représentation de l'Etre divin, de même que la figure du soleil paroît dans plusieurs vases remplis d'eau lorsqu'on les expose à ses rayons. Quelques autres ensin, quoiqu'en plus petit nombre, soutiennent que les ames sont matérielles. On disputa avec plus de chaleur touchant l'opinion de Pythagore sur la métempsycose que ces peuples admettent, & dont on a bien de la peine à les détromper. Ils se sondent principalement sur certaines histoires ridi-

cules dont ils font infatués.

Ces trois Brames étoient des deux différentes opinions qui partagent les sçavans Brames de l'Inde. La premiere s'appelle Aduidam, & elle est la plus commune. On nomme la seconde Duidam, Les Aduistes disent qu'il n'y a qu'un seul Etre, qui est Dieu, & que l'ame n'est pas différente de cet Etre. Plusieurs d'entr'eux croyent que toutes les choses qui font dans le monde, & auxquelles nous donnons le nom d'être, n'existent point à proprement parler; & que ce sont de purs fantômes : qu'il est faux, par exemple, que nous existons, que nous parlons, que nous mangeons. Pour ce qui est des Duistes, ils conviennent que l'ame est un être créé, distingué du pre-Oiii

mier Être. Tout cela prouve que les Brames ont eu quelque connoissance des opinions des anciens Philosophes. Mais, pour l'ordinaire, ils ne suivent dans la dispute aucune regle de raisonnement: de sorte qu'il n'est pas d'fficile de les faire tomber en contradiction; & lorsqu'ils y sont surpris, ils ne s'en met-

tent pas fort en peine.

La dispute tomba insensiblement sur les diverses causes des météores. Les Indiens distinguent cinq élémens; car ils prétendent que le vent est un élément distingué de l'air. Nos Brames convinrent sans peine de la cause des éclypses du soleil & de la lune, & ils avouent que ce qui se dit communément dans l'Inde de ce serpent qui les engloutit dans le temps de l'éclipse, est une de ces opinions extravagantes dont on amuse le peuple ignorant.

1

Cette dispute dura un temps assez considérable, & les Brames parurent content de nos réponses. L'un d'eux sit » notre éloge, & avoua que notre doctrine étoit véritable. » Mais, ajouta-t-il, » est-il juste qu'étant venu seulement » depuis quelques années dans ces termes , vous enseigniez une nouvelle » doctrine aux disciples des autres Sec-

" tes? Les Gouroux de ce pays ont le " même droit sur leurs disciples " qu'ont les peres sur leur enfans : on " ne doit point trouver mauvais qu'ils " châtient ceux qui les abandonnent " pour s'attacher à des étrangers. " En effet, selon la coûtume de ces peuples, lorsqu'on a choisi un Gouroux, & qu'on a pris sa marque, qu'ils appellent Dixa c'est parmi eux une insidélité que de l'abandonner; & pour rendre cette desertion plus odieuse, ils la comparent à l'insidélité d'une semme qui quitteroit son mari pour suivre un étranger.

Nous restâmes encore trois jours à l'entrée du Temple, & il est aisé de juger ce que nous eûmes à essuyer d'insultes de la part des Dasseris & de leurs partisans. Ils nous faisoient passer pour des sorciers & des magiciens qui avions les le secret d'ensorceler les peuples. Le demon leur mettoit dans la bouche les mêmes calomnies dont on s'essorcit de noircir la réputation des premiers sideles au sujet de leur faintes assemblées.

Le quatrieme jour, trois Brames des plus distingués vinrent, à ce qu'ils disoient, de la part du Prince, pour nous assurer que dans peu de jours il nous donneroit audience, & qu'il termineroit cette affaire à notre satisfaction. Ils nous conduisirent à notre Eglise, où ils nous donnerent les mêmes assurances. Mais quelque instance que nous simes dans la suite, il nous sut impossible d'aborder le Prince, ni de mettre sin à ces vexations. Le parti que prirent les Chrétiens, sut de se retirer pour chercher ailleurs de quoi faire subsister leurs samilles.

Les Dasseris poursuivirent les Chrétiens jusques dans les villages où ils se réfugierent, bien que ces villages ne fussent pas de la dépendance de Devandapallé, & ils s'efforcerent, quoiqu'inutilement, de les faire sortir de tous les endroits où ils cherchoient un asyle. Le traitement qu'ils firent à une Chrétienne, nommée Claire, marque assez jusqu'où se portoit leur fureur. Elle étoit revenue secrettement à Devandapallé pour y prendre quelques grains qu'elle avoit mis en dépôt dans une maison voiline de la sienne : sa fille, qui étoit restée dans la rue, l'appella sans y penser par son nom : quelques Dafferis l'ayant oui nomnommer, coururent aussi-tôt en donner avis au corps de garde. Il étoit neuf heures du foir : on la fit venir à l'inftant, & après plusieurs outrages, le Capitaine la fit attacher debout à un pilier, les mains liées derriere le dos. Elle passa la nuit dans cette posture exposée à l'air& aux moucherons, dont les piquures sont très-douloureuses. Dès la pointe du jour on la délia, & on la conduisit chez le Chef des Dasseris, où elle fut meurtrie de coups. De-là elle fut traînée une seconde fois au corps de garde, où elle eut à souffrir de nouveaux outrages devant une foule d'Idolâtres qui s'y étoient assemblés. Enfin, comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien sur son esprit, & qu'ils ne pouvoient lui saire abandonner sa Religion, ils la couvrirent de boue, ce qui est ici le comble de l'ignominie, & la chasserent de la ville à coups de pierre, en vomissant mille blasphêmes contre le vrai Dieu, & contre la loi Chrétienne. Cette généreuse Néophyte rentra dans la ville par une autre porte, & se rendit à l'Eglise où elle demeura deux jours presque sansmouvement & fans vie.

C'est ainsi, mon très-cher Frere, que nous avons passé les années 1713 & 1714. La joie que nous donnoit la constance des Chrétiens & leur ferme atrachement à la Religion, sur bien modérée par la vive douleur que nous ressentimes.

de la perte d'une famille: elle eut la lâcheté, pour n'être point chassée de la
ville, de donner à manger aux Dasseris,
& de recevoir une de ces marques extérieures que prennent leurs disciples.
On ne peut dire quelle sut l'indignation
des autres Chrétiens. Je rencontrai quelque temps après dans un de mes voyages
cette malheureuse famille, & je lui reprochai l'énormité de son crime; tous
ensemble me protesterent, les yeux baignés de larmes, qu'ils reconnoissoient
leur faute, qu'ils la pleuroient amerement, & qu'ils s'efforceroient de la réparer par une pénitence édisante.

p

3

Nous craignions extrêmement que ces troubles, excités par les Dasseris, ne se communiquassent à Ballabaram: c'est une ville bien plus considérable que Devandapallé, & qui n'en est éloignée que de quatre lieues. Lorsque le P. de la Fontaine y bâtit il y a près de sept ans une Eglise, les Dasseris éclaterent, & l'on sur le point de nous en chasser. L'ordre nous en sur le prince; mais une providence toute particuliere de Dieu en empêcha l'exécution. Depuis ce temps-là la soi s'y est fortement établie, & un grand nombre de samilles y ont reçu le Baptême. Les

Dasseris de Devandapallé s'étoient flattés d'y ruiner le Christianisme; mais leurs efforts ont été superflus. Il est arrivé au contraire que, dans le temps que la Chrétienté de Devandapallé étoit le plus vivement persécutée, Dieu a versé ses bénédictions les plus abondantes sur celle de Ballabaram. Plusieurs familles d'une des premieres Castes parmi les Choutres, qui est celle du Prince, ont renoncé à leur secte pour embrasser le Christianisme. Ces conversions sont d'autant plus singulieres, que ceux de cette Caste ont un incroyable attachement pour leurs fausses divinités.

Je ne dois pas omettre une coutume affez extaordinaire, qui ne s'observe nulle part que parmi ceux qui sont de la Caste dont je parle. Quand le premier enfant d'une famille se marie, la mere est obligée de se couper, avec un ciseau de charpentier, les deux premieres jointures des deux derniers doigts de la main: & cette coutume est si indispensable, qu'on ne peut y manquer sans être dégradé & chassé de la Caste. Les femmes des Princes sont privilégiées, & elles peuvent s'en dispenser, pourvu qu'elles offrent deux doigts d'or.

Il est temps de finir, mon très-cher

Q vj

Erere; je vous ai fait part des épreuves. & des consolations que nous avons eues ces deux dernières années. Priez le Seigneur qu'il répande de plus en plus ses bénédictions sur cette Chrétienté naiffante. Je la recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, &c.

RELATION

De ce qui s'est passé dans les Missions des Marava & de Tanjaour, pendant les années 1714 & 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au Très-Révérend Pere Michel-Ange Tamburini, Générale de la Compagnie de Jesus.

La Chrétienté du Marava étoit dans un état florissant, & la Foi y saisoit de jour en jour de nouveaux progrès. Le Missionnaire de cette contrée avoit baptisé en peu d'années plus de deux mille idolâtres; il espéroit de recueillir encore de plus grands fruits, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup un orage qui mit la constance des nouveaux Fideles à une dure épreuve. Voici quelle en sur l'ocacasion.

Les Gentils célébroient la fête de Ramesceren, fameuse idole qu'ils révérent. Le Prince, accompagné des Seigneurs de sa Cour & de plusieurs Brames, se mit en chemin pour se rendre au Pagode, & pour y prendre le bain, qui, felon eux, a la vertu d'effacer tous les péchés. Avant son départ, il laissa le gouvernement de ses Etats à Tiruvaluvatheven, son parent & son beaufrere, qui étoit parmi les Néophytes un modele de piété & de vertu; mais il lui défendit expressément de visiter l'église des Chrétiens pendant son absence, & il accompagna sa défense des menaces les plus capables de l'intimider.

Le Prince étant arrivé au pagode, & prenant le bain que les Gentils tiennent pour facré, apperçu fur le rivage quelques-uns de fes soldats qui s'entretenoient ensemble. Il demanda aux Brames qui l'environnoient, pourquoi ces gens-là ne prenoient point, à son exemple, un bain si efficace & si salutaire. Les Brames, ennemis nés de la Loi chrétienne, salutirent l'occasion qui se présentoit d'aigrir l'esprit du Prince, & de l'animer contre les adorateurs du vrai Dieu. Quoi, Seim gneur, lui dirent-ils, pouvez-vous ignorer que ces soldats sont Chrétiens,

0

6

" que vous êtes actuellement l'objet de " leur risée, qu'ils se moquent & du " culte que vous rendez à Ramesceren, " & de la persuasion où vous êtes que " dans ces eaux sacrées vous recevez " l'entiere rémission de vos fautes? Pour " vous en convaincre, vous n'avez qu'à " ordonner qu'on leur présente des " cendres dédiées au grand Chiven, & " qu'on leur propose d'en marquer leur " front selon notre usage, vous serez " témoin vous-même du mépris qu'ils " en feront."

A peine eurent-ils achevé ces paroles, qu'un Brame, sans attendre l'ordre du Prince, se détacha de la troupe; & tirant d'un petit sac, qu'il portoit, des cendres consacrées à Chiven, s'avança vers les foldats Chrétiens, leur en offrit, & les invita de s'en mettre au front. Les Néophytes, en refusant de prendre ces signes de l'Idolâtrie, ne purent s'empêcher de faire paroître de l'indignation : c'est aussi à quoi s'attendoit le Brame; & comme son dessein étoit de manifester aux yeux du Prince l'aversion que les Chrétiens avoient pour ses Divinités, il fit de nouvelles instances, & pressa fortement les foldats de s'appliquer au front ces marques de vénération pour Chiven. Ces invitations réitérées impatienterent un des Néophytes: il étendit la main pour recevoir les cendres qu'on lui offroit, & aussi-tôt, suivant l'ardeur de son zele, & sans faire réslexion qu'il étoit observé, il les jetta par terre avec dédain, & les soula aux pieds. Le Prince qui examinoit attentivement la contenance des Néophytes, se livra dès lors aux plus violents transports de sureur: on ne sçait même ce qui l'empêcha de venger sur le champ, par la mort de ces Néophytes, l'outrage qu'ils venoient de faire à sa Divinité.

On lui apprit au même moment qu'auffitôt après son départ Tiruvaluvatheven son beau-frere avoit, contre sa désense, visité l'Eglise des Chrésiens, & avoit participé à leurs mysteres. Cet avis, qui étoit véritable, redoubla les accès de sa fureur; il sortit du bain transporté de rage, & après avoir pris ses vêtemens, il prit la route de sa Capitale dans la résolution d'exterminer le Christianisme de

de ses Etats.

A peine fut-il entré dans son Palais, qu'il ordonna à ses soldats de se répandre dans l'étendue de sa Principauté, de parcourir les maisons des Chrétiens, de leur enlever tout ce qu'ils y trouveroient de

de

hui

& 0

un rel

fan

no

fe

vestiges du Christianisme. Cet ordre impie sut exécuté avec la derniere rigueur: il n'y eut aucun des Fideles qui pût échapper à l'exacte perquisition des soldats: on leur arracha avec violence les Chapelets, les Croix, les Médailles, les Images, & les Reliques, qu'ils s'efforçoient inutilement de cacher & de dérober aux yeux de leurs persécuteurs. Ces précieuses dépouilles surent apportées comme entriomphe aux pieds du Prince: il les sit mettre dans divers sacs, & les sit jetter dans un étang public, au milieu des applaudissemens & des cris de joie d'une multitude innombrable d'Idolâtres.

Non content de cette premiere expédition, qui jetta la consternation parmi les nouveaux Fideles, il tâcha de les effrayer encore davantage par la maniere impitoyable avec laquelle il sévir contre son propre sang. Il sit appeller Tiruvaluvatheven son parent, & jettant sur lui des regards menaçans, il lui signifia que, pour conserver ses honneurs & sa vie, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que d'abandonner à l'heure même l'insame Loi des Pranguis, (c'est le nom qu'il donnoit à la loi Chrétienne) & de facrisser au grand Chiven; que s'il balançoit un moment, il alloit le méconnoître pour son

parent, le dépouiller de ses dignités & de ses revenus, & lui faire soussir un lent & rigoureux supplice; qu'enfin il lui ôteroit la vie, dont il se rendoit indigne, par une mort également honteuse & cruelle.

Ces menaces n'intimiderent point le généreux Néophyte; il répondit comme un autre Eleazard, avec une fermeté respectueuse, que dès sa plus tendre enfance, il suivoit la Loi de Jesus-Christ; qu'elle avoit été jusqu'ici la regle de sa conduite; qu'à son âge, il ne lui étoit pas possible de l'abandonner; qu'au reste ses biens & sa vie étoient entre les mains du Prince pour en disposer à son gré, mais que rien ne l'engageroit à deshonorer sa vieillesse par une aussi lâche défertion, que celle qu'on lui proposoit.

Une réponse si ferme irrita de plus en plus le Prince : au même instant il degrada le Néophyte de son rang, il le destitua de ses emplois, & après avoir éprouvé sa constance par diverses tortures plus cruelles les unes que les autres, il le confina dans une prison obscure, jusqu'au temps qu'il avoit résolu de le

faire mourir.

Comme on n'avoit pu ébranler sa fermeté par la voie des supplices, on l'attrès sensible. On permit à sa femme & à

la f

fur

m

CC

le

2

ses enfans de l'aller trouver dans sa prison. Cette famille désolée y entra dans le plus triste équipage: de vieux haillons leur servoient de vêtemens, & ils tenoient à la main quelques morceaux de pots cassés, tels qu'en ont aux Indes les mendians qui vivent des aumônes qu'ils ramassent. Sa femme en l'abordant toute en pleurs, » Seigneur, lui dit-elle, (car » je n'ose plus vous appeller du doux » nom de mari;) vous voyez le dé-» plorable état où votre imprudence » nous a réduits: si vous n'avez pas » compassion de vous-même, du moins » soyez touché de ma misere, & de » celle de ces infortunés gages de no-» tre amitié conjugale : qu'ont-ils fait, » ces chers enfans, pour n'avoir pas » même de quoi se couvrir? Tout in-» nocens qu'ils sont, ils portent la peine » d'une réfistance aussi opiniâtre & aussi » déraisonnable qu'est la vôtre aux vo-» lontés du Prince. Que deviendront-» ils si vous vous obstinés à vouloir mou-» rir? Serez-vous insensible au point de » les laisser périr de faim & de mi-» fere?» Ces dernieres paroles furent entrecoupées de fanglots & de cris lamentables qui percerent jusqu'au vis le cœur du Néophyte. Cependant il eut la force de résister à une tentation si délicate, & sa sidélité au service de Dieu l'emporta sur les plus tendres sentimens de la nature. Heureux s'il eût persévéré jusqu'à la sin dans son attachement à la soi! Mais son courage qui n'avoit pu être surmonté ni par la tendresse naturelle, ni par l'horreur des tourmens & de la mort, céda ensin à la ruse & à l'artisice.

On introduisit dans sa prison un de ces hommes adroits & fubtils, qui sçavent s'infinuer dans les esprits par une fausse éloquence, & qui ont l'art de colorer les actions les plus odieuses, en les faisant passer pour indifférentes. Il commença d'abord à se rendre agréable au prisonnier par des complaisances affectées: ensuite il parut vivement touché de voir un homme de son rang traité d'une maniere si indigne & si barbare: puis il lui demanda, quel étoit donc le crime qui lui avoit attiré une suite de châtimens si rigoureux? & ayant app is qu'il n'avoit irrité le Prince contre lui à cet excès, que pour n'avoir pas voulu abandonner la loi de Jesus-Christ. « Ah! » Seigneur, lui dit-il, d'un ton tendre

per

lans

hii

101

V

» & radouci, est-il possible que vous » donniez dans cette erreur populaire? » c'est vouloir de gaieté de cœur vous " perdre vous & votre famille: Je suis » Chrétien, ainsi que vous, je sçai quels » sont les devoirs que m'impose ma " Religion, & je veux certainement me » fauver; mais il y a certaines conjonc-» tures, où je n'ai aucun scrupule de » feindre & de dissimuler, pour me met-» tre à couvert de la persécution des » Gentils; alors je ne fais nulle difficulté » de dire seulement de bouche, & à » l'extérieur, que je renonce à la foi: » Dieu qui sonde le cœur des hommes, » ne s'arrête point à de vaines paroles; » il suffit qu'il connoisse mes dispositions » secrettes, & qu'il sçache que je con-» serve sa Loi gravée au fond du cœur: » faites de même; soyez attaché de cœur » à la foi, & dites simplement de bouche » que vous y renoncez; le Prince sera » content, vous serez rétabli dans vos » premiers honneurs, & la perfécution » cessera : quel avantage n'en reviendra-» t-il pas à la Religion »? Il appuya ce discours séduifant de tant de raisons apparentes, & avec des termes si persuasifs, que le malheureux Néophyte se laissa entamer, & crut que dans des occasions importantes, où il s'agissoit de procurer un grand bien à la Religion, il lui étoit permis d'user de feinte & de dissimulation. A la vérité il ne sut pas long-temps sans reconnoître sa faute; des Catéchistes lui en représenterent l'énormité, il en conçut une vive douleur, & il tâcha de l'expier par l'abondance de ses larmes, & par des pénitences extraordinaires. Mais son exemple ne laissa pas d'être pernicieux à quelques lâches Chrétiens, dont le courage chancela à la vue des tourmens, & qui prétexterent la même rai-

son pour s'en délivrer.

ra

on

is,

Cette foiblesse d'un petit nombre de Chrétiens affligea sensiblement le reste des nouveaux fideles : l'horreur qu'ils en conçurent ne servit qu'à fortifier davantage leur foi, & à ranimer leur constance, que les outrages & les mauvais traitemens pouvoient affoiblir. Aux uns on coupa le nez & les oreilles, ce qui imprime parmi ces peuples un caracter d'infamie. Les autres furent contraints d'abandonner leurs maisons & leurs biens, & de chercher un asile dans d'autres Etats plus paisibles. C'étoit un triste spectacle de voir de nombreuses troupes d'hommes & de femmes suivis de leurs petits enfans, ou qui les portoient entre leurs bras, n'ayant pour tout bien qu'un méchant morceau de toile dont ils étoient couverts, tombant en défaillance, faute de nourriture, au milieu des chemins, fans que qui que ce foit eût compassion de leur misere. Ce ne sut qu'après avoir gagné les terres du Royaume voisin, que ces généreux confesseurs de Jesus-Christ trouverent dans la charité des sideles quelque sou-

lagement à leurs maux.

Au milieu d'une défolation si générale, on peut juger quelles furent les agitations du Missionnaire, & combien de mouvemens il se donna pour calmer l'esprit du Prince, & appaiser cette tempête. Il s'adressa d'abord au frere du Prince, qui étoit son appui à la Cour & qui lui avoit permis de bâtir une Eglise sur ses terres : il sollicita la protection de personnes puissantes, & entre autres d'un Prince More, intime ami du Prince de Marava. Le Prince More écrivit une lettre fort pressante, par laquelle il supplioit le Prince de Marava de traiter plus favorablement le Pere & ses Disciples. La réponse qu'il fit au Prince More, fut qu'il le supplioit à son tour de l'excuser, si dans cette occasion il ne lui accordoit pas la grace qu'il lui

CI

do

ble

qu

demandoit, mais que la chose ne lui étoit pas possible; que ses Etats étoient sous la protection du grand Chiven; qu'il ne lui étoit pas libre de tolérer une Religion, qui n'inspiroit que de l'horreur & du mépris pour cette Divinité; que le culte de ses Dieux seroit bientôt anéanti, s'il donnoit plus de licence aux Chrétiens; & que ses propres soldats, qui s'étoient saits Disciples de celui en saveur duquel il parloit, avoient si peu respecté sa présence, qu'à ses yeux ils avoient eu l'insolence de souler aux pieds les cendres consacrées à Chiven.

ľ

Iľ

0=

:0

du

i-

lle

ter

Cla

ce

Juo

nil

111

Cette réponse, qui sut communiquée au Missionnaire, lui déchira le cœur. Il crut que, comme dans les grands maux on a recours aux remedes extrêmes, il devoit aussi tenter quelque moyen extraordinaire d'étonner le Prince barbare, & d'amollir la dureté de son cœur. Il consulta Dieu par la priere, & il redoubla ses austérités à cette intention. Ensin, après quelques jours, ayant assemblé ses Catéchistes: Que ceux-là me suivent, leur dit-il, qui sont prêts de verser leur sang pour la foi,

Par ces paroles & par quelqu'autres qui étoient échapées au Missionnaire

les Catéchistes comprirent que son dessein étoit d'aller droit à la Cour, de reprocher au Prince son impiété, & de lui remettre devant les yeux l'énormité du crime qu'il commettoit en se déclarant l'ennemi & le persécuteur de la vraie Religion. Comme ils étoient anciens dans la Mission, & qu'ils avoient plus de connoissance des usages du pays que le Missionnaire, qui ne gouvernoit cette Chrétienté que depuis peu d'années, ils lui représenterent que cette démarche seroit non seulement inutile, mais qu'elle auroit des fuites funestes à la prédication de l'Evangile, & qu'elle avanceroit infailliblement la ruine du Christianisme, sans lui laisser aucune ressource pour l'avenir. Il ne se rendit point à leurs raisons, & il les regarda comme un effet de leur timidité naturelle. Sur quoi les Catéchistes dépêherent sécrettement un courier au Supérieur général, pour l'instruire du dessein qu'avoit pris le Missionnaire, & des inconvéniens qui ne manqueroient pas d'en résulter.

Le Pere Supérieur qui avoit vieilli dans les travaux de cette Mission, & à qui une longue expérience avoit appris comment il falloit se comporter dans n

n

ces fortes de perfécutions si ordinaires parmi les Idolâtres, sçachant d'ailleurs que le Missionnaire, naturellement vis & plein de seu, étoit capable de se laisser emporter au mouvement d'un zéle peu discret, songea aussi-tôt à en modérer l'activité: il lui écrivit une lettre honnête & consolante, mais par laquelle il lui ordonnoit deux choses: la premiere, de revenir sur ses pas, & de ne point paroître à la Cour; la seconde, de sortir incessamment du Marava', selon le conseil que lui avoit donné le frere du Prince.

En effet le frere du Prince qui honoroit le Missionnaire de son estime, lui avoit remontré que la prudence vouloit qu'il se retirât pour quelque temps sous une autre domination; qu'on ne pouvoit maintenant appaifer la colere de son frere; que sa présence ne servoit qu'à l'aigrir davantage contre ses Disciples, que le temps pourroit adoucir cet esprit irrité; qu'alors les conjonctures devenant plus favorables, il ne manqueroit pas de l'en informer, & d'employer son crédit en sa faveur; qu'il avoit un nombre de Catéchistes prudens & zelés, lesquels, en son absence, pourroient secrétement & sans aucun risque con-Tome XII.

.

foler ses Disciples & fortisser leur coulrage; que d'ailleurs il ne devoit avoir nulle inquiétude pour son Eglise; qu'il se faisoit fort de la garantir de soute insulte, & qu'il se promettoit de la lui rendre dans le même état qu'il la laissoit.

Le Missionnaire qui n'avoit pu goûter ce conseil, se soumit, sans hésiter, aux ordres de son Supérieur. Mais son obéissance lui coûta bien des larmes ; il voyoit son troupeau désolé, sur le point d'être destitué de Pasteur, & de devenir la proie du plus cruel ennemi de la foi : cette pensée l'accabloit de douleur. Il sortit du Marava le cœur flétri d'amertume. L'accablement de tristesse où il étoit, joint aux fatigues qu'il venoit d'efsuyer durant le cours de cet orage, lui causa plusieurs accès de sievre, dont il ne fut jamais bien rétabli. Cependant après plusieurs lettres qu'il écrivit à son Supérieur, pour lui marquer l'affliction où il étoit de se voir séparé de son troupeau, il obtint la permission d'aller s'établir sur les confins du Marava, à condition néanmoins qu'il ne mettroit pas le pied sur les terres de ce Royaume.

Cette lettre, qui étoit si fort selon ses desirs, lui sit oublier ses incommodités présentes. A l'instant il partit, & en moins de cinq jours de marche, il arriva dans une peuplade de la dépendance de Maduré qui confine avec le Marava, & où il y a une Eglise que de continuelles persécutions avoient fait abandonner depuis long-temps. C'est-là qu'il s'établit d'abord; mais ensuite ayant découvert un lieu fecret & retiré qui étoit beaucoup plus proche du Marava. il y fixa sa demeure. Ses Catéchistes vinrent l'y joindre, & il y eut bien-tôt rassemblé ses Néophytes dispersés & fugitifs. Il n'écouta alors que l'ardeur de son zéle, & il s'y livra avec excès. IL étoit sans cesse occupé à soulager leur, affliction par des paroles consolantes à les animer à la persévérance Chrétienne, & à les affermir dans la foi par de continuelles exhortations & par la participation des Sacremens.

Ces travaux pris sans ménagement redoublerent la fievre dont il avoit eu plusieurs accès & lui causerent d'autres indispositions, qui le réduisirent à une extrême foiblesse. Il succomba ensin à la violence du mal, & il sut obligé de garder le lit. Les Catéchistes lui procurerent toute l'assistance dont ils étoient capables: Ils sirent venir un Médecin

Gentil, qui préfumant trop de son hat bileté promit de le guérir. Mais soit que ce Médecin ne sût pas aussi habile qu'il se vantoit de l'être, soit que la maladie sût plus sorte que les remedes, il se trouva beaucoup plus mal après les remedes qu'on lui sit prendre, qu'il n'étoit aupavant, & on commença à désespérer de sa

guérison.

Le Pere Vieyra, qui n'étoit éloigné que d'une journée & demie du malade, accourut pour le fecourir dans ce danger extrême. Il entendit fa confession, il lui administra le faint Viatique, que le moribon malgré sa foiblesse, reçut à genoux avec de tendres sentimens de piété; il lui donna ensin l'Extreme-Onction, & ne le quitta point qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Le Mémoire Portugais, dont on a tiré cette relation ne marque point le nom de ce Missionnaire. Le Pere Vieyra ne survécut pas long-temps à celui auquel il venoit de donner les dernieres preuves de sa charité.

Son Eglise étoit située sur les terres d'un Raja qui avoit conçu une aversion mortelle contre le Christianisme. Cette aversion ne lui étoit pas naturelle; mais elle lui avoit été inspirée par un Brame, qui lui servoit de Gourou, (i) & qui s'étant rendu maître absolu de son esprit, le gouvernoit despotiquement. Le Brame avoit rendu son Disciple si dévot à Vichnou, qu'il ne pouvoit sortir du Temple consacré à cette Idole, & que par un respect ridicule pour un lieu qui lui sembloit si faint, il se faisoit un devoir d'en balayer le pavé avec sa langue. Plus le Raja se perfectionnoit dans les folles pratiques du culte superstitieux qu'il rendoit à sa fausse Divinité, plus sa haine s'allumoit contre la Religion Chrétienne. Le Brame qui avoit disposé insensiblement son cour à cette haine, n'eut pas de peine à lui perfuader qu'il falloit détruire l'Eglise des fideles, &z chasser le Missionnaire. Un autre Raja plus humain donna au Pere Vieyra une retraite sur ses terres, & lui accorda la permission d'y bâtir une Eglise, qui subsiste encore aujourd'hui.

Le Pere ne se trouva pas peu embarrassé dans sa nouvelle Eglise; l'entrée du pays qui dépend de ce Raja, étoit entièrement fermée aux Indiens de basse Caste, parmi lesquels il comptoit un grand

^{. (1)} C'est ainsi que les Indiens appellent leur Pere spirituel, R iii

nombre de fervens Chrétiens. Il ne put pas se résoudre à laisser sans secours spirituels cette portion de son troupeau, qui lui étoit d'autant plus chere, que la naissance la rendoit plus méprisable aux Gentils de haute Caste. Il chercha pour cela un expédient, & il réussit.

Non loin des terres dépendantes du Raja, étoit un bois solitaire & peu fréquenté des Indiens : c'est-là qu'il se retira pour quelque temps. Il se logea dans une étable à chevre à demi ruinée, qui ne pouvoit le défendre ni de l'humidité de la nuit, ni de la rosée du matin, dont la malignité est fort contagieuse aux Indes. Pendant deux mois qu'il y demeura, il fut continuellement occupé à instruire où a baptiser les Catéchumenes, & à administrer les Sacremens aux anciens Fideles. Après avoir rempli de ce côté-là son ministere, il prit la route de Camin · naikempati, pour y réparer ses forces, & pour se remettre d'une fievre lente, qui le minoit à vue d'œil, & qui le menaçoit d'une prochaine phtisie. Se sentant un peu mieux, il alla exercer les mêmes fonctions à Uttimapaleam, & ensuite il se tourna du côté de Maduré. La pluie qui le prit en chemin, & qu'il essuya durant une journée entiere dans

des lieux déserts & dépourvus de tout abri, renouvella ses indispositions & sa langueur. On lui conseilla d'aller se rétablir sur la côte, & il se rendit à Pondicheri, où le repos & tout ce que les Jésuites François sirent pour lui rendre la fanté, surent inutiles. Son exténuation étant toujours la même, il passa à Méliapour, où il crut trouver un meilleur. air; mais à peine y sut-il trois jours, qu'il sentit approcher sa derniere heure: il se sit administrer les derniers Sacremens, & il finit sa course apostolique

par une mort sainte & édifiante.

La Mission établie dans le Royaume de Tanjaour n'a pas été plus tranquille que celle du Marava. Un Gentil, chef de la peuplade nommée Vallam, où le Pere Emmanuel Machado avoit fon Eglise, sut le principal auteur de l'orage qui s'éleval contre les Chrétiens. Il étoit extrêmement attaché au culte de fes Idoles, & dans le dessein qu'il eut de leur élever un Temple, il voulut engager les Chrétiens, ainsi que les Idolàtres, à y contribuer de leur argent & de leur travail, en charriant les pierres destinées à la construction de l'édifice. Ayant trouvé de la résistance dans les Chrétiens, qui refuserent constamment

de prêter leur ministere à un pareil ouvrage, il tacha de les contraindre à force de coups & de mauvais traitemens.

Tirumularavam, Vice-roi de la province, qui aimoit le Pere Machado, fut bientôt informé de l'injuste vexation que le Gentil faisoit aux nouveaux fideles: il lui envoya ordre de venir rendre compte de sa conduite, & après lui avoir fait une sévere reprimande, il l'obligea d'aller faire ses excuses au Missionnaire, & de lui promettre que désormais il laisseroit en paix ses Dis-

ciples.

Cette démarche étoit humiliante pour un homme rempli de fierté & d'orgueil, sel qu'étoit ce Gentil. Il dissimula pour lors son ressentiment, parce que le Pere Machado, outre l'affection dont le Viceroi l'honoroit, avoit encore à la Cour une protection puissante dans la personne du premier Ministre du Roi de Tanjaour. Mais s'il sçut se contresaire dans cette conjoncture, son cœur n'en sut pas moins ulcéré, & il n'attendoit que l'occasion de faire éclater sa vengeance. Cette occasion se présenta bientôt, & il s'empressa de la saisir. A peine l'année sut-elle écoulée, que la mort enleva au

Pere Machado son protecteur de la Cour, & en même-temps Tirumularavam, son ami, sut dépossédé de sa Vice-royauté. Elle sut donnée à un autre Brame, son ennemi, & qui, par cette seule raison, étoit disposé à hair & à persécuter ceux que son prédécesseur assectionnoit.

Le perfide Gentil, attentif aux moyens de se venger, vit bien que le change-ment du ministere étoit favorable à son ressentiment. Il alla visiter le nouveau Vice-roi; & après les premiers complimens, " il est important pour vous & » pour le bien de la Province, lui dit-» il, que vous y signaliez votre entrée » par la destruction de l'Eglise des Chré-» tiens. Laissez la subsister encore quel-" que-temps, vous verrez tomber tout à » fait le culte de nos Divinités, & elles » feront bientôt fans adorateurs. Suivez » donc un conseil utile, car je n'ai en » vue que votre repos & votre gloire; » commencez par vous affurer de la » personne du Missionnaire; je sçais, à " n'en pouvoir douter, que vous trou-» verez chez lui plus de dix mille pa-» taques; cette somme n'est pas indif-» férente au commencement d'une ad-" ministration !».

Il n'en falloit pas tant pour réveiller

la cupidité du nouveau Vice-roi; il partit fur l'heure pour la Cour, & promit au Roi 4000 pataques si Sa Majesté lui permettoit de renverser l'Eglise des Chrétiens à Vallam, & si elle abandonnoit le Missionnaire à sa disposition. C'est ainsi qu'il partageoit entre le Prince & lui un trésor imaginaire. Le Roi oubliant les marques d'estime qu'il avoit données peu auparavant au Pere Machado: que les pataques viennent, répondit - il au Brame, du reste, disposez à votre gré & du

Missionnaire & de son Eglise.

Une permission si ample combla de joie le Vice-roi; il conféra aussi-tôt avec le Gentil sur les mesures qu'ils devoient prendre pour se saisir sûrement du Pere Machado; mais la chose ne sut pas si secrette, qu'elle ne vint aux oreilles de Tirumularavam. Cet ami fidele dépêcha deux exprès au Pere, pour lui donner avis des desseins qu'on tramoit contre sa personne, & pour faciliter son évasion dans quelque endroit inconnu à ceux qui avoient comploté de l'arrêter. Mais soit que le Pere Machado comptât sur les démonstrations encore récentes d'essime & d'affection que lui avoit données le Roi, soit qu'il jugeât que rien n'étoit plus triste pour un homme

**postolique, que d'être sans cesse errant & fugitif, il ne prosita pas de l'avis, & il demeura dans son Eglise. Mais il ne sut pas long-temps sans reconnoître la faute qu'il avoit saite de ne pas suivre cet avis.

Un Vendredi le Vice-roi parut à la tête de deux cens foldats qui environnerent l'Eglise & la maison du Pere ; une partie des soldats se saisit de sa personne & de trois Catéchistes qui étoient avec lui. Les autres se mirent à démolir l'Eglise, & en peu de temps elle sut abattue. Le Vice-roi de son côté suretoit des yeux tous les coins & recoins de la chambre du Missionnaire, & dans l'impatience de trouver les pataques à chaque pas qu'il faisoit, il demandoit au Gentil où étoit le trésor. Mais nonobstant les plus exactes recherches ce prétendu tréfor ne paroissoit point. Le Gentil honteux du mauvais succès de fon entreprise, & entrevoyant dans les yeux du Vice-roi la colere dont il commençoit à s'enflammer, songea sérieusement à la retraite; il disparut dans un instant, & se déroba au juste châtiment qu'il devoit attendre, par la fuite & par l'abandon de la maison & des biens qu'il possédoit dans la peuplade. Le R vi

Vice-roi de son côté s'en retourna bien

confus à Tanjaour.

Quand le Pere Machado fut pris, il n'avoit eu que le temps de mettre à couvert les ornemens de l'Autel; les vases, tant ceux qui rensermoient les faintes huiles, que ceux qui servoient à l'Eglise, surent enlevés par les soldats, portés au Roi, & exposés à la profanation de ce Prince & des Idolâtres.

C'est une opinion constante de cette aveugle Gentilité, que nous tirons les faintes huiles des offemens des défunts, & que nous nous en servons pour enforceler les peuples, & les transformer en d'autres hommes. Ce qui a fait naître aux Gentils cette pensée ridicule, c'est que d'un côté ils sçavent que nous em-ployons l'onction fainte dans l'adminiftration du baptême, & que d'un autre. côté ils voient qu'effectivement ceux qui font baptisés changent aussi-tôt de mœurs & de coutumes; qu'ils abhorrent les Idoles pour lesquelles ils étoient auparavant pleins de vénération; qu'ils se contentent d'une seule semme après avoir entretenu un grand nombre de concubines; qu'enfin ils menent après le baptême une vie toute contraire à celle qu'ils menoient avant leur converfion au Christianisme. C'est ce qui leur fait dire que nous troublons l'esprit des peuples par des secrets magiques, & que nous les enchantons de telle sorte, qu'ils ne peuvent se désendre d'embrasser le Christianisme.

Le Roi fut curieux de voir faire en sa présence de ces sortes de métamorphoses; c'est pourquoi il ordonna à quelques foldats Gentils de fe frotter le corps de cette huile dont les effets étoient si furprenans. Cet ordre les fit trembler de peur, & après avoir balancé pendant quelque temps sans oser répondre, enfin ils supplierent Sa Majesté de ne pas exiger d'eux une chose qui leur seroit si préjudiciable, puisque si cette huile touchoit feulement leur chair, ils deviendroient tout autres qu'ils ne sont, & seroient forcés malgré eux d'embrasser la loi des Pranguis. Quelques Mores moins timides que les foldats, s'offrirent d'eux-mêmes à en faire l'épreuve; & comme par cette onction plusieurs fois réitérées, il ne se fit aucun changement dans leur personne, le Prince se désabusa d'une erreur si extravagante, & témoi-gna de l'indignation contre le Brame & contre les auteurs d'une semblable imposture. Un Catéchiste qui étoit présent prit de-là occasion de parler en faveur de la Religion Chrétienne, & il montra avec une éloquence naturelle mais vive & animée, qu'on ne pouvoit l'attaquer que par des mensonges & des calomnies. Son discours fut applaudi, mais il ne produisit aucun effet; car en cette Cour, comme parmi tous ceux qui gouvernent dans l'Inde, dès qu'il se présente une lueur d'intérêt, il n'y a ni vérités, ni rai-

sonnemens qui prévalent.

Le Brame doublement mortifié & du mécontement que le Roi venoit de témoigner, & de l'inutilité de fon entreprise contre le Pere Machado, eut recours à un artifice, lequel s'il eût réussi, auroit mis le Christianisme à deux doigts de sa ruine. Son dessein étoit d'avoir un témoignage authentique que le Pere étoit Prangui (1), & qu'il ne disseroit en rien des Européens qui habitent les côtes. Un Protestant Anglois qui s'étoit ensui de Madras, avoit trouvé accès auprès du Roi de Tanjaour, & étoit parvenu à être son Ecuyer. Ce sui de lui que le Brame

⁽¹⁾ C'est ainsi que les Indiens appellent les Européens. On a souvent expliqué dans les précédens recueils quelle est la source de l'aversion que les Peuples de l'Inde ont pour les Eupopéens. Note de l'ancienne édition.

voulut tirer un aveu du Pranguinisme du Missionnaire; il le fit venir chez lui & après les démonstrations extraordinaires de politesse & d'amitié, comme à dessein de réparer une offense qu'il lui auroit faite sans le sçavoir : » Vous êtes » fans doute fâché, lui dit-il, & vous » me voulez du mal, parce que j'ai fait » mettre en prison un homme de votre » Caste, & qui est même, à ce qu'on » m'a assuré, votre Gourou; mais si à » cette occasion vous gardiez quelque » ressentiment contre moi, certainement » vous n'auriez pas tout-à-fait raison; je. » n'ai eu jusqu'ici nulle connoissance de » l'intérêt que vous prenez à ce pri-» fonnier : je vous honore & je vous » affectionne trop, pour ne pas respec-» ter vos inclinations, & si vous m'as-» furez qu'il est de votre Caste & que » vous l'honorez de votre protection. » à l'heure même je le fais sortir de pri-» fon avec honneur, & je le remets. » entre vos mains ».

La Providence permit que le Proteftant, qui ne pouvoit ignorer que nous fussions les mêmes que les Missionnaires de la côte, fit une réponse telle qu'on auroit pu l'attendre du Catholique le plus sage & le plus discret, » Je vous

» proteste, lui dit-il, que je n'ai jamais » ni vu ni entretenu le Gourou dont vous » me parlez; ainsi je ne puis vous dire » s'il est Prangui ou non; mais c'est un » fait qu'il vous est très-aisé de vérifier. » Si comme moi il mange de la viande, » s'il boit du vin, s'il fréquente les Pa-» rias, il n'y a point à douter qu'il ne » soit de ma Caste; mais si au contraire » il observe toutes vos coutumes, s'il » n'a à son service que des gens de » haute Caste, on ne peut pas raisonna-» blement le foupçonner d'être Prangui

* & de la même Caste que moi.

Le Brame ne s'attendoit pas à une réponse qui lui ôtoit un moyen présent de justifier sa haine contre le Missionnaire & contre ses Disciples. L'artifice lui ayant si mal réussi, il en vint à des voies de fait & à des exécutions cruelles. Il fit venir en sa présence deux des Catéchistes prisonniers, seur ordonna de renoncer à la loi des Pranguis & de sacrisier aux Idoles, sinon qu'il alloit les saire expirer sous les coups de souet. Ces généreux Chrétiens répondirent d'une voix haute & ferme, qu'on leur arracheroit plutôt mille fois la vie que de consentir à ce crime. Aussi-tôt on leur ôta leurs vêtemens, & on les battit

d'une maniere cruelle. Leur constance lassa ensin le Brame, il eut honte de sa barbarie, & sans parler des pataques qui lui tenoient plus au cœur que tout le reste, il mit les Catéchistes en liberté, & les renvoya dans leurs maisons.

Peu après il se sit amener le troisieme Catéchiste dont il crut venir plus aisément à bout. C'étoit un jeune homme âgé de dix-huit ans, plein de serveur & de courage, nommé Xinamutu. Le Brame n'épargna rien pour le gagner : détours, artisices, carresses, slatteries, promesses, menaces, il mit tout en œuvre pour lui faire découvrir l'endroit où le Pere Machado avoit enterré son prétendu trésor. Toute la réponse qu'il tira sut que la pauvreté du Missionnaire étoit extrême, & qu'il manquoit même des choses les plus nécessaires à la vie.

Le Brame, chagrin & mécontent de cette réponse, s'emporta contre le jeune homme, & éprouva sa fermeté par plufieurs sortes de tourmens qu'il lui sit souffrir durant quelques jours & à plufieurs reprises: mais il ne put vaincre sa constance & son amour pour la vérité. Xinamutu répondit toujours la même chose; sçavoir, que le Pere étoit un

pauvre Sanias (1), qui n'avoit rien à lui, & qu'il ne recevoit rien de fes Disciples: » On peut, ajouta-t-il, me » trancher la tête, mais on ne me for- cera pas à représenter des trésors ima- ginaires & qui n'existerent jamais ».

Le Brame voyant ses efforts inutiles. tourna toute sa rage contre le P. Machado. Ce Pere étoit détenu dans une prison très-incommode, qui n'avoit que cinq à six pieds de longueur sur deux de largeur : elle étoit remplie de toutes fortes d'insectes, qui ne lui permettoient pas même de sommeiller, & il ne commença à prendre du repos, qu'après que de charitables Chrétiens eurent trouvé le fecret de faire passer en cachete jusques dans sa prison des sacs de cendre, dont il couvrit la terre, afin d'y reposer moins durement, & de se garantir des piquûres importunes de ces animaux. Le matin & le foir on ne lui donnoit pour toute nourriture qu'une porcelaine de ris cuit à l'eau avec un peu de lait. Les Gentils même ne pouvoient comprendre comment il vivoit si long temps dans une abstinence si rigoureuse. Enfin

⁽¹⁾ Pénitent des Indes.

on lui fit endurer deux fortes de sup-

plices.

Le premier se nomme Catté en langue Indienne; c'est une torture très cruelle. On fait joindre les mains au patient, & on lui insere entre les doigts des morceaux de bois qu'on lie étroitement ensemble : on le fait asseoir ensuite, les jambes croisées à la maniere du Pays, & lui posant les mains à terre, on les presse violemment avec des planches & des pierres très-pesantes, de telle forte que le fang fort de tous côtés par les ongles. Il supporta durant une demie heure un supplice si douloureux; mais enfin les forces lui manquerent, & il tomba en défaillance. Alors les foldats, foit par un effet de la compassion naturelle, soit par la crainte de le voir expirer dans ce tourment, lui dégagerent les mains, & cesserent de le tourmenter. Il y en a qui assurent que ce fut un More, dont le cœur s'attendrit à ce spectacle, qui donna de l'argent aux soldats pour obtenir sa délivrance.

L'autre supplice qu'on lui sit endurer; bien qu'il ne sût pas sanglant, n'étoit gueres plus supportable. On le dépouilla de ses vêtemens, ne lui laissant su'un morceau de toile au milieu du corps;

que

On

& au temps que le soleil darde ses rayons avec le plus de violence, on le mit sur un mur qui s'élevoit en forme de talut, de même que le chevalet, & on lui attacha deux grosses pierres aux pieds. Ceux qui sçavent jusqu'à quel point le Ciel est brûlant aux Indes, peuvent juger de la rigueur de ce supplice. Il sut exposé de la sorte à un soleil très-ardent pendant trois heures; & comme il commençoit à s'affoiblir, on le reconduisit

en prison.

Je ne parle point des insultes & des outrages auxquels il fut journellement exposé pendant deux ans moins vingt ou vingt-deux jours que dura sa prison: chaque jour on l'en tiroit pour le promener honteusement dans une peuplade voisine, où il servoit de jouet à une populace infensée qui l'accabloit à l'envi de toute forte d'injures. Plusieurs fois il pensa être assommé par une grêle de pierres qu'une soldatesque insolente lui jettoit de toutes parts. Il s'attendoit de finir enfin sa vie par la rigueur de sa prison, ou par les mains des ennemis de Jesus - Christ; mais il n'eut pas ce bonheur après lequel il foupiroit. La liberté lui fut rendue par les soins charitables de M. de Saint-Hilaire, qui fert

si utilement la Religion par le crédit que son mérite lui donne auprès du Nabab, (1) auquel le Roi de Tanjaour paye tous les ans le tribut qu'il doit au Mogol. On devroit, ce semble, raconter ici la maniere dont le Pere Machado sut élargi; mais on s'en dispensera pour ne pas anticiper sur ce qui en sera dit dans une des lettres suivantes, où les circonstances de son élargissement sont détaillées.

LETTRE

DU PERE DE BOURZES.

De la Mission de Maduré; le 5 Février 1715.

Vous n'ignorez pas que la Cour de Tanjaour s'est toujours déclarée contre le Christianisme. Dans la persécution qui arriva il y a 13 ou 14 ans, rien ne sit plus de peine aux Chrétiens, que de voir enlever leurs enfans de l'un & de l'autre sexe, pour les consiner dans les palais du Prince: on prenoit tous ceux qu'on trouvoit de bonne Caste: plusieurs néanmoins échapperent à l'atten-

⁽¹⁾ Viceroi pour le Mogol dans le Carnate.

tion des Officiers qui les recherchoient. Voici quelle étoit la vue du Roi de Tanjaour: il prenoit un plaisir extrême aux danses, & à tous les tours d'agilité & de souplesse du corps. C'est à ces sortes d'exercices qu'il appliqua ces jeunes enfans : outre les maîtres de danse, il leur donna d'autres maîtres pour leur apprendre la musique, les langues & la poesse: on leur enseigna à jouer des instrumens; ensin, à en juger selon les idées qu'on a en Europe, on peut dire qu'ils étoient très-bien élevés. Mais les Indiens en pensent autrement. Danser, jouer des instrumens, ce sont des exercices qui leur paroissent tout à fait bas & indignes d'un homme d'honneur. Mais ce qui touchoit plus sensiblement les parens Chrétiens, c'étoit le danger manifeste où étoient leurs enfans de perdre la foi. Le Seigneur, en haine duquel ce tendre troupeau étoit dans l'esclavage, veilla sur lui d'une saçon bien singuliere. Le premier trait de la Providence, à leur égard, sut le choix qu'on fit de quelques veuves Chrétien-nes, qu'on enferma avec eux dans le Palais, afin de les soigner & de leur tenir lieu de meres. Elles s'appliquerent d'abord à instruire ces enfans de ce qu'ils

étoient, & pour quel crime on les avoit enfermés dans le Palais: elles leur firent connoître les obligations de leur baptême, & le bonheur qu'ils avoient d'être enfans de Dieu: elles leur inspirerent une grande horreur pour les Idoles, & pour ce qui a rapport à leur culte; ensin elles leur enseignerent les vérités Chrétiennes autant qu'elles en étoient capables.

Il y avoit, ce semble, de justes raisons d'appréhender que les filles ne sufsent destinées à satisfaire l'incontinence du Prince : c'est ce qui n'arriva point. A la réserve d'une seule qu'on mit dans le serrail, & qui fut donnée pour concubine à un Seigneur du Palais, les autres ne furent occupées qu'à la danse & à d'autres emplois indifférens. Bien plus, comme le Prince n'avoit aucun penchant pour le fexe, non-seulement il ne songeoit pas à séduire ces jeunes captives, mais encore, ce qui paroissoit incroyable, il avoit une attention extrême à les conserver dans l'innocence & dans l'éloignement de tout défordre. Je scai fur cela des particularités fort singulieres. mais qui me meneroient trop loin. Il suffit de dire qu'il a été quelquesois cruel fur des soupçons très-mal fondés,

Malgré cette éducation beaucoup moins mauvaise qu'on n'avoit lieu de craindre dans le Palais d'un Prince Gentil, fon ne peut s'empêcher d'avouer que quelques uns de ces jeunes gens ont donné dans certains écueils, soit en coopérant à l'idolâtrie par crainte ou par complaisance, soit en échappant à la vigi-lance du Prince en ce qui concerne la pureté des mœurs. Mais doit-on s'en éton-ner? Ne sçait-on pas combien il est dan-gereux, dans un âge si soible, d'habiter les Palais des Princes, sur tout dans l'Inde. Le Roi de Tanjaour voyant que ses précautions n'empêchoient pas le désordre, prit la sage résolution de fixer ces jeunes gens par d'honnêtes mariages; il leur permit de chercher parmi les filles captives, celles qui leur agréeroient davantage: on n'eut point d'égard aux Castes, parce que dès-là qu'on est esclave du Palais, on est déchu de sa Caste, ou du moins on est censé faire une Caste à part.

Comme l'instruction qu'ils avoient reçue des veuves Chrétiennes dans leur enfance n'étoit pas suffisante, Dieu suppléa à ce qui y manquoit, en permettant que quelques Catéchistes trouvassent le moyen d'entrer dans le Palais,

fous

fous prétexte d'y voir leurs enfans, & même d'y rester quelques jours pour les instruire secrettement. Ces jeunes esclaves ayant l'esprit déjà ouvert par les sciences du pays, qu'on leur avoit apprises avec beaucoup de soin, sirent en peu de temps de grands progrès dans la science du salut. On leur envoya dans la suite, peu à peu, des livres, des chapelets, des images, & ce qui étoit propre à entretenir leur piété. Quelques-uns d'eux, qui avoient plus d'esprit & de vertu que les autres, devinrent comme les chess & les maîtres de cette Chrétienté, qu'ils gouvernoient avec une prudence qui étoit au-dessus de leur âge.

Au reste, quoique le Roi de Tanjaour ait été sort décrié à cause de son avarice, il n'épargnoit point la dépense en leur faveur. Outre les appointemens ordinaires qui suffisoient pour leur entretien, il visitoit souvent leurs appartemens, pour sçavoir d'eux-mêmes s'il ne leur manquoit rien, & il leur faisoit sournir exactement tout ce qu'ils demandoient, mais s'ils gagnoient d'un côté, ils perdoient infiniment de l'autre: il leur falloit chaque jour danser & chanter en sa présence, & ces chansons étoient sou-

Tome XII.

vent ou contraires à la pudeur, ou rem-plies d'éloges des faux Dieux; ce qui s'accordoit mal avec la sainteté du Christianisme. La providence a eu encore soin de lever cet obstacle. Le Roi mourut, il y a quelques années; son frere, qui lui a succédé, n'a aucun goût pour ces danses, ni pour les autres exercices où les Indiens font paroître la force & la souplesse du corps; il est entêté de la guerre; & s'il prend plaisir à quelques danses, c'est uniquement à celle qu'on nomme Tamul-caligay : c'est une danse molle & efféminée de femmes perdues de réputation. De-là vient qu'il ne pense gueres aux jeunes gens dont nous parlons. Depuis qu'il est, sur le Trône, il n'a assisté qu'une seule fois à leurs exercices, encore fut-ce par hasard. On assure même qu'à son avénement à la Couronne, il songea à les renvoyer du Palais; mais il en fut détourné par fa mere, qui lui représenta que ce seroit une chose honteuse pour lui, de congédier des gens que son frère avoit entretenus & élevés comme ses propres enfans.

Ainsi rien n'empêche ces jeunes Néophytes d'être de parfaits Chrétiens, que la captivité, qui les prive du secours des Missionnaires, & par conséquent de l'usage des Sacremens. A cela près, ils fe comportent d'une maniere très-édifiante. Car, en premier lieu, ils ont chacun dans leur appartement, qui est composé de trois petites chambres, un endroit où ils font réguliérement, matin & foir, leurs prieres. En second lieu, ils s'assemblent les Fêtes & les Dimanches, pour réciter ensemble certaines prieres qui sont en usage dans la Mission, par lesquelles on supplée en quelque sorte au saint Sacrifice de la Messe, quand on ne peut pas l'entendre. Ils y ajoutent plusieurs autres prieres, comme les litanies, le chapelet, &c. Ils font une lec-ture spirituelle, ils chantent des cantiques, &c. enfin, ils célebrent les grandes fêtes, même avec pompe: ils ornent l'autel de fleurs, & comme ils sçavent jouer des instrumens, ils entremêlent leurs prieres de symphonies : quelquefois ils font des feux d'artifice en signe de réjouissance.

Il étoit bien difficile que, les choses se passant avec cet éclat au milieu du Palais, le Prince n'en sût averti. Les ennemis de la foi eurent soin de lui en porter des plaintes, & de mêler à leurs accusations beaucoup de calomnies. Le Roi ordonna aux Néophytes de venir

rendre compte de leur conduite : ils parlerent si fort à propos, que le Prince parut satisfait de leurs réponses: & depuis ce temps là on ne les a jamais inquiétés. Cette indulgence ne m'a pas tout-à-fait surpris; car bien qu'une des principales raisons qui attire tant d'ennemis à notre sainte Religion, c'est qu'elle anéantit la Religion du pays: cependant, il est vrai de dire que cette raison ne touche pas le commun des Indiens. Ce qui rend la Religion odieuse, c'est qu'elle est prêchée par des gens qu'on soup-conne d'être Pranguis. On entend main-tenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris & d'horreur que les Indiens y ont attachée. Ce qui la rend odieuse cette loi sainte, c'est qu'elle est regardée comme la loi des Européens, des Parias, des Paravas, des Mucuas, & d'autres castes qui passent pour infâmes aux Indes; c'est qu'elle défend de concourir à l'idolâtrie, de traîner les chars des Idoles, & de prendre part aux fêtes des Gentils. A cela près, la Religion, quand elle est bien exposée, attire l'admiration des Indiens. Or, les Chrétiens qui sont enfermés dans le Palais, n'ont presque aucun de ces obstacles: ils

n'ont aucun commerce avec ceux qui font d'une caste basse, ni avec les Missionnaires, que leur couleur naturelle fait soupçonner d'être Pranguis: on ne les appelle point non plus aux corvées propres des Idoles, & ils n'ont point la peine de s'en défendre; cela fait qu'on les laisse en repos sous les yeux même du Roi, tandis que hors de-là les autres Chrétiens sont continuellement inquiétés. Ainsi cette Chrétienté se conserve sans peine. Les fautes qui échappent aux particuliers, ne sont pas impunies: les plus distingués s'assemblent, & ayant bien examiné la nature de la faute, ils imposent une pénitence au coupable, ils l'excommunient même, en quelque sorte, si la faute le mérite, en l'excluant des assemblées, & en interdifant aux autres tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il ait réparé le scandale qu'il a donné.

Outre les enfans des Chrétiens qui furent enfermés dans le Palais, en haîne du Christianisme, quelques autres, quoique Gentils, y ont été mis pareillement, pour punir leurs peres des fautes qu'ils avoient commises, principalement dans les Intendances & dans la levée des deniers publics. Mais en quoi l'on doit admirer la Providence, c'est que plu-

fieurs d'entr'eux ont trouvé dans leur captivité même, la liberté des enfans de Dieu. Les filles infidelles qui ont époufé des Chrétiens, ont embrassé la foi; quelques hommes instruits par les Chrétiens, & édissés de leur conduite irréprochable, se sont convertis & ont été baptisés, ou sont maintenant Catéchumenes. Ainsi le nombre des Chrétiens augmente de jour en jour, & l'on voit avec admiration la bonne odeur de Jesus-Christ se répandre dans un Palais, qui d'ailleurs est le séjour de tous les vices.

Cette Chrétienté s'accroît encore par les fruits du mariage; plusieurs ont déja des enfans, à qui ils n'ont pas manqué de conférer le baptême. Le nombre de ces Chrétiens captifs est, à ce qu'on m'a assuré, de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix. Ce qu'on ne-peut assez déplorer, c'est qu'ils soient privés de la participation des Sacremeus. Quelques-uns ont trouvé le moyen de sortir; l'un d'eux en ayant obtenu la permission, ne retourna plus au Palais; il se retira dans la Mission de Carnate, où il servit de Catéchiste. Il est mort, & est encore aujourd'hui fort regretté des Missionnaires. La suite de celui-là a fait resserrer les autres, de crainte qu'ils ne suivissent

son exemple. Cependant, sous ombre d'aller voir leurs parens, d'affister à quelque mariage, ou fous quelque femblable prétexte, quelques-uns ont eu le bonheur d'aller à l'Eglise & d'y participer aux Sacremens. Les uns sont allés à Elacurrichi, où le Pere Machado les a confessés & communiés. D'autres sont venus me trouver à Eilour, & ils m'ont extrêmement édifié. L'un d'eux, qui est fils de mon Catéchiste, est fort habile dans les langues du pays. Outre le Tamul, qui est sa langue naturelle, il sçait le Telongou, le Maraste, le Turc, & même le Samuseradam, qui est la langue sçavante. Il en vint un autre qui me fit sa confession générale avec des sentimens de piété dont je me souviendrai toute ma vie. Trois de ces jeunes femmes captives, dont l'une s'est convertie dans le Palais, vinrent me trouver à mon Eglise, & je sus charmé de leur pieté. J'étois vivement touché quand je considérois que ces pauvres gens n'avoient perdu le rang d'honneur qu'ils auroient eu dans leur caste, & n'étoient prisonniers, que parce qu'ils étoient nés de parens Chrétiens; & en même temps, je remerciois le Seigneur des moyens qu'il leur donne pour se sanctifier. J'es-Siv

pere que sa providence, qui a tant fait en leur faveur, achevera son ouvrage. Ils ont déja fait quelques tentatives pour obtenir du moins un peu plus de liberté. Un jour que le Roi sortoit, ils fendirent la foule des courtifans & des Officiers, sans que personne osât les arrêter, car ils ont le privilége de ne pouvoir être châtiés que par l'ordre exprès du Roi; & s'approchant du Prince : « C'est à » votre justice, lui dirent-ils, que nous » avons recours; on nous retient dans » la plus étroite captivité: il ne nous » est pas permis de fortir, ni d'aller » chercher les choses les plus nécessaires » à la vie; on nous les vend le double » de ce qu'elles coûtent au marché. » Craint - on que nous ne prenions la » fuite ? Hé, où pourrions-nous aller ? » De quoi sommes-nous capables, & » comment gagnerions - nous de quoi » vivre? N'avons-nous pas nos familles » dans le Palais qui répondent de nous? » Nous vous regardons comme notre » pere ; ordonnez qu'on nous traite » comme vos enfans ». Le Roi ne s'offensa pas de ce discours; il les écouta avec bonté, & leur promit d'examiner leur demande à son retour.

Quelques uns de nos Missionnaires

le flattent que ce palais est peut-être un Séminaire, d'où sortiront plusieurs excellens Catéchistes : car si le Prince leur rend un jour la liberté, comme il y a quelque lieu de l'espérer, ils ne sont point propres à d'autres emplois; & comme ils font habiles dans la connoifsance des langues, & que d'ailleurs ils ont beaucoup de piété, ils sont trèscapables de bien remplir les fonctions de Catéchistes. Qu'il seroit glorieux à la Religion, si Dieu permettoit que dans la Cour la plus ennemie de la loi chrétienne se sussent formés ceux-là mêmes que sa Providence destinoit à en être les prédicateurs!

LETTRE

DU MÉME.

De la Mission de Maduré ; le 25 Novembre 1718.

LE secours qu'on m'a envoyé cette année de France est venu très-à-propos. Il y a un an entier que la famine sait ici de grands ravages. Je me suis trouvé chargé de dix Catéchistes & de trois éleves: ce sont treize familles qu'il m'a fallu nourrir. J'ai été heureux d'avoir réservé une petite somme desannées précédentes, où j'avois moins de Catéchistes : car la Mission est si épuisée, qu'elle n'auroit pas pu m'aider dans ce pressant besoin. Nous ne pouvons donc ni moi ni mes Néophytes avoir assez de reconnoissance pour les personnes charitables qui nous ont fait ressentir l'effet de leurs libéralités. Il femble que les Luthériens aient dessein d'imiter le zèle que les vrais Catholiques ont eu de tout temps pour étendre la connoissance du vrai Dieu parmi les nations Idolâtres. Le Roi de Dannemark fait de grandes dépenfes pour l'entretien de quelques Prédicans à Trancambar; c'est une place Danoise située sur la côte de Cholamandalam, ou, comme on dit en Europe, de Cholomandel. Il leur fournit l'argent nécesfaire pour les entretenir eux & plusieurs Catéchistes, pour payer des maîtres d'école, pour acheter une Imprimerie, & faire imprimer des livres Tamuls, pour acheter de petits enfans & en faire des Luthériens. On affure qu'à force d'argent ils ont gagné à leur Secte environ cinq cens personnes. Pour nous il ne nous est pas permis d'assister ouvertement nos

Néophytes, quand même nous en aurions les moyens: c'est sur quoi on m'a donné des avis très-sérieux, de crainte que le Maniacarren (c'est ainsi qu'on appelle le Gouverneur d'une ou de plusieurs peuplades) ne s'imaginât que je suis riche. Ce seul trait est bien capable de faire connoître quel est le pays où nous vivons. Il n'en est pas de même des Prédicans Luthériens: ils sont dans une ville Danoise où ils n'ont rien à craindre de l'avarice des Gentils.

Je ne vous parle point de ce qui s'est passé durant la détention du Pere Emmanuel Machado; mais la reconnoiffance m'engage à vous entretenir de la maniere dont il a été délivré de sa prison. Vous connoissez de réputation Monsieur de Saint-Hilaire: c'est un Gentilhomme de Gascogne que ses avantures, ou plutôt la divine Providence, a conduit aux Indes, pour y servir la Religion, comme il a fait en plusieurs rencontres. C'est par son zèle qu'il a mérité d'être fait Chevalier de Christ. Le Viceroi de Portugal lui a fait cet honneur au nom du Roi son maître, qui, à l'exemple des Rois ses prédécesseurs, n'oublie rien de ce qui peut contribuer à faire connoître Jesus - Christ

aux nations infidelles. Monfieur de Saint-Hilaire est en qualité de Médecin auprès de Baker-saiba, Gouverneur de la forte place de Velour, dans le Carnate, & neven du Nabab ou Viceroi dans ce pays pour le Mogol. Dieu bénit visiblement les remedes qu'il donne : il a fait des cures dont les plus habiles Médecins de l'Europe se feroient honneur. Il est aussi Médecin du Nabab, & il s'attire l'estime de tout le monde par l'intégrité de ses mœurs, & par la libéralité qu'il pousse quelquefois au-delà des bornes. Il a sur-tout un grand zèle pour la Religion. Peu après que le Pere Machado fut arrêté, nous nous adressames à lui, dans l'espérance qu'une lettre qu'il nous procureroit du Nabab obtiendroit la délivrance du Missionnaire, parce que le Roi de Tanjaour est tributaire du Mogol, & c'est le Nabab qui vient presque tous les ans lever ce tribut. Le Nabab, fortement follicité par Monsieur de Saint-Hilaire, écrivit plusieurs lettres: mais elles ne produisirent aucun effet. Un Nabab Européen auroit pris feu : le phlegme Indien ne s'échauffe pas si aifément; nous avions perdu toute espérance, mais M. de Saint-Hilaire ne se rebuta pas. Le Nabab étant venu l'année

passée sur les confins de Tanjaour pour lever le tribut, M. de Saint-Hilaire recommanda fort le Pere Machado à plufieurs Seigneurs Turcs du premier rang,& accompagna sa recommandation de présens considérables. Heureusement pour nous Candogi-vichitiram, favori du Roi de Tanjaour, vint au camp du Nabab. Les Seigneurs Turcs le presserent si fort qu'il promit avec serment, de procurer la liberté au Missionnaire. Il tint sa parole. Le Pere Machado sortit de prison le 6 Juin, après y avoir été retenu près de deux ans, & y avoir fouffert d'extrêmes incommodités. Il alla aussi-tôt remercier M. de Saint-Hilaire & les Seigneurs Mahometans qui s'étoient intéressés pour sa délivrance, surtout Baker-saibu. Celui-ci lui fit beaucoup de caresses, l'embrassa, & lui sit présent de quelque pieces de mousseline & de soie. Il le fit promener par la ville monté sur un éléphan, & Monfieur de Saint-Hilaire précédoit à cheval cette espece de triomphe.

Vous croirez peut-être que le Roi de Tanjaour, en persécutant le Passeur, n'aura pas épargné les ouailles; cependant, par une providence particuliere de Dieu, les Chrétiens ont été tran-

quilles, ceux même qui demeurent dans le Palais. Aussi c'est bien moins le Roi de Tanjaour qui fit arrêter le Pere Machado, qu'un de ses premiers Ministres, nommé Anandarau, qui, après s'être saisi du Missionnaire, sit espérer au Roi qu'il en tireroit des sommes considérables. C'est chez ce Brame, & non dans les prisons du Roi, que le Pere a été tourmenté & retenu si long-temps prisonnier. Il s'est élevé d'autres orages qu'il nous a fallu essuyer, particuliérement dans le Marava : il n'y a rien eu d'assez singulier pour vous en faire part. Cette année le Pere Ricardi, Jésuite Piémontois, a été arrêté par les Gentils : mais fa détention n'a eu aucune suite fâcheuse.

La famine dont je vous ai parlé nous a procuré un avantage, qui seul peut nous dédommager des autres maux qu'elle nous a causés. Nos Catéchistes ont baptisé quantité d'enfans qui mouroient de faim, dont la plupart sont déjà dans le Ciel. Le Pere Michel Bertholdo, Supérieur de cette Mission, a signalé en cela son zele; je crois que dans la seule ville de Trichirapali il a administré le saint baptême à près de trois cens enfans.

LETTRE

Du Pere le Caron, Missionnaire.

A Pondichéry, ce 15 Octobre 1718.

JE suis enfin arrivé à l'heureux terme qui, depuis plus de douze ans, a été l'unique objet de mes vœux les plus ardens. Dieu en soit éternellement beni. On a bien raison d'appeller cette Mission la Mission des Saints: si ceux qui y viennent travailler ne le sont pas encore, elle leur fournit les moyens de le devenir : c'est ce qui fait ma plus douce consolation. La vie dure & pénitente de nos Missionnaires, les persécutions presque continuelles, les prisons, la mort même à quoi ils sont sans cesse exposés, les détachent aisément des choses de la terre, & ne les attachent qu'à Dieu leur unique appui.

En arrivant ici je trouvai deux de nos Peres Portugais de la Mission de Maduré, qui y étoient venus pour se délasser de leurs travaux apostoliques. Il me sembloit voir ces premiers Apôtres de l'Eglise naissante s'entretenir des

progrès de l'Evangile dans les contrées Idolâtres, de leurs souffrances, & de leurs combats pour la cause de Jesus-Christ. J'étois charmé de leur entendre raconter les principales circonstances de la glorieuse mort du Pere Jean de Britto, les rigueurs extrêmes que les Maures exercerent l'an passé sur un de leurs Peres, l'ayant appliqué deux sois à une cruelle torture qu'il soutint avec une constance heroïque, & tant d'autres traverses que l'ennemi de la soi leur suscite tous les jours. Je n'ai pas joui long-temps des grands exemples de vertu, & de l'aimable compagnie de ces Peres: trois jours après mon arrivée, ils apprirent que les Idolâtres excitoient de nouveaux troubles, & inquiétoient leur troupeau : ils partirent le même jour à neuf heures du soir en habit de pénitens pour aller conjurer l'orage. Je fus attendri en disant adieu à ces faints Missionnaires, qui, après avoir blanchi dans de continuels travaux, voloient encore pleins de joie à de nouveaux combats.

Vous êtes fans doute dans l'impatience d'apprendre des nouvelles de mon voyage: je vous fatisferai en peu de mots: Nous nous embarquâmes à Saint Malo

les premiers jours de Mars, & après avoir attendu durant près de trois semaines les vents favorables, on leva l'ancre le 20e du même mois. Le quatrieme d'Avril nous arrivâmes à Sainte-Croix de Ténérif, l'une des Canaries. Nous en partîmés le 6 d'Avril, & à plus de 30 lieues de-là nous découvrions assez distinctement le pied de Ténérif: c'est une montagne d'une hauteur prodigieuse, son sommet étoit couvert de neiges, tandis que nous éprouvious au pied de la colline d'excessives chaleurs. Comme la semaine Sainte approchoit, nous donnâmes à l'équipage une retraite de huit jours, qui se fit aussi tranquillement que si nous eussions été dans une maison Religieuse. Tout le monde fit ses Pâques avec de grands sentimens de piété. Durant le voyage on faisoit exactement la priere matin & foir, on récitoit le Chapelet à deux chœurs, on faisoit l'examen de conscience, on assistoit à une lecture spirituelle, & l'on approchoit souvent des Sacremens. Ces bonnes œuvres ont attiré visiblement sur nous les bénédictions du ciel. Trois mois entiers nous n'avons vû que le ciel & la mer: les calmes qui par leur durée sont tant à craindre sous la ligne, nous ont peu retardés:

les grandes chaleurs ne s'y sont sait fentir que sept ou huit jours. Il paroissoit de temps en temps de gros poissons, dont plusieurs se laissoient prendre à l'hameçon, des baleines longues de trente pieds se sont approchées plusieurs sois de notre vaisseau: ces animaux exhaloient une odeur qui empoisonnoit.

Au commencement du mois de Juillet, nous abordâmes à l'isle d'Anjouan, qui est à plus de quatre mille lieues de France. Ces Insulaires vinrent sur une écorce d'arbre nous apporter des fruits. Pour une aiguille, on avoit six grosses oranges. Etant descendus à terre, je vis donner quatre gros chapons pour un gobelet de deux sols. On prit, pour la provision du navire, trente bœuss, plus de cinquante cabris, quantité de volailles, du ris, des légumes & beaucoup d'autres choses: le tout ne coûta pas cent écus.

Nous ne nous arrêtâmes-là que deux jours, & nous fîmes route vers la côte de Goa. Du plus loin que nous l'apperçûmes, nous invoquâmes faint François Xavier. De-là nous allâmes à Trancambar, où les Danois ont une belle forteresse qui n'est qu'à vingt-cinq ou trente lieues de Pondichery. Le Roi de

Dannemark y a fait bâtir un beau Séminaire, où on éleve les ensans des Idolâtres dans la Religion Proteftante. Il leur donne chaque année deux mille écus pour leur entretien. Celui qui est chargé de ce Séminaire, alla, il y a deux ans, en Europe: il ramassa, pour cet établissement, de grosses aumônes en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Il a voulu entreprendre depuis quelque temps la conversion des Brames: il s'avança pour cela dans les terres, & il fit quelques instructions devant un grand peuple que la nouveauté avoit attiré. Il ignoroit apparemment l'horreur que les Indiens ont pour le vin, & pour toute autre liqueur capable d'enyvrer : se trouvant un peu altéré au milieu d'une instruction, il tira de sa poche une petite bouteille de vin dont il vuida la moitié, & donna le reste à son compagnon. Les Brames s'offenserent d'une action si opposée à leurs manieres: ils l'abandonnerent fur le champ, & le décrierent dans le pays. Ce pauvre Prédicant fut contraint de fe retirer tout honteux avec sa femme & ses enfans dans son Séminaire.

Enfin, le 20 d'Août, nous arrivâmes à Pondichery après cinq mois de la plus

m

belle & la plus heureuse navigation qui se soit jamais faite, sans tempête, sans danger, sans accident, sans maladie. Douze jours après, le Pere Boudier, avec qui j'avois fait le voyage, partit sur le mêmevaisseau pour le Royaume de Bengale, qui est à trois cens lieues d'ici. Il fallut nous séparer après avoir vécu dix ans ensemble dans une grande union: ces sortes de séparations coûtent à la nature. Je le conduisis sur le bord de la mer, & là nous nous embrassâmes tendrement, peut-être pour la derniere fois. Pour moi l'on m'a destiné à la Mission de Carnate, la plus avancée dans les terres: je serai éloigné de quelques journées du Pere le Gac qui soutient avec un courage admirable la vie austere des grands pénitens de l'Inde. Je m'applique pour cela à l'étude de la langue Telongou. Accordez-moi les secours de vos prieres, & recommandez-moi fouvent à la très-sainte Vierge. La premiere église que je bâtirai, ce sera en l'honneur de son immaculée Conception. Demandez-lui qu'elle m'obtienne la grace de travailler long-temps & avec fruit à la conversion de ces pauvres Idolâtres, & de terminer ma vie par la couronne du martyre. C'est une grace que je ne

mérite pas, mais l'espérance de l'obtenir par vos prieres, dans un lieu où les persécutions sont si fréquentes, me remplit en ce moment d'une joie que je ne puis vous exprimer. Trop heureux, si je pouvois avoir le sort ou du Pere Britto qui eut la tête tranchée pour la Foi dans le Marava, ou des Peres Mauduit & de Courbeville qui surent empoisonnés, ou des Peres Faure & Bonnet qui ont été massacrés par les Nicobarins.



LETTRE

Du Pere Hypolite Desideri, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Ildebrand Grassi, Missionnaire de la même Compagnie, dans le Royaume de Maïssur. Traduite de l'Italien.

A Lassa, le 10 Avril 1716.

Mon Révérend Pere,

La Paix de Notre Seigneur.

Ayant été dessiné à la Mission de Thibet, je partis de Goa le 20 Novembre 1713, & j'arrivai à Suratte le 4 Janvier 1714. Comme je sus obligé d'y faire quelque séjour, je prositai du loissir que j'avois pour m'appliquer à la langue Persane. Le 26 de Mars, je pris la route de Delhy, & j'y arrivai le 11 Mai. J'y trouvai le Pere Manuel Freyre qui étoit dessiné à la même Mission, & ce sut le 23 Septembre que nous commençâmes ensemble notre marche vers le Thibet. Nous passâmes par Lahor, où nous arrivâmes le 10 d'Octobre, &

nous eûmes la confolation d'y administrer les sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie à quelques Chrétiens destitués de Pasteurs. Nous partîmes de Lahor le 19 d'Octobre, & en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucase.

Le Caucase est une longue suite de montagnes très-hautes & très-escarpées. Après en avoir passé une, on en trouve une seconde plus haute que la premiere : celle-ci est suivie d'une troisséme; & plus on monte, plus on trouve à monter, jusqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui se nomme Pir-

Pangial.

Les Gentils ont un profond respect pour cette montagne; ils y apportent des offrandes, & ils rendent un culte plein de supersitions à un vénérable vieillard, auquel ils prétendent que la garde de ce lieu est consiée. C'est-là sans doute un reste du souvenir qu'ils ont de l'histoire sabuleuse de Promethée, lequel, selon la siction des Poëtes, sut attaché au Caucase.

Le fommet des plus hautes montagnes est toujours couvert de neiges & de glaces. Nous employâmes douze jours à passer ces montagnes à pied, traversant avec des peines incroyables d'impétueux torrens, qui se forment de la fonte des neiges, & qui se précipitent avec rapidité à travers les pierres & les rochers. Ces rochers & ces torrens auxquels il saut résister sans cesse, rendent ces passages extrêmement difficiles, & je me suis souvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui passoit en même-temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courans: je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à souffrir, pour n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtemens convenables à un si rude climat.

Ce pays de montagnes, quoique d'ailleurs si affreux, ne laisse pas d'être agréable en plusieurs endroits par la multitude & la variété des arbres, par la fertilité du terroir, & par les dissérentes peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits Etats dont les Princes dépendent du Mogol. Les chemins ne sont point par-tout si impraticables, que des voyageurs ne les fassent à cheval, ou dans un giampan, qui est une espece de Palanquin.

Le 10 de Mars, nous arrivâmes à Kaschemire : la prodigieuse quantité de

neiges.

neiges qui tombe pendant l'hiver, & qui ferme absolument les passages, nous obligea d'y demeurer six mois. Une maladie causée apparemment par les premieres fatigues que j'avois essuyées, me réduisit à l'extrémité. Je ne laissai pas de continuer l'étude de la langue Persane, & de faire des recherches sur le Thibet: mais quelque soin que je pûs prendre, je n'eus alors connoissance que de deux Thibets : l'un s'étend du septentrion vers le couchant, & s'appelle petit Thibet, ou Baltistan: il est à peu de journées de Kaschemire; ses habitans & les Princes qui le gouvernent, font Mahométans & tributaires du Mogol. Quelque fertile que soit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très-stérile pour les Prédicateurs de l'Evangile; une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y à à faire dans les contrées, où la secte impie de Mahomet domine.

L'autre Thibet, qu'on nomme le grand Thibet ou Buton, s'étend du septentrion vers le levant, & est un peu plus éloigné de Kaschemire. La route en est assez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines; on passe d'ordinaire par des désilés. Les six ou

Tome XII.

sept premieres journées ne sont pas sort rudes, mais dans la suite les chemins deviennent très-difficiles à cause des vents qui y regnent, des neiges, & de la rigueur extrême du froid très-piquant; à quoi il saut ajouter la nécessité où l'on est de prendre le repos de la nuit sur la terre nue, quelquesois même sur

la neige ou fur la glace.

Le grand Thibet commence au haut d'une affreuse montagne, toute couverte de neige, nommée Kantel. Un côté de la montagne est du domaine de Kaschemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Kaschemire le 17 Mai de l'année 1715, & le 30, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, nous passâ-mes cette montagne, c'est-à-dire, que nous entrâmes dans le Thibet. Il étoit tombé quantité de neige sur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, jusqu'à Leh, qu'on nomme autrement Ladak, qui est la forteresse où réside le Roi, se fait entre des montagnes, qui sont une vraie image de la trisfesse, de l'horreur, & de la mort même. Elles sont posées les unes sur les autres, & si contigues, qu'à peine sont-elles séparées par des torrens, qui se précipitent avec impé-tuosité du haut des montagnes, & qui

Te brisent avec tant de bruit contre les rochers, que les plus intrépides voyageurs en sont étourdis & effrayés. Le haut & le bas des montagnes sont également impraticables; on est obligé de marcher à mi-côte, & le chemin y est d'ordinaire si étroit, qu'à peine y trouvet-on assez d'espace pour poser le pied; il faut donc marcher à pas comptés & avec une extrême précaution. Pour peu qu'on fît un faux pas, on rouleroit dans des précipices avec grand danger de la vie, ou du moins de se fracasser les bras & les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageoient avec nous. Encore si ces montagnes avoient des arbrisseaux auxquels on pût se tenir; mais elles sont si stériles, qu'on n'y trouve ni plantes, ni même un seul brin d'herbe. Faut-il passer d'une montagne à l'autre? on a à traverser des torrens impétueux qui les féparent, & l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites & tremblantes, ou quelques cor-des tendues & entrelassées de branchages verds; on est souvent contraint de se déchausser pour appuyer le pied avec moins de risque. Je vous avoue que je frémis encore au seul souvenir de ces affreux passages. Tij

La difficulté des chemins n'est pas la seule incommodité de cette route; il saut y joindre le froid le plus piquant, des vents surieux, des neiges abondantes, la nécessité de dormir sur la terre, exposé aux injures d'un si rude climat, & de ne se nourrir que de la farine de Sattu, qui est une espece d'orge. Les habitans du pays la mangent telle qu'elle est; pour nous, nous la prenions d'ordinaire en bouillie, & ce n'étoit pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire.

Les yeux souffrent une nouvelle incommodité de la réverbération des rayons du soleil, qui, tombant sur la neige, éblouissent & rendent presque aveugle. Je sus obligé de me bander les yeux, ne laissant de jour que ce qui étoit précisément nécessaire pour me conduire. Ensin, de deux en deux jours on trouve des Douaniers, qui, non contens d'exiger les droits ordinaires, demandent tout ce qu'il leur plaît, & à

quel titre il leur plaît.

Dans ces Provinces montagneuses on ne trouve point de grosses villes; il n'y a point de monnoie particuliere, on se se fert de celle du Mogol; chaque piece vaut cinq Jules Romains. Le commerce fe fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Kaschemire à Ladak, qui dura quarante jours, & nous n'y arrivâmes que le 25 Juin. Ce Royaume du fecond Thibet, commence, comme je l'ai déja remarqué, au mont Kantel, & s'étend du septentrion vers le levant. Il a un seul Ghiampo ou Roi absolu; celui qui regne aujourd'hui se nomme Nima Nangial; il a fous lui un Roi tributaire. Les premieres peuplades qu'on rencontre sont Mahométanes; les autres sont habitées par des Gentils, moins superstitieux qu'on ne l'est dans les autres contrées idolâtres.

Voici ce que j'appris de la Religion du Thibet. Ils appellent Dieu Konciok, & ils semblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité; car tantôt ils le nomment Konciok-cik, Dieu un, & tantôt Koncioksium, Dieu trin. Ils se servent d'une espece de chapelet, sur lequel ils prononcent ces paroles: Om, ha, hum. Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que Om signifie intelligence ou bras, c'est-à-dire, puissance; que ha est la parole; que hum est le cœur ou l'amour, & que ces trois mots signifient Dieu. Ils adorent encore un nommé

T iii

Urghien, qui nacquit, à ce qu'ils disent, il y a sept cens ans. Quand on leur demande s'il est Dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il est tout ensemble Dieu & homme, qu'il n'a eu ni pere ni mere, mais qu'il est né d'une fleur. Néanmoins leurs statues représentent une femme qui a une fleur à la main & ils disent que c'est la mere d'Urghien. Ils adorent plusieurs autres personnes qu'ils regardent comme des Saints. Dans leurs églifes on voit un autel couvert d'une nappe avec un parement : au milieu de l'autel est une espece de tabernacle, où, felon eux, Urghien réside, quoique d'ailleurs ils affurent qu'il est dans le Ciel.

Les Thibetains ont des Religieux nommés Lamas. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du siecle: ils ne tressent point leurs cheveux, & ne portent point de pendans d'oreilles comme les autres; mais ils ont une tonsure semblable à celle de nos Religieux, & ils sont obligés à garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la Loi, qui sont écrits en une langue & en des caracteres différens de la langue & des caracteres ordinaires. Ils récitent certaines prieres en maniere de chœur. Ce font eux qui font les cérémonies, qui présentent les offrandes dans les Temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du bled, de l'orge, de la pâte, & de l'eau dans de petits vases fort propres. On mange comme une chose sainte ce qui a été offert de la forte. Les Lamas sont dans une grande vénération: ils vivent d'ordinaire en communauté, & séparés de tout commerce profane: ils ont des Supérieurs locaux, & outre cela un Supérieur général, que le Roi même traite avec beaucoup de respect.

Le Roi & plusieurs autres de sa Cour nous regardoient comme des Lamas de la Loi de Jesus-Christ, venus d'Europe. Lorsqu'ils apperçurent que nous récitions notre office, ils eurent la curiosité de voir les livres que nous lissons, & ils nous demandoient avec empressement ce que représentoient les images qu'ils y trouvoient. Après les avoir bien examinées, ils disoient tous ensemble, Nuru, cela est fort bien. Ils ajoutoient deux choses: 1° que leur livre est assez semblable au nôtre, c'est ce que je ne puis me persuader; ce qui me paroît de plus certain, est qu'à la vérité plusieurs d'en-

T iv

tr'eux fçavent lire leurs livres mystérieux, mais que personne ne les entend; 29. Ils disoient souvent: « Oh si vous » sçaviez notre langue, ou bien si nous » comprenions la vôtre, que nous au» rions de plaisir à vous entendre ex» pliquer votre Religion»! ce qui fait voir que ces Peuples seroient assez disposés à goûter les vérités Chrétiennes. Les Thibetains sont d'un naturel doux

Les Thibetains sont d'un naturel doux & docile, mais inculte & grossier. Il n'y a parmi eux ni sciences, ni arts, quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit. Ils n'ont point de communication avec les Nations étrangeres: nulle sorte de viande ne leur est interdite; ils rejettent la métempsycose, & la polygamie n'a point de lieu parmi eux; trois articles en quoi ils sont bien dissérens des Idolâtres Indiens.

Quant à la nature du climat, il est fort rude, ainsi qu'on peut l'insérer de ce que j'ai dit. L'hiver est presque la seule saison qui y regne toute l'année. En tout temps la cime des montagnes est couverte de neiges; la terre ne produit que du bled & de l'orge: on n'y voit presque ni arbres, ni fruits, ni légumes. Les maisons sont petites, étroites, saites de pierres posées grossiérement & sans art les unes sur les autres. Ils n'usent que des étoffes de laines pour leurs vêtemens. Depuis que nous fommes à Ladak, nous n'avons eu pour logement que la cabane d'un pauvre homme de Cache-

mire qui vit d'aumônes.

Deux jours après notre arrivée, nous allâmes visiter le Lompo : c'est la premiere personne après le Roi, & on l'appelle fon bras droit. Le 2 Juillet, nous eûmes la premiere audience du Roi, qui nous reçut assis sur son trône. Le 4 & le 8, nous fûmes appellés pour la feconde & troisieme fois, & alors ils nous traita plus familierement. Le 6, nous rendîmes visite au grand Lama; il étoit accompagné de plusieurs autres Lamas, dont un est fils du Lompo, & un autre est proche parent du Roi. Ils nous reçurent avec beaucoup d'honnêtetés, & nous présenterent quelques rafraîchissemens felon l'usage du pays.

Ces honneurs & ces témoignages d'amitié n'empêcherent pas qu'on ne nous inquiétât. Le commerce de laine attire à Ladak quantité de Mahométans qui viennent de Caschemire. Quelques-uns d'eux, soit par jalousse, soit par haine du nom Chrétien, dirent au Roi & à ses Ministres, que nous étions de riches Marchands, qui portions avec nous des perles, des diamans, des rubis, di-

verses pierreries, & d'autres marchanadises précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à quelques vexations. Un député de la Cour vint faire la visite dans notre logis: tout lui sur ouvert, & le rapport qu'il sit au Roi, excita sa curiosité. Il se sit apporter une corbeille & une bourse de cuir où étoient nos petits meubles, c'est-à-dire, du linge, des livres, divers écrits, quelques instrumens de mortification, des chapelets & des médailles. Le Roi ayant tout examiné, dit hautement qu'il avoit plus de plaisir à considérer ces sortes de meubles, qu'à voir des perles & des rubis.

Telle étoit ma situation, & je ne pensois plus qu'à fixer mon séjour dans un pays où j'étois résolu de soussirir tout ce qu'il plairoit au Seigneur : j'étois même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe, où je pourrois travailler au salut des ames : je commençois déja à apprendre la langue, dans l'espérance de voir un jour naître, parmi ces rochers du Thibet, quelque fruit agréable aux yeux de la divine Majesté, lorsqu'on nous apprit qu'il y avoit un troisseme Thibet. Après plusieurs délibérations, il su conclu, contre mon inclination, que nous irions

en faire la découverte. Ce voyage est d'environ 6 à 7 mois, par des lieux déferts & dépeuplés. Ce troisieme Thibet est plus exposé aux incursions des Tartares qui sont limitrophes, que Ies deux autres Thibets.

Nous partîmes donc de Ladak le 17 Août de l'année 1715, & nous arri-vâmes à Lassa, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le 18 Mars 1716. Je vous laisse à conjecturer ce que j'ai eu à fouffrir durant ce voyage au milieu des neiges, des glaces, & du froid excef-sif qui regne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains Tribunaux du Royaume nous firent une affaire affez embarrassante. Il a plu à Dieu d'appaifer cet orage de la maniere que je vais vous le raconter. Je passois devant le Palais pour me rendre à un de ces Tribunaux; le Roi, qui m'apperçut d'un balcon où il étoit avec un de ses Ministres, s'informa qui j'étois. Ce Ministre étoit instruit de notre affaire; & comme il est plein de droiture & d'équité, il prit cette occasion de représenter au Prince l'injustice qui nous étoit faite. Le Roi me fit appeller sur le champ, & donna ses ordres afin qu'on cessat de nous chagriner.

Quelques jours après étant allé rendre

444

visite au Ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches avec bonté sur ce que je ne m'étois pas encore présenté au Roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des Grands sans leur faire quelque présent, je n'avois rien qui méritât d'être offert à un si grand Prince. Mon excuse toute légitime qu'elle étoit, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, & me rendre au Palais. Plus de cent personnes de distinction se trouverent dans la falle, qui demandoient audience. Deux Officiers vinrent prendre leurs noms felon la coutume, & porterent la feuille au Roi, qui me fit entrer aussi-tôt avec un grand Lama. Le présent du Lama étoit considérable, & le mien de très-peu d'importance : cependant celui du Lama resta à la porte, selon l'usage, & le Roi se fit apporter le mien; & pour témoigner combien il en étoit content, il le garda auprès de lui: ce qui est, en cette Cour, une marque finguliere de distinction. Il me fit asseoir vis - à - vis & fort près de sa personne; &, pendant près de deux heures, il me sit une infinité de questions, sans parler à qui que ce soit de ceux qui étoient présens. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia. Je cherchai plusieurs sois à prositer des bonnes dispositions du Prince, pour l'entretenir, dès cette premiere visite, de notre sainte Religion, & de la Mission que j'étois prêt d'entreprendre dans ses Etats; mais les circonstances ne me le permirent pas. Ce Prince est Tartare de Nation; il y a quelques années qu'il a conquis ce Royaume, qui n'est pas fort éloigné de la Chine, car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pekin. Il en est venu depuis peu un Ambassadeur qui s'en est déja retourné.

Après ce petit récit, mon Révérend Pere, que je viens de vous faire de ce qui s'est passé dans le cours de mes voyages, & depuis que je suis arrivé dans la Capitale du troisseme Thibet, il ne me reste plus qu'à vous demander, comme je le fais avec instance, le secours de vos prieres. Après tant de courses pénibles, j'en ai un extrême besoin pour me soutenir dans les travaux attachés au ministere auquel la bonté divine a daigné m'appeller, tout indigne que j'en sois. C'est donc dans la participation de vos saints sacrisses que j'ai l'honneur d'être, &c.

Fin du douzieme volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE du Pere Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere du Trevou, de la même Compagnie, Confesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans. Page 5 Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 12, p. 366. LETTRE du Pere Claude-Antoine Barbier Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Missionnaire des Indes. Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 12, pag. 232. LETTRE du Pere de Bourges, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Madame la Comtesse de Soudé. Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 12, pag. 56. LETTRE du Pere Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Villette, de la même Compagnie. Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 13, p. 1.

LETTRE du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monseigneur Huet, ancien Evêque d'Avranches. 170 Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-

fiantes, tome 13, pag. 95.

LETTRE du même Missionnaire, à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier. 255

Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-

fiantes, tom. 14, p. 321.

LETTRE du Pere le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Joseph le Gac, son frere, de la même Compagnie.

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 14, pag. 228.

RELATION de ce qui s'est passé dans les Missions de Marava & de Tanjaour, pendant les années 1714 & 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au Très-Révérend Pere Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jesus.

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 16, p. 67.

LETTRE du Pere de Bourzes, Missionnaire au Maduré, 405

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 16, pag. 448.

LETTRE du même,

417

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 16, page 467. LETTRE du Pere Caron, Missionnaire.

Et dans l'ancienne édition Lettres édi-

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 16, p. 475.

LETTRE du Pere Hypolite Desideri, Missionnaire. 430

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom., p. 183.

Fin de la table du douzieme volume.

water and the same of

water the section is not

throat plant the plant plant it

